Guide Arts et Spectacles

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION
BOURSE

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE – N° 14222 – 5 F

JEUDI 18 OCTOBRE 1990

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

L'impossible réforme économique soviétique

PASSÉ le temps de la consécration internationale, celui des préoccupations internes est revenu à Moscou. Le tout jeune Prix Nobel de la paix, M. Mikhaïl Gorbatchev, a enfin dévoilé son projet de réforme économique à quelques commissions du Parlement, avant de le présenter officiellement vendredi 19 octobre. Jugé trop timide, le plan présidentiel a déjà été accueilli par une pluie de critiques.

Après cinq années d'apathie durant lesquelles la conjoncture n'a cessé de se détériorer, le président soviétique avait voulu prouver, au printemps dernier, sa détermination. Il recrutait de nouveaux conseillers, prêtait l'oreille aux discours occidentaux et portait un regard attentif sur les transformations en cours dans les anciens satellites d'Europe de l'Est. Pour obtenir une aide financière occidentale, son entourage n'hésitait pas à promettre des transformations majeures et l'abandon du socialisme. Mais, d'hésitations en programmes avortés, de projets prudents en plans radicaux, la réforme ne venait toujours pas. Derrière les pénuries spectaculaires de pain ou de cigarettes, c'est toute la production industrielle qui s'effondrait.

LA « synthèse » a enfin été présentée mais nul ne pourrait jurer que la réforme est en bonne voie. Il faudra encore bien des débats parlementaires, dans un pays qui n'a pas encore officiellement accepté qu'une entreprise digne de ce nom puisse appartenir à un individu ou que les prix fluctuent librement, pour que la transition vers l'économie de marché soit amorcée. Il faudrait aussi pouvoir compter sur un minimum de soutien de la part de la population. Or personne au Kremlin ne cache que, une fois les réformes entamées, la vie sera plus dure. Mais au fur et à mesure que les mois passent le capital de confiance s'effrite. Si la synthèse de M. Gorbatchev est mise en œuvre rapidement, elle le sera dans un climat de défiance particulièrement grand ; la population n'est certainement pas prête à accepter de nouveaux sacrifices de la part d'un dirigeant très impopulaire, et ce alors que la désintégration de l'Union s'accélère.

AVEC son franc-parler habituel, le président de la Fédération de Russie, M. Boris Eltsine, a accusé le gouvernement soviétique de mener le pays « au chaos et à une encore plus grande misère ». Derrière leurs conflits verbaux, MM. Gorbatchev et Eltsine devront pourtant trouver un moyen de s'entendre, car la Russie ne pourra mener à bien les transformations radicales qu'elle entend entreprendre à partir du 1er novembre sans le soutien du « centre ». Quant à M. Gorbatchev, il ne peut courir le risque d'une réforme économique à deux vitesses, celle, rapide, de la Russie, et celle, infiniment plus lente, des autres Républiques.

Jouissant d'un relatif consensus politique sur l'orientation des réformes économiques, les gouvernements des ex-pays frères ont toutes les peines du monde à libéraliser leur système productif. M. Gorbatchev n'a pour l'instant trouvé ni consensus ni soutien. La mise en œuvre de la réforme, quel que soit son contenu, s'annonce périlleuse.

Lire page 34 - section D l'article de FRANÇOISE LAZARE

M 0147 - 1018 0- 5,00 F

Le débat sur les « concessions » dans la crise du Golfe

Washington refuserait tout partage du Koweït

Le secrétaire d'Etat américain, M. James Baker, a rejeté l'idée d'un retrait partiel des troupes irakiennes du Koweït. Ce retrait, en échange de deux îles stratégiques ou d'autres concessions, reviendrait à faire bénéficier le président Saddam Hussein du « viol du Koweït », a déclaré, mardi 16 octobre, M. Baker, répondant ainsi à des rumeurs diffusées notamment par la presse soviétique et démenties par la suite.

Le conseiller de M. Gorbatchev pour les affaires étrangères, M. Evgueni Primakov, dont le récent séjour à Bagdad semble être à l'origine de pareilles rumeurs, a affirmé, mardi soir à Rome, que le président soviétique faisait *« le maximum d'efforts »* pour *« éviter que la situation ne se dégrade dans le sens d'un conflit armé »* dans la région du Golfe.M. Primakov devait rencontrer M. Mitterrand, mercredi à 18 h 45 à Paris, avant de se rendre à Washington où il sera reçu par le président Bush.

Le gouvernement koweïtien en exil a indiqué mardi qu'il n'était pas question d'accepter la moindre concession territoriale et a rappelé qu'il fallait obtenir l'entière application des résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies. Pour leur part, les autorités irakiennes avaient redit leur volonté de maintenir leur troupes au Koweït, dont l'annexion ne pouvait être remise en cause. De leur côté, la France et le sultanat d'Oman, à l'occasion de la visite de M. Roland Dumas, ont affirmé mardi leur souci de voir réussir l'embargo contre l'Irak et la nécessité de trouver une solution pacifique à la crise. Plus que les autres Etats du Golfe, qui n'écartent pas l'« option militaire », le sultanat insiste particulièrement sur cette recherche diplomatique.

Lire nos informations et l'article de JEAN-PIERRE LANGELLIER page 3

Le cas de M. Boucheron et le financement du PS

L'opposition tente d'exploiter les « affaires »

Les révélations de l'inspecteur Antoine Gaudino sur le financement de la campagne présidentielle de M. François Mitterrand en 1988 devaient être évoquées, mercredi après-midi 17 octobre, à l'Assemblée nationale, à l'initiative du RPR. L'opposition tente d'exploiter également les tribulations juridico-financières de l'ancien maire d'Angoulême, M. Jean-Michel Boucheron, que le Parti socialiste a décidé de mettre en congé de parti.

Retour à la petite politique

par Jean-Yves Lhomeau

Les hommes politiques, méprisés, vilipendés et qui offrent plus souvent qu'à leur tour aux Français des verges pour être fouettés, *« se reprennent »*, remarquait M. Edouard Balladur, le dimanche 14 octobre, à « Sept sur sept ».

L'ancien ministre de l'économie et des finances du gouvernement Chirac de cohabitation souligne qu'ils ont, si l'on peut dire, bénéficié de la crise du Golfe. Ils ont offert d'eux-mêmes – à l'exception de M. Jean-Marie Le Pen – l'image de la responsabilité, du sens de l'Etat, en admettant que les choix de la France exprimés par M. François Mitterrand leur conviennent, sans chercher à se distinguer outre mesure par de médiocres arguments ou, dans un moment grave, pour de mesquines raisons électorales.

Lire la suite et nos informations page 10 ainsi que l'article d'EDWY PLENEL page 11

Baisse des taux bancaires

A la suite du CCF, les grandes banques commerciales françaises, notamment la Société générale et le Crédit lyonnais, ont annoncé, mercredi 17 octobre, une baisse de leur taux de base bancaire, le taux qu'elles accordent à leurs meilleurs clients.

Celui-ci a été ramené de 10,50 % à 10,35 %. Cette décision, dont devrait tirer parti notamment les petites et moyennes entreprises, fait suite à la réforme du système des réserves obligatoires annoncée la veille par M. de La Rosière, le gouverneur de la Banque de France.

Les autorités monétaires ont décidé d'alléger d'environ 25 milliards de francs le montant des *dépôts non rémunérés* que les banques doivent obligatoirement effectuer auprès de la Banque centrale. Le ministre de l'économie souhaitait une baisse d'au moins 0,20 % du taux de base des banques.

(lire page 33 les articles d'YVES MAMOU et de FRANÇOIS RENARD

L'exil contrarié du général Aoun

En attendant un éventuel compromis, la guerre des nerfs continue entre Paris et le gouvernement libanais

BEYROUTH

de notre envoyée spéciale

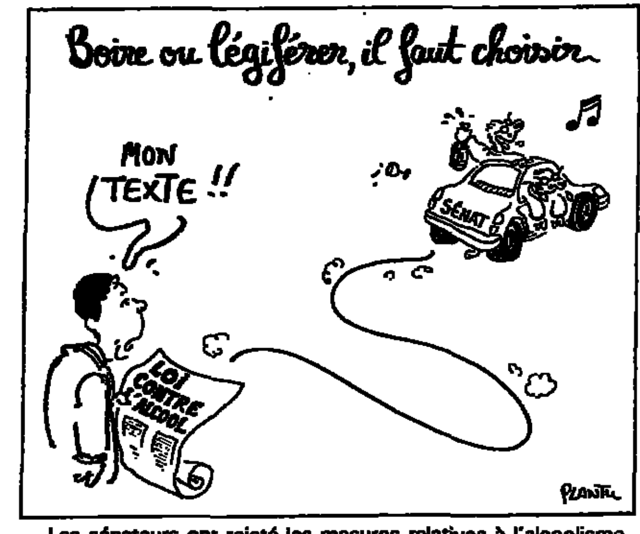
Dans la banlieue chrétienne de Mar- Takla, l'ambassade de France, déjà solidement protégée, est en passe de devenir un bunker inaccessible. Nul n'est plus *autorisé à pénétrer dans la chancellerie* sans accord express de l'ambassadeur, M. René Ala.

Cela provoque parfois de regrettables attentes, comme cela a été le cas, mardi 16 octobre, pour l'évêque de Beyrouth, Mgr Klalia Abi Nader, contraint de rester environ dix minutes derrière la barrière avant que M. Ala ne soit prévenu. Le même incident s'était produit quarante-huit heures plus tôt avec les ambassadeurs de la CEE. Ce n'est pourtant pas là que réside le général Michel Aoun et ses compagnons, réfugiés dans la résidence contiguë de l'ambassadeur, elle-même entourée d'un grand jardin, dont l'accès est protégé par des rangées de fil de fer barbelé et dans lequel patrouillent les gendarmes chargés de la sécurité.

Les nerfs de ceux-ci ont été visiblement mis à rude épreuve mardi matin quand, peu après le départ de M. Ala, qui se rendait une nouvelle fois chez le président Elias Hraoui, deux chars de l'armée libanaise se sont approchés à moins de 100 mètres de l'entrée de la chancellerie alors que des soldats prenaient position sur les toits environnants.

FRANÇOISE CHIPAUX

Lire la suite page 5



Les sénateurs ont rejeté les mesures relatives à l'alcoolisme contenues dans le projet de loi présenté par M. Evin

La mort de Renaud de La Genière

L'ancien gouverneur de la Banque de France et ancien président de la Compagnie de Suez est décédé le 16 octobre à l'âge de soixante-cinq ans

La maladie a fini par vaincre Renaud de La Genière, président de la Compagnie financière de Suez depuis juillet 1986. Il avait eu soixante-cinq ans le 25 février dernier et son mandat avait été prolongé pendant un an, avec la possibilité de le lui conserver jusqu'à soixante-dix ans. Parti en vacances le 4 août dernier, il n'était pas revenu au siège de la Compagnie, n'acceptant pas d'être *un président diminué et préférant* passer la main. Sa décision n'avait surpris que ceux qui ne connaissaient pas ce huguenot sévère.

Toute sa vie il aura été un homme de caractère, dans le secteur privé comme dans la fonction publique ; homme de contradictions aussi, selon l'Ecriture, qui pouvait susciter l'admiration ou l'hostilité. Ce Manceau, fils de chirurgien, comme l'étaient son père, son grand-père et son arrière-grand-père, commença par faire la guerre, en 1944, comme engagé volontaire, avant d'entrer, en 1948, à la toute naissante ENA et d'en sortir dans le corps de l'inspection des finances.

Suit la voie royale, qui le mène dans les services de la rue de Rivoli avec une première touche d'orthodoxie que lui confèrent près de deux ans comme conseiller technique auprès de M. Antoine Pinay, ministre des finances, en 1958 et 1959. En 1960, il entre comme chef du service à la direction du budget, dont il prendra la tête en 1966, à quarante et un ans. Pendant huit ans, Renaud de La Genière va régner sur cette direction stratégique.

Il fallait le voir, imperturbable dans son costume sombre, préparer lui-même son thé dans son magnifique bureau de la rue de Rivoli, avant de bombarder les ministres « dépensiers », mais aussi le ministre des finances, de ses notes impitoyables, dont certains ont conservé un souvenir douloureux.

FRANÇOIS RENARD

Lire la suite page 35 - section D

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 7 DH ; Tunisie, 650 m. ; Allemagne, 2,20 DM ; Autriche, 22 SCH ; Belgique, 33 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 8 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 12 KRD ; Espagne, 175 PTA ; G.-B., 70 p. ; Grèce, 180 DR ; Irlande, 90 p. ; Italie, 2 000 L ; Luxembourg, 33 FL ; Norvège, 13 KRN ; Pays-Bas, 2,50 FL ; Portugal, 150 ESC ; Sénégal, 375 F CFA ; Suède, 14 KRS ; Suisse, 1,70 FS ; USA (NY), 1,75 $; USA (others), 2 $.

Orthographe

Le vêtement de la langue

par Charles Muller

LES enseignants (et non des moindres !) ont adjuré le chef de l'Etat de considérer les dangers que la « réforme de l'orthographe » fait courir à notre langue et à notre culture. Leur épître contient de pathétiques avertissements qu'on ne saurait prendre à la légère : « *A-t-on envisagé toutes les conséquences, pour l'impression des manuels scolaires, des dictionnaires, des œuvres littéraires ? Faudra-t-il mettre au pilon ou réviser tous les classiques ?* »

Nos classiques au pilon, puis réimprimés avec un impertinent déguisement de leur langage, de leur prose, de leurs vers ? Quel scandale, et qui ne protesterait ?

Mais, la canicule invitant à des passe-temps nonchalants, j'ai consacré quelques instants à la petite expérience que voici. Parmi mes classiques, j'ai pris l'*Emile* de Rousseau : j'y ai relu les pages souvent citées, souvent reproduites dans les morceaux choisis, où Jean-Jacques dénonce les fables qu'on fait apprendre aux enfants, et analyse, cruellement, *le Corbeau et le Renard*. Cent cinquante lignes environ, quelque deux mille mots.

Première constatation : comparé au texte original, celui que fit imprimer l'auteur et que lurent ses contemporains, notre « classique » a subi une énergique modernisation : là où il y avait « *les enfans, je prens, jettés, flateur...* », nous lisons « *enfants, prends, jetés, flatteur* », etc. Pas moins de cinquante mots qui, dans ce texte assez bref, sont rajeunis. Alors, s'il est scandaleux de retoucher les œuvres du passé, le scandale est derrière nous : c'est déjà fait, et personne jusqu'ici ne s'en est plaint.

Ensuite je me suis demandé ce que deviendrait le texte actuel si l'on y introduisait les orthographes nouvelles. Résultat : deux mots seulement seraient modifiés : *maitre*, qui y figure cinq fois et qui perdrait son accent ; et *persifler*, qui prendrait deux « F » pour rejoindre la famille de *siffler*, qu'il a désertée sans raison.

Mais le plus drôle (je n'en espérais pas tant !), c'est que le texte de Rousseau donne *persiffler* avec deux « F », et quand il emploie *maitre* (l'ordinateur en a compté 213 occurrences dans l'*Emile*), notre auteur n'y met que rarement l'accent (24 fois), et l'omet le plus souvent (189 fois). Comme quoi la « réforme » honnie est parfois (involontairement ?) un retour aux sources !

Le dix-neuvième siècle, sans bruit, a conformé la graphie des textes classiques aux usages adoptés en 1835. Et c'est finalement une bonne chose. Est-il souhaitable, quand l'élève ou le lecteur moderne s'approche de la pensée de Rousseau ou de Pascal, de l'art de Racine ou de Chateaubriand, que son attention soit distraite par des détails de graphie ? Ce qui est fâcheux, c'est que des enseignants l'ignorent, et qu'on entretienne l'illusion d'une pérennité de notre code graphique.

La canicule ne relâchant point, je fis une second expérience, plus paresseuse encore : les dix premières pages de *la Recherche du temps perdu* y suffirent. Combien d'orthographes à modifier ? Vingt ? Cinquante ? Davantage ? Non : quatorze, donc moins de deux par page de « La Pléiade ». Encore cinq de ces formes sont-elles fournies par le retour du mot *diner*, qu'on lit si souvent sans circonflexe, toute idée de réforme mise à part.

Des variations peu compromettantes

Réimprimer les dictionnaires ? Mais chaque année ils se complètent, se renouvellent, et le public suit tant bien que mal. Deux mille mots auraient, pour un temps, deux graphies ? Mais une enquête récente en a débusqué près de quatre mille qui, dès maintenant, ont des formes plus ou moins flottantes. Les grammaires ? La « réforme » n'y touche guère, et ce qu'elle y modifie tiendrait en une demi-page. Alors, l'apocalypse éditoriale n'est pas pour demain.

Que les retouches acceptées le 19 juin dernier méritent un examen critique, nul n'en doute. Qu'il ait pu s'y glisser quelques incohérences ou quelques bévues, on l'imagine sans peine. Mais un réquisitoire passionné, parfois nourri par une information insuffisante, risque de nuire à la cause que ses auteurs entendent défendre.

Quant à notre petite expérience sur l'*Emile* (que chacun pourra contrôler en comparant le texte de « La Pléiade » avec celui d'un classique), elle met en lumière cette vérité souvent répétée, et plus souvent ignorée : l'orthographe n'est que le vêtement de la langue, et non la langue elle-même ; ses variations, dans certaines limites, si elles dérangent quelques habitudes, ne compromettent pas sérieusement l'intelligence et l'amour des œuvres.

► **Charles Muller est enseignant à Strasbourg.**

BIBLIOGRAPHIE

Sirius face à l'Histoire

Bruno Rémond, conseiller à la Cour des comptes, publie aux Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, collection « Références », un ouvrage intitulé *Sirius face à l'Histoire, Morale et politique chez Hubert Beuve-Méry* (Presses de la FNSP, 267 pages, 60 francs).

Cet ouvrage comporte une préface d'André Fontaine que nous reproduisons ci-dessous.

Pour l'essentiel, le livre qu'on va lire a été écrit il y a vingt ans : Hubert Beuve-Méry venait de prendre sa retraite. Impressionné par la considérable autorité morale du fondateur du *Monde*, Bruno Rémond, alors étudiant à Sciences-Po, décida de consacrer, sous la direction de Jean Touchard, un mémoire de fin d'études aux articles de celui qui signait « Sirius ». La mort, à l'été 1989, de « Beuve », le grand écho qu'elle a eu, l'ont amené à reprendre cette étude et à l'offrir au public.

On ne saurait trop s'en féliciter. L'ouvrage qu'un jeune journaliste du *Monde*, Laurent Greilsamer, a tout récemment consacré à notre « père fondateur » (1) met en scène un homme, raconte une vie. Bruno Rémond s'est attaché, lui, à cerner une pensée à travers des textes rédigés aussi bien avant la guerre, quand Hubert Beuve-Méry était correspondant du *Temps* à Prague, que sous l'Occupation, à Uriage puis au maquis, et enfin à son bureau de directeur du quotidien qui était alors celui de la rue des Italiens.

A l'instar de celui que l'Histoire a immortalisé sous ce nom, ce grand « taciturne » n'avait pas besoin – la lecture de l'étude de Bruno Rémond le confirme – « d'espérer pour entreprendre ». Ce qui pose la question de ses motivations. L'orgueil ? Sans doute : il n'y a pas de grande œuvre humaine où il n'ait sa part. Françoise Giroud a pu parler, à propos de Beuve, de « *la joie amère d'être seul* ». Et ce n'est évidemment pas un hasard s'il a écrit davantage d'éditoriaux sous la Cinquième République que sous la Quatrième.

Il avait enfin trouvé une cible à sa hauteur. Qui, à part lui, aurait pu se permettre de répondre à de Gaulle pratiquement chaque fois que celui-ci prenait la parole ? Etrange dialogue qui s'est noué entre deux hommes qui se ressemblaient trop, sans doute, pour pouvoir s'assembler. Ils se sont pourtant bien souvent trouvés, si l'on veut bien y réfléchir, du même côté de la barricade : contre Munich, contre l'occupant, contre le néo-impérialisme de l'URSS, contre la CED, pour la décolonisation, contre les « jeux mortels des partis », contre le « quarteron » d'Alger. De même ne saurait-on oublier le jour de 1958 où Sirius a jugé de son devoir, devant le risque de guerre civile ouvert par le putsch d'Alger, de préconiser le retour du Général au pouvoir. Ni celui, de mai 68, où il a dit, sans précautions excessives, ça suffit à la « congolisation ».

Une approche éthique

Si Beuve a néanmoins souvent pris position contre l'homme du 18 juin, qui le trouvait systématiquement négatif, c'est parce que, sur un certain nombre de points essentiels, il se sentait en complet désaccord avec lui. Car le scepticisme désabusé qu'il affichait volontiers s'accommodait chez lui de l'existence de fortes convictions. Les unes étaient politiques : il détestait le pouvoir personnel, ce qui l'amena à prendre position contre l'élection du président de la République au suffrage universel. Il avait vu de trop près, et dénoncé avec quelle force, les ravages du nationalisme, pour ne pas se dresser contre toutes ses résurgences. Son Europe à lui, dont il avait rêvé dès l'Occupation, malgré les craintes qu'il avait éprouvées vis-à-vis du réarmement allemand et ses réserves à l'égard des Etats-Unis, était plus proche de celle de Jean Monnet que de la conception gaulliste. Moyennant quoi, la lecture des extraits patiemment rassemblés par Bruno Rémond fait clairement apparaître que l'approche de Beuve était avant tout éthique. C'était celle d'un chrétien mal assuré de sa foi et moins encore de son espérance, mais très attaché, dans tous les domaines, à la morale de l'Eglise.

Certaines choses, tout simplement, ne pouvaient être admises : c'est ce qui l'a amené aussi bien à publier le rapport de la Croix-Rouge sur la torture en Algérie qu'à prendre position contre la condamnation à mort du général Jouhaud ou l'exécution de Bastien-Thiry, le responsable de l'attentat du Petit-Clamart contre de Gaulle.

Non moins acceptables étaient, à ses yeux, les lâchetés, l'inconséquence, les mensonges éhontés de ce qu'on n'appelait pas encore la « classe politique », comme la « prostitution » et la « profanation » auxquelles s'abaissait trop souvent une certaine presse. Il n'en avait jamais pris son parti.

N'eût-il été qu'Alceste ou Cassandre, n'eût-il fait que prédire le réarmement de l'ennemi d'hier et l'inévitable faillite des Républiques, il n'aurait certainement pas connu une telle aura. Mais d'Uriage au *Monde*, il a voulu croire à la possibilité de maintenir, au milieu d'une espèce, disons le mot, fondamentalement pécheresse, quelques hauts lieux où ces « hommes rudes » qu'il affectionnait prouveraient qu'il est encore possible, au vingtième siècle, de vivre selon sa conscience, en prenant vis-à-vis de la jungle ordinaire la distance que symbolisait précisément ce pseudonyme de Sirius. Ce n'était certainement pas une clause de style que la nostalgie, si fréquente sous sa plume, d'une « chevalerie », de « saints », d'une « manière de Cluny »... Aussi bien ceux qui ont eu la chance, comme le signataire de ces lignes, de travailler directement avec lui ont-ils toujours ressenti sa confiance comme un honneur : d'où leur profond attachement à sa personne.

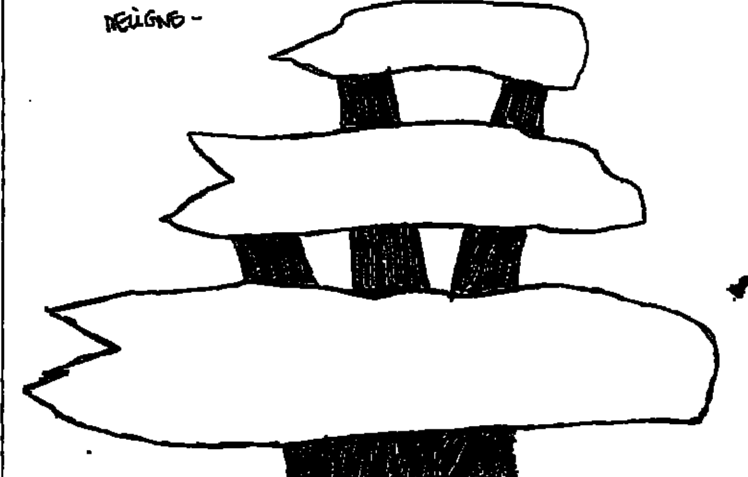
Deux mots encore : contrairement à la légende, Hubert Beuve-Méry n'a jamais demandé à ses rédacteurs de « *faire emmerdant* » : la formule appartient en réalité à Adrien Hébrard, l'ancien directeur du *Temps*. Lui nous demandait, en réalité, tout le contraire. On n'en est pas moins frappé, à relire ses articles, par leur austérité et même par leur gravité. Professeur au moins autant que journaliste, ayant une haute idée de sa fonction tribunitienne, il se méfiait au plus haut point de la facilité, qu'il était bien le dernier à confondre avec le talent. En recourant à l'humour, il aurait sans doute craint de diminuer la force de son propos.

Il faut dire aussi que l'époque était plus dramatique, la menace de guerre mondiale ou civile semblait souvent aux portes. De même Beuve ne s'autorisait-il à parler que de sujets qu'il avait la certitude de bien connaître et sur lesquels il avait quelque chose à dire. Ainsi s'explique sans doute sa discrétion, que relève Bruno Rémond, sur les questions économiques. On ne peut pas dire pourtant qu'il n'en ait pas été, à la limite, obsédé. Plus que tout, en effet, il détestait le pouvoir de l'argent, qu'il avait vu acheter, à la veille de la guerre, les âmes et les consciences, et dont il n'a cessé de redouter qu'il n'ait raison, en fin de compte, de l'indépendance de son journal. Est-ce trahir sa mémoire que de tout faire pour que ses craintes, sur ce point, aient été vaines ?

ANDRÉ FONTAINE

(1) Laurent Greilsamer, *Hubert Beuve-Méry : 1902-1989*, Paris, Fayard, 1990, 687 p.

TRAIT LIBRE



Solidarité

Jeunes en urgence

par Georgina Dufoix

ILS n'auront pas encore trente ans en l'an 2000 et souhaitent faire de leur vie une aventure aussi belle qu'utile aux autres. Mais ils se demandent comment s'y préparer, comment trouver les ressources intérieures, les contacts et les lieux où ils pourront s'y exercer. Comment s'essayer à cette grande aventure de la vie qui est connaissance de soi et connaissance des autres ?

Les systèmes que nous avons bâtis et que nous gérons ne laissent guère de place, de toute évidence, à cet apprentissage du sens profond de la vie. Certains estimeront que poser la question en ces termes reste aussi vague que vain. Voire. N'est-ce pas de ce déficit d'essence, d'absence de repères, que se nourrit la crise de l'existence des jeunes, et par là même la nôtre ? Qui ne mesure l'ampleur de cette crise, dont les conséquences violentes alimentent l'actualité de suicides, de dépressions, de fuites, par exemple, dans la drogue.

Mon propos n'est ni d'affoler ni de traumatiser mais de chercher de nouvelles pistes pour permettre aux jeunes d'exercer leurs talents, leur générosité et leur espérance d'être utiles aux autres. Certains esprits chagrins diront peut-être que seul l'égoïsme est aujourd'hui moteur. Mon expérience me conduit à penser le contraire. A Nîmes, en octobre 1988, les jeunes ont pris en main les premiers secours, avec un enthousiasme et une constance qui ont émerveillé les adultes. Cette réaction n'a pas été isolée et s'est vérifiée lors de nouveaux événements, tels ceux de Roumanie où des jeunes ont afflué vers la Croix-Rouge. Mais le drame une fois passé et les feux de l'actualité éteints, comment continuer à les accueillir, de quels lieux disposons-nous pour que leur générosité puisse s'exprimer dans toute sa richesse ? Car nous recevons ainsi quotidiennement de nombreuses demandes de jeunes qui souhaiteraient être présents, chaque jour, sur le terrain de l'urgence sociale. Et nous devons y répondre, même s'il faut pour cela bousculer quelques frontières pour permettre à l'enthousiasme de s'incarner et donner toutes ses chances à la solidarité au quotidien.

Car aujourd'hui, au-delà de l'urgence sanitaire des catastrophes dont la Croix-Rouge et quelques autres se sont fait une spécialité, l'urgence sociale occupe toujours le devant de la scène. Urgence sociale pour ceux qui connaissent des difficultés passagères, les personnes seules, âgées, handicapées, mais aussi tout simplement les paumés, les laissés-pour-compte, les prisonniers de l'indifférence et de l'anonymat de nos villes.

Partenaires privilégiés

Afin de préparer les jeunes à ce défi, le premier programme CRUSOE de la Croix-Rouge française s'est appuyé sur l'expérience du secourisme et sa technique des gestes qui sauvent. Mais il s'est aussi attaché à dépasser le cadre du simple apprentissage en favorisant l'implication de jeunes de milieux différents dans une mixité culturelle et sociale qui offre un meilleur terrain à nos interventions futures. Aussi notre entraînement utilise-t-il des situations nouvelles et imprévues qui permettent à chacun de découvrir son propre mode de réaction dans la confrontation de l'autre.

Nous avons également voulu offrir à des jeunes une formule différente de la compétition, et nous inscrire dans une perspective éducatrice plus large. Choix dans la tradition de la Croix-Rouge au demeurant et dont l'enjeu est de sauvegarder et transmettre un capital de compétence et de sagesse constitué au fil de son histoire et sur lequel s'appuie sa transformation actuelle. Et, dans cette optique, les jeunes sont nos partenaires privilégiés.

► **Georgina Dufoix est présidente de la Croix-Rouge française.**

Le Monde

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)

Directeur de la rédaction : Daniel Vernet
Administrateurs délégués : Antoine Griset, Nelly Pierret
Rédacteurs en chef : Bruno Frappat, Jacques Amalric, Jean-Marie Colombani, Philippe Herreman, Robert Solé

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE, 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99 ; Telex 206 806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10 ; Telex 261311 F MONDSIR

LA CRISE DU GOLFE

M. James Baker écarte l'idée de concessions territoriales à l'Irak

Aux yeux des Américains, il ne peut y avoir de solution « partielle » à la crise du Golfe. Le secrétaire d'Etat, M. James Baker, l'a clairement affirmé mardi 16 octobre, après que divers bruits, colportés notamment par la presse soviétique, eurent, ces derniers jours, accrédité l'idée d'un infléchissement de la position du président Saddam Hussein et d'une volonté de compromis de sa part.

Concéder une partie du territoire koweïtien en échange du retrait des troupes irakiennes du reste de l'émirat équivaudrait à donner une prime à l'agresseur, à accepter que Saddam Hussein tire profit du *« viol du Koweït »*, a dit en substance M. Baker.

L'idée d'une telle formule de compromis représente pour le secrétaire d'Etat *« le chant des sirènes »* auquel il ne faut pas succomber : *« Nous ne sommes pas désireux*, a-t-il dit, *de nous engager dans la recherche de solutions partielles. »* Le gouvernement koweïtien en exil a, de son côté, catégoriquement rejeté, mardi, toute idée de concession territoriale au profit de l'Irak.

Rapportant des propos que Saddam Hussein aurait tenus à Bagdad à l'émissaire du président Gorbatchev, M. Evgueni Primakov, l'agence Novosti avait laissé entendre que le dirigeant irakien était disposé à évacuer le Koweït en échange des champs pétrolifères de Roumailah-Sud et des îles de Boubyane et Warbah qui permettraient à l'Irak d'écouler son pétrole par le Golfe.

La tournée de M. Primakov

M. Vitali Ignatenko, chef du service de presse à la présidence de l'URSS, a, mardi, qualifié de *« fausse »* la nouvelle diffusée par l'agence Novosti sur les détails des pourparlers d'Evgueni Primakov à Bagdad. L'agence avait fait état vendredi *« de l'assouplissement de la position du président irakien »* et a apporté mardi un démenti en déclarant que son information sur ces pourparlers *« ne reflétait pas le contenu des entretiens qui ont eu lieu »*.

Ces informations, également diffusées par des responsables jordaniens, avaient été immédiatement démenties par Bagdad. Interrogé à leur sujet lundi, le ministre soviétique des affaires étrangères, M. Chevardnadze, avait simplement répondu : *« Je constate qu'une information a été diffusée et qu'elle a été démentie. »*

Les spéculations sur la possibilité d'une solution négociée, encouragée par l'URSS, ont cependant été renforcées par l'annonce faite lundi à Moscou que M. Primakov allait entreprendre une tournée à Rome, Paris – où il devait être reçu mercredi à l'Elysée – et Wash- ington où il rencontrera vendredi le président George Bush.

Le secrétaire d'Etat américain, qui s'est déjà entretenu avec M. Chevardnadze de la mission effectuée par M. Primakov à Bagdad début octobre, a mis en doute la version rapportée par l'agence Novostni. *« Je ne suis pas certain d'avoir reçu* [de M. Chevardnadze] *confirmation des informations de la presse soviétique »*, a-t-il dit, ajoutant que l'URSS lui paraît *« toujours entièrement engagée dans la voie d'une application complète des résolutions des Nations unies »* et que M. Chevardnadze *« reste aussi ferme que les Etats-Unis dans le rejet des solutions partielles »*. A l'issue de l'entretien d'une heure qu'il a eu mardi à Rome avec le président du conseil italien, M. Giulio Andreotti, M. Primakov s'est déclaré *« optimiste malgré tout »*. Selon un porte-parole italien, l'émissaire soviétique aurait fait état de la disposition de Saddam Hussein à un règlement négocié à condition que les Occidentaux ne posent pas d'ultimatum et qu'ils ne menacent plus l'Irak d'une intervention militaire.

Quant à M. Mitterrand, déjà informé lui aussi par Moscou des résultats de la mission de M. Primakov à Bagdad, il a redit lundi, lors de sa conférence de presse, qu'il était favorable à la négociation mais que *« cela suppose que les préalables fixés par le Conseil de sécurité des Nations unies (notamment l'évacuation du Koweït) soient remplis »*. Or ils ne le sont pas.

Tandis que le secrétaire américain à la défense, M. Richard Cheney, est arrivé mardi à Moscou, où il devait s'entretenir, notamment avec M. Gorbatchev, de la crise du Golfe, M. Primakov, dans sa tournée en Occident, est porteur d'un message du président soviétique. *« Ce n'est qu'après ces consultations que la direction soviétique définira sa politique ultérieure »*, a précisé mardi un porte-parole de la présidence à Moscou.

« Pas de sang pour le pétrole »

L'agence soviétique non officielle INTERFAX a affirmé mardi, en citant des sources ayant requis l'anonymat, que M. Primakov *« est partisan d'utiliser jusqu'à la dernière possibilité tous les moyens pour un règlement pacifique de la crise du Golfe »*.

En URSS comme ailleurs, il y a un clivage entre partisans d'une solution militaire et partisans de pressions politiques, ajoute l'agence, qui estime que *« le prix d'une action militaire est beaucoup trop élevé »*.

Le président américain, qui prononçait mardi un discours à Des Moines, dans l'Iowa, s'est pour sa part trouvé pendant quelques instants aux prises avec des manifestants hostiles à une intervention armée dans le Golfe, qui l'ont interrompu aux cris de *« Pas de sang pour le pétrole »*. *« Si nous ne nous opposions pas à l'agression quand elle est flagrante et brutale, qui donc le ferait ? (...) Les Etats-Unis ont la responsabilité de rassembler et de diriger la coalition de forces qui dit simplement à Saddam Hussein : Vous ne pouvez terroriser votre voisin, vous ne pouvez l'éliminer »*, leur a répondu M. Bush.

Dans l'immédiat, Washington va s'efforcer de faire adopter une nouvelle résolution par le Conseil de sécurité des Nations unies. M. Baker a indiqué que la priorité serait donnée à une résolution sur le ravitaillement des ambassades étrangères à Koweït. – *(AFP, Reuter.)*

La visite de M. Dumas

Oman veut marquer sa différence

SALALAH (sultanat d'Oman)

de notre envoyé spécial

Gardien du détroit d'Ormuz, le sultanat d'Oman a toujours un peu fait bande à part. Il n'entra jamais dans l'OPEP, soutint – seul dans le monde arabe – les accords de Camp David entre Israël, l'Egypte et les Etats-Unis, resta neutre dans la guerre entre l'Iran et l'Irak. Rien d'étonnant donc si, dans la crise du Golfe, Oman marque à nouveau sa différence. Elle tient autant à la situation géographique du sultanat, moins proche de l'épicentre du conflit, qu'à la personnalité et aux idées de son monarque.

Pétri d'éducation anglo-saxonne, résolument anticommuniste et pro-occidental depuis son arrivée au pouvoir en 1970, mais soucieux aussi de ménager ses voisins iraniens, le sultan Qabous mène de longue date une diplomatie originale, toute en prudence et en finesse. C'est un spécialiste de l'équilibre et de la médiation. Recevant M. Roland Dumas, mardi 16 octobre, dans son palais de Salalah, la capitale de la province du Dhofar d'où il règne plusieurs mois par an, le sultan a tenu au ministre français un langage plus mesuré que celui de ses pairs du Golfe.

Sceptiques sur les chances de succès de l'embargo, les dirigeants du Qatar semblent souhaiter l'intervention armée contre Bagdad. A Bahreïn, on privilégie la dissuasion par l'embargo, sans écarter pour autant l'option militaire. Le sultan Qabous, lui, insiste sur la nécessité d'un dénouement politique. Face au danger de guerre, il crie casse-cou. Redoutant plus que ses voisins les risques d'une nouvelle déstabilisation de la région – même s'il devait, pour d'évidentes raisons géographiques, moins en souffrir qu'eux – Oman veut croire qu'il reste possible de ramener Saddam Hussein à la raison.

Responsabilité collective

Lors d'une conférence de presse, le ministre omanais des affaires étrangères, M. Youssef Ben Alaoui Abdallah, a résumé les espoirs et les craintes du sultanat. *« Nous sommes d'accord avec la France pour renforcer l'application des résolutions de l'ONU. Et cela en vue d'une solution pacifique, pas pour faire la guerre. Si cette guerre, que nous n'appelons pas de nos vœux, éclatait quand même, la responsabilité en incomberait à tous. J'ai l'espoir que Saddam Hussein finira par comprendre ce que lui dit l'unanimité de la communauté internationale, et qu'il se ralliera à tous les autres dirigeants du monde. »*

Cela n'empêche pas les Omanais, *« très satisfaits de la position française »*, de remercier chaudement Paris pour avoir envoyé des troupes dans la région *« à la demande de pays frères »*. *« Cela nous réconforte »*, a dit M. Ben Alaoui. Obsédé par sa sécurité, comme tous les Etats du Golfe, Oman se préoccupe du long terme. Aussi, le sultan Qabous et M. Dumas ont-ils envisagé les perspectives de l' *« après-crise »*. Comment éviter de nouvelles agressions ? Comment créer un meilleur climat politique dans la région ?

Comme Qatar et Bahreïn, Oman ne considère pas que l'annexion du Koweït ait sonné le glas du Conseil de coopération du Golfe (CCG), l'organisme régional qui regroupe depuis 1981 – outre les trois pays que vient de visiter M. Dumas – l'Arabie saoudite, les Emirats arabes unis et... le Koweït. Au contraire, Oman, comme ses voisins, croit à l'avenir du CCG comme cadre d'une plus grande solidarité régionale. Les Etats du Golfe pourraient, dans une étape ultérieure, s'inspirer de ce que l'Europe est en train de faire au sein de la CSCE, et que M. Dumas a donné en exemple à ses hôtes.

Sur le plan bilatéral, il se confirme que M. Mitterrand se rendra en visite d'Etat dans le sultanat, non pas bien sûr pendant ce mois d'octobre, comme convenu initialement, mais sans doute au début de l'année prochaine.

JEAN-PIERRE LANGELLIER

« Message de soutien » aux assiégés de l'ambassade de France au Koweït

M. Daniel Bernard, porte-parole du ministère des affaires étrangères, a indiqué, mardi 16 octobre, que M. Roland Dumas avait transmis au chargé d'affaire français à Koweït, M. Jean-Pierre Galtier, un *« message de soutien et de solidarité »* pour les diplomates et ressortissants français qui restent dans l'émirat. M. Galtier, qui est à la tête d'une demi-douzaine de membres de l'ambassade assiégée par les troupes irakiennes, s'est montré *« résolu et déterminé à tenir »*, malgré les difficultés considérables de la situation, a déclaré M. Bernard.

Lors du passage de M. Dumas à Manama (Bahreïn), un contact téléphonique a été établi avec M. Galtier et cette communication, a précisé M. Bernard, a permis de faire le point sur la situation à l'ambassade et sur celle des quelque quatre-vingts Français se trouvant encore au Koweït.

Les diplomates sont privés d'électricité depuis près de deux mois, et, les soldats irakiens ayant vidé la citerne de l'ambassade, en sont réduits à boire l'eau stockée dans les baignoires et les lavabos. Lors d'une conférence de presse, lundi à Manama, M. Dumas avait déclaré que les diplomates *« tiendraient jusqu'à l'extrême limite »* mais que *« chaque jour rapprochait de cette limite »*. La France est, avec les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, un des derniers pays à n'avoir pas encore évacué son personnel diplomatique du Koweït. – *(AFP, Reuter.)*

EN BREF

□ **IRAK : M. Saddam Hussein décoré par des parlementaires espagnols.** – M. Saddam Hussein a reçu des mains de parlementaires espagnols une médaille de la paix, a rapporté, mardi 16 octobre, l'agence de presse officielle irakienne INA. Cette décoration a été remise au chef de l'Etat irakien par la délégation qui a quitté Bagdad en compagnie de quinze ressortissants espagnols libérés après avoir été retenus pendant plus de deux mois en Irak. L'agence précise que la médaille porte l'inscription : *« La lumière de la liberté pénètre toute chose »*. – *(Reuter.)*

□ **JORDANIE : vers la création d'une armée populaire.** – Le premier ministre jordanien, M. Moudar Badrane, a indiqué, mardi 16 octobre, que son gouvernement avait décidé d'*« activer la loi sur l'armée populaire et d'intensifier les séances de son entraînement dans la mesure de ses possibilités »*. Il a précisé qu'un plan avait été mis au point pour *« commencer l'entraînement d'étudiants des écoles secondaires et des universités ainsi que des ouvriers »*. Le Parlement a, en effet, demandé au gouvernement *« d'armer et d'entraîner toute personne capable de porter les armes »*, en raison de la crise du Golfe. – *(AFP.)*

□ **ALGÉRIE : des dockers ont boycotté un ferry français.** – Des dockers algériens hostiles à l'envoi de troupes françaises dans le Golfe ont refusé, mardi 16 octobre, pendant trois heures de décharger dans le port d'Alger un ferry français, le *Napoléon*, en provenance de Marseille. Ce navire appartient à la Compagnie maritime de Méditerranée et de Corse, dont deux autres ferries, le *Corse* et l'*Estérel*, ont transporté des unités françaises en Arabie saoudite. Les dockers, qui entendaient marquer leur *« solidarité avec le peuple irakien qui fait face au blocus des armées occidentales »*, ont finalement repris le travail, et le *Napoléon* a pu repartir pour la France. – *(AFP, Reuter.)*

□ **URSS : manifestations estudiantines en Ukraine.** – Quelque 70 000 étudiants ont manifesté mardi 16 octobre à Kiev pour la seconde journée consécutive et se sont rendus dans les usines pour appeler les ouvriers à observer une journée de grève mercredi. Des sit-in et grèves de la faim se déroulent dans la capitale ukrainienne depuis le début du mois pour réclamer la démission du gouvernement communiste et l'adoption d'une Constitution consacrant l'indépendance de l'Ukraine. – *(Reuter.)*

□ **PORTUGAL : M. Basilio Horta, candidat du CDS à l'élection présidentielle.** – M. Basilio Horta, vice-président et secrétaire général du Centre démocratique et social (CDS, chrétiens de droite), a annoncé mardi 16 octobre sa candidature à l'élection présidentielle de janvier 1991. Cette annonce fait suite à celles du président sortant Mario Soares (socialiste), de MM. Carlos Carvalhas, secrétaire général adjoint du Parti communiste portugais, et Carlos Marques, ancien dirigeant de l'extrême gauche, qui se présente comme indépendant. – *(AFP.)*

هكذا من الأصل

PROCHE-ORIENT

L'exil contrarié du général Aoun

Suite de la première page

Une démonstration de force d'une demi-heure, à l'issue de laquelle les chars et les soldats se sont retirés pour être remplacés par deux transports de troupes garés à 200 mètres de là. Un barrage a alors été établi, pour disparaître peu après lui aussi. En fin d'après-midi, seuls demeuraient les deux blindés avec quelques soldats, qui ne bouclaient plus rien. Nul doute que cette affaire fait partie de la guerre des nerfs engagée autour du « cas Aoun ». On en veut pour preuve la réponse faite par le ministre de la défense, M. Albert Mansour, à l'ambassadeur de France, l'assurant que *« ce dispositif n'était destiné qu'à la protection de l'ambassade »*.

Jusqu'où ira cette petite guerre ? L'impression qui prévaut à Beyrouth pour l'instant demeure que cette crise, qui illustre la volonté de Damas de montrer à Paris qui est désormais le patron au Liban – y compris et surtout dans le pays chrétien –, va sans doute traîner en longueur, mais qu'un accord pourra être trouvé pour le départ du général Aoun.

En tout état de cause, le premier ministre libanais, M. Sélim Hoss, qui s'est entretenu mardi avec M. Ala, a – contrairement aux déclarations péremptoires faites la veille par l'un de ses ministres, M. Nabih Berri, – assuré mardi qu'*« aucune décision définitive n'avait été prise par son gouvernement concernant le sort du général Aoun. Cette affaire est toujours examinée et discutée »*.

Et M. Hoss d'ajouter que son gouvernement *« prendra la décision adéquate prochainement, qui sera conforme aux intérêts du Liban »*. *« La France*, a-t-il encore dit, *respectera toute décision du gouvernement libanais, car elle émanera de la légalité libanaise, reconnue et soutenue par la France. » « Le Liban*, a enfin précisé M. Hoss, *tient à garder en toutes circonstances de bonnes relations avec la France car c'est une grande puissance amie qui entretient de longue date avec le Liban de profondes relations et d'étroits intérêts communs. »*

L'ambassadeur de France a, pour sa part, affirmé que Paris et Beyrouth *« échangeaient actuellement leurs points de vue »*, précisant : *« Il n'y a pas, pour le moment, d'incompatibilité entre ceux-ci, et je souhaite un heureux dénouement. »* M. Ala a assuré que si le gouvernement libanais refusait au général déchu le droit de quitter son pays, il *« resterait, bien évidemment, à l'ambassade de France »*.

« Calomnies et manipulations »

Evoquant d'autre part les critiques de la presse libanaise contre l'octroi du droit d'asile politique en France au général Aoun, M. Ala a déclaré : *« Une fois de plus, certains ont voulu dénaturer la position française. Certains ont présenté, par exemple, l'accueil à l'ambassade de France du général Aoun comme une sorte d'option politique en faveur de la communauté chrétienne maronite. Je tiens à dire de la manière la plus solennelle qu'il s'agit de calomnies et de manipulations, qui n'ont rien à voir avec la réalité. L'asile diplomatique a été accordé au général Aoun et à certains de ses proches au moment même où se négociait un cessez-le-feu qui a pris plusieurs heures à se concrétiser. »* M. Ala a ajouté : *« C'est dans le cadre de cette négociation qu'il a été suggéré au général Aoun de se rendre à l'ambassade comme une modalité de l'établissement du cessez-le-feu. Cela ne s'est pas fait à l'insu des autorités libanaises. Elles en ont été informées avant même que le général Aoun n'entre dans l'ambassade. »*

Selon plusieurs témoignages, c'est à 7 h 5 environ, soit cinq minutes après que les avions syriens eurent lâché leurs bombes sur le palais de Baabda, que le général Aoun, surpris et ébranlé par l'intervention de l'aviation – signal de la détermination de Damas à en finir –, a contacté M. Ala pour lui dire qu'il voulait un cessez-le-feu et demandait pour cela l'aide de la France. Dix minutes plus tard, M. Ala téléphonait, à son tour, au président Hraoui pour l'en informer. Des négociations téléphoniques se sont alors engagées, par l'intermédiaire de l'ambassadeur de France, entre le général Aoun – *« à qui il était suggéré de se rendre »* à l'ambassade – et le président Hraoui ainsi que son ministre de la défense. Réticent à accepter les conditions posées pour l'établissement du cessez-le-feu, le général Aoun y a toutefois été très vivement encouragé par M. Ala. A 9 h 30, son communiqué, dont les termes avaient été discutés avec le ministre de la défense, était diffusé sur les ondes de sa radio. De sources très proches du général Aoun, on affirme que celui-ci, en partant pour l'ambassade, pensait pouvoir *« négocier »* l'arrêt des combats, et c'est la raison pour laquelle il aurait notamment laissé sa famille à Baabda. Mais, dès la veille, on n'en était plus là, et c'est sa reddition pure et simple qui était exigée. Quant au départ du général Aoun pour la France, le président Hraoui, interrogé, aurait d'abord donné un accord de principe avant que ne surgisse cette brusque revendication de juger au Liban le général Aoun.

La reddition, qui, dans de telles conditions, a surpris tous les partisans du général Aoun et provoqué la colère de ses soldats, reste toutefois teintée de mystère, même si certains l'expliquent par le fait que le général, déjà ébranlé par une tentative d'attentat contre lui, la veille, aurait « craqué » après l'intervention de l'aviation syrienne. Le rôle exact d'*« encouragement »* joué dans cette affaire par Paris n'est, lui non plus, pas très clair. Le général Aoun aura sans doute, plus tard, l'occasion de s'expliquer sur ce chapitre.

FRANÇOISE CHIPAUX

Le voyage de M. Douglas Hurd à Jérusalem

Le secrétaire au Foreign Office se heurte au refus israélien d'une mission de l'ONU

M. Douglas Hurd, secrétaire au Foreign Office, n'a pas réussi à entamer, l'opposition israélienne à l'envoi d'une mission d'enquête de l'ONU sur la fusillade du mont du Temple (vingt et un Palestiniens tués).

Le chef de la diplomatie britannique, arrivé mardi 16 octobre en Israël, a rencontré le président du conseil M. Itzhak Shamir, ainsi que le ministre des affaires étrangères, M. David Levy. Il a vainement tenté de leur faire accepter la venue des délégués qui sont censés enquêter sur les événements du 8 octobre. *« Le gouvernement israélien a clairement exposé sa position »*, a déclaré M. Hurd à l'issue d'une matinée de discussions avec M. Levy. *« Le président du conseil a expliqué* [à M. Hurd] *les raisons pour lesquelles Israël a décidé de ne pas recevoir la mission »*, a, pour sa part, déclaré M. Avi Pazner, porte-parole de M. Shamir. – *(Reuter.)*

EGYPTE : selon Amnesty International

Les opposants politiques continuent d'être emprisonnés et torturés

Les forces de sécurité égyptiennes continuent d'incarcérer indûment et de torturer les opposants politiques en Egypte, assure Amnesty International dans un communiqué publié mercredi 17 octobre. Huit mille personnes auraient été arrêtées en 1989 pour des motifs politiques et les arrestations se poursuivent, même si leur nombre a diminué cette année, précise l'organisation internationale de défense des droits de l'Homme.

« Le recours à la détention arbitraire et à la torture revient régulièrement depuis que l'état d'urgence a été réimposé il y a neuf ans et risque de durer aussi longtemps que les forces de sécurité pourront, apparemment en toute impunité, emprisonner et torturer les opposants », écrit Amnesty. Selon le communiqué, la plupart des victimes de la répression sont des militants et des sympathisants de groupes islamistes, arrêtés illégalement et dont les confessions ont été extorquées par la force dans des centres spéciaux de la sécurité policière.

En conclusion, Amnesty, qui a présenté un rapport au gouvernement égyptien en février dernier mais n'a pas obtenu de réponse, demande la comparution en justice des responsables de tortures et le respect des droits des opposants politiques.

Les réactions politiques

Manifestation à Paris pour le « retrait des troupes étrangères »

A l'appel du Parti républicain (PR) et du Centre des démocrates sociaux (CDS), plusieurs centaines de personnes ont participé, dans la soirée du mardi 16 octobre, près de l'ambassade du Liban, à Paris, à une manifestation, pour la *« souveraineté du Liban »* et le *« retrait des troupes étrangères »*. Une soixantaine de députés PR, UDC, et RPR étaient présents, ainsi que Mme Marie-France Stirbois, député du Front national, et M. Jean-Marie Daillet, membre du mouvement « France unie ».

M. Bernard Stasi (UDC) a dénoncé *« avec indignation, l'odieux marchandage selon lequel les Etats-Unis ont donné carte blanche à la Syrie »* au Liban, et a appelé la France *« à sortir la communauté internationale de sa torpeur »*.

Par ailleurs, le groupe RPR du Sénat, réuni mardi 16 octobre, a déclaré que *« le devoir de la France est d'exiger le retrait de toutes les troupes étrangères du Liban et le retour à son entière souveraineté »*. Le groupe RPR a également estimé que, *« en acceptant que la Syrie établisse sa domination, le gouvernement français a manqué aux devoirs historiques de la France au Moyen-Orient »*.

Il a exprimé *« sa stupéfaction face aux déclarations du président de la République. Le droit est le même partout et pour tous : au Liban comme au Koweït. »*

Enfin, M. Ladislas Poniatowski, porte-parole du PR, a estimé que M. François Mitterrand avait été *« très silencieux »* sur le Liban lors de sa conférence de presse du 15 octobre. En revanche, M. François Léotard, président du PR, a indiqué, mardi 16 octobre, sur FR 3, qu'il avait trouvé les propos de M. Mitterrand *« extrêmement dignes. »*

□ **L'URSS se félicite de la reddition du général Aoun.** – Le ministère soviétique des affaires étrangères a salué, mardi 16 octobre, la reddition du général Michel Aoun en déclarant dans un communiqué : *« L'élimination d'un des obstacles principaux au déblocage du conflit créé dans l'arène libanaise un nouveau climat politique plus favorable à la poursuite du processus entamé à Taëf. » « De son côté, l'URSS aidera désormais avec constance le peuple ami libanais pour un règlement politique de la crise libanaise sous tous ses aspects »*, conclut le communiqué. – *(AFP.)*

EUROPE

ROUMANIE : selon l'ancien chef de la Securitate

Les événements du 22 décembre 1989 étaient « artificiels »

L'ancien chef de la police politique roumaine, le général Iulian Vlad, jugé pour « complicité de génocide », a affirmé lundi 15 octobre devant la Cour suprême de justice que les événements survenus à Bucarest le 22 décembre 1989, après la fuite de Nicolae Ceausescu, étaient « artificiels » et « sans raison ».

Le patron de l'ancienne Securitate, dont le procès a repris lundi après trois semaines d'interruption, a estimé que *« la victoire de la révolution était, à ce moment-là, évidente »*. *« Les actions qui ont suivi le départ de Ceausescu n'avaient aucune raison d'être »*, a-t-il ajouté. *« Pourquoi a-t-on tiré à la télévision*, s'est-il interrogé, *alors que j'avais ordonné que les révolutionnaires puissent y entrer ? »*

Une des questions qui demeurent posées depuis la chute du dictateur est en effet de savoir qui a tiré et sur quel ordre après la fuite en hélicoptère du couple Ceausescu et son arrestation le jour même. Le général Vlad a d'autre part souligné que, s'il l'avait voulu, il aurait pu interrompre les émissions de télévision en coupant les relais, gardés par les hommes de la Securitate.

Au cours de cette audience, sept témoins de l'accusation, d'anciens hauts responsables de la Securitate, de la milice et du Parti communiste, ont affirmé n'avoir reçu aucun ordre du général Vlad concernant des mesures contre les manifestations de Timisoara, le 17 décembre 1989. Un autre témoin, inculpé lui aussi dans le procès de Timisoara, le colonel Traian Sima, responsable de la Securitate pour le département de Timis, a déclaré de son côté : *« A Timisoara, c'est l'armée qui a tiré le 18 décembre sous le commandement du général Stefan Guse. »* Le 29 décembre dernier, le général Guse, membre du conseil du Front de salut national dès sa création et chef de l'état-major interarmes de Roumanie, avait été limogé de ses fonctions pour des *« raisons de haute gravité »*.

Lors de la séance de mardi de la Cour suprême de justice, M. Silviu Curticeanu, ancien secrétaire du Parti communiste roumain, a affirmé que *« le général Vlad est le seul à avoir dit la vérité à Elena Ceausescu sur les événements de Timisoara »*. Alors que le dictateur était en voyage officiel à Téhéran, l'ancien chef de la Securitate aurait, selon le témoin, précisé que les manifestations de Timisoara avaient *« un caractère populaire et dénonçaient le mécontentement de la population »*. – *(AFP.)*

□ **TURQUIE : les rumeurs d'exécution de condamnés à mort sont démenties.** – Le ministre d'Etat, M. Mehmet Kececiler, a démenti, mardi 16 octobre, dans une interview au quotidien turc *Gunes*, avoir déclaré que le gouvernement avait l'intention de faire exécuter cent soixante-quinze condamnés à mort *(le Monde* du 17 octobre). *« J'ai été mal compris*, a-t-il déclaré. *J'ai seulement souligné que cette question était en discussion au sein du gouvernement. »* – *(Reuter.)*

Le général Stanculescu dément les rumeurs de coup d'Etat militaire

BUCAREST

correspondance

« Ni de Gaulle, ni Pinochet, ni Jaruzelski, je veux être comparé à moi-même. » Le général Victor Stanculescu, ministre roumain de la défense, a tenté de couper court, mardi 16 octobre, aux rumeurs de coup d'État militaire, et a présenté, en contrepoint, un très démocratique bilan de son action à la tête de l'armée. *« Il est vrai que l'on a suggéré qu'un régime militaire pourrait être une solution pour la Roumanie, car on prétendait que la démocratie ne pouvait y fonctionner »*, a expliqué le général devant la presse. *« J'ai été contacté par des groupes (...) qui m'ont suggéré que j'étais un recours »*, a-t-il révélé avant de déclarer : *« Je l'ai dit et je le maintiens, en Roumanie, pays qui veut entrer dans l'Europe par la démocratie, la dictature n'a pas de place. Fût-elle militaire. »*

Le général Stanculescu, seul membre de l'actuel gouvernement à avoir été vice-ministre (de la défense) sous Ceausescu, avait été nommé à la tête des armées le 16 février dernier en remplacement du général Nicolae Militaru.

Il avait été récemment présenté dans la presse comme *« l'homme fort »* d'un gouvernement fragilisé par une grave crise économique, une sporadique agitation sociale et d'incessants troubles politiques, dont il s'est soigneusement tenu à l'écart. *« Les structures de contrôle politique dans l'armée ont été abolies, nous avons décentralisé certaines décisions et lancé une consultation au sein des forces armées »*, a affirmé le général.

Alors que les gouvernements roumain et hongrois échangent d'acides notes par ambassades interposées à propos des Magyars de Transylvanie, le général Stanculescu a confirmé qu'il allait rencontrer cette semaine son homologue hongrois à qui il allait proposer *« un programme de coopération »*. La semaine dernière, le ministre de la défense avait aussi organisé un séminaire sur *« le droit humanitaire et l'armée »* en collaboration avec la Croix-Rouge internationale. *« Ni de Gaulle ni Pinochet »*, le général Stanculescu sait tout de même faire discrètement entendre sa différence.

J.-B. N.

EUROPE

GRANDE-BRETAGNE

L'identité du dernier « espion de Cambridge » est révélée par un transfuge soviétique

L'affaire des « espions de Cambridge » vient sans doute de connaître son épilogue avec les révélations d'un transfuge soviétique qui, dans un livre dont le *Times* publie les bonnes feuilles, donne enfin le nom du « cinquième homme » dont l'existence était connue de longue date, mais non l'identité

LONDRES

de notre correspondant

Le « cinquième homme » vit toujours. C'est un vieux monsieur de soixante-dix-sept ans qui achève paisiblement ses jours, en compagnie d'une femme nettement plus jeune que lui, dans une jolie maison du sud de la France, à Saint-Antonin-du-Var. Son nom est John Cairncross. Il a pris sa retraite du Foreign Office, du service du Chiffre, du Trésor et de quelques autres institutions, après avoir trahi son pays toute sa vie au profit de l'URSS. Les quatre autres sont morts. Ils s'appelaient Kim Philby, Guy Burgess, Donald MacLean et Anthony Blunt.

L'identité et l'histoire du « cinquième homme » sont contenues dans un livre rédigé en commun par un transfuge soviétique, Oleg Gordievski, ancien chef de l'antenne du KGB à Londres, passé à l'ouest en juillet 1985, et par un professeur d'histoire de l'université de Cambridge, spécialiste des questions d'espionnage, Christopher *Andrew.*

Le *Times* publie en feuilleton, depuis le lundi 15 octobre, les bonnes pages de cet ouvrage, *le KGB vu de l'intérieur, de Lénine à Gorbatchev*, qui doit paraître jeudi à Londres. On y apprend des faits totalement inédits sur le « cercle de Cambridge », ce groupe de cinq espions issus du meilleur monde, recrutés par le NKVD (l'ancêtre du KGB), de 1933 à 1935.

On savait déjà beaucoup de choses sur Kim Philby, probablement le plus important des « cinq ». Communiste par révolte contre l'establishment et haine du nazisme, il est le premier à trahir, à Cambridge, en 1933. Il recrute, au cours de l'été 1934, Guy Burgess, communiste mondain, homosexuel flamboyant et personnalité tourmentée, alors étudiant à Trinity College et promis au Foreign Office. Arnold Deutsch, émissaire clandestin du NKVD, arrive en Angleterre ce même été pour « contrôler » Burgess.

Un étudiant écossais

Personnellement grand amateur de vin et de femmes, Philby a fourni à Deutsch quelques renseignement utiles sur le caractère et les passions de ses petits camarades. L'agent de Moscou comprend vite quel parti il peut en tirer. Grâce à Burgess, il entre en contact avec deux étudiants qui ont le même idéal communiste et les mêmes goûts homosexuels que *ce dernier.* Donald MacLean (qui entre lui-même au Foreign Office dès 1935) et Anthony Blunt (historien d'art, *futur conservateur en* chef des collections royales).

Tout cela est bien connu. Ce qui l'est moins, c'est que Blunt était à l'époque le répétiteur d'un étudiant écossais de première année, d'origine modeste, originaire de Glasgow et communiste convaincu, John Cairncross. Blunt n'aime pas beaucoup ce jeune homme, qui n'est pas homosexuel, plutôt mal à l'aise en société, et ne vient pas de l'aristocratie ou de la grande bourgeoisie. Mais Cairncross est travailleur, il a du talent, et devrait faire carrière. Blunt le recrute donc. Il le trahira plus tard.

Cairncross est ouvertement communiste. Son contrôleur soviétique le convainc rapidement de donner le change et d'entrer dans l'establishment. Il passe donc en 1936 l'examen du Foreign Office, y est reçu premier et ... est accueilli à bras ouverts dans cette institution par MacLean.

La carrière de Cairncross est décidée par Moscou, avec l'aide de Philby et MacLean. Cairncross *devient en septembre* 1940 le secrétaire particulier de Lord Hankey, pacifiste proche de Neville Chamberlain, *qui appartient*, en tant que chancelier du duché de Lancaster, au cabinet de guerre *dirigé par Churchill. A ce titre*, il a accès à tous les documents confidentiels.

« Des tonnes de documents »

Dimitri Svetanko, chef du desk britannique à Moscou pendant la guerre, a raconté dans les années 70 à Gordievski que Cairncross a fourni *« littéralement des tonnes de documents »* pendant cette période. En 1942, Cairncross *entre au Chiffre. Il donne* aux Soviétiques le code allemand, que les Britanniques ont décrypté. Cela *permet* à l'Armée rouge de connaître à l'avance le dispositif ennemi lors de la bataille décisive du saillant de Koursk, *l'été 1943.* En 1947, il a accès aux documents anglo-américains concernant la bombe atomique.

Burgess et MacLean, découverts, s'enfuient à Moscou en 1951. Philby, inquiété, tiendra jusqu'en 1963, avant de disparaître à son *tour « de l'autre côté du miroir ».* Blunt, annobli par la reine, mourra déshonoré mais libre en mars *1983. Il avait, vingt ans plus tôt,* « donné » son ancien étudiant pour se sauver lui-même.

Cairncross est confondu en 1964 par les services de contre-espionnage qui ont en main la confession de Blunt. L'intéressé avoue. Mais les Britanniques préfèrent le laisser *partir à l'étranger,* aux Etats-Unis d'abord, puis à Rome, et enfin en France. Son nom n'avait jamais été *mentionné jusqu'ici.*

DOMINIQUE DHOMBRES

John Cairncross : « Je ne suis pas le cinquième homme »

SAINT-ANTONIN (Var)

de notre envoyé spécial

John Cairncross n'est pas en *fuite. Tout juste a-t-il mis fin à* ses promenades quotidiennes au milieu des vignes, préférant rester dans sa petite maison de Saint-Antonin, un village de quatre cents habitants perdu au fin fond du Var. Toute la journée de mardi 16 octobre, il a *refusé de rencontrer le moindre* journaliste. Quelques instants, il est sorti sur le perron, à cent mètres de la grille d'entrée, pour bien montrer qu'il n'avait pas quitté la région. Il s'est contenté d'agiter la main vers le photographe. Sans prononcer un mot. Au téléphone, pourtant, John Cairncross est sorti de son silence pour contredire l'es*sentiel des informations parues* dans la presse.

« Que pensez-vous des révélations du Times ?

– Ce ne sont que de prétendues *révélations.* Les *extraits* du livre de MM. Gordievsky et Andrew que j'ai pu lire sont *déjà bourrés d'erreurs. Ce n'est* qu'une campagne publicitaire, une campagne à sensation. On est en train de dire n'importe quoi.

– Par exemple ?

– Par exemple, je n'ai jamais connu la nature des activités de Blunt, Burgess et MacLean avant 1951 lorsque la presse a tout révélé et que Blunt et *MacLean se sont réfugiés à* Moscou. Par ailleurs, Burgess n'a jamais été mon tuteur à l'université comme cela a été écrit. C'est absolument faux.

– Vous ne les avez jamais rencontrés ?

– Si, naturellement au Trinity College, puisque nous y étions en même temps. Mais cela ne prouve rien. Sûrement pas qu'il *y a eu une quelconque coopéra*tion. Non, je ne suis pas le cinquième homme.

« Qui m'accuse ? »

– On vous accuse d'avoir le premier averti les Soviétiques de la décision anglo-américaine de construire une bombe atomique. On dit également que vous avez transmis le plan de l'opération allemande « Citadelle » que détenaient les Anglais, permettant aux Soviétiques de remporter la bataille de Koursk ?

– D'abord, qui m'accuse ? Un professeur, un ancien du KGB, pas le gouvernement britannique. Ensuite, je n'ai jamais *fourni la moindre information* sur la bombe atomique. Pour le reste, je ne peux rien dire. Je suis un ex-fonctionnaire des renseignements et j'ai donc la bouche cousue. Un professeur comme Andrew peut dire n'importe quoi. Gordievsky également . *Moi, je m'expose* à des poursuites. De toute manière, je ne répondrai que lorsque j'aurai lu tout le livre et pas quelques extraits. Ensuite, je verrai ce *que je peux dire. Mais, je le* répète, je ne suis pas le cinquième homme. Et d'abord, y a-t-il un cinquième homme ? »

Accoudée à la grille d'entrée, *encadrée de ses deux lévriers* saluki, Gayl Brinkerhopf, la jeune Américaine qui partage depuis six ans la vie de John Cairncross, attaque violemment Christopher Andrew : *« Il est venu nous voir il y a un mois, juste pour dire qu'il nous avait rencontrés. Il n'a jamais vraiment expliqué ce qu'il faisait. D'ailleurs, le livre était déjà fini. »* Elle se demande pourquoi *« on ressort de vieilles histoires alors que John a déjà été interrogé par le MI 5* (le contre-espionnage britannique) *en 1964. »*

John Cairncross avait alors cinquante et un ans. Il en a soixante-dix-sept aujourd'hui. Installé à Saint-Antonin depuis six mois, après trente années passées à Rome, il consacre la plus grande partie de son temps à écrire. *« Très tranquille », « vraiment gentil »*, personne n'a jamais trouvé le moindre *reproche à faire à ce « couple sans histoires ».* Même les chiens qui courent à travers le jardin entre une table de camping et un rosier et aboient sur tout ce qui bouge, n'ont pas réussi à provoquer la colère des voisins.

John Cairncross et Gayl Brinkerhopf ne craignent maintenant qu'une chose : se voir refuser la carte de séjour qu'ils attendaient pour bientôt. Et les services *secrets britaniques ? La* jeune femme sourit : *« S'ils avaient voulu nous embêter, ils l'auraient fait depuis longtemps. »*

NATHANIEL HERZBERG

□ **IRLANDE DU NORD : un *catholique et un protestant tués.*** – Un catholique et un protestant ont été tués par balles, mardi 16 octobre, dans un quartier catholique au nord de Belfast, lors de deux agressions commises vraisemblablement par deux organisations paramilitaires terroristes différentes, selon la Royal Ulster Constabulary (RUC). – *(AFP, Reuter.)*

AMÉRIQUES

ÉTATS-UNIS : selon un récent sondage

Le pessimisme est général...

WASHINGTON

de notre correspondant

M. Bush a de sérieux ennuis. Il était clair que sa piteuse perfor*mance personnelle en pleine crise* budgétaire l'affaiblirait politiquement *(le Monde* des 11 et 13 octobre). Un sondage *publié mardi* 16 octobre par le *Washington Post* confirme que ses hésitations et ses maladresses lui ont *déjà coûté cher* : sa popularité a chuté de 19 points en l'espace de un mois, passant de 75 % à 56 %.

Cela reste un score très honorable, supérieur à celui réalisé par la plupart de ses prédécesseurs à ce stade de leur mandat, mais la vitesse de la *dégringolade est tout de même étonnante.* La chute de popularité est sensible dans toutes les catégories de *la population, mais particulièrement* spectaculaire chez les plus modestes (de 73 % à 37 % pour les revenus *inférieurs à 1 000 dollars par mois*) ainsi que chez les Noirs (de 74 % à 37 % également).



Pourtant, l'enseignement majeur de ce sondage est ailleurs. Ce n'est pas seulement le président des Etats-Unis qui trébuche, c'est aussi – fait plus grave – l'aigle américain qui *semble battre de l'aile, du moins* dans la perception des Américains eux-mêmes. Selon l'enquête réalisée *pour le Washington Post* et *ABC News*, 79 % des personnes interrogées estiment que *« les choses, dans ce pays, vont dans la mauvaise direction »*, et seulement 19 % pensent qu'elles *« vont généralement dans la bonne direction ».* Le pessimisme est général, quels que soient les régions, les conditions sociales, la race ou le sexe, et il est si affirmé qu'on peut se demander si la manière dont la *question a été posée n'a pas influé* sur les réponses.

Cet accès de morosité, ce semblant de crise de confiance, apparaissent en tout cas clairement liés à l'imbroglio budgétaire (plus encore que le président, le Congrès subit les foudres du public qui désapprouve *son comportement dans une proportion* supérieure à 60 %). Mais le doute semble gagner aussi le domaine où le consensus national paraissait jusqu'à présent le plus massif : celui de l'attitude à adopter face à la crise du Golfe. Certes, 64 % des personnes interrogées *approuvent* la manière dont M. Bush fait face à cette crise, mais ils étaient 78 % à l'approuver en septembre. *Et alors que, il y a cinq* semaines, 75 % des Américains étaient favorables au maintien de troupes américaines dans la région tant que l'Irak n'aurait pas cédé, ils ne sont plus que 60 % à être de cet avis. Faut-il, là encore, insister sur le chiffre absolu, qui reste élevé, ou sur *l'effritement relatif ?*

JAN KRAUZE

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE

Les rumeurs de coup d'Etat se multiplient

SAINT-DOMINGUE

de notre correspondant

Les rumeurs de coup d'Etat se multiplient en République dominicaine, où l'activité est à demi-para*lysée par la pénurie de carburants.* Démarche peu ordinaire et témoignant, selon les observateurs, de la gravité de la crise, les principaux chefs militaires ont rendu public, lundi 15 octobre, un communiqué affirmant leur fidélité *« au système démocratique »* et leur soutien au gouvernement du président Joaquin Balaguer, réélu en mai dernier dans des conditions contestées *par l'opposition.*

Jeudi dernier, plusieurs officiers américains de haut rang ont rencontré à Saint-Domingue les chefs d'état-major de l'armée dominicaine. Au cours de cette *réunion* discrète, les envoyés du Pentagone ont mis en garde les militaires *dominicains contre toute aventure,* faisant valoir que les Etats-Unis ne soutiendraient pas un régime de fait, alors qu'ils s'efforcent de promouvoir la démocratie dans l'hémisphère, et notamment dans la république voisine d'Haïti.

Depuis plus d'un mois, la Ré*publique dominicaine s'enfonce* dans le chaos. Le gouvernement, qui multiplie les déclarations contradictoires, semble incapable de faire face à la situation. La population *vit dans l'attente d'un hypothétique* bateau chargé de carburants, alors que la Banque centrale est incapable de *réunir les devises* nécessaires au règlement de la facture pétrolière de la semaine en cours. D'interminables queues se forment aux abords des stations-service où des milliers d'automobilistes attendent, parfois pendant plusieurs jours, l'apparition d'un camion-citerne.

La distribution d'électricité, déjà très précaire avant la crise du Golfe, n'est plus assurée en moyenne que deux heures par jour. *« La production industrielle a chuté de 40 % au cours des dernières semaines et est menacée de paralysie totale »,* affirme M. Antonio Isa Condé, qui préside une des principales associations de chefs d'entre*prise. Les usines, les bureaux, les* hôpitaux, les hôtels et même les ambassades ne trouvent plus de gazole pour alimenter les groupes électrogènes qu'ils ont dû acheter pour pallier la déficience de la Compagnie dominicaine d'électricité. La désorganisation du transport, conséquence du manque de carburants, aggrave la pénurie de produits alimentaires.

« Les Cubains font la queue, mais au moins ils ont des tickets et sont soignés gratuitement. Nous avons tous les inconvénients du socialisme sans les avantages », s'exclame Mme Rosa de los Santos, une ménagère qui fait la queue depuis trois heures, en plein soleil, dans l'espoir d'acheter *une livre* de sucre.

La corruption, endémique à tous les niveaux, prospère à mesure que les pénuries s'étendent. Alors que les centrales syndicales menacent de déclencher une nouvelle grève générale de trois jours pour exiger un changement de politique économique, le Parti de la libération *dominicaine* (PLD), la *principale* formation d'opposition, a demandé la démission du président Balaguer, qui est âgé de quatre-vingt-quatre ans, et du vice-président, M. Carlos Morales Troncoso, afin que l'Assemblée nationale choisisse un nouveau *chef d'Etat.*

En attendant, un nombre croissant de Dominicains fuient la crise à bord de frêles embarcations qui gagnent, par dizaines chaque semaine, les côtes de Porto-Rico. Cet exode est devenu l'une des principales préoccupations des autorités portoricaines, qui estiment que plus de quatre mille immigrants dominicains clandestins arrivent chaque mois dans l'île.

JEAN-MICHEL CAROIT

PÉROU

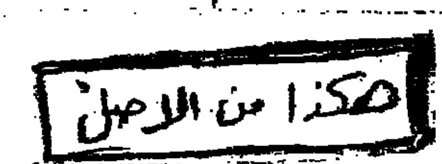
Vague d'attentats attribués au Sentier lumineux dans tout le pays

Plusieurs attentats attribués au mouvement de guérilla Sentier *lumineux se sont* produits ces derniers jours au Pérou. Près de Tingo-Maria, dans la région de Maquiza, à 400 kilomètres au nord-est de Lima, un camion militaire a sauté mardi 16 octobre *sur* des mines. Il y a eu au moins vingt victimes : treize militaires et sept civils.

A Lima, les sendéristes ont attaqué six autobus lundi. Après avoir ordonné aux passagers de descendre, ils y ont mis le feu et ont tué l'un des *conducteurs qui résistait.*

A Huancane, dans le département de Puno, une colonne du Sentier a attaqué à la grenade et à la mitraillette un détachement *policier. Il y a eu* un mort et deux blessés.

Enfin, une fosse *contenant* vingt cadavres a été découverte dans la zone andine de Chilcahuayqo. Les victimes sont des paysans qui avaient été enrôlés dans les milices créées par les autorités *pour lutter* contre le Sentier lumineux. – *(AFP, Reuter.)*



AFRIQUE

RWANDA : tandis que la Belgique poursuit ses discussions avec le président Habyarimana

Les rebelles s'emparent d'une position importante dans le nord

Le président rwandais, Juvénal Habyarimana, souhaite parvenir rapidement à une *« trêve »* avec les rebelles et à des *« négociations politiques »* sur le problème des réfugiés, a indiqué, mardi 16 octobre à Nairobi (Kenya), le premier ministre belge, M. Wilfried Martens. Le chef de l'Etat rwandais devrait se rendre très prochainement à Paris pour y rencontrer le président Mitterrand.

GABIRO

de notre envoyé spécial

Autour de Gabiro, la savane est noircie sur des collines entières. L'armée l'a incendiée pour mieux protéger ses positions. Pourtant, Gabiro est tombé une nouvelle fois aux mains des rebelles, samedi 13 octobre, au crépuscule, après une demi-journée de combats. L'enjeu de la bataille qui oppose depuis près de deux semaines les maquisards de l'Armée patriotique rwandaise (RPA) et les forces régulières appuyées par les parachutistes du président Mobutu consiste en tout et pour tout en une colline plus ou moins fortifiée, des baraquements militaires, un hôtel pour les touristes du parc de l'Akagera et la villa du président Habyarimana.

« Ils étaient tellement confiants qu'ils ne nous attendaient pas, explique le major Peter Bayingana, le commandant adjoint de la RPA. *La colline fortifiée surplombe un terrain découvert de 2 kilomètres que nos hommes ont dû franchir sous le feu de l'ennemi pour décrocher la position. »* Le reste n'a apparemment pas été difficile ; les rebelles font état de quatre morts et de douze blessés dans leurs rangs. Personne ne connaît le bilan du côté zaïrois et rwandais.

Les maquisards ont installé leur bivouac dans les jardins de l'hôtel, où se promènent les lapins échappés des clapiers. Les adolescents, en uniformes dépareillés mais presque neufs, posent pour la photo, brandissant leurs armes individuelles. Certains ont rajouté un javelot à leur panoplie. Ils parlent swahili entre eux, la langue en usage dans l'armée ougandaise (NRA). C'est apparemment une pratique courante dans la NRA que de ramasser des orphelins ou des jeunes en rupture de ban et de les enrôler.

L'ambiance est à la fête, et leurs feux de camp rappellent un peu les colonies de vacances. La cour intérieure du bâtiment principal est jonchée de bouteilles et de caisses de bière vides, de sacs éventrés : les Zaïrois sont déjà passés par-là... On ne peut s'empêcher de penser que les soldats du président Mobutu étaient trop saouls pour tenir Gabiro.

« Nous croyons à la démocratie »

Même spectacle, même ambiance à la résidence du chef de l'Etat. Un obus a crevé le toit, mais, dans le buffet du salon, les verres sont intacts. Les rebelles se sont installés sur les pelouses et entre les massifs de fleurs. On y prépare le repas du soir.

A Gabiro, hier soir, il y avait tout au plus deux cent cinquante hommes. et une toute jeune fille, armée comme les autres. A 5 kilomètres plus au sud, la savane brûle, allumée probablement par les combats de l'après-midi. A un carrefour, deux véhicules incendiés. Une odeur de mort flotte dans l'air. Un peu plus au nord, les rebelles ont détruit un blindé léger près duquel gisent deux soldats rwandais. Les rebelles se sont emparés de trois canons sans recul, d'un canon antiaérien, d'un blindé léger et de toute une armurerie. On peut les croiser sur la route, juchés sur leur butin, cigarette aux lèvres et poing levé.

Le président Habyarimana a entamé des consultations diplomatiques à Nairobi et Dar-es-Salaam, annonce la radio. *« Il faut attendre et voir ce que souhaitent exactement ceux qui le soutiennent »*, dit Jeffrey Byegeka, commandant en chef de Kagitumba, le poste-frontière et la base arrière des rebelles, situé au bout de la route de l'Akagera. *« Notre objectif n'est pas de prendre Kigali,* explique le major Peter Bayingana, *mais d'apporter un changement dans ce pays. Nous croyons à la démocratie. Nous mettons les Rwandais sur un pied d'égalité,* souligne-t-il, *à l'inverse du régime actuel, qui utilise les divisions entre Hutus et Tutsis pour conserver le pouvoir. Et la Belgique ferait mieux de jouer les médiateurs plutôt que de soutenir ce régime ségrégationniste ! »*

JEAN HÉLÈNE

□ **Nombreuses victimes dans la région de Gisenyi.** – Dans le nord-ouest du Rwanda, entre cinquante et cent personnes ont été tuées depuis le début de la semaine à Kibirara, localité située dans la préfecture de Gisenyi d'où est originaire le président Habyarimana. Selon la radio nationale, le sous-préfet de la région et le bourgmestre de Kibirara ont été arrêtés, mardi 16 octobre, pour leur incapacité *à « maintenir la cohésion ».* Des troubles identiques ont éclaté dans le sud-ouest du pays, dans la préfecture de Gikongoro, à environ 150 kilomètres de la capitale. – *(AFP.)*

MALAWI

Une organisation humanitaire dénonce le « prix terrible » de la stabilité politique

Dans un rapport de cent vingt-huit pages publié, mercredi 10 octobre, l'organisation américaine de défense des droits de l'homme, Africa Watch, exhorte les pays occidentaux à faire pression sur le gouvernement du Malawi pour qu'il mette un terme à ses *« grossières violations des droits de l'homme ».* Elle dénonce *« la suppression systématique de la dissidence sous les vingt-six ans de règne du président à vie, Kamuzu Banda, un vieil allié de l'Occident dans le sud de l'Afrique ».*

Selon Africa Watch, le régime du président Banda présente des similarités avec celui de la Roumanie sous Nicolae Ceausescu et celui de la Corée du Nord dirigé par Kim Il-sung . Mais, *« tandis que les régimes du bloc communiste étaient régulièrement dénoncés pour leurs violations des droits de l'homme, le Malawi de Banda reçoit une aide occidentale ».*

Les Malawites paient *« un prix terrible »* pour *« la stabilité tant vantée »* de leur pays, affirme l'organisation humanitaire : *« La vie intellectuelle peut à peine survivre »* en raison de la censure, *« la vie politique en dehors du parti tout-puissant au pouvoir est inexistante »* et *« la détention sans procès est une arme importante contre les dissidents ». « A l'occasion, le gouvernement a eu recours au meurtre politique ».* – *(AFP.)*

COTE-D'IVOIRE

Arrestation de militantes de l'opposition

Trente-sept militantes du Front populaire ivoirien (FPI) ont été interpellées et sept autres légèrement blessées, mardi 16 octobre à Abidjan, lors de l'intervention des forces de sécurité pour disperser une manifestation. Selon l'opposition, trois membres du secrétariat général du FPI, dont l'épouse du professeur Laurent Gbagbo, candidat à l'élection présidentielle, figurent parmi les personnes arrêtées. Ce bilan n'a pas pu être confirmé de source officielle.

C'est à coups de matraque et de grenades lacrymogènes que les soldats et les policiers avaient dispersé le cortège d'une cinquantaine de femmes du FPI qui réclamaient la publication des listes électorales pour le scrutin du 28 octobre. Dimanche, des heurts violents avaient déjà opposé CRS et militants du FPI devant les locaux de la télévision nationale.

Ces nouveaux incidents interviennent à la veille de l'ouverture officielle de la campagne électorale. Le président Houphouët-Boigny et le leader du FPI, Laurent Gbagbo, sont les deux seuls candidats en lice pour ce scrutin présidentiel, premier du genre depuis l'instauration du multipartisme, le 30 avril. – *(AFP.)*

□ **AFRIQUE DU SUD : l'ANC et le gouvernement reprennent leurs discussions.** – Le gouvernement sud-africain et l'ANC ont repris, mardi 16 octobre, à Pretoria, leurs discussions sur les implications de la suspension par l'ANC de sa *« lutte armée »* contre le régime, a indiqué un porte-parole de la délégation du ministre de la loi et de l'ordre, Adriaan Vlok. – *(AFP.)*

□ **CENTRAFRIQUE : retour au calme à Bangui.** – Un calme précaire est revenu à Bangui, après les violentes manifestations qui ont fait, selon le président Kolingba, une quarantaine de blessés. Au cours de ces émeutes (*le Monde* du 17 octobre), une centaine de véhicules administratifs ont été détruits et de nombreux édifices publics endommagés. Le chef de l'Etat a rejeté la responsabilité des troubles sur les dirigeants de l'opposition, qualifiés d' *« agitateurs »* et d' *« aventuriers ».* – *(AFP.)*

□ **LIBÉRIA : aide alimentaire d'urgence de la CEE.** – La CEE va accorder une aide alimentaire d'urgence de plus de 1,5 million de francs en faveur des quatre cent soixante mille réfugiés libériens en Guinée, Côte-d'Ivoire et Sierra-Leone, a annoncé, mardi 16 octobre, un porte-parole de la Commission européenne. La Communauté avait déjà décidé, lundi, de débloquer 400 000 F pour l'aide médicale au Libéria. – *(AFP, Reuter.)*

ASIE

INDE : le renouveau du fondamentalisme hindou

La croisade d'Ayodhya menace la paix religieuse

Déjà secouée, par la querelle des castes qui avait provoqué de violentes manifestations et même des immolations par le feu (*le Monde* du 12 octobre), l'Inde doit faire face à un renouveau des conflits religieux opposant hindous et musulmans. La cohésion de la coalition gouvernementale de M. V. P. Singh s'en trouve menacée.

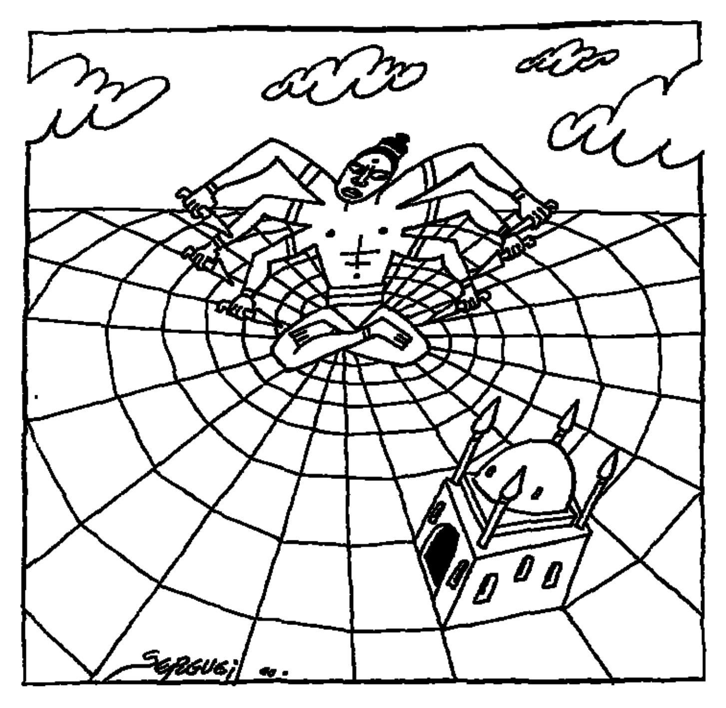
NEW-DELHI

de notre correspondant

Combien seront présents, le 30 octobre, à Ayodhya, ville sainte de l'Etat d'Uttar-Pradesh transformée en centre névralgique de l'Inde, pour reconstruire le temple sacré ? Combien, si les choses se déroulent aussi mal qu'on peut le craindre, mourront en route dans des heurts avec les forces de l'ordre, voire dans des batailles rangées avec ceux que la presse, par litote et souci de ne pas attiser davantage les haines enfouies, désigne comme l'*« autre communauté »*, les musulmans ? Combien de victimes de ce retour de flamme des passions religieuses dites *« communalistes »*, que l'Inde, depuis la sanglante partition de 1947, n'a jamais pu exorciser ?

Un million et demi, comme le promet le Vishwa Hindu Parishad (VHP), organisation extrémiste hindoue qui rêve de faire disparaître une fois pour toutes cet *« affront fait aux hindous du monde entier »*, une mosquée, à Ayodhya (1) ? Moins sans doute, puisque le chef du gouvernement d'Uttar-Pradesh se comporte déjà en chef de guerre qui dispose ses troupes autour d'un bastion, pour empêcher toute intrusion, ou du moins pour la limiter. Mais s'il n'en passe *« que »* 300 000, comment fera-t-on pour arrêter une telle marée humaine fanatisée ?

La croisade d'Ayodhya est en marche depuis le 25 septembre. A sa tête, M. Lal Krishna Advani, chef du BJP (Bharatiya Janata Party), formation hindouiste de droite qui apporte un *« soutien critique »* au gouvernement du premier ministre V. P. Singh, et menace depuis quelque temps de le faire tomber. La Rath Yatra, la « Marche du chariot », est partie du temple de Somnath, dans le Goudjerat, un autre haut lieu de l'hindouisme, dont le temple fut détruit, il y a quelques siècles, par l'empereur moghol Aurangzeb, là aussi au profit d'une mosquée. De Somnath à Ayodhya : 10 000 kilomètres à travers dix Etats, en traversant des milliers de villages qui réservent un accueil délirant au chariot du BJP et de Rama (l'équivoque est voulue), la divinité que tout bon hindou doit contribuer à « libérer » de l'emprise musulmane.



Hindouisme et électoralisme

La marche de M. Advani « ratisse » l'Inde hindoue, met en branle une puissance formidable et fait peur. La Rath Yatra est entrée dans New-Delhi le 14 octobre. Dans le centre de la capitale et dans la vieille ville musulmane, ce fut une calvacade de chevaux et d'éléphants, avec des bataillons de militants des organisations paramilitaires de l'hindouisme, armés d'arcs et de flèches (les armes de Rama), d'épées et de tridents, habillés de couleur safran (celle de l'hindouisme), de *sadhus* (sages), tous prêts à mourir pour la gloire de Rama. Pour la centième fois, M. Advani a affirmé que rien n'arrêterait la Rath Yatra, et qu'il faudrait bien que le gouvernement de M. Singh cesse de se retrancher derrière la Haute Cour d'Allahabad (qui a prononcé un arrêt provisoire en faveur du *statu quo*), pour enfin effacer *« les signes de l'esclavage et d'une agression étrangère »*, celle des envahisseurs moghols.

Le premier ministre tente de désamorcer une tension qui ne cesse de monter. Les chefs musulmans menacent de constituer des *Hifazti Dasta* (escadrons de protection), tout en laissant au gouvernement une chance de régler la crise. Faute de quoi, les forces de l'islam s'engagent à arrêter par la force la « Marche de Rama », pour protéger leur sanctuaire. M. V. P. Singh a convié les chefs des partis politiques, les leaders religieux et les *gandhiens historiques* afin de trouver un règlement amiable.

Mais la querelle d'Ayodhya est autant politique que religieuse. Le parti du Congrès de M. Rajiv Gandhi n'est pas vraiment disposé à aider M. Singh, par ailleurs en première ligne dans la crise des emplois réservés en faveur des basses castes (*le Monde* du 12 octobre). Le BJP, pour sa part, engrange des voix en prévision d'élections anticipées. Il considère que M. Singh a voulu procéder à *« la désintégration de la société hindoue »* en ébranlant l'édifice des castes, pour des raisons électorales. Acculé sur son propre terrain, le BJP contre-attaque donc avec, comme manifeste électoral, le meilleur slogan qui soit : la ferveur hindouiste.

Le premier ministre se fait le champion de l'Inde séculaire (laïque), et il invoque la pérennité de l'Etat. Tous les ingrédients semblent donc réunis pour une explosion religieuse. Les musulmans, forte minorité d'environ cent millions de personnes, savent qu'ils n'ont rien à gagner dans un affrontement qui ne pourrait qu'aggraver leur condition de *« citoyens de seconde zone »* dans une société hindoue conquérante. Mais ils se refusent à la capitulation.

Or, pour les hindous, Rama et Ayodhya sont devenus indissociables, la mosquée rappelant de manière insupportable un passé historique humiliant. M. Advani parle de *« déplacer »* la mosquée controversée. Couvrant sa voix, les extrémistes du VHP proclament leur intention de la *« rejeter »* jusqu'au... Pakistan. Dans le sillage du chariot de Rama, une cinquantaine de personnes sont déjà mortes lors d'incidents. Qu'en sera-t-il lorsque la Rath Yatra abordera l'Uttar-Pradesh, déclaré *« zone interdite »* et où 4 000 personnes ont déjà été arrêtées de façon préventive ?

LAURENT ZECCHINI

(1) Pour les hindous, Ayodhya est le lieu de naissance de Rama, qui y était honoré jusqu'au seizième siècle par un temple. En 1528, l'empereur moghol Babur le fit raser et remplacer par une mosquée, la *Babri Masjid*.

JAPON : le projet de loi sur l'envoi de militaires à l'étranger

Tokyo fait face à « la plus grande épreuve de l'après-guerre »

Le gouvernement japonais a formulé une nouvelle interprétation de la notion de défense collective permettant l'envoi à l'étranger de forces militaires. Cette nouvelle analyse sera au centre du débat qui s'ouvre cette semaine au Parlement sur le projet de loi concernant la création d'un corps de coopération pacifique mis à la disposition des Nations unies.

TOKYO

de notre correspondant

Cette session parlementaire, écrit le quotidien *Yomiuri*, pourrait marquer un tournant dans l'histoire du Japon d'après-guerre, tant du point de vue de la signification de sa Constitution pacifique que de son rôle sur la scène internationale. Dans son discours de politique générale, vendredi, lors de l'ouverture de la session parlementaire extraordinaire, le premier ministre, M. Kaifu, a souligné la nécessité d'une contribution japonaise à la stabilité mondiale et déclaré que le Japon se trouvait devant *« la plus grande épreuve de l'après-guerre »*.

Bras de fer avec l'opposition

Jusqu'à présent, le gouvernement a interprété les dispositions constitutionnelles (art. 9) – déjà enfreintes par l'existence même des forces d'autodéfense (1) – comme empêchant le Japon de participer à une quelconque action militaire à l'extérieur. Désormais, le ministère des affaires étrangères proposerait d'établir une distinction entre des mesures prises au titre de la *« sécurité collective »*, dans le cadre d'une action de maintien de la paix, décidée par les Nations unies, et l'envoi de troupes à l'étranger en vue de la défense d'un allié victime d'une attaque. Si cette dernière hypothèse – la participation du Japon à un système de *« défense collective »* – est bien exclue par la Constitution, les premières mesures, relevant d'un principe figurant dans la Charte des Nations unies, ne contreviendraient pas aux dispositions de la loi fondamentale.

Cette nouvelle interrétation, qui n'en modifie pas moins l'un des principes de base de la Constitution pacifique japonaise, va donner lieu une partie de bras de fer entre la majorité conservatrice et l'opposition (seuls les sociaux-démocrates se sont déclarés favorables au nouveau projet de loi). Le Parti socialiste a réaffirmé son opposition à une telle évolution : selon le PS, le personnel envoyé à l'étranger ne doit être engagé dans aucune action supposant le recours à la force.

Il n'est pas exclu que le débat conduise à une crise politique obligeant M. Kaifu soit à dissoudre la Chambre basse soit à se démettre.

« Si le gouvernement est réellement décidé à faire adopter un tel projet de loi, il doit auparavant consulter l'opinion en convoquant des élections anticipées », écrit par exemple le quotidien *Nihon keizai*. Sans aller jusqu'à ces extrémités, le débat parlementaire contraindra vraisemblablement le parti bouddhiste, Komeito, qui se trouve dans une position charnière, à se rapprocher plus clairement du camp conservateur pour permettre au projet de loi d'être voté après amendement.

Cette nouvelle interprétation des principes de la Constitution ne fait pas non plus l'unanimité au sein du camp conservateur : le bureau législatif du gouvernement, qui assume un rôle comparable au Conseil d'Etat et examine les projets de loi avant leur présentation à la Diète, serait opposé à une formulation qui suppose de la part de ce corps de coopération un éventuel recours à la force.

PHILIPPE PONS

(1) L'article 9 stipule : *« ...le peuple japonais renonce à jamais à la guerre en tant que droit souverain de la Nation, ainsi qu'à la menace ou à l'usage de la force comme moyen de règlement des conflits internationaux. Pour atteindre ce but, il ne sera jamais maintenu de forces terrestres, navales et aériennes, ou autre potentiel de guerre. Le droit de belligérance de l'Etat ne sera pas reconnu. »*

SINGAPOUR : le dernier message politique du premier ministre

Les médias occidentaux responsables du massacre de la place Tiananmen...

PÉKIN

de notre correspondant

Les rapports conflictuels que le premier ministre de Singapour entretient avec la presse occidentale sont notoires. M. Lee Kwan yew vient toutefois de donner une dimension nouvelle à son discours, à l'aube d'une visite officielle en Chine, en accusant les médias occidentaux d'avoir été à l'origine de la vague de contestation qui aboutit au *massacre de Pékin en juin 1989.*

Prenant la parole à Hongkong devant une assemblée de journalistes, M. Lee a jugé, lundi 15 octobre, que les étudiants de la place Tiananmen avaient été influencés par les images, vues à la télévision chinoise, de la révolution pacifique ayant mis à bas le régime Marcos aux Philippines, et des affrontements *entre étudiants et policiers sur* les campus universitaires de Corée du Sud.

Ceux de Pékin *« ont oublié que la Chine est un pays très différent des Philippines et de la Corée du Sud, deux pays étroitement liés aux Etats-Unis, où les médias et le Congrès* [américains] *jouissent d'une immense influence »*, a-t-il estimé. M. Lee *prête même* beaucoup aux journalistes occidentaux : *« Bien des variations de l'indice Hang Seng auraient pu être bien moindres si la presse occidentale basée à Hongkong n'avait lancé une croisade pour imposer sa vision de la démocratie à Hongkong et, indirectement, à la Chine »*, a-t-il souligné, faisant allusion aux *chutes répétées de la Bourse de* la colonie britannique à chaque froncement de sourcils de Pékin *sur les affaires hongkongaises.*

« Croisade » de journalistes également que la pression de l'opinion ayant abouti à faire changer la politique cambodgienne des Etats-Unis, dont Singapour était un chaud partisan quand elle revenait à soutenir indirectement les Khmers rouges, aux côtés de la Chine, contre les forces vietnamiennes.

« Retraité » célèbre

M. Lee, arrivé mardi à Pékin, deux semaines après la normalisation entre la Chine et Singapour, trouvera un bon public auprès de la direction chinoise. Le régime de Pékin n'a même nullement besoin, pour contrôler l'information, de se doter d'outils juridiques comme vient de le faire Singapour avec une nouvelle loi interdisant la diffusion d'organes de presse étrangers soupçonnés de s'ingérer dans la politique singapourienne.

C'est pour protester contre cette loi que le *Wall Street Journal* américain a annoncé, lundi, la suspension de la vente à Singapour de son édition asiatique, très influente dans toute la région. Le *Journal*, qui appartient au groupe américain Dow Jones, *est, comme l'hebdomadaire Far Eastern Economic Review*, en litige depuis des années avec le gouvernement de M. Lee sur ce qui constitue, pour un organe de presse attaché à la liberté éditoriale, une *« ingérence »* dans les affaires du pays où il est distribué.

En prônant une fermeture de l'Asie aux influences occidentales, M. Lee – au pouvoir depuis 1959 – livrait en quelque sorte ses dernières volontés politiques : lundi également, la radio (d'Etat) singapourienne avait *confirmé qu'il prendrait sa* retraite le 28 novembre, en remettant le pouvoir à son pre*mier vice-premier ministre*, M. Goh Chok-tong. Pour être sur un pied d'égalité avec un autre *« retraité »* célèbre, son ami Deng Xiaoping ?

FRANCIS DERON

PAPOUASIE-NOUVELLE-GUINÉE

Vingt séparatistes papous réfugiés à l'ambassade de France

Vingt séparatistes papous originaires d'Irian Jaya (partie occidentale de la Nouvelle-Guinée, indonésienne) se sont réfugiés à l'ambassade de France à Port-Moresby et ont demandé l'asile politique, a annoncé, mardi 16 octobre, le ministre des affaires étrangères de Papouasie-Nouvelle-Guinée, sir Michael Somare. Le groupe, qui s'est évadé d'un camp de réfugiés à la frontière occidentale du pays, fuyait les affrontements entre séparatistes papous et troupes de Djakarta. – *(AFP.)*

CHINE

La levée de la loi martiale n'a pas mis fin à la répression au Tibet

Les récents Jeux asiatiques ont fourni à la Chine l'occasion de présenter au monde un visage plus aimable. Mais rien n'a changé au Tibet, en dépit de la levée de la loi martiale en mai. Il s'est essentiellement agi de jeter de la poudre aux yeux des *groupes de touristes étrangers*, seuls témoins oculaires, les journalistes étant interdits.

LHASSA

correspondance

Certes il n'y a plus de couvre-feu, de chars ou de barrages militaires dans les rues de Lhassa, et les lamas peuvent se déplacer librement. La partie la plus visible de l'appareil répressif a été éliminée, mais les forces de l'ordre, civiles et militaires, restent omniprésentes ; il y a toujours des militaires postés sur les toits des maisons et devant certains monastères.

Un colon chinois expulse de sa gargote un mendiant tibétain ruiné par un pèlerinage au sanctuaire du Jokhang tandis que des guerriers khampas crachent à la figure d'un soldat d'origine tibétaine. Les scènes de rue de la vie quotidienne révèlent cependant peu de frictions entre les deux communautés, ou en tout cas moins de haine que les événements pouvaient le laisser craindre. En revanche, une incompréhension et une peur certaines persistent, de même qu'un mépris réciproque.

Expulsions de moines

Mais la face cachée de l'occupation du Tibet par l'Armée populaire de libération (APL) chinoise demeure difficile à saisir. Le nombre des détenus politiques, estimé par des Tibétains ayant participé aux manifestations antichinoises de ces dernières années à environ deux mille, s'ajoute aux quelque cinq cents morts. Les prisons de Sangyip et de Drapchi, aux environs de Lhassa, étant insuffisantes, le nouveau centre de Gutza a été agrandi.

Le témoignage de deux nonnes venues du monastère de Shugsep, situé entre Lhassa et l'aéroport, est représentatif. En juillet 1989, après l'imposition de la loi martiale, elles sont allées manifester devant le Jokhang. Arrêtée, l'une d'elles fut battue, questionnée sur le nom de ses complices avant d'être incarcérée à Gutza, où elle fut fouettée nue pendant quatre heures. Et cela tous les jours pendant deux mois avant d'être relâchée.

Ses tortionnaires, affirme-t-elle, lui enfonçaient une matraque électrique dans la bouche en la forçant à crier *« Vive le Tibet indépendant ! »*. Elle ne peut plus retourner dans son monastère et vit à Lhassa plus ou moins clandestinement chez un ancien lama défroqué de force pendant la révolution culturelle. Elle porte, sous sa robe rouge, un badge aux couleurs du Tibet.

Les monastères de Ganden, Drepung, Shugsep et Sera, qui comptaient avant les manifestations respectivement 600, 400, 120 et 600 lamas, n'en ont plus que 200, 200, 77 et 400 après les expulsions de moines contestataires. Outre l'accord écrit des parents, il faut la permission de la police pour entrer dans les ordres, en fonction des quotas autorisés.

Enfin, des témoignages font état de soldats tibétains de l'APL ayant vendu leurs armes à la population ou s'étant rebellés lors des manifestations antichinoises ; ils ont été exécutés. Le roulement des recrues tibétaines dans cette armée presque exclusivement chinoise est très rapide, de peur que ne se tissent des complicités entre eux et les manifestants.

NICOLAS BOMBACCI

CAMBODGE

Les cinq « Grands » demandent aux factions khmères de respecter leur plan de paix

Les cinq membres permanents du Conseil de sécurité des Nations unies ont publié mardi 16 octobre à New-York une *« déclaration »* rappelant la nécessité de mettre fin aux combats entre les quatre factions khmères et exprimant leur préoccupation devant les *« difficultés persistantes sur la présidence du Conseil national suprême (CNS) et l'incapacité qui s'ensuit de constituer une délégation pour occuper le siège du Cambodge »* (*le Monde* du 17 octobre). Après avoir *« demandé instamment aux parties cambodgiennes de résoudre à brève échéance les principales questions liées à ce sujet de manière à permettre au CNS de jouer son rôle dans le processus de règlement »* les Cinq ont réaffirmé qu' *« aucune solution acceptable ne peut être obtenue par la force des armes »*. *« La reconvocation de la Conférence de Paris sur le Cambodge nécessite, pour être couronnée de succès, que le CNS fonctionne convenablement et qu'existe au Cambodge une situation pacifique. »* Enfin ils ont rappelé leur position selon laquelle *« si le prince Sihanouk pouvait être élu à la présidence du CNS, ils se réjouiraient de cette décision »*. – *(AFP, Reuter, AP.)*

هكذا من الأصل

La discussion du projet de loi de finances à l'Assemblée nationale

Les incertitudes du budget

Les députés ont commencé, mardi 16 novembre, l'examen de la première partie du projet de loi de finances pour 1991 (recettes, 1 197,8 milliards de francs). Le RPR a utilisé plusieurs motions de procédure pour tenter de s'opposer au projet de budget présenté par MM. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie et des finances, et Michel Charasse, ministre du budget. Bien qu'ayant peu prisé le fait qu'une nouvelle fois le RPR ait décidé de les mettre devant le fait accompli, l'UDF et l'UDC ont décidé de voter l'exception d'irrecevabilité (ce texte est inconstitutionnel) et la question préalable (il n'y a pas lieu de délibérer) déposées par le RPR. *M. Raymond Barre (apparenté UDC)* a voté la première motion mais s'est abstenu sur la seconde.

En revanche, le groupe communiste ne s'est pas associé à la droite. Au cours du conseil des ministres du mercredi 17 octobre, M. Michel Rocard a été autorisé à engager sa responsabilité sur ce projet de loi de finances.

Crise du Golfe oblige, rarement lors d'une discussion budgétaire le poids des contraintes externes aura été à ce point présent. Chacun s'est accordé à reconnaître que plus d'une incertitude pesait sur ce projet de budget remodelé courant août par les deux argentiers du quai de Bercy. Le rapporteur général, M. Alain Richard, rocardien, a évoqué la crise pétrolière et la menace de conflit armé, tandis que le président de la commission des finances, M. Dominique Strauss-Kahn (PS, Val-d'Oise) relevait que l'environnement international n' *« était pas euphorisant »*. M. Pierre Bérégovoy l'a jugé plutôt *« difficile et incertain »*. Bref, entre le possible et le probable, entre le supputé et le pressenti, entre l'opposition hostile et la majorité dubitative, le ministre de l'économie et des finances a tenté bravement de tracer sa route en tentant d'éviter l'ensablement. Voulant rompre avec le pessimisme que la crise du Golfe sème à tout vent, M. Pierre Bérégovoy a tenu à insister sur la bonne santé globale de l'économie française : *« Elle est consolidée et la stabilité de notre monnaie est incontestable »*, a-t-il insisté. *« La France est en bonne position pour affronter le grand marché européen »*, a-t-il assuré en faisant référence notamment à la TVA. Rappelant l'économie générale de son projet, il a précisé que le gouvernement avait souhaité éviter deux écueils : l'inflation, *« qui peut nourrir la récession »*, et la récession, *« qui conduit à un chômage accru »*. Quant aux répercussions de la crise du Golfe, M. Bérégovoy a insisté sur le fait qu'il eût été *« irresponsable »*, pour des raisons autant macro-économiques que psychologiques, de ne pas corriger le budget pour en tenir compte (réduction à hauteur de 10 milliards de francs des dépenses publiques).

Le ministre a affirmé que le gouvernement *« avait fait ce qu'il fallait faire pour éviter le ralentissement de l'activité »* dans un environnement *« difficile »*. Il s'est dit conscient du fait que l'hypothèse d'un baril de pétrole à 25 dollars en 1991 (alors qu'il tourne aujourd'hui autour de 40), sur laquelle est fondé le budget, était *« contestée »*. Mais *« que fallait-il faire d'autre? »* a-t-il demandé en précisant qu'à ses yeux les hausses actuelles n'étaient pas *« durables »* à coup sûr.

Croissance et investissement

Le ministre du budget, M. Michel Charasse, a confirmé mardi soir sur la Cinq que le gouvernement prépare des *« modifications »* à la loi de finances 1990, actuellement en cours d'exécution. *« Nous allons sans doute avoir un programme d'économies d'ici à la fin de l'année »*, a ajouté le ministre, en faisant allusion aux difficultés du gouvernement à mettre au point son collectif budgétaire. A propos du budget 1991, M. Charasse a affirmé à l'Assemblée que *« si la situation venait à se dégrader, le gouvernement ne resterait pas l'arme au pied »*. Le ministre du budget a insisté sur le volet social du budget, en donnant l'exemple de l'augmentation de 21 % des crédits alloués au revenu minimum d'insertion (RMI) et le recentrage social des aides publiques au logement, avec une augmentation de 5,4 % en 1991 des crédits (soit 20,2 % depuis 1988).

M. Alain Richard a mis le doigt sur le risque majeur que le ralentissement de la croissance (perceptible avant l'invasion du Koweït par l'Irak) fait peser sur l'économie française : *« Le remède se trouve dans l'investissement »* a-t-il dit en expliquant que l'effort de modération fiscale se poursuivait, principalement en direction des entreprises. M. Straus-Kahn n'a pas manifesté un enthousiasme démesuré devant ce budget : *« Il est conforme à ce que nous attendions »*, a-t-il sobrement constaté. Il a précisé qu'il attendait néanmoins du gouvernement certains *« accommodements »* : sur l'immobilier, le financement du sport, la taxe professionnelle, les plus values. *« Ce sont des sujets importants mais qui n'appellent que des modifications à la marge. »*

Le porte-parole des centristes, M. Edmond Alphandéry (UDC, Maine-et-Loire) a confirmé, mardi soir sur Antenne 2, qu'il déposerait un *« contre-budget »* destiné à lutter *« vraiment contre le chômage »* et tenant compte des conséquences de la crise du Golfe. Il a expliqué que le gouvernement *« devrait refaire sa copie »*. M. Pierre Méhaignerie, président du groupe de l'UDC, a également réaffirmé l'hostilité des députés centristes : *« Ce budget est mauvais*, a-t-il dit, *il ne représente par la réalité de la situation financière et des perspectives de croissance en France et en Europe. »*

Quant au projet contesté instituant la contribution sociale généralisée (CSG), il sera discuté vendredi 9 novembre à l'Assemblée nationale, et non pas le 7 novembre, comme prévu initialement. La CSG sera abordée dans le cadre de l'examen du budget des affaires sociales et de la solidarité (seconde partie du budget). M. Alain Richard, rapporteur général du budget, a été chargé par la commission des finances d'en être le rapporteur.

Le recouvrement de la CSG

C'est M. Richard, par ailleurs membre du Conseil d'Etat, qui a répondu à l'exception d'irrecevabilité soulevée par M. Pierre-Mazeaud (RPR), également membre du Conseil d'Etat. M. Mazeaud a estimé notamment que le fait que la CSG soit recouvrée par les URSSAF était contraire à la Constitution, puisque ces organismes bien que chargés d'une mission de service public, n'en sont pas moins des personnes morales de droit privé. Or, selon M. Mazeaud le recouvrement ne peut être fait que par l'Etat. Bref, une imposition pour l'Etat ne doit être recouvrée que par l'Etat. *« Le Conseil d'Etat a rendu un avis négatif fondé sur cet argument »*, a affirmé le député RPR.

Cette analyse a été contestée par M. Richard, qui au passage s'est étonné que M. Mazeaud soit au courant d'avis du Conseil d'Etat dont le gouvernement est le seul propriétaire au regard de la déontologie de cette institution... Dans sa contre-analyse, le rapporteur général a fait valoir qu'en l'occurrence la CSG n'était pas recouvrée pour l'Etat. *« Et lorsqu'une imposition devant bénéficier à un autre organisme, public ou privé, est calculée sur des revenus, il est parfaitement licite qu'elle soit recouvrée par des organismes de droit privé chargés d'une mission de service public. »* Ainsi en est-il du « 1 % logement », a ajouté le rapporteur général du budget. L'opposition ayant annoncé son intention de saisir le Conseil constitutionnel, la question sera donc tranchée.

PIERRE SERVENT

□ **La commission des finances rejette les crédits des anciens combattants.** – La commission des finances de l'Assemblée nationale a rejeté mardi 16 octobre le projet de budget des anciens combattants pour 1991. M. Raymond Douyère (PS, Sarthe) a estimé qu'il fallait améliorer la gestion des crédits du secrétariat d'Etat et demander notamment l'utilisation de crédits reportés d'année en année et qui représentent au bout de trois ans environ 80 millions de francs. La commission des finances a adopté en revanche les crédits de la communication contre l'avis du rapporteur spécial, M. Robert-André Vivien (RPR, Val-de-Marne). Elle a adopté également la répartition de la redevance audiovisuelle entre les différentes sociétés.

Ultimes discussions entre les députés socialistes et le gouvernement

Une délégation de députés socialistes, composée du président du groupe, M. Jean Auroux, du président de la commission des finances, M. Dominique Strauss-Kahn, du rapporteur général du budget, M. Alain Richard, et du responsable des commissaires socialistes aux finances, M. Raymond Douyère, devait être reçue, mercredi 17 octobre à l'hôtel Matignon par le premier ministre, M. Michel Rocard, en présence de MM. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie et des finances, et Michel Charasse, ministre délégué au budget, pour *« assurer le bouclage du dossier budgétaire »*, selon la formule de M. Auroux.

Parmi les points qui devraient faire l'objet d'un accord entre le gouvernement et le groupe socialiste figurent notamment le relèvement de 23 à 25 % du taux de taxation des plus-values financières des entreprises, le relèvement de 275 000 à 300 000 francs du seuil de l'abattement à la base pour les successions et son indexation sur l'indice des prix (*le Monde* des 9 et 11 octobre).

En contrepartie du relèvement du taux de taxation des plus-values financières des entreprises, les députés socialistes proposent de repousser à septembre 1990 la taxation des plus-values réalisées par les particuliers sur les titres non cotés, alors que *cette mesure devait, dans un premier* temps, avoir un effet rétroactif au 1er janvier 1990. Les députés souhaitent également des mesures immédiates en faveur des agriculteurs (déductibilité à 100 % de la TVA sur leurs achats de fuel domestique).

Parmi les points qui avaient, en revanche, peu de chances d'aboutir à l'issue de la réunion de mercredi, figure la réforme de la taxe professionnelle. M. Auroux a indiqué que le groupe socialiste est favorable à une réflexion sur *« la solidarité inter-entreprises »* afin de trouver *« un meilleur équilibre entre celles qui sont riches et celles qui le sont moins »*.

A l'occasion de son point de presse, M. Auroux a également exprimé les *« réserves »* de son groupe sur la baisse du forfait déductible des revenus fonciers. Les députés craignent, en effet, que cette mesure ne renforce la tendance à la baisse de l'offre de logements locatifs. M. Guy Malandain, député des Yvelines, et spécialiste des questions de logement, souhaite que le gouvernement dépose un amendement *« affinant »* la mesure en différenciant le taux de forfait en fonction des revenus immobiliers (15 000 francs pour 60 000 francs de revenus annuels, 10 % entre 60 000 et 100 000 francs. 5 % au-dessus de 100 000 francs).

Toujours à propos du logement, le groupe a rappelé au gouvernement, par la voix de M. Auroux, qu'il souhaite voir débattre, dès cette session d'automne, de la proposition de loi sur la maîtrise foncière de M. Malandain – déposée en juin dernier – en même temps que du projet relatif à la gestion de la ville, préparé actuellement par le ministère de l'équipement et du logement. M. Auroux a indiqué qu'il a obtenu de M. Jean Poperen, ministre chargé des relations avec le Parlement, l'assurance que ces deux textes feront l'objet d'une première lecture à l'Assemblée en décembre.

P. R.-D.

La préparation du XXVIIe congrès du PCF

M. Le Pors dénonce la pratique du centralisme démocratique

Dans la tribune de discussion préparatoire au XXVIIe congrès du PCF ouverte par l'*Humanité*, M. Anicet Le Pors, qui partage les orientations « refondatrices » de M. Charles Fiterman, critique notamment, mardi 16 octobre, la pratique du centralisme démocratique. *« Nous n'avons toujours pas répondu*, écrit-il, *à la question suivante : nous avons fait le choix du socialisme démocratique contre le socialisme centralisé ; nous en avons aussitôt déduit qu'il fallait substituer la démocratie la plus large à la dictature du prolétariat. Or, au socialisme centralisé et à la dictature du prolétariat étaient et demeurent associés une conception militaire de l'avant-garde révolutionnaire, le principe du centralisme démocratique et la décision majoritaire pouvant confiner à la dictature majoritaire (...) Le changement essentiel passe, à mes yeux, outre des modifications de comportements et de mentalités, par l'abandon du principe du centralisme démocratique. De bonnes raisons à l'appui de son maintien ne manquent pas. Il reste que l'on ne peut aujourd'hui citer un seul exemple de démocratie fondée sur ce principe (...) Au centralisme démocratique, inévitablement déséquilibré au détriment de la démocratie, doivent faire place la cohésion et l'unité démocratiques des communistes. »*

En organisant un colloque international

Le PCF cherche à reprendre l'initiative du débat idéologique

Le PCF organise, les 27 et 28 octobre, à Villejuif, un colloque international auquel doivent participer une centaine d'intellectuels français et étrangers, communistes et non communistes, pour débattre *« des choix et des luttes permettant de construire un avenir de justice, de coopération, de libération humaine »*. Parmi les personnalités étrangères dont la venue est déjà confirmée figurent, notamment, le dramaturge vietnamien Nguyen Dinh Thi, le théologien belge François Houtard, le poète bulgare Lioubomir Levtchev, le poète israélien Toufik Zayad, maire de Nazareth, le président de l'Union des écrivains chiliens, Poli Delano, le cinéaste italien Francesco Maselli, l'écrivain libanais Adib Naami.

S'élevant contre *« l'idée dominante de la mort des idéologies »*, M. Antoine Casanova, membre du bureau politique du PCF, responsable de l'organisation de ce colloque, estime que son parti *« est aujourd'hui en mesure de reprendre l'initiative sur le terrain des idées ». « Faut-il, comme d'aucuns le proclament, ranger le socialisme au musée des archaïsmes, à l'heure même où il se révolutionne, et abandonner l'histoire – jusqu'à la considérer comme « finie » – à la toute- puissance du capitalisme financier?* demande-t-il. *Ou faut-il en contester l'hégémonie en trouvant dans les immenses affrontements de notre époque de nouveaux et puissants motifs au développement du combat progressiste, émancipateur, libérateur? Nos analyses et nos réponses appellent le partage et la confrontation des idées et des expériences entre tous ceux qui, dans la diversité de leurs enracinements, luttent pour la libération humaine. »* Situant ce colloque dans le droit fil de *« la grande tradition du parti »* M. Casanova s'est référé aux « états généraux de l'intelligence française » organisés en 1937 par Paul Vaillant-Couturier.

Le projet de loi tabac-alcool au Sénat

Les socialistes des régions viticoles mobilisent une majorité en faveur du vin

Tard dans la nuit du mardi 16 au mercredi 17 octobre, le ministre des affaires sociales et de la solidarité, M. Claude Evin, a quitté le Sénat avec la moitié *seulement de son projet de loi* relatif à la lutte contre le tabagisme et l'alcoolisme. Par 185 voix contre 88, en effet, les sénateurs ont rejeté, après l'avoir affaibli, l'article 7 du projet, comportant l'ensemble des mesures relatives à l'alcoolisme. Le texte va être examiné en *commission mixte paritaire* (Sénat-Assemblée) dans la version qu'avait adoptée les députés.

Déjà, lors de la discussion de son texte à l'Assemblée nationale, le 26 juin dernier, M. Claude Evin n'avait pu faire barrage à un amendement de M. René Couveinhes, député (RPR) de l'Hérault, grâce auquel les vins de pays et les vins d'appellation d'origine contrôlée (AOC) pourraient être soustraits des dispositions limitant l'usage de la publicité indirecte en faveur des boissons alcooliques. Du moins le ministre avait-il été soutenu par les députés socialistes.

Mardi, au Sénat, après un été sans doute propice à la réflexion, l'offensive, conduite en deux temps, est partie des rangs des amis socialistes du ministre des affaires sociales et de la solidarité. A l'initiative de MM. Roland Courteau et Raymond *Courrière, tous deux sénateurs (PS)* de l'Aude, les deux tiers du groupe socialiste ont présenté un amendement qui exclut le vin – y compris le vin de table – des dispositions prévues pour interdire la publicité directe ou indirecte en faveur des boissons alcooliques (nos dernières éditions du 17 octobre).

Les terres d'élection des signataires, issus, notamment, des départements de la Drôme, du Gard, du Gers, de la Gironde, de l'Hérault, de la Haute-Garonne, recouvrent assez précisément les limites des départements viticoles du Sud-Ouest, du Languedoc et de la vallée du Rhône. C'est ce que le rapporteur de la commission des affaires sociales, M. Charles Descours (RPR, Isère), hostile à l'amendement, appelle avec ironie *« le transcourant vin »* du PS.

« C'est un amendement de rattrapage », lance M. Jean Chérioux (RPR, Paris) pour expliquer la surenchère des sénateurs socialistes par rapport à l'amendement Couveinhes. *« Ce texte nous fait revenir à une situation antérieure à celle de 1987, date de la loi Barzach »*, prévient M. Jean-Pierre Fourcade (Rép. et ind., Hauts-de-Seine), président de la commission des affaires sociales. M. Evin reçoit encore le curieux renfort de M. René-Georges Laurin (RPR, Var) qui ne votera pas l'amendement parce que celui-ci est *« socialiste et que tout ce qui est socialiste est mauvais »*.

« Soyez à l'écoute de ce que vous dit le gouvernement. Il a raison », insiste M. Emmanuel Hamel (RPR, Rhône) à l'adresse des frondeurs. Peine perdue ! Avec l'appui d'une minorité d'élus de l'opposition, le « transcourant vin » l'emporte, dans *la matinée, par un vote à main* levée, contre l'avis du ministre.

Grâce à un sous-amendement de *MM. Bernard Barbier (Rép. et ind.,* Côte-d'Or) et Ambroise Dupont (Rép. et ind., Calvados), le cidre et les poirés ont aussi été retirés du champ d'application du projet de loi.

M. Fourcade : « une voie d'eau »

« Ce n'est pas une majorité contre le gouvernement, c'est une majorité pour un produit », déclare, en signe d'apaisement, le principal artisan de la rebellion, M. Courteau. *« Lobby ? Démagogie ? Ce sont des mots dont je ne sais pas très bien ce qu'ils veulent dire »*, assure, de l'autre côté de l'hémicycle, son meilleur allié dans cette affaire, le maire de Nuits-Saint-Georges, M. Barbier.

A coups de majorités transversales et de solidarités de terroirs, le projet du ministre des affaires sociales ne va pas cesser, cependant, d'être grignoté au fil du débat. La publicité pour les boissons alcooliques, *strictement limitée dans le texte initial à* la presse écrite pour adultes, est ainsi étendue sous certaines conditions à la radio et à l'affichage. *« Une telle voie d'eau a été ouverte qu'il est vain de poursuivre »*, observe, alors, M. Fourcade, en demandant au ministre de renoncer à l'usage de la procédure d'urgence, qui empêche que le texte revienne en seconde lecture devant le Sénat. *M. Claude Evin refuse, car, dit-il, « rien ne me donne à penser qu'une deuxième lecture permettrait d'infléchir les orientations adoptées »*.

A la reprise de la séance, dans la *soirée de mardi, une parade a* cependant été trouvée au sein de la majorité sénatoriale, avec l'assentiment de M. Charles Pasqua, président du groupe RPR. Au terme de l'examen de l'article 7, qui englobe l'ensemble des mesures de protection contre l'alcoolisme, M. Fourcade et le groupe RPR déposent une *double demande de scrutin public* : en raison des consignes de vote laissées par les absents, les sénateurs hostiles au dispositif défendu par M. Evin se retrouvent, ainsi, minoritaires. *« C'est un coup politique »*, dénonce M. Courteau.

L'article 7, amendé tout au long de la journée, est en effet repoussé par 185 voix contre 88. La droite conserve, ainsi, le bénéfice politique de l'amendement Couveinhes auprès de l'électorat viticole, tandis que les sénateurs socialistes voient leurs efforts réduits à néant. Contre l'avis des groupes socialiste et communiste, *mais* avec le soutien de la majorité des groupes du RPR, de l'Union centriste, des Républicains et indépendants et du Rassemblement démocratique et européen, l'ensemble du projet est finalement adopté par 182 voix contre 118.

Sans doute est-il amputé de la quasi-totalité des dispositions relatives à la lutte contre l'alcoolisme, mais s'il a été vidé d'une grande partie de sa substance, il n'a pas été dénaturé. Il sera donc soumis à une commission mixte paritaire, formée de députés et de sénateurs, dans les termes où il avait été adopté au *Palais-Bourbon. Pour le ministre des* affaires sociales et de la solidarité, un moment ébranlé par ses propres amis, l'issue du débat au Sénat laisse encore place, estime-t-il, à *« un travail positif »* à l'Assemblée nationale.

JEAN-LOUIS SAUX

A quoi sert le Sénat

par Patrick Jarreau

LE Sénat, après avoir échappé au projet de réforme de de Gaulle, qui, en 1969, visait à mettre fin à l'existence de cette survivance de la « chambre haute » de la Restauration, s'est efforcé de justifier son existence dans un système institutionnel moderne. Il a recherché cette justification, principalement, dans un rôle de gardien des libertés individuelles, *dont le recours au Conseil constitutionnel* contre le droit de perquisition des policiers dans les véhicules particuliers, en 1971, avait été la première et spectaculaire illustration.

Majoritairement de droite, le Sénat, soustrait à la pression du suffrage universel direct, se voulait néanmoins, sinon un lieu de « consensus » avant l'heure, du moins une instance de modération, au sein de laquelle des élus expérimentés pouvaient atténuer les excès ou les hâtes du gouvernement et des députés. L'arrivée de la gauche au pouvoir a changé cela. D'espace de recours et de possible recherche de compromis pour l'ancienne opposition, l'Assemblée du palais du Luxembourg est devenue base de résistance pour la nouvelle, retrouvant ainsi les réflexes de son aïeule à l'époque du Front populaire.

Transformé en bastion du conservatisme, le Sénat, conduit par sa majorité, a renié l'orientation de défense et d'extension de l'Etat de droit qu'il avait précédemment adoptée. Ainsi en est-il venu, au printemps dernier, à bloquer le projet de réforme visant à ouvrir aux justiciables la possibilité de saisir le Conseil constitutionnel s'ils estimaient leurs droits fondamentaux méconnus par une décision de justice. Conservateur, le Sénat tend désormais à l'être – toutes appartenances politiques confondues – des positions acquises et de l'ordre établi face à la moindre tentative de réforme, si « raisonnable » et si peu « idéologique » soit-elle. La mobilisation des sénateurs du vin, à l'instigation des socialistes du Sud-Ouest, contre le projet de loi anti-tabac et anti-alcool révèle jusqu'à la caricature le palais du Luxembourg comme fief institutionnel des archaïsmes et de l'esprit de clocher.

Elle montre, aussi, que les nobles ambitions juridiques y ont laissé place au vulgaire jeu des groupes de pression. Si l'on en *doutait encore, le choix d'un* ancien président du Conseil supérieur du notariat, M. Luc Dejoie (RPR, Loire-Atlantique), pour rapporter, prochainement, sur la *réforme des professions judiciaires* et juridiques, achèverait la démonstration. Ceux qui se demandent toujours à quoi sert le Sénat trouveront là une réponse édifiante à leur interrogation.

L'analyse du scrutin

Voici l'analyse du scrutin sur l'article 7 du projet de loi relatif *à la lutte contre le tabagisme et* l'alcoolisme, après que celui-ci eut été modifié par l'amendement Courteau permettant la publicité en faveur du vin.

Sur 296 votants et 271 exprimés : 184 sénateurs ont voté contre : 91 RPR (sur 91), 20 PS (sur 66 : MM. Guy Allouche, Jacques Bellanger, Roland Bernard, Jacques Bialski, Michel Darras, Marcel Debarge, André Delelis, Jean-Pierre Demerliat, Claude Estier, Roland Grimaldi, Robert Guillaume, Philippe Labeyrie, Jean-Luc Mélenchon, Robert Pontillon, Roger Quilliot, Albert Ramassamy, René Régnault, Claude Saunier, Franck Sérusclat et Robert Vigouroux), 51 centristes (sur 68), et 22 Rép. et ind. (sur 51).

– 87 sénateurs ont voté pour : 15 Rass. dém. (sur 23), 44 PS, 10 centristes (MM. Paul Alduy, André Daugnac, Marcel Daunay, Jacques Genton, Henri Gœtschy, Louis Jung, Pierre Lacour, François Mathieu, Marcel Rudloff et Louis Virapoullé), 18 Rép. et ind. (MM. Michel d'Aillières, Bernard Barbier, Roger Chinaud, Jean Clouet, Charles-Henri de Cossé-Brissac, Jean Delaneau, Ambroise Dupond, Jean-Paul Emin, Jean-Claude Gaudin, Yves Goussebaire-Dupin, Marcel Lucotte, Serge Mathieu, Jean Pépin, Michel Poniatowski, André Pourny, Henri de Raincourt, Henri Revol et Jean-Pierre Tizon).

– 25 sénateurs se sont abstenus : 4 Rass. dém. (MM. Georges Berchet, Henri Collard, Pierre Jeambrun et Georges Mouly), 5 centristes (MM. Alphonse Arzel, Louis de Catuelan, Roger Lise, Pierre Schiélé et Michel Souplet), 10 Rép. et ind. (MM. Jean-Paul Chambriard, Michel Crucis, Jean-Marie Girault, Charles Jolibois, Pierre Louvot, Roland du Luart, Henri Olivier, Richard Pouille, Pierre-Christian Taittinger et Jacques Thyraud), et 6 non-inscrits (sur 6).

– 25 sénateurs n'ont pas pris part au vote : 16 PC (sur 16), 4 Rass. dém. (MM. Ernest Cartigny, Paul Girod, Bernard Legrand et François Lesein), 2 PS (MM. Michel Dreyfus-Schmidt – qui présidait la séance – et Michel Moreigne), 2 centristes (MM. Alain Poher – président du Sénat – et Louis Mercier), et un Rép. et ind. (M. Philippe de Bourgoing).

L'exploitation des affaires par l'opposition

Retour à la petite politique

Suite de la première page

Ceux qui, au RPR, au Parti communiste, voire au Parti socialiste parmi les proches de M. Chevènement, ont exprimé la crainte que la France ne se laisse entraîner dans un conflit armé dont elle n'aurait pas la maîtrise, à la remorque des *Etats-Unis, l'ont dit parce qu'ils* croient à ce qu'ils disent. Nul ne saurait reprocher à M. Chirac, à M. Couve de Murville, à M. Jobert, à M. Gallo ou à M. Marchais de participer ainsi au débat sans trop céder à la facilité – si l'antiaméricanisme réflexe n'en est pas une – ni sombrer dans la polémique.

Sur la tuerie de Jérusalem, rien n'a été dit qui rompe avec la dignité massive des dirigeants politiques après que M. Mitterrand eut affirmé que le droit s'applique là-bas comme ailleurs. La solide *entente, relative et d'apparence*, a craqué d'un coup lorsque l'armée syrienne a donné l'assaut final aux partisans du général Aoun. Du RPR prudent, du Parti socialiste fort sage dès qu'il est question de politique internationale, se sont distingués MM. Méhaignerie et Léotard.

Le président du CDS et celui du Parti républicain ont trouvé là une occasion de se manifester que la crise du Golfe ne leur avait pas fournie tant la parole était réservée, dans les partis politiques et l'appareil d'Etat, à quelques hommes de haut niveau qui ont écrasé les seconds couteaux. M. Léotard surtout, qui accuse la France de se comporter comme en juin 1940 et compare, dans un texte donné au *Journal du dimanche* du 14 octobre, le président Hraoui à un *« petit Laval »*. M. Mitterrand a pris ces craquements suffisamment au sérieux pour organiser, dès lundi 15 octobre, sa cinquième conférence de presse depuis le début de la crise du Golfe, consacrée pour l'essentiel au Liban et à la réfutation des arguments avancés par ses adversaires. *Une perte de crédit sur le* Liban risquait en effet d'ébranler, par contrecoup, la compréhension dont les Français font preuve à l'égard de la position française dans la crise du Golfe et le soutien qu'ils accordent, sur ce dossier, au président de la République.

Mauvaise foi et lobbying

Le débat politique menaçait, avec le Liban, de retourner à son ordinaire de mauvaise foi et de *manichéisme. Il y est retourné, en* effet, dès le début de la discussion budgétaire, mardi 16 octobre à l'Assemblée nationale : crise du Golfe ou pas, on entend les mêmes formules que les années précédentes (*« copie à refaire », « mauvais budget »*, dit l'opposition) et le gouvernement expliquer qu'il ne peut pas gérer mieux qu'il ne le fait. Il s'y enfonce au Sénat, où le socialisme pinardier a trouvé de solides alliés à droite pour défaire, sur fond de lobbying, le projet de loi Evin de lutte contre le tabagisme et l'alcoolisme, à tel point que M. Fourcade, *ancien ministre* des finances, leur principal adversaire, s'est essayé, désabusé, à l'humour : *« Une telle voie d'eau a été ouverte qu'il est vain de poursuivre. »*

Le débat politique y sombre avec le retour en force des « affaires » politico-financières que, de droite et de gauche, on se jette à la figure, ainsi que devait le faire, une nouvelle fois, l'opposition, mercredi à l'Assemblée nationale, en s'attaquant au garde des sceaux, M. Henri Nallet, trésorier de la dernière campagne présidentielle de M. Mitterrand, mis en cause dans le livre de l'inspecteur Gaudino (*Enquête impossible*) sur l'affaire des fausses factures de Marseille. On peut s'étonner que le président de la République ait pris le risque d'ouvrir un nouveau front dans ces polémiques nauséeuses en nommant garde des sceaux *le trésorier de sa campagne*. Même si M. Nallet a les mains parfaitement propres, même si les accusations portées contre lui ne tiennent pas, *une insinuation* suffit et le mal est fait. Ce sera un Nallet contre un Chalandon. La loi sur le financement des partis et des campagnes électorales, l'amnistie des délits politico-financiers qui va de pair, n'ont pas mis fin au massacre.

« Oh ! mon Dieu, il est socialiste ! »

Bien entendu, la droite ne s'intéresse qu'aux mauvaises affaires de la gauche, réelles ou montées de toutes pièces, et vice versa. M. Michel Charasse, ministre du budget, *qui se donne l'élégance* d'un « M. Propre » à la tête de ses enquêteurs du fisc (la chute de M. Jacques Médecin, ancien maire de Nice, cas atypique dans la masse des hommes politiques, et les embarras des Girondins de Bordeaux, ville de M. Jacques Chaban-Delmas, c'est lui), serait plus crédible dans son rôle s'il ne traquait pas que des élus de droite.

Alors que l'affaire des fausses factures de Marseille battait son plein, M. Pierre Mauroy, premier secrétaire du Parti socialiste, avait tonné contre le garde des sceaux de l'époque, M. Pierre Arpaillange, accusé de laisser filer toutes les affaires nuisibles aux socialistes, financières ou non, et de ne point s'occuper des autres. Sommé de s'expliquer, à *Matignon*, en présence du premier ministre et du premier secrétaire du PS, M. Arpaillange avait sorti de sa serviette un gros dossier dont il avait ainsi fait lecture à M. Mauroy : *« Affaire Luchaire : Monsieur X, inculpé... Oh ! mon Dieu, il est socialiste ! Affaire Y : Monsieur Z, inculpé... Oh ! mon Dieu, il est socialiste ! Affaire YZ, Monsieur X, inculpé... Ah, celui-là n'est pas socialiste... Oh ! mon Dieu, il sera couvert par l'amnistie ! »* On en était resté là.

Le système de financement du Parti socialiste était centralisé et facile à démonter – l'enquête de l'inspecteur Gaudino l'a montré, – tandis que celui des partis de droite est éclaté, opaque et donc malaisé à mettre au jour. Chercher à équilibrer les malheurs des socialistes en orientant, pour des raisons plus politiques que morales, la chasse vers l'autre camp ne *devrait pas donner d'autre résultat* significatif que d'engraisser M. Jean-Marie Le Pen.

JEAN-YVES LHOMEAU

Les tribulations de l'ancien maire d'Angoulême

M. Jean-Michel Boucheron est mis en congé du Parti socialiste

Cette fois, les dirigeants socialistes prennent clairement leurs *distances avec M. Jean-Michel* Boucheron, mis en cause pour la manière dont il a géré Angoulême à l'époque où il en était le maire. Un communiqué du premier secré*taire du PS* et du président du groupe à l'Assemblée nationle, rédigé avec l'accord du député de la Charente, devrait, mercredi 17 octobre, annoncer que M. Bou*cheron est mis* en congé du Parti socialiste et qu'il ne sera plus que rattaché administratif au groupe. Formellement cela apparaîtra comme étant fait à sa demande, puisque, dans la lettre qu'il a envoyée, à la fin du mois de septembre à M. Pierre Mauroy (*le Monde* daté 14-15 octobre), il écrivait souhaiter *« être mis en congé de* [ses] *mandats politiques »*.

Cette solution a été mise au point au cours d'un entretien, mardi 16 octobre au matin, entre M. Pierre Mauroy et M. Jean Auroux, et c'est ce dernier qui en a fait part à M. Boucheron en fin de matinée. Le premier secrétaire devrait en informer le bureau exécutif. Le président du groupe en a rendu compte aux membres de celui-ci lors de leur réunion hebdomadaire du mardi 16 octobre. Au cours de la conférence de presse qui a suivi, M. Auroux a déclaré : *« Je souhaite être de la plus grande solidarité sur le plan des personnes et je l'ai montré avec Christian Nucci. Mais sur le plan des principes, je souhaite être de la plus grande clarté. Il y va de la crédibilité de nos fonctions politiques. »*

Ce rappel suffit à prouver que les dirigeants socialistes veulent tenir M. Boucheron à l'écart. Malgré sa mise en cause dans l'affaire du Carrefour du développement, l'ancien ministre délégué à la coopération était toujours resté *membre à part entière de son parti*. M. Michel Pezet, pourtant inculpé dans le scandale des fausses factures du Sud-Est, avant de bénéficier d'un non-lieu, l'était resté aussi. L'ancien maire d'Angoulême ne bénéficie pas, de la part de ses « amis », de la même mansuétude.

TH. B.

هكذا من الاصل

POLITIQUE

et le financement du PS

La vérité des chiffres

Ce sont les hasards des dosages ministériels et d'un savant remaniement qui amènent M. Henri Nallet, nouveau garde des sceaux, à se trouver en première ligne face à l'inspecteur Antoine Gaudino, suspendu pour écritures intempestives et manquements flagrants à l'obligation de réserve. Car, dans son livre *l'Enquête impossible* (Albin Michel), le policier qui mena en 1989 l'enquête sur les fausses factures avant qu'elle ne se heurte à une opportune loi d'amnistie ne met pas directement en cause M. Nallet dans ses actuelles fonctions. Pour la simple raison que son manuscrit fut achevé en juillet. M. Nallet y est simplement cité, à la page 213, comme trésorier de la campagne présidentielle de M. François Mitterrand, dont le financement par le bureau d'études Urba-Gracco fut au centre de l'émotion créée au sommet de l'Etat par les découvertes des policiers de la « financière » de la police judiciaire marseillaise.

Ce n'est donc pas tant l'homme que le symbole que vise aujourd'hui M. Gaudino, au fil de ses nombreuses interviews, dans une démarche promotionnelle que chacun, selon son inclination, jugera civique ou commerciale. Ancien trésorier devenu ministre de la justice, l'itinéraire de M. Nallet résume, pour le policier, l'étouffement politique d'un scandale qu'en chasseur acharné il avait su dénicher.

La polémique repose sur une déclaration de M. Nallet à *Libération*, le 11 octobre 1989. Affirmant que les sociétés Urba-Technic et Urba-Gracco ont seulement remis, chacune, un chèque de 50 000 F, *« qui a donné lieu à un reçu officiel »*, pour contribuer à la campagne de M. Mitterrand, celui qui était alors ministre de l'agriculture ajoutait : *« Il n'y a pas eu d'autre relation entre le trésorier de la campagne de François Mitterrand et ces sociétés. »*

Expert-comptable et commissaire aux comptes

Autant la première affirmation est exacte, autant la seconde est discutable. Officiellement, les bureaux d'études du PS, dirigés par M. Gérard Monate, n'ont, en effet, versé que deux chèques pour un montant total de 100 000 F. Mais les liens, voire même l'imbrication, entre leurs activités financières et la trésorerie de la campagne de M. Mitterrand étaient autrement importants. Des liens attestés par un nom, celui de M. David Azoulay (*le Monde* du 6 décembre 1989). On trouve sa signature, à côté de celle du président de la République, à la page 9202 du *Journal officiel* du 16 juillet 1988 où furent publiés les comptes des candidats à l'élection présidentielle. M. Azoulay est tout simplement l'expert-comptable qui a authentifié les comptes préparés par M. Nallet.

Or M. Azoulay n'est autre que l'un des commissaires aux comptes des bureaux d'études socialistes. A plusieurs reprises, il est mentionné dans les cahiers manuscrits de l'un des responsables d'Urba-Technic, M. Joseph Delcroix, saisis par l'inspecteur Gaudino. C'est lui qui, le 4 juin 1987, explique, afin de faire face *« aux prochaines échéances »*, le *« projet* [de] *création d'une société tampon de courte durée »*, qui sera baptisée Multi Services, avec ce commentaire : *« Date prévue d'opérationnalité : avant présidentielles. »*

La vérité est que M. Monate et ses amis ont grandement contribué à la campagne de M. Mitterrand, indépendamment de l'argent directement et officiellement versé à la trésorerie de M. Nallet. Qu'il s'agisse des ordinateurs gérant les fonds, des grands rassemblements de province, voire de la collecte de chèques, comme l'expliqua au *Monde* M. Monate *(nos éditions du 6 décembre 1989)*.

Selon les cahiers de M. Delcroix, le financement total de la campagne avait été fixé par le PS à 150 millions de francs. Urba-Gracco y a contribué pour 24 694 000 F. Une somme qu'il faut donc ajouter à celle qui figure dans le document publié au *Journal officiel* : *« Total des recettes : 64 900 485 F »*.

EDWY PLENEL

DEMAIN NOTRE SUPPLEMENT
Le Monde
DES LIVRES

Au tribunal de Saint-Nazaire

Deux dirigeants du Front national condamnés pour racisme

SAINT-NAZAIRE

de notre correspondant

Deux dirigeants du Front national, MM. Arnand de Périer, membre du comité central, conseiller régional des Pays de la Loire, secrétaire départemental du parti d'extrême droite en Loire-Atlantique, et Patrick Roux, ont été condamnés, mardi 16 octobre, par le tribunal correctionnel de Saint-Nazaire *« pour provocation à la discrimination et à la haine raciale et pour diffamation d'une communauté en raison de sa religion »*.

Sous le titre *« Non à l'islamisation de Saint-Nazaire »*, le FN avait distribué, en décembre 1989, un tract rédigé en des termes tels que plusieurs associations (la Ligue des droits de l'homme, le MRAP et le CNASTI, Comité nazairien d'accueil et de soutien aux travailleurs immigrés) avaient déposé plainte.

MM. de Périer et Roux, responsables, au moment des faits, de la section nazairienne du FN, ont été condamnés chacun à une amende de 10 000 F. Deux autres militants, MM. Thierry Roux et Eric Sholten, qui avaient participé à la distribution du tract, ont été condamnés à 5 000 F d'amende. En outre, le tribunal a fait droit aux associations qui s'étaient portées partie civile en leur accordant des dommages-intérêts.

J.-C. C.

□ **NOUVELLE-CALÉDONIE : des critiques de M. Néaoutyine.** – Le président du FLNKS, M. Paul Néaoutyine, a affirmé, mardi 16 octobre à Nouméa, dans une interview à l'AFP, que le gouvernement *« n'a pas tenu ses engagements »* sur la révision des listes électorales en Nouvelle-Calédonie. Il soulèvera cette question lors de la prochaine réunion du comité chargé du suivi des accords de Matignon sur l'avenir du territoire, prévue les 10 et 11 décembre à Paris.



Marchands de biens et pots-de-vin

Sept inculpés, des opérations frauduleuses, un fonctionnaire corrompu : au cœur du scandale qui agite le monde de l'immobilier parisien, la transformation d'appartements en bureaux

Depuis l'été, le « scandale des marchands de biens » agite le monde de l'immobilier parisien. Sept personnes sont inculpées dans cette affaire de pots-de-vin et d'opérations frauduleuses – notamment la transformation d'appartements en bureaux, – réalisées grâce à la complicité d'un fonctionnaire de la préfecture de Paris, Georges Bellebeau, inculpé de « faux et usages de faux, corruption passive et trafic d'influence ». Trois administrateurs de biens – Patrick Falaise, Marcel Gelabert, Joseph Scemama, – deux mandataires-compensateurs – Daniel Froger et Pierre Paulin, –, et le clerc de notaire Cossa sont inculpés de « complicité de faux en écritures, usage de faux et corruption active ».

Comme dans les films d'aventures, le marché de l'immobilier parisien ressemble à un trésor, certes accessible mais au prix de mille efforts. Comme les aventuriers, les marchands de biens et les promoteurs savent que le trésor est fabuleux mais qu'il faut aller le chercher dans ces appartements qui, transformés en bureaux, valent leur pesant d'or. Parsemée d'embûches et de chausses-trappes, la course a lieu dans une formidable jungle faite de règlements et de circulaires, prospérant à l'ombre d'une législation draconienne qui, consciente du risque de désertification de la capitale, cherche à limiter, voire interdire ces appétits immobiliers. Aussi certains hommes d'affaires tentent-ils de tricher, d'aller droit au but, vite et bien.

Condamnés respectivement à cinq ans et deux ans et demi de prison ferme par le tribunal correctionnel de Paris le 11 février 1989, deux marchands de biens, Stéphane Delouvrier et Jean-Louis Brun, avaient déjà utilisé des faux documents administratifs, avec la complicité de trois fonctionnaires de la Ville et de la préfecture de Paris, pour transformer vingt immeubles d'habitations en bureaux. Or c'est un système de corruption autrement plus important, au coeur du dispositif de la préfecture de Paris chargé d'instruire les procédures immobilières dans la capitale, que les policiers de la 9e division de la Direction centrale de la police judiciaire ont débusqué cet été.

Selon les premières estimations de l'enquête confiée à M. Jean-Louis Beauguitte, juge d'instruction au tribunal de Paris, plus de quatre-vingt pots-de-vin ont été versés au chef de bureau de la construction de la préfecture, Georges Bellebeau. Les enquêteurs poursuivent leurs vérifications afin de déterminer le nombre exact d'opérations immobilières frauduleuses et le montant des gains engendrés par ces dessous de table. De l'aveu même d'un des administrateurs de biens inculpés, Georges Scemama, *« grâce à ces services rendus, les sociétés dans lesquelles j'étais associé ont pu réaliser des super-bénéfices »*. Peut-être *« 20 % d'un chiffre d'affaire normal »*. Au total, plusieurs dizaines de millions de francs.

De la fabrication de faux documents à la simple accélération de procédures demeurant régulières, Bellebeau offrait ses prestations avec une imprudence presque suicidaire. Ainsi lorsqu'au printemps 1989, il signe une attestation accordant une tolérance à la société COFIMA pour l'occupation d'un immeuble à l'usage de bureaux, il rédige le même jour, une deuxième lettre disant exactement son contraire.

La première lettre est envoyée à son bénéficiaire, la deuxième, l'officielle, lui est aussi adressée et un double est gardé dans les dossiers de la préfecture. Le pot-aux-roses est découvert lorsque la société COFIMA croit bon d'expédier à la préfecture la vraie-fausse attestation pour faire valoir ses nouveaux droits sur l'immeuble.

Dans une lettre datée du 18 octobre 1989, c'est le préfet lui-même, M. Olivier Philip qui donne l'alerte au procureur de la République de Paris: *« Selon certaines hypothèses, il y a des raisons de penser qu'il pourrait s'agir d'une tentative de nuire au service en suscitant des irrégularités de nature à faire scandale après les difficultés connues en 1987 »*. Le préfet fait référence au premier scandale, la chute de Brun et Delouvrier, découvert en 1987 et jugé deux ans plus tard. Et il a des raisons de s'inquiéter: dans la fabrication des faux, on avait à l'époque imité une signature, celle... de Georges Bellebeau.

Rolls Royce avec chauffeur

Ce dernier croit-il pouvoir utiliser ce précédent pour sa défense ? Dans un premier temps, devant les policiers, il soutient qu'il ne comprend pas, bref que cette signature n'est pas la sienne. Les conclusions graphologiques de la police scientifique vont le pousser à l'aveu le 7 juin 1990. Bellebeau raconte: *« J'étais conscient d'être corrompu à partir de 1986, date à laquelle j'ai pris la direction du service de changement d'affectation des locaux. A cette époque, le préfet de Paris avait donné des instructions pour révoquer toutes les tolérances du passé »*.

Bellebeau est passé outre. Agé de trente-cinq ans, ce fonctionnaire à lunettes et aux costumes passe-muraille, qui gagne 9 500 F par mois et vit dans un studio du treizième arrondissement, s'est senti défaillir au contact de la planète scintillante des marchands de biens dont il traitait les dossiers. Ici, les mètres carrés défilent par milliers, les participations aux bénéfices se chiffrent par millions. Certains sont assujettis à l'impôt sur les grandes fortunes, d'autres roulent en Rolls Royce avec chauffeur.

Ils possèdent des résidences secondaires à Méribel en Savoie, une forêt dans les Vosges, des lingots d'or et des liasses de plusieurs millions de francs dans des coffres, un Van Dongen, un Buffet, un Braque dans une villa à Neuilly. Et quand l'un d'eux, Marcel Gelabert, est placé en garde-à-vue, le 13 juin, une fouille-au-corps constate qu'il a sur lui 30 000 F en coupures. Marcel Gelabert, dit le *« beau Marcel »* dans le milieu de l'immobilier, l'antithèse de ce petit fonctionnaire qui se trouvera ébahi le jour où il sera invité à l'anniversaire de ce dernier. Gelabert s'était offert la location d'un restaurant tout entier.

« J'ai fait preuve de faiblesse. Je me suis laissé tenter car je me suis rendu compte des sommes colossales qui résultaient des marchés immobiliers à Paris. Ce sont toujours les personnes qui m'ont proposé de me verser les pots-de-vin », dit Bellebeau.

Marcel Gelabert va initier Bellebeau à la transgression. *« En juin 1986, il vient dans mon bureau réclamer une attestation du caractère commercial d'un immeuble rue de Fleurus,* détaille Bellebeau. *Je demande les documents nécessaires, il ne les a pas. Il me propose 20 000 F. Ensuite on a recommencé vingt-cinq fois. Il m'invitait dans des grands restaurants parisiens, la moitié du temps il avait d'autres invités, surtout des femmes »*. *« C'est moi qui évaluais le montant de la somme versée d'une manière arbitraire et en fonction de l'urgence et de l'importance de l'attestation »*, précise le marchand de biens Gelabert, qui ajoute qu'un système de fausses factures lui permettait de dégager une trésorerie noire, afin de payer ces gratifications mais aussi des opérations d'expulsion de locataires.

« Au titre des bonnes relations »

Les pots-de-vin font figure de miettes au regard des bénéfices engrangés: *« Pour un immeuble du septième arrondissement une marge bénéficiaire brute de dix-huit millions de francs a pu être dégagée et Gelabert a payé sa commission habituelle »*, a reconnu Joseph Scemama, ancien associé de Gelabert.

La loi oblige un promoteur immobilier qui veut aménager des bureaux dans un immeuble d'habitation à faire la transformation inverse dans un immeuble du même arrondissment. C'est à l'administration de juger si la compensation est acceptable. L'intervention de Bellebeau était alors décisive: *« Dans certains cas, le dossier aurait pu être jugé insuffisant, je donnais quand même un avis favorable »*. Bellebeau signait aussi des fausses attestations de commercialité, il accélérait le traitement de dossiers *« normaux »*, il permettait ainsi aux marchands de biens de limiter les agios bancaires et de réaliser des ventes rapides.

Chargés d'acheter des bureaux pour revendre leurs droits commerciaux à des marchands de bien qui veulent faire des opérations de compensation, les mandataires-compensateurs, Pierre Paulin et Daniel Froger, ont reconnu avoir assorti leurs démarches administratives de plusieurs dizaines d'enveloppes *« au titre des bonnes relations »*.

Dernier maillon de la chaîne, le clerc de notaire Jacques Cossa, appartenant à l'étude Ader, l'une des plus prestigieuses de la capitale. Les policiers tentent de savoir quelle était la nature des pourboires que lui adressaient Gelabert et Scemama. Simple récompense pour le travail fourni, comme l'affirme l'inculpé ? Ou s'agissait-il du salaire de complaisances répétées, comme le laisse entendre Scemama : *« Ce pourboire était plus conséquent quand il y avait un changement d'affectation des locaux et Cossa se contentait d'accepter les attestations administratives »* ?

Une caution de douze millions

Quatre-vingts pots-de-vin au minimum qui débouchent sur autant d'opérations immobilières douteuses à Paris, des fortunes de plusieurs dizaines de millions de francs,... la filière Bellebeau aura surtout rapporté aux corrupteurs du fonctionnaire. Celui-ci n'a pas caché aux policiers sa déception : *« Pris dans un système que je n'ai pas pu maîtriser, je n'ai pas pu m'en sortir. Je n'ai même pas réussi à placer l'argent obtenu frauduleusement »*. Estimant avoir gagné au total 1 200 000 F, le fonctionnaire s'est juste offert un voyage en Equateur, tandis qu'il plaçait une partie de la somme dans quelques plans d'épargne.

Lors de son arrestation, il gardait par devers lui 600 000 F qu'il n'avait su ni dépenser ni faire fructifier. Au début, il avait caché cet argent sous sa baignoire mais il craignait trop les cambrioleurs. Quoi de plus sûr que son lieu de travail, la préfecture ? Et c'est ainsi que ses billets de banque sommeillaient dans deux enveloppes dissimulées, précise le rapport de perquisition, dans *« le bureau 8019, la salle des archives à code d'accès, sous le rayonnage tout à fait à gauche, près de la fenêtre et du sol »*.

Les autres inculpés ont été plus prévoyants. Ainsi, alors que le clerc de notaire Jacques Cossa et le fonctionnaire Bellebeau restent toujours détenus, ils ont su et pu monnayer leur liberté, au prix fort. Marcel Gélabert a été remis en liberté moyennant le paiement d'une caution de 12 millions de francs. Pour Joseph Scemama, elle n'a atteint «que» 6 millions, pour Daniel Froger 5 millions, pour Pierre Paulin 2 millions et pour Patrick Falaise seulement 20 000 F...

DOMINIQUE LE GUILLEDOUX

L'utilisation de la « procédure d'urgence »

La Cour de cassation estime illégales certaines suspensions de permis

La chambre criminelle de la Cour de cassation vient de rappeler aux préfets qu'ils doivent observer plus de rigueur dans la procédure permettant à l'administration de sanctionner provisoirement des automobilistes. Ainsi, dans six arrêts rendus le 10 octobre dernier, les juges suprêmes estiment que certaines suspensions de permis sont effectuées dans des conditions illégales.

Six automobilistes, dont M. Francis Rongier, président du mouvement Auto-Défense, qui avaient fait l'objet de suspension de permis de conduire pour excès de vitesse, avaient refusé de remettre leur permis aux autorités. Poursuivis pour *« non-restitution de permis »*, quatre d'entre eux avaient été relaxés par la cour d'appel de Rennes, mais la Cour de cassation a rejeté le pourvoi formé par le procureur général de Rennes. En donnant raison aux automobilistes, les juges d'appel considéraient que les arrêtés de suspension étaient illégaux car le préfet avait utilisé, plusieurs jours après les faits, la *« procédure d'urgence »* qui a notamment pour effet d'empêcher l'intéressé de présenter sa défense devant la commission de retrait.

Dans ses arrêts, la Cour de cassation déclare que la cour d'appel a fait une juste application de la loi, en observant : *« Un délai aussi long démontre que l'urgence à statuer, justifiant l'application de la procédure prévue à l'article L-18, n'existait pas en l'espèce. »* La cour ajoute : *« L'arrêté litigieux ne comportait aucune motivation relative à l'urgence. »* Cette absence de motivation est également sanctionnée dans un autre arrêt de la cour d'appel de Rennes, qui constate : *« L'arrêté ne précise pas la vitesse à laquelle circulait le prévenu (...) ni si cette vitesse ou d'autres circonstances particulières caractérisaient l'urgence. »*

Le même défaut de motivation a permis à la Cour de cassation de casser deux arrêts de la cour d'appel de Lyon, dont celui concernant M. Rongier, qui condamnaient sur la base d'arrêtés préfectoraux rédigés de manière extrêmement simplifiée. La Cour rappelle aux préfets : *« L'article 3 de la loi du 11 juillet 1979 exige que les décisions administratives, individuelles, défavorables, soient motivées et comportent l'énoncé des considérations de droit et de fait qui en constituent le fondement. »*

MAURICE PEYROT

Selon « le Canard enchaîné »

L'inspection générale de la Ville de Paris aurait pratiqué des écoutes téléphoniques illégales

Le Canard enchaîné, dans son édition datée du 17 octobre, publie une enquête mettant en cause l'inspection générale de la Ville accusée de s'être livrée à des écoutes téléphoniques sauvages afin de surveiller, en toute illégalité, plusieurs fonctionnaires municipaux chargés de la gestion de gros budgets. Selon l'hebdomadaire, le matériel d'écoute a été acheté avec les crédits municipaux, et l'équipe utilisait *« des voitures de la Ville comme studio d'enregistrement »*.

Le Canard enchaîné précise que les poseurs d'écoutes étaient dirigés par un commissaire de police en retraite, M. Jacques Bèque, qui *« a fait une grande partie de sa carrière au GIC, le Groupement interministériel de contrôle, le célèbre centre d'écoutes téléphoniques installé en sous-sol, derrière les Invalides »*.

La mairie de Paris déclare tout ignorer de cette affaire. M. Alain Juppé, adjoint au maire chargé des finances, a annoncé, mercredi sur RTL, qu'une enquête avait été immédiatement prescrite. *« Ces faits seraient, s'ils étaient avérés, totalement inadmissibles et des sanctions immédiates seraient prises sur le plan administratif, sans préjudice des poursuites pénales qui pourraient être faites. »*

Au Tribunal permanent des peuples réuni à Paris

Le Brésil accusé de non-assistance à Indiens en danger

Deux ans après sa session de Berlin sur la dette, le Tribunal permanent des peuples (1) s'est réuni à Paris du 12 au 16 octobre pour juger les responsables de *« la destruction de l'Amazonie brésilienne »*. Une session au programme chargé, où ont défilé des dizaines de témoins à charge – universitaires de diverses disciplines, avocats, syndicalistes, et mêmes, quelques Indiens, – et qui a été inaugurée par M. Jean-Michel Belorgey, président de la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale, puis conclue en présence de Mme Danielle Mitterrand.

Par la voix de son président, M. François Rigaux, professeur de droit international à l'université catholique de Louvain (Belgique), le jury a successivement accusé le gouvernement brésilien, la Communauté européenne, *« les pays riches »* en général et les organisations internationales comme le Fonds monétaire international et surtout la Banque mondiale, d'avoir déstabilisé l'Amazonie et ses habitants d'origine, les Indiens.

Le jury s'est divisé sur la question du « génocide » des Indiens d'Amazonie, dont il ne reste aujourd'hui que 235 000 représentants au Brésil, sur un total estimé de six ou sept millions avant l'arrivée des Européens. Le Tribunal a finalement disculpé le gouvernement brésilien de l'accusation de génocide, car il n'a pas pu prouver que leur élimination et la destruction de leur milieu de vie étaient intentionnelles. En revanche, le jury a estimé qu'il y avait délit caractérisé de non-assistance à personnes en danger.

La Banque mondiale et la Communauté européenne (qui a prêté 600 millions de dollars) ont été montrées du doigt pour avoir financé la construction du complexe sidérurgique et minier de Carajas, *« qui sert plus à fournir l'Europe en minerai de fer bon marché qu'à développer l'Amazonie »*. Dans ses propositions, le jury demande aux pays riches d'éteindre la dette qui accable le Brésil et de dédommager ce pays pour qu'il puisse se développer tout en préservant le patrimoine naturel et culturel de l'Amazonie.

(1) Créé à Bologne en 1979 par Lelio Basso, pour prendre la succession du Tribunal Russell.

« L'Eglise doit reconnaître ses erreurs passées »

« Le gouvernement brésilien agit plus en fonction du bruit qui est fait à l'extérieur que de celui qui est fait à l'intérieur » : pour Mgr Erwin Kraütler, évêque du diocèse amazonien du Xingu (nord de Manaus), venir à Paris en tant que membre du jury du tribunal permanent des peuples est sûrement plus *« payant »*, à terme, que d'élaborer de belles déclarations en son pays, où les propos de bon aloi sur les Indiens sont monnaie courante, mais peu suivis dans les faits.

Au Brésil, Mgr Kraütler, président de la commission compétente de l'épiscopat, passe pour *« l'évêque des Indiens »*. Ardent défenseur des six ethnies indigènes d'Amazonie qui peuplent son diocèse, il estime que ce serait *« du romantisme à bon marché que de mettre une cloche sur les Indiens pour les préserver »*. *« Ils ont droit,* précise-t-il, *de jouir du progrès de l'industrie, à condition qu'ils ne perdent pas leur identité. »*

Seulement, pour ce juré d'un jour, *« l'Eglise universelle reste encore trop peu sensible au problème des Indiens »*. Bien sûr, à chacun de ses voyages en Amérique latine, le pape ne manque pas de s'adresser aux populations indigènes, mais le hiatus entre Rome et le clergé amazonien reste grand. *« Au Vatican, c'est l'Est qui monopolise l'attention »*, regrette Mgr Kraütler.

Les cérémonies qui seront liées, en 1992, au cinquième centenaire de l'évangélisation du continent sud-américain placeront l'Eglise, avocate des Indiens, en porte-à-faux. L'évangélisation des uns a été synonyme d'oppression pour les autres. On n'oublie pas, en pleine Amazonie, que le sabre au seizième siècle accompagnait volontiers le goupillon évangélisateur. *« Il est bon que l'Eglise reconnaisse ses erreurs passées »*, rappelle l'évêque du Xingu. Et ses travers présents : *« Car l'Eglise catholique cherche encore à calquer son modèle européen, alors qu'elle devrait s'incarner dans la culture indigène. »*

J.-M. Dy.

Un laboratoire attaque en diffamation le professeur Pellerin

Bataille juridique autour des mesures de radioactivité

VALENCE

de notre correspondant

La Commission de recherche et d'information indépendante sur la radioactivité (CRIIRAD) a porté plainte pour diffamation contre le professeur Pierre Pellerin, directeur du Service central de protection contre les rayonnements ionisants (SCPRI). La CRIIRAD, laboratoire indépendant créé dans la Drôme au lendemain de l'accident de Tchernobyl, a saisi le tribunal de grande instance de Paris après que le professeur Pellerin eut qualifié de *« tromperie »* ses récentes analyses réalisées sur la décharge de Saint-Aubin (Essonne).

Ces mesures en spectométrie gamma, réalisées pour le compte du quotidien *le Parisien*, avaient révélé la présence de six radioéléments artificiels : des émetteurs béta (notamment du césium 137), et d'un radioélément émettleur alpha, l'americium 241. La CRIIRAD *« annonce des chiffres fantaisistes, notamment sur la présence d'uranium sur le site, alors qu'il n'a pas les moyens de mesurer ces éléments »*, avait alors affirmé le professeur Pellerin, dans une déclaration publiée par l'AFP le 25 septembre dernier.

Ce n'est pas la première fois que le directeur du SCPRI conteste la validité de mesures qui ne sont pas effectuées par ses services. Mais cette fois, estime Mme Michèle Rivasi, directrice de la CRIIRAD, *« ses propos sont de nature à porter atteinte à la considération, à la réputation d'honnêteté et d'indépendance scientifique de notre laboratoire »*. Elle affirme que l'Institut de physique nucléaire a obtenu les mêmes résultats que la CRIIRAD après avoir réalisé les mêmes analyses sur les mêmes échantillons.

Au-delà d'une querelle de chiffres ou d'honneur, la CRIIRAD entend, en fait, défendre le droit à l'information indépendante sur les mesures de radioactivité. Accusé de manque de transparence lors du passage du « nuage de Tchernobyl », le SCPRI, qui dépend du ministère de la santé, a longtemps détenu le monopole de l'information officielle dans ce domaine. Depuis l'an dernier cependant, toutes les mesures faites par les exploitants des sites nucléaires français sont accessibles au public (*le Monde* du 9 août 1989). Parallèlement, des laboratoires indépendants ont été créés, avec l'aide ou à l'exemple de la CRIIRAD, pionnière dans ce domaine. Et, malgré les critiques du professeur Pellerin, élus et industriels font de plus en plus appel à leurs services.

GÉRARD MÉJEAN

SOCIÉTÉ

Banlieues en marge

Dreux ne veut plus être Dreux

Nous poursuivons la publication d'une série d'articles consacrés aux « banlieues en marge » (*le Monde* du 16 et du 17 octobre) avec une enquête à Dreux et une analyse du projet de loi anti-ghetto, qui devrait être examiné en conseil des ministres à la mi-novembre.

DREUX

de notre envoyé spécial

« Ce qui est arrivé à Vaulx-en-Velin peut arriver ici n'importe quand. » On a pourtant du mal à croire M. Jean Hiaux, premier magistrat (RPR) de Dreux (Eure-et-Loire) lorsqu'il fait ce constat, dans son bureau confortable de la mairie, à deux pas du beffroi, qui indique le centre cossu et bourgeois. A Dreux, les « problèmes », concentrés sur les plateaux qui encadrent la ville, sont peu visibles en son centre. Il faut aller loin, au-delà de la voie ferrée, par exemple, vers les *« Chamards »*, pour en prendre la mesure.

Ce quartier résume sans doute à lui seul toute l'absurdité de la logique « urbanistique » des années 60. Le choix du site, prévu pour une zone industrielle raccordée au réseau SNCF. La construction : une vingtaine de cubes de béton sans grâce, posés çà et là. En vingt ans, le temps a fait son œuvre, les bâtiments sont en souffrance et les abords rabotés par les allées et venues incessantes d'enfants en mal d'espaces verts et de zones de jeu.

C'est précisément ce quartier, concentrant un dixième de la population de la ville, qui a été choisi pour un traitement de grande envergure. Le traitement de la dernière chance, selon certains, pour casser l'image que l'on retient toujours de la ville. Dreux ne veut plus être Dreux : municipalité socialiste sous la férule controversée de Mme Françoise Gaspard, passée à droite en septembre 1983 (1), à la suite de l'accord « historique » entre les partis traditionnels et le Front national (qui marqua de surcroît l'irruption de l'extrême droite dans la vie politique nationale), et qui pourrait, pourquoi pas, tomber dans l'escarcelle de l'unique député membre du FN, Mme Marie-France Stirbois, à l'occasion de la prochaine élection municipale.

« Aiguillonné » par les pouvoirs publics tant nationaux que locaux (une vue aérienne de Dreux, couverte d'annotations, est épinglée dans le bureau du président du conseil général d'Eure-et-Loire, M. Martial Taugourdeau), le maire actuel a enfin pris le problème « Chamards » à bras-le-corps.

L'effort qui va être consenti, hors contrat de plan, est à la mesure de l'enjeu : plus de 70 millions de francs. Première cible, classique, le logement. *« On a toujours assimilé Dreux aux « Chamards », en oubliant que ce quartier, composé de deux ensembles, la Sanci 1 et la Sanci 2* (2), *était la propriété de groupes privés »*, se défend le maire. Le projet n'est pas neuf (*« Nous avions engagé des démarches dès 1982, l'alternance a tout stoppé »*, affirme Mme Gaspard), et les négociations ont enfin abouti.

Une petite « intifada »

L'ensemble des « Chamards » est désormais la propriété des offices HLM de la commune et du département. Le projet de réhabilitation (qui prévoit la destruction de trois tours) s'accompagne d'une politique de redistribution des populations, en jouant sur l'ensemble du parc HLM, pour faire baisser le nombre de familles en difficulté, tout particulièrement dans la Sanci 2, alimentée par une immigration ininterrompue.

Le deuxième objectif de l'opération est l'aménagement de l'espace et le désenclavement, avec la création d'une liaison directe quartier-centre-ville, et la construction d'un nouveau centre commercial pour remplacer l'actuel, devenu au fil des ans un des points noirs du quartier. Le projet comporte également la réalisation d'équipements à vocation sociale (*« On ne réhabilite pas sans donner un avenir »*, précise M. Taugourdeau) : un centre de préqualification professionnelle et un collège qui pourrait ouvrir ses portes à la rentrée 1992. Cet établissement aura une vocation sportive, pour favoriser un « brassage » parmi les élèves sur la base d'un critère indiscutable.

L'ensemble de l'opération – un modèle de concertation entre l'Etat, la région, le département et la ville – sera accompagné d'un traitement social continu, avec notamment la réactivation de la zone d'éducation prioritaire, victime de son « succès » (*« Elle concernait 4 503 enfants, c'était énorme »*, indique M. Hiaux). Pour M. Alain Tribondeau, secrétaire général adjoint de la mairie et chef du projet « Chamards », *« une opération de ce type ne sera jamais terminée »*. *« On a mis le paquet, ça va coûter de l'argent, mais ce n'est sans doute pas le plus difficile »*, enchaîne M. Hiaux. Les événements survenus à Vaulx-en-Velin, qui était jusqu'alors un modèle de réhabilitation, incitent plutôt à la prudence.

Sans compter qu'aux « Chamards », les tensions sont fortes, comme en témoignent les échauffourées qui se sont déroulées autour du collège Pierre-et-Marie-Curie, en mai 1989. Les tours de la Sanci 2 étaient alors *« en état de coma dépassé »* et leur gérant au bord du dépôt de bilan. La décision du proviseur de l'époque de limiter strictement les entrées et sorties dans son établissement avait entraîné une réaction violente de la part des jeunes des « Chamards ». Bagarres, jets de pierre, une petite « intifada ».

Atmosphère électrique

Ponctuellement, la cocotte-minute laisse ainsi passer un jet de vapeur. Un nouveau commissaire de police a été nommé il y a quelques semaines; il a vite été *« testé »*. Un locataire de la Sanci 1, exaspéré, qui tire un coup de feu, et c'est aussitôt l'émeute. Il faudra l'intervention de la gendarmerie pour qu'il n'y ait pas d'autres dérapages. *« A Dreux, il n'y a qu'une petite délinquance, mais elle est extrêmement active, exaspérante; les fauteurs de troubles, on les connaît, une vingtaine de jeunes entre quinze et vingt ans, complètement marginalisés, contre lesquels on ne peut pas faire grand-chose »*, reconnaît M. Tribondeau.

Ce qui est plus grave, c'est la lente dégradation de la situation à l'intérieur des collèges, entretenue par la consigne de silence de l'administration. Les menaces et les intimidations se multiplient à l'encontre de professeurs souvent jeunes et inexpérimentés.

Cet état de fait absurde (au nom de quelle logique peut-on nommer une jeune certifiée dans un établissement à risque?) résulte d'une distribution des postes à l'ancienneté, selon la règle établie par l'administration et acceptée par les syndicats. Autre fait troublant : certains élèves de douze à treize ans invoquent leur appartenance ethnique, renforcée par la médiatisation de la *« révolte des pierres »* palestinienne, pour manifester – *« Je ne veux pas lire vos livres, tout est dans le Coran »* – leur révolte.

La mairie redoute l'islamisme intégriste, mais pour l'instant les exemples, isolés, n'expriment que des réflexes identitaires, même si certains travailleurs sociaux ont noté, depuis le début de l'année, l'arrivée de militants de la *Voix noire*, une mouvance radicale animée par un ancien mufti, Cemalettin Kaplan, basé à Francfort.

Depuis la rentrée, l'atmosphère est électrique. Le soir, certains locataires organisent des rondes pour protéger les proies les plus faciles, leurs voitures. Un Marocain, habitant le quartier depuis plus de vingt ans, se lamente en montrant son véhicule maculé de peinture : *« Certaines nuits, je suis obligé de dormir à l'intérieur pour pas qu'on me brise une vitre ou un rétroviseur; on ne peut plus rien avoir de neuf. »* A côté des parkings, des garages en construction tentent de voir le jour, tant bien que mal, car le travail effectué la journée est systématiquement détruit au cours de la nuit...

M. Sylvain Leplâtre, qui dirige l'office municipal HLM et qui a en charge l'ensemble de la Sanci 2, est inquiet et demande de toute urgence un véritable encadrement social. *« On est à deux doigts de la rupture. Nous avions mis en place des correspondants dans les cages d'escalier. Ils jouaient en quelque sorte le rôle de relais, mais ils ont subi tant de vexations qu'à présent ils baissent les bras. » « Les travaux ont pourtant commencé, mais la perspective de la réhabilitation ne joue absolument pas, c'est cela qui est le plus démoralisant »*, ajoute-t-il. A Dreux, comme ailleurs, le simple « ripolinage » n'est déjà plus de saison.

GILLES PARIS

(1) Pour cette période, voir la « Contribution à l'histoire de l'immigration étrangère à Dreux », de Mlle Corinne Bouchoux, mémoire réalisé en 1986, à l'Institut d'études politiques de Paris, sous la direction de M. Pierre Milza.

(2) La Sanci 2 (212 logements) est entièrement habitée par des familles d'origine étrangère, contrairement à la Sanci 1 (608 logements). Les deux ensembles étant étroitement imbriqués, la cohabitation est souvent délicate.

L'impact électoral

A la demande du secrétariat permanent du plan urbain au ministère de l'équipement et du logement, le Centre d'étude de la vie politique française (CEVIPOF) a consacré une étude aux évolutions du comportement électoral dans les quartiers de grands ensembles de 1988 à 1989. Cette étude, qui repose sur un échantillon regroupant à la fois des quartiers bénéficiant des interventions de développement social (DSQ) et des quartiers qui ne sont pas l'objet de ce type d'action, fait suite à une enquête réalisée en 1986.

La première étude avait fait apparaître un décalage entre le comportement électoral des habitants de grands ensembles et celui adopté par le reste de l'électorat dans les mêmes villes, particulièrement pour l'abstention et le vote en faveur du Front national, plus élevés que les moyennes communales. La seconde enquête (1988-1989) fait apparaître des résultats sensiblement différents. *« Malgré le maintien d'une forte désaffection à l'égard de la participation et des niveaux élevés du vote d'extrême droite, les écarts entre les quartiers et les villes d'appartenance se sont stabilisés, voire réduits*, écrit M. Henri Rey, coordinateur de l'enquête CEVIPOF. *Cette observation concerne plus particulièrement les quartiers bénéficiant des interventions de développement social. »* L'impact électoral des interventions de type DSQ est indiscutable pour une majorité de quartiers. Il est plus faible, voire nul, dans quelques cas particuliers qui se caractérisent par une forte coupure avec la ville d'appartenance. M. Yves Dauge, délégué interministériel à la ville, affirme en conséquence : *« Nous ne sommes pas des marginaux ayant en charge des problèmes marginaux et périphériques, nous traitons de questions essentielles et centrales, la vie de la démocratie locale. »* Il serait donc hasardeux de ramener le traitement social des quartiers à de simples opérations de réhabilitation immobilière.

G. P.

Prochain article
Dans les quartiers nord de Marseille

Une loi « anti-ghetto » en pointillé

Mettre fin à la spéculation foncière, ce qui permettrait de construire, au cœur des grosses agglomérations, des logements sociaux, est une belle et grande ambition. MM. Michel Delebarre et Louis Besson, respectivement ministre de l'équipement et ministre délégué au logement, ont-ils une chance d'y parvenir? Même s'ils baptisent « sociaux » les « logements intermédiaires », ces logements locatifs destinés aux classes moyennes – et dont les loyers, pour modérés qu'ils soient en regard des loyers privés, sont beaucoup plus chers que les logements HLM, – on peut douter qu'ils y parviennent facilement.

L'enchevêtrement des législations et des réglementations, les intérêts particuliers des communes, leur indépendance sourcilleuse, confortée par la loi de décentralisation, l'hostilité viscérale du ministre de l'économie et des finances à toute dépense supplémentaire, la légitime ambition des propriétaires du sol de ne pas être les victimes de projets généreux, les freins sont nombreux à la mise en place rapide d'une politique efficace en la matière.

Il ne peut s'agir que d'incitations à plus ou moins long terme. Le futur projet de loi « anti-ghetto », dont M. Delebarre a annoncé le 14 octobre l'examen en conseil des ministres à la mi-novembre, n'échappe pas à la règle : évaluer à leur valeur vénale – pour le calcul des impôts locaux – les terrains constructibles, convaincre les communes de se mettre d'accord pour une meilleure répartition des logements sociaux, et faire modifier les plans d'occupation des sols (POS) lorsque leur « zonage » s'oppose à la construction de logements, exiger que chaque programme comprenne 10 % de logements sociaux, modifier les lois (celle de programmation militaire et celle d'orientation des transports intérieurs) qui obligent ministères et entreprises publiques à vendre leurs terrains inutilisés au prix du marché...

Tout cela n'est pas pour demain. Encore faudrait-il, une fois le projet adopté par le Parlement (au printemps prochain, dans le meilleur des cas), que les contradictions du discours gouvernemental soient levées.

On ne peut à la fois demander aux organismes d'HLM, tout comme aux entreprises publiques (SNCF, RATP), d'équilibrer leurs comptes et ne pas leur donner les moyens financiers (et donc budgétaires) de compenser, pour les premiers le surcoût de terrains trop chers pour les prêts locatifs aidés (PLA), pour les seconds le manque à gagner de ventes de terrains à un prix même « moyen ». Or le budget de 1991 ne comprend aucune ligne destinée à ce type de subventions, et M. Delebarre ne se fait aucune illusion : ce ne serait, au mieux, mis en œuvre qu'en 1992 (si toutefois la rigueur budgétaire le permet...).

Freins naturels et contradictions

On ne peut imaginer convaincre rapidement les municipalités d'accueillir avec le sourire des programmes de logement social, coûteux en équipements de toutes sortes, générateurs de problèmes de société, plutôt que des bureaux ou des locaux industriels, qui apportent aux communes une confortable manne financière. Quant à souhaiter que les 123 communes de la petite couronne de Paris (Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis et Val-de-Marne) s'entendent pour se répartir harmonieusement les logements sociaux et leurs locataires jugés plus ou moins indésirables, il ne faut pas rêver, même si les préfets ont pris leur bâton de pèlerin. Quels que soient les succès ponctuels, il ne peut s'agir que d'une œuvre d'une très longue haleine.

On ne peut souhaiter enfin à la fois faire de Paris une capitale internationale (ce qui se traduit inévitablement par une flambée de la spéculation) et aider à la reconquête des centres-villes par le logement social, sauf à jeter des masses considérables d'argent dans le gouffre sans fond de la spéculation immobilière...

Ainsi, les contradictions s'ajoutent aux freins naturels et réglementaires pour semer d'écueils la longue route de MM. Delebarre et Besson. Et l'hiver est là, qui rend toujours plus difficile la situation des mal-logés, dans les quartiers dégradés comme ailleurs...

JOSÉE DOYÈRE

CORRESPONDANCE

L'indépendance de l'association Al Motamar des Arabes en Europe

Après la publication dans le Monde *du 29 août d'un article de Dominique Le Guilledoux consacré à la crise du Golfe et aux activités des services de renseignement français, l'association Al Motamar des Arabes en Europe nous a adressé une lettre dont voici les principaux passages :*

Dans l'article « Les services de renseignement français en alerte », notre organisation, le Congrès des Arabes en Europe, Al Motamar, est présentée comme étant *« suspectée d'être sous contrôle libyen »*. Nous apportons un démenti total à l'affirmation des personnes qui auraient fourni ce renseignement à votre journaliste.

Le Congrès des Arabes en Europe est une organisation non gouvernementale, elle est également indépendante de tous les partis politiques, que ce soit du monde arabe, de l'Europe ou de toute autre organisation. Le Congrès des Arabes en Europe, par ses militants, est seul responsable des décisions qu'il prend, sans aucune ingérence extérieure. Notre organisation regroupe des Arabes ayant opté pour l'une des nationalités européennes ainsi que des Arabes travaillant ou résidant en Europe : Algériens, Marocains, Tunisiens, Libyens, Egyptiens, Libanais, Syriens. (...) Notre ambition est, depuis plus d'un an et demi, de rassembler la communauté des Arabes de toutes nationalités pour défendre ses droits économiques, sociaux et politiques.

Nous voulons sauvegarder notre patrimoine culturel, social et familial, notre histoire et notre civilisation, et les défendre contre les préjugés et les intentions malveillantes de certains qui nourrissent la haine et le racisme contre les Arabes et la nation arabe dont nous nous réclamons (...).

SOCIÉTÉ

ÉDUCATION

Nouvelles filières et contrôle continu

Les parents d'élèves de la PEEP veulent une réforme du lycée et du baccalauréat

La Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public (PEEP) a rendu public, mardi 16 octobre, son projet de réforme du lycée et du baccalauréat. Les parents ouvrent un débat qui sera prolongé, au mois de novembre, par les propositions du Conseil national des programmes.

Invité d'honneur du dernier congrès de la Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public (PEEP), à Epinal le 24 mai 1990, le ministre de l'éducation nationale, M. Lionel Jospin, avait salué la réflexion *« intéressante et novatrice »* conduite sur les lycées par la deuxième fédération de parents d'élèves. Stimulée par ces encouragements et bien décidée à jouer un rôle actif dans le débat actuel sur l'avenir du second cycle, la PEEP enfonce le clou. Elle a rendu publique, mardi16 octobre, une version affinée de son *« projet pour un nouveau lycée »*, esquissé dès 1985.

Loin de se contenter d'un simple ravalement de façade du lycée, les parents d'élèves de la PEEP proposent la suppression pure et simple de la structure actuelle en filières cloisonnées et fortement hiérarchisées. Ils proposent d'y substituer une organisation très souple en *« modules d'enseignement »*, permettant à chaque lycéen de se composer un menu adapté à ses goûts et à son projet professionnel ou d'orientation. *« Pas question, toutefois, de mettre en place un système d'enseignement à la carte à l'instar de ce qui existe dans les pays anglo-saxons »*, a précisé M. Jacques Hui, président de la PEEP.

De solides garde-fous ont été imaginés, en effet, pour que soit respecté un certain équilibre dans le profil des bacheliers. Deux disciplines resteraient communes à tous et obligatoires : l'éducation physique et sportive (que la PEEP souhaiterait voir passer de deux heures à cinq heures hebdomadaires) et la première langue vivante. L'axe fort du cursus serait constitué de trois options dites *« majeures »*, choisies dans quatre grands groupes de disciplines (scientifique et technologique, littéraire, sciences humaines et artistique). Enfin, des disciplines *« d'équilibre ou de culture »* compléteraient le cursus et permettraient de développer un enseignement *« moins traditionnel »* : modules de rattrapage, réalisation de projets, stages en entreprise, etc.

Un compromis pour le baccalauréat

Pour séduisante qu'elle paraisse, une telle réorganisation des études de second cycle se heurte à deux difficultés importantes. Tout d'abord, comment éviter, avec un système aussi éclaté, le désarroi des lycéens face à la difficulté du choix? *« Certains professeurs pourraient avoir, dans leurs conditions de service, la tâche de conseiller les élèves dans l'établissement de leur programme semestriel de cours »*, suggère la PEEP. Dans le même but, elle propose aussi d'instaurer, au début du premier semestre de seconde, un *« module d'accueil et d'orientation »*.

Comment valider, ensuite, les acquis des élèves? Prudent, ou réaliste, le projet ne bouscule pas trop brutalement le tabou principal du système : le baccalauréat. Le noyau de disciplines obligatoires et majeures ferait l'objet d'un examen final national. Mais l'autre partie du menu serait soumise à un contrôle local, en fin de semestre, donnant lieu à l'attribution d'unités capitalisables comptant pour l'obtention du baccalauréat. Une forme de compromis entre l'actuel examen, couperet, et le contrôle continu, objet des foudres syndicales et sur lequel le ministère de l'éducation nationale manifeste la plus grande prudence. Autre point sensible sur lequel la PEEP souhaite le changement : l'allégement des horaires. La fédération voudrait voir ramener à vingt heures (plus cinq heures d'EPS) l'enseignement en classe de seconde, et à vingt et une heures en classe de première et de terminale, soit une réduction de trois à quatre heures par rapport au cadre actuel.

Le président de la PEEP, est conscient du caractère iconoclaste de nombre de ces propositions. *« Mais il est illusoire*, insiste t-il, *de vouloir faire entrer la quasi-totalité des jeunes dans le moule actuel du lycée, conçu pour une minorité. Rien ne serait pire que de retoucher, à la hâte, l'organisation actuelle des filières. »*

CHRISTINE GARIN

L'insécurité dans les établissements de la banlieue parisienne

Les lycéens réclament des surveillants et des professeurs

Plusieurs centaines de lycéens venus de la banlieue parisienne ont à nouveau manifesté, mardi 16 octobre, aux abords du conseil régional d'Ile-de-France à Paris, et de l'inspection académique de la Seine-Saint-Denis, à Bobigny. A Paris, les élèves du lycée Georges-Braque d'Argenteuil ont réclamé des postes de surveillants et d'agents d'entretien supplémentaires, dénonçant la *« saleté »* et l'*« insécurité »* qui règnent dans leur établissement. A Bobigny, les manifestants venus des lycées Jean-Renoir de Bondy, Gustave-Eiffel de Gagny, Jean-Jaurès et Condorcet de Montreuil ont également dénoncé le manque de personnel de surveillance et d'entretien, mais aussi l'insuffisance du nombre d'enseignants. Les lycéens de Montreuil se plaignent d'agressions sur des professeurs, de vols, d'une hygiène déficiente et de la vétusté des locaux. Ils réclament aussi la création d'une classe de seconde et menacent de se mettre en grève.

A Marseille, le lycée polyvalent Denis-Diderot – 1 300 élèves – est touché depuis lundi par une grève déclenchée par les élèves, pour protester contre les sanctions prises à l'encontre de deux d'entre eux, qui avaient réclamé la nomination d'un *« enseignant qualifié »* pour remplacer un professeur qui aurait admis n'avoir pas été formé pour la matière qu'il enseigne.

Les revendications soulevées par les lycéens rejoignent celles des syndicats d'enseignants. Ainsi le SNES (FEN), principal syndicat de professeurs des lycées, a-t-il dénoncé, mardi, *« la dégradation de la vie scolaire liée directement à la politique de désencadrement éducatif du gouvernement »*. Le SNES estime que, depuis 1974, *« près de 5000 emplois de surveillance ont été supprimés alors que le nombre d'élèves du second degré augmentait de 800 000 »*.

De leur côté, réagissant aux violences commises dans plusieurs lycées (*le Monde* du 17 octobre), les parents de la FCPE (gauche) appellent à un rassemblement de *« tous les partenaires de l'éducation autour d'un projet éducatif prenant en compte les réalités locales »*. Enfin la Fédération indépendante et démocratique lycéenne (FIDEL) appelle à *« une ouverture des lycées aux jeunes non scolarisés »*.

POLICE

Augmentation de 7,7 % des crimes et délits durant le premier semestre

M. Pierre Joxe annonce seize mesures pour lutter contre la délinquance

La tendance à la hausse de la délinquance et de la criminalité se confirme : les chiffres pour le premier semestre 1990 (+ 7,70 %, soit 121 000 faits supplémentaires constatés par rapport au premier semestre 1989) prolongent l'augmentation de l'an passé (+ 4,27 %) qui était intervenue après une période de baisse prolongée (– 2,78 % en 1985,– 8,02 % en 1986,– 3,68 % en 1987, – 1,21 % en 1988). Pour l'essentiel, cette accélération est due à la petite et moyenne délinquance, du vol d'autoradio à celui du sac à main. Mardi 16 octobre, le ministre de l'intérieur, M. Pierre Joxe, a présenté seize mesures – déjà prises ou envisagées – destinées à *« renforcer la présence policière sur la voie publique »*.

Sans que l'on puisse parler d'un changement de cap, puisque la modernisation de la police n'est pas remise en question, l'insistance avec laquelle le ministre de l'intérieur a évoqué, mardi 16 octobre, la lutte contre la délinquance traduit bien la préoccupation croissante du pouvoir. Les augmentations les plus sensibles du nombre des délits apparaissent dans les zones urbaines, qui sont déjà touchées par les plus forts taux de criminalité.

Plusieurs départements se situent au-dessus de la moyenne nationale qui est, pour le taux de criminalité, de 30,3 crimes et délits pour 1 000 habitants et, pour la hausse de la délinquance, de 7,70 %. En région parisienne, il s'agit de la Seine-et-Marne, de la Seine-Saint-Denis, du Val-d'Oise et des Yvelines. En province, du Rhône, des Bouches-du-Rhône et du Nord. Au total, 40 % des faits constatés concernent ces départements – et donc les conurbations de Lille, Lyon et Marseille – ainsi que la région parisienne. Paris paraît toutefois préservé, avec une hausse modérée (+ 2 %).

Hausse dans les zones rurales

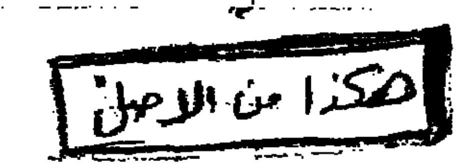
Cependant, et pour la première fois depuis 1987, les chiffres du premier semestre 1990 indiquent une hausse (4,25 %) dans les zones rurales qui sont du ressort de la gendarmerie. La Corse-du-Sud (+ 62 %), de même que les Hautes-Pyrénées (+ 34 %), connaissent ainsi une envolée de la délinquance où comptent pour beaucoup les délits liés à la toxicomanie.

Devant ces signaux alarmants, M. Joxe recherche à l'évidence un « effet d'annonce » en regroupant seize mesures, déjà prises ou encore à l'étude, destinées à lutter contre la délinquance. Parmi les plus nouvelles – mais aussi les plus traditionnelles, – les renforts apportés par des compagnies de CRS aux effectifs de la police en tenue à Paris, Lille, Lyon, Marseille et en région parisienne. Un certain nombre de *« tâches indues »*, dont les gardes statiques devant les commissariats, devraient aussi être supprimées. Le ministre a en outre évoqué le développement de l'îlotage, une réorganisation des brigades de surveillance nocturne, la mise en place d'une unité spécifique chargée, à la préfecture de police de Paris, de s'intéresser aux bandes de voyous et de « zoulous », ainsi que le redéploiement de certains effectifs.

La présence policière ne saurait être trop dissociée de la carte de la délinquance. A Toulon, par exemple, on constate quelque 5 000 infractions commises la nuit, contre 3 000 le jour. Or une quinzaine de policiers environ veillent sur les nuits toulonnaises, alors que les effectifs sont supérieurs à 500 dans la journée. On sait aussi que la concentration des effectifs varie beaucoup en fonction des régions : Paris intra-muros compte 1 policier pour 114 habitants, la petite couronne 1 pour 358, la grande couronne 1 pour 558, et la police urbaine de province, 1 pour 458.

Aussi M. Joxe a-t-il également annoncé le *« développement systématique des patrouilles à deux »*, l'affectation des jeunes policiers *« dans les circonscriptions prioritaires »*, la définition d'une doctrine d'emploi des brigades de surveillance nocturne et l'augmentation du nombre d'inspecteurs officiers de police judiciaire. La lutte contre le recel devrait être améliorée *« par le marquage au laser des objets »*, tandis que le ministère s'est engagé à une publication trimestrielle des statistiques de la délinquance.

ERICH INCIYAN



IÉTÉ

de la PEEP veulent
et du baccalauréat

EDUCATION

Les parents au fond de la classe

Les élections de parents d'élèves se déroulent cette semaine dans les écoles, les collèges et les lycées. Tenues en lisières, les familles boudent de plus en plus ce scrutin

DURE vie que la vie de parent d'élève! Loin de se cantonner à la préparation des devoirs à la maison, au suivi attentif des progrès des chérubins ou à l'évaluation anxieuse de leurs difficultés, aux problèmes d'organisation quotidienne ou au dialogue épisodique, confiant ou tendu, avec les enseignants, elle suppose également, chez les parents les plus motivés, la participation à la vie des écoles, des collèges ou des lycées.

Soucieux de ne pas laisser ces bonnes volontés en jachère, le ministre de l'éducation nationale s'efforce, depuis des mois, de les mobiliser, de les associer, de les impliquer dans la mutation du système éducatif. Ainsi – et c'est une grande première – les quelque quinze millions de parents d'élèves, de la maternelle aux classes préparatoires, ont reçu lors de la rentrée une lettre d'information qui leur était explicitement destinée. Avec un message simple : les parents sont les partenaires à part entière de la communauté éducative et, comme l'expose sobrement l'article 11 de la loi d'orientation de juillet 1989, *« leur participation à la vie scolaire et le dialogue avec les enseignants et les autres personnels sont assurés dans chaque école et dans chaque établissement »*.

Pour bien montrer qu'il ne s'agit pas seulement là d'une pétition de principe, M. Jospin a multiplié les gestes à l'intention des parents et de leurs associations : renforcement, dès cette année, du poids des parents dans les décisions d'orientation scolaire, aide de l'Etat à la formation des représentants des parents d'élèves appartenant à des fédérations représentées nationalement, ouverture du chantier de l'école élémentaire, qui devrait conduire les parents à jouer un rôle actif dans la définition et la mise en place des projets d'école.

Sans oublier l'autorisation et l'indemnisation des absences pour les parents qui participeront aux réunions des conseils départementaux, régionaux ou nationaux de l'éducation nationale. La circulaire d'application de cette dernière disposition est actuellement à l'étude au ministère et devrait être publiée d'ici au début de l'année 1991.

Tout est donc fait pour renforcer le rôle des parents dans la vie des écoles ou des lycées. Une telle sollicitude devrait susciter des vocations. Et pourtant, à la veille des élections de délégués de parents d'élèves, qui se déroulent ces jours-ci dans les établissements du secondaire et samedi 20 octobre dans les écoles élémentaires, les responsables d'association auront dû, comme d'habitude, multiplier démarches et plaidoyers pour tenter de convaincre de maigres troupes de candidats. Avec des arguments ressassés depuis trop longtemps : *« Ne vous inquiétez pas, cela ne représente que deux ou trois réunions par an du conseil d'établissement. »* Ou pis encore : *« On vous présentera sur un poste de suppléant. Comme ça, vous ne serez pas obligé de venir. »*



Erosion de la participation

On ne saurait mieux dire que, pour bien des parents, se présenter aux élections de délégué tient davantage de la corvée que de l'ardente obligation. Et ils le font savoir depuis des années en oubliant les rituelles élections d'octobre ou en désertant les rangs des grandes associations patentées.

Ainsi la Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE), longtemps dominatrice et qui affichait 1,1 million d'adhérents au début des années 1980, n'en compte plus, aujourd'hui, que quelque 600 000. De même la Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public (PEEP) a vu ses effectifs se tasser sérieusement, de 10 % environ, en 1987 et 1988, avant de remonter légèrement l'an dernier pour se stabiliser aux alentours de 400 000 adhérents. Quant au développement rapide, en particulier dans les écoles primaires, des groupements de parents indépendants, il se fait aux dépens des grandes associations nationales et n'entraîne pas de renforcement global de la présence et de l'action des parents.

On n'en voudra pour preuve que la stagnation, depuis cinq ans, du taux de participation des parents aux élections de délégués dans l'enseignement élémentaire et les collèges, et la régulière érosion de ce taux de participation dans les lycées. Ainsi, en dix ans, si la participation a été stable dans les collèges (38,2 % des votants en 1990 contre 38,6 % en 1980), elle a sérieusement régressé dans les lycées, où elle est passée, l'an dernier, en dessous de la barre des 30 %, contre 37 % dix ans plus tôt.

Bref, environ un parent sur dix est membre d'une association et environ un sur trois vote lors des élections de délégués. Résultat peu glorieux au moment même où le ministère entend s'appuyer sur les parents pour tenter de faire évoluer le système de l'intérieur.

Mais ce n'est pas le seul paradoxe des délégués de parents. Alors même que le ministère s'efforce de revaloriser leur rôle et leur fonction, beaucoup d'entre eux, même les plus motivés, admettent qu'ils se sentent plus figurants qu'acteurs du système éducatif.

Cela n'empêche pas les motivations les plus diverses de pousser les parents à s'investir dans la vie de l'école et à n'en pas rester les spectateurs lointains. Beaucoup s'engagent par atavisme, diront les méchantes langues, ou par souci ou dévouement collectif, corrigeront les autres : il s'agit des parents, encore nombreux, qui sont déjà actifs dans des partis politiques, des associations ou des syndicats, et pour qui la casquette de délégué de parents d'élèves fait partie de la panoplie complète du militant. S'il préserve encore le noyau dur des associations de parents, ce type d'engagement subit cependant les mêmes contrecoups que les autres systèmes de représentation collective. Il serait étonnant que la désyndicalisation massive ou la perte de crédibilité des partis politiques ne pèse pas sur les parents militants : la FCPE, très liée à la gauche traditionnelle, en a fait lourdement les frais depuis dix ans.

La deuxième motivation est directement liée au statut même de père ou de mère d'élève. Pendant le temps de la scolarité, *« les parents s'engagent dans les associations pour mieux suivre leur enfant, être mieux informés, comprendre le système et aider les enfants à s'y orienter, bref pour mieux se repérer dans ce monde souvent opaque de l'éducation nationale »*, comme l'explique M. André Gardes, responsable de parents d'élèves FCPE depuis une quinzaine d'années dans la banlieue parisienne. *« Pour ma part*, ajoute-t-il, *j'ai toujours conçu mon rôle de délégué comme celui d'un médiateur entre les parents, les enfants et les enseignants. Dans un système aussi complexe que l'éducation nationale et dans ces microcosmes difficiles à gérer que sont les établissements scolaires, ce relai entre les usagers et l'école est indispensable. »*

Adhérent de fraîche date à la FCPE dans une école du Pecq (Yvelines), Patrick Lafayette personnalise plus encore les raisons de son engagement : *« C'est important de ne pas être isolé face aux problèmes éventuels de ses gamins. Si on se sent seul dans son coin avec un môme en difficulté, c'est très flippant. Surtout pour les parents qui n'osent pas en parler au directeur. Et puis, pour beaucoup de gens qui déménagent, l'association de parents est un des moyens les plus commodes pour retisser un réseau social. »*

Risques de dérapage

Ce type d'engagement a cependant des limites et présente souvent des risques de dérapage. Bien des responsables de parents d'élèves se méfient, ainsi, des parents qui ne semblent se consacrer à l'association que pour mieux pousser leurs enfants et s'assurer de leur sort particulier, notamment lors des conseils de classe, au détriment, parfois, d'une même attention pour les autres élèves de la classe. D'autre part, bon nombre de mobilisations de parents d'élèves sont des feux de paille : en cas de problèmes dans telle ou telle classe, les parents réagissent et demandent l'aide des associations ; quand les difficultés sont aplanies, le reflux est souvent très rapide.

Certains parents, enfin, plus nombreux que par le passé, ont à l'égard de l'éducation un comportement plus marqué de citoyens responsables et soucieux de la bonne marche du service public. Pour Jean-Louis Derouet, sociologue et chercheur à l'Institut national de la recherche pédagogique (INRP), *« une partie des parents commencent à avoir une attitude consumériste. Ce qu'ils demandent d'abord à l'éducation nationale, c'est un service bien fait et de qualité : avant de changer l'école, les familles veulent d'abord y avoir accès dans de bonnes conditions »*.

La chasse gardée de la pédagogie

Malgré ces évolutions, les réticences restent pourtant si fortes à l'égard des parents d'élèves que les énergies les mieux trempées s'émoussent bien souvent. Réticences des enseignants, tout d'abord, qui sont sur le qui-vive dès qu'ils voient les parents s'aventurer, si peu que ce soit, dans le domaine réservé de la pédagogie. Tout délégué de parents d'élèves a l'expérience de ces conseils d'école ou d'établissement placés sous le signe d'une méfiance instinctive, et marqués par les rappels à l'ordre instantanés du chef d'établissement dès que les parents se rapprochent de la frontière qui les sépare des enseignants, de leur pratique professionnelle, de leurs difficultés éventuelles, voire de leurs erreurs.

Cette chasse gardée est d'autant mieux protégée que *« beaucoup de parents ont un peu peur de cette énorme machine de l'éducation nationale »*, comme le souligne M. Patrick Buttner, responsable parisien de la PEEP. *« De crainte que leurs remarques ou leurs critiques ne retombent sur les enfants, les parents n'osent guère s'opposer à l'administration ou aux enseignants dans les conseils d'établissement. »* Et la plupart des délégués de parents préfèrent louvoyer et utiliser la *« diplomatie de couloir »* pour tenter de régler les problèmes éventuels.

L'administration n'est pas la dernière à entretenir cette attitude de déférence des parents à l'égard de l'école. Quitte à multiplier les petites vexations ou les règles tatillonnes. Ainsi ce proviseur d'un grand lycée parisien, accueillant les parents lors d'un conseil d'établissement par un cinglant : *« Si vous trouvez une chaise, vous pourrez toujours vous installer dans le couloir. »* Ou cette lettre circulaire que le rectorat de Paris vient d'adresser, le 8 octobre, à tous les présidents d'associations de parents, pour les mettre en garde contre la diffusion trop large des listes électorales de parents qui constituent des *« documents administratifs »*, à caractère confidentiel, et dont la divulgation peut entraîner des *« poursuites judiciaires et des sanctions pénales »*. Il y là de quoi doucher bien des enthousiasmes...

Tenus en lisières par la plupart des enseignants et par l'administration, les parents ont trop souvent le sentiment que les conseils d'administration sont des chambres d'enregistrement. Etre cantonné à la gestion des gommes et des crayons, aux ratés du chauffage ou aux petites misères de la cantine n'a, à la longue, rien de grisant. A force de faire de la figuration, bien des parents finissent par quitter la scène.

GÉRARD COURTOIS

Lire la suite page 16

Cours d'histoire à Mauthausen

Une centaine de professeurs d'histoire ont découvert le camp nazi. Pour lutter contre l'oubli

MAUTHAUSEN

de notre envoyé spécial

CERTAINS déplacent les montagnes, eux font parler les pierres. Inlassablement, depuis près de quarante-cinq ans, ils raniment ce granit blond que certains d'entre eux ont extrait de la carrière voisine afin de construire le camp, « leur » camp, Mauthausen. Depuis le 5 mai 1945, date de leur libération, ils tentent de se rappeler, de témoigner. Mercredi 10 octobre, ils sont revenus à onze, neuf Français, deux Espagnols.

Mais pas seuls. A leurs côtés, cent professeurs d'histoire, venus de toute la France, ont découvert ce lieu où cent vingt mille personnes ont péri en moins de cinq ans, fusillées, pendues, gazées, piquées ou simplement mortes d'épuisement, victimes de la barbarie nazie. Pour eux, bien sûr, mais surtout pour leurs élèves, ils ont écouté, noté, enregistré parfois, les récits des survivants. Pour *« gagner en intensité pendant les cours, ne pas se limiter à un enseignement intellectuel et faire jouer aussi l'émotion »*, Claude Galeazzi-Beitone, professeur au collège Cluny de Marseille, s'était portée volontaire lors de l'assemblée générale de l'Association des professeurs d'histoire et géographie. Parce que, aussi, *« dans ma région, parler de bouc émissaire prend tout de suite une autre dimension »*, elle voulait voir, elle voulait entendre.

Alors elle a vu la traversée du Danube, à une vingtaine de kilomètres de la ville de Linz, en Autriche. Elle a entendu le général Pierre Saint-Macary, vice-président délégué de l'Amicale des anciens de Mauthausen et organisateur de la visite, expliquer, en passant devant une publicité pour Stueg, qu'il avait justement travaillé pour cet entrepreneur de travaux publics pendant une partie de sa détention : *« Ils payaient la main-d'œuvre, alors ils s'estiment quittes. »* Assise dans le car, elle a revécu l'arrivée des déportés, empruntant le même chemin qu'eux : la cabane de bois de l'ancienne gare, la rue principale du village, puis la montée vers le *KZ Lager*, le camp de concentration, aujourd'hui indiqué par une pancarte.

Classés « irrécupérables »

A la descente du car, confrontée aux murailles luisantes sous le soleil et aux miradors encore intacts, sans doute n'a-t-elle pas partagé les sentiments de Juan de Diego, entré au camp le 16 août 1940, dix jours après le premier convoi de prisonniers. *« C'est trop bien maintenant, c'est tout repeint, tout refait, on dirait un sanatorium »*, a souri le vieux républicain espagnol. *« Il fait trop beau »*, s'est contenté de commenter un collègue de Bordeaux.

Les barbelés électrifiés ont disparu. Le vert des quelques baraques encore debout *« brille un peu trop »*, mais seuls les survivants l'ont remarqué. Juste derrière la porte que près de deux cent mille déportés ont franchie, là où les anneaux destinés aux tortures ont résisté au temps, là où se déroulaient les appels et les pendaisons publiques, les élèves d'un jour sont restés un moment sous le choc. Aucune question n'est sortie de leur gorge.

Dans les blocs où s'entassaient, à cent cinquante par chambre, des résistants de tous les pays d'Europe, classés *« irrécupérables »* et envoyés dans ce camp, et quelques juifs en sursis ayant échappé à l'extermination immédiate, les récits ont fait revivre la loi imposée par les « droits communs », criminels nommés responsables de baraque. Le quignon de pain et la tranche de saucisson du soir, le morceau de margarine hebdomadaire détourné par les « kapos », la paillasse infestée de vermine, les coups de matraque au réveil. Mais aussi la nourriture volée au compagnon, la bagarre pour de meilleures galoches. *« On était prêt à tout pour survivre*, reconnaîtra un des témoins. *Les hommes se haïssaient tous, mais était-ce encore des hommes ? »*

Le dédale qui mena trois mille cinq cents personnes à la petite chambre à gaz de 14 mètres carrés, les enseignants l'ont suivi, par groupes de dix : salle de déshabillage, salle d'examen puis marquage au feutre de ceux qui avaient des dents en or, et enfin passage de la porte blindée. *« En janvier 1942, Thomas Mann a publiquement annoncé les premiers gazages, et en juillet, il a précisé que cela s'était déroulé à Mauthausen »*, a répondu Pierre Serge Choumoff, ingénieur devenu historien, déporté matricule 25 669, à un professeur qui demandait l'origine des premiers témoignages. A un autre qui trouvait que trois mille cinq cents, c'était bien peu, il a décrit Mauthausen comme *« une entreprise artisanale comparée à l'usine de mort qu'était Auschwitz »*.

Les nouveaux programmes de première

Moins artisanale, l'extraction de granit de l'immense carrière rachetée par les SS à la ville de Linz. La voix hésitante, Marian Constante, passé, comme beaucoup, des troupes républicaines antifranquistes aux pionniers de la ligne Maginot, et interné en 1941, a parlé des centaines de ses compatriotes espagnols remontant, des blocs de pierre de 40 kilos dans les bras ou sur le dos, les 186 marches menant au camp. Ceux aussi qui n'arrivaient jamais en haut, entraînant dans leur chute toute la colonne. Ceux, enfin, que les SS poussaient vers le *« saut du parachute »*, et qui s'écrasaient au bas de la falaise. *« Aujourd'hui, cette carrière paraît belle. Mais à cette époque, il y avait de la poussière partout, les aboiements des chiens, les cris des SS. »*

Comme tous les autres, François Dosse, professeur en terminale au lycée de Boulogne (Hauts-de-Seine), a gravi lentement les marches qui le ramenaient, à son tour, au camp. *« Avec les nouveaux programmes, la deuxième guerre mondiale arrive en fin de première*, regrettait-il. *Alors ça n'a pas assez d'impact. »* Près de lui, deux autres collègues se demandaient comment accélérer sur les périodes précédentes, pour *« prendre le temps de transmettre tout ça »*. Transmettre l'expérience de ces derniers survivants. Car dans dix ans, vingt ans, peut-être trente, ils ne seront plus là pour témoigner. Plus là pour lutter contre l'oubli et les falsificateurs de l'Histoire. Plus là, non plus, pour faire parler les pierres.

NATHANIEL HERZBERG

REPÈRES

COLLEGE DE FRANCE. Le Collège de France fait peau neuve. Son organisation, inchangée depuis des décennies et reposant entièrement sur le pouvoir des 52 professeurs titulaires de chaire, vient de faire l'objet d'un décret paru au *Journal officiel* du 11 octobre. Outre la confirmation de son statut de grand établissement, ce texte dote le collège d'un conseil d'établissement consultatif qui permettra, pour la première fois, aux personnels du Collège (1 100 personnes) de faire entendre leur voix. Hormis cette concession à la modernité, le Collège restera dirigé par ses prestigieux professeurs, sous la houlette éclairée de son administrateur.

FONDATION LYONNAISE. Après avoir signé, en octobre 1989, un des premiers contrats d'objectifs passé avec le ministère de l'éducation nationale, le maire de Lyon, M. Michel Noir, concrétise une idée lancée il y a un an : associer les entreprises, notamment financièrement, aux efforts des élus, des instituteurs et des directeurs d'école. Une fondation, Entreprise réussite scolaire, présidée par M. Jérôme Monod, PDG de la Lyonnaise des eaux-Dumez, réunit donc depuis le 10 octobre dix-sept grandes entreprises qui deviennent partenaires de la ville. Riches d'un capital de 12 millions de francs, le Crédit lyonnais, IBM, Hewlett-Packard, Bouygues, ou encore Thomson, Carrefour, etc., travailleront, dès novembre, dans trois directions. Un observatoire de la réussite scolaire doit permettre d'évaluer l'impact des projets soumis à la fondation ou à la ville ; six entreprises ont délégué des cadres qui proposeront une formation à la démarche de projet aux enseignants, directeurs d'école et responsables académiques ; enfin, dix écoles pilotes ont été choisies pour être équipées par IBM et Apple en matériel informatique.

OLYMPIQUES. Presse écrite, vidéo ou radio, les jeunes de huit à dix-huit ans peuvent choisir l'arme de leur choix pour participer au grand prix Reporters olympiques, lancé par les AGF avec le concours du *Monde*. Par classe, par équipe ou individuellement, ils devront réaliser un magazine sur les Jeux olympiques ou, s'ils appartiennent à la catégorie des seize-dix-huit ans, sur l'un des trois thèmes suivants : les jeunes et le sport, le sport et le dopage, la violence dans le sport. Inscription avant le 30 novembre 1990. Clôture du concours le 15 janvier 1991. Renseignements sur Minitel (3614 code AGF) ou au 05-03-51-26 (numéro vert).

PRÊTS ETUDIANTS. Les étudiants approuvent massivement (à 89 %) l'idée de créer un système de prêts garantis par l'Etat : c'est ce qui ressort de la consultation de six cent mille étudiants engagée par la MNEF (Mutuelle nationale des étudiants de France) en juin dernier et dont les résultats viennent d'être publiés. Ils s'interrogent toutefois sur les modalités de remboursement après leurs études, le volume des intérêts et la garantie à fournir. Outre le développement des bourses et la mise en place d'une politique du logement étudiant, qui restent deux priorités absolues aux yeux des étudiants, ces derniers sont nombreux (39 %) à suggérer, spontanément, une réduction des tarifs de transports, urbains ou non, qui grèvent lourdement leurs budgets.

RESEAU. Pour faire le poids face aux deux grands pôles universitaires voisins, Paris et Rennes, les cinq universités du Centre, Orléans, Poitiers, Tours, Angers et Limoges se sont constituées en réseau. Cette première fédération d'universités devrait permettre une meilleure gestion des troisièmes cycles, un développement des cursus et un accroissement du potentiel de recherche.

TECHNIQUE. La deuxième campagne de promotion de l'enseignement technique, organisée par le secrétariat d'Etat, est lancée par un concours ouvert à partir du 15 octobre : « Défi 91 : en avant les idées ! » Les établissements (collèges, lycées professionnels, lycées techniques et sections de techniciens supérieurs) doivent présenter un projet technique en cours de réalisation, conçu dans le cadre des enseignements. Un prix spécial international couronnera le meilleur projet de coopération technique en direction des pays du tiers-monde ou des pays de l'Est. Les dossiers doivent être déposés avant le 14 janvier 1991. Le règlement peut être consulté sur 3614 EDUTEL ou obtenu au secrétariat d'Etat chargé de l'enseignement technique, 61-65, rue Dutot, 75015 Paris.

De l'estrade à la scène

Douze enseignants de Massy ont créé un spectacle sur la vie des profs. Une réussite


NADIA CORNU

« *UN jour, le cours aura été tellement bien, le moment aura été tellement fort, que les élèves applaudiront.* » Sans attendre cet instant rêvé, ce cours idéal, une douzaine de profs ont décidé de faire naître une autre magie, d'aller chercher d'autres bravos : ceux du théâtre. Troquant, l'espace d'un soir, la salle de classe pour la salle de spectacle, l'estrade pour la scène, le cours pour l'impro, le soliloque du prof pour le monologue de l'acteur, ils ont sauté la frontière et tendent un étonnant miroir, qui en dit plus sur la condition d'enseignant que toutes les banderoles, les slogans rabâchés ou les sempiternelles manifs Bastille-République et République-Bastille, d'où l'on rentre « *les pieds mouillés et l'âme en peine* ».

L'âme en peine... ils l'avaient, justement, Guy et Jean-Paul, Stéphane et Monique, Michel, Patrice, Catherine et les autres, profs de maths ou de philo, de lettres ou de construction mécanique, au printemps 1989, après les grandes manifs pour la « *revalo* ». La priorité nationale à l'éducation, la revalorisation du métier d'enseignant affichées par le gouvernement après 1988, ils y avaient cru.

Tellement cru même, qu'après des années de déceptions et de lassitude, ils s'étaient remobilisés, avaient organisé un comité d'action dans leur lycée de Vilgénis, à Massy (Essonne), et avaient déclenché la grève, entraîné les élèves, multiplié les initiatives, inventé des slogans, des chansons, des dessins, pour défendre la cause des profs. Au passage, dans ce « *happening syndicalo-festif* », comme dit l'un d'entre eux, ils avaient redécouvert des bouffées d'amitié estompées par des années de cours, de copies et de « *grands soirs* » toujours plus mythiques.

L'amertume devant les maigres résultats des négociations du printemps 1989 sur la revalorisation n'en a été que plus forte. « *On avait malgré tout l'impression d'avoir une fonction utile. Et on a découvert brutalement, à ce moment-là, qu'on était pris pour des cons, des grincheux, des minables dans la société* », rappelle Stéphane. Et il ajoute : « *Si je n'avais pas fait cette pièce pour le dire, j'en aurais pris plein la gueule.* » Le théâtre, ils n'en avaient jamais fait. Ils y sont venus un peu par hasard, au détour d'une rencontre avec le metteur en scène Oscar Castro, qui, associé à Pierre Barouh, marie depuis des années humour et dérision pour raconter la vie des exilés chiliens ou faire raconter aux autres leur propre histoire.

Entre le rire et l'émotion

Et c'était bien cela qu'ils voulaient, les profs de Vilgénis : raconter leur histoire pour sortir de l'impasse, pour redonner un sens à leur vie de profs, pour trouver le deuxième souffle et inventer d'autres moyens d'expression que les tracts froissés. Le résultat est étonnant. Une dizaine de petits « *tableaux noirs* », qui défilent sur un rythme de comédie musicale et sur des mélodies originales, tour à tour endiablées et nostalgiques. Toujours à la limite de l'autobiographie, frôlant des précipices de sensiblerie et les évitant *in extremis* par une pirouette, un clin d'œil ou une bonne rasade de réalisme.

Comme ce prof de maths à la Cabu, blouse grise et charentaises, ineffable et hermétique, jonglant avec les nombres rationnels et les discriminants comme un bonimanteur de marché. Ou encore ce ring de boxe où se déroule le combat singulier entre Killing Inspector, redoutable puncheur qui a remporté cinquante victoires sur cinquante-quatre inspections, « *dont quarante-six avant la limite* », et Battling Professor, « *dans la catégorie des certifiés hors classe* ».

Un miroir où se retrouver

Puis l'on traverse au galop la salle des profs et ses réflexions assassines, du genre : « *De toute façon, pour aller voler des bagnoles dans les parkings, ils n'ont pas besoin d'avoir le bac* », avant de se retrouver dans une noce couleur sépia, renvoyant le spectateur à cette époque lointaine où « *les professeurs avaient coutume de se marier entre eux* ». Le tout entrecoupé du souvenir, à demi effacé, de vieux débats politiques, des *Internationale* sifflotées et d'infinies discussions sur les points d'indice de l'éducation nationale. Entre le rire et l'émotion.

Après des mois d'improvisations, de textes écrits, découpés et remontés, après des heures passées, au début, « *à se décoincer, à sortir de nos rôles traditionnels de profs se croisant poliment dans les couloirs du bahut* », ils se sont retrouvés un soir d'avril dernier devant une salle et un public. La peur au ventre de se mettre ainsi à nu devant des collègues et des élèves de leur lycée. Sans fausse modestie, ils s'avouent aujourd'hui stupéfaits et un peu dépassés par « *l'impact très fort* » de leur spectacle. « *Il y a un collègue qui m'a dit : ce soir vous m'avez réconcilié avec le métier* », lâche Michel.

Catherine, elle, n'est pas encore revenue de la bise que le censeur est venu lui faire à la fin d'une représentation. Jean-Paul est encore abasourdi de cette confidence d'un élève, à la sortie du spectacle : « *En vous écoutant, ça m'a donné envie de pleurer.* » Et Monique tente de calmer ces confessions : « *Les enseignants sont isolés, seuls devant leur classe toute la semaine. Là on leur tend un miroir où ils se retrouvent, ils ont l'impression qu'on a exprimé ce qu'ils sentaient. Ça les remue beaucoup.* »

A l'évidence, ce spectacle a bousculé leur vie. En mangeant, au fil des semaines, week-ends et soirées. En rendant plus pénibles encore les tâches fastidieuses du métier, comme les corrections de copies, avoue Patrice dans un soupir. Mais en changeant, surtout, la relation avec les élèves du lycée. « *Ils nous regardent autrement, ça change complètement l'image qu'ils ont de nous. Ils se rendent compte brusquement de la difficulté du métier et de la place qu'ils occupent dans notre vie* », note par exemple Jean-Paul. Tandis que Monique ajoute : « *L'idée de base de l'enseignement, c'est de nouer une relation forte avec des gens. On a retrouvé ça dans le théâtre, et en plus, on le fait partager.* »

Les enseignants-acteurs de Vilgénis se sont donné un nom de troupe : « Les derniers des profs ». Espérons que c'est par dérision !

G. C.

★ « Les derniers des profs » joueront au théâtre de la Guinguette (13, avenue Henri-Barbusse à Ivry), les 26 et 28 octobre, puis au Bataclan (50, boulevard Voltaire à Paris), le 29 octobre. Pour tous renseignements : *tél. 45-35-42-67 (répondeur).*

Les parents au fond de la classe

Suite de la page 15

Deux mutations en profondeur peuvent cependant redonner de nouveaux espaces aux parents. Jacques Hui, président de la PEEP, attend beaucoup, en premier lieu, de la mise en œuvre de la loi d'orientation de juillet 1989. « *Dès lors qu'on parle de projet d'établissement, il n'y a plus de domaine réservé officiel et les frontières intangibles devront peu à peu disparaître. Cela suppose une prise en compte beaucoup plus profonde des aspirations et des demandes de tous les partenaires de l'école. Et cela pourrait relancer l'intérêt des parents et leur participation à la vie des établissements.* »

Au-delà de cette transformation propre au système éducatif, la décentralisation va également peser, peut-être plus rapidement, sur l'équilibre des pouvoirs au sein de la communauté scolaire. Les responsabilités nouvelles des collectivités locales ne rapprochent pas seulement les pouvoirs de décision pour tout ce qui touche aux bâtiments et à l'intendance. Elles risquent, bien davantage, de « *modifier l'ensemble du jeu, de créer une nouvelle donne capable de bousculer la torpeur du système* », selon M. Jacques Hui. Un espoir partagé par Jean-Louis Derouet, à l'INRP : « *La décentralisation va provoquer une relocalisation de l'idée du service public. A l'instar des habitudes britanniques, par exemple, elle va permettre aux parents de sortir de cette relation singulière, domestique, presque familiale, qui les unit à l'école, et de développer une relation plus claire de citoyens et d'électeurs.* » Vaste et redoutable perspective pour les gardiens du temple !

GÉRARD COURTOIS

Pères la morale

TOULON

de notre correspondant

Invitée par des professeurs de français du collège de Carqueiranne (Var) à rencontrer des élèves d'une classe de troisième dans le cadre de la Fureur de lire, Benoîte Groult aura trouvé porte close. Cette opération avait été organisée par les services culturels de la mairie du Pradet, qui est limitrophe, et dont les enfants fréquentent ce collège de six cent vingt-cinq élèves. Mais le livre choisi pour cette rencontre, *Ainsi soit-elle*, a déclenché les foudres de certains parents qui ont dénoncé des « *passages obscènes, pornographiques, dégoûtants et inacceptables* »...

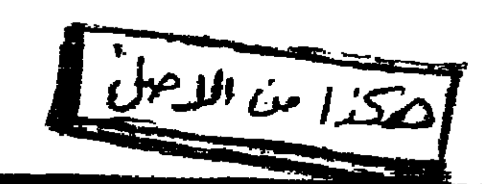
Et ces pères la morale se sont vus rapidement confortés dans leur croisade par l'association Mieux vivre au Pradet, dont le président, Alexandre Vidal, fut candidat malheureux aux élections municipales de mars 1989 sur une liste Front national.

M. Ritzler, le principal de l'établissement, préfère se retrancher derrière des prétextes administratifs. « *Personne ne m'a demandé d'autorisation. C'était la moindre des politesses et une obligation administrative. C'est pour cela que j'ai refusé la venue de Benoîte Groult...* » Il ajoute tout de même : « *De toute façon, j'aurais émis des réserves quant à l'opportunité de présenter ce livre à des gamins de quinze ans !* »

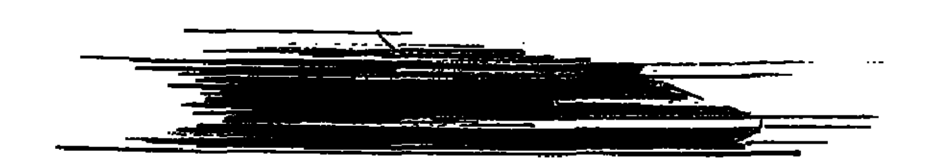
Avis largement partagé par Mme Marty, responsable de la section locale de la PEEP, qui estime que « *cet ouvrage contient quelques passages inqualifiables* ». Pour M. Denis Montgobert, représentant la Fédération autonome, « *ce livre semble plus s'adresser à des intellectuels qu'à des gamins de troisième* ». Enfin, Michel Barnero, responsable de la FCPE (majoritaire au CES), estime que la prudence s'imposait : « *Il ne fallait pas céder à la provocation en portant la discussion sur un plan politique. Il nous est apparu que la meilleure tactique était de ne pas faire de vagues... en cette période électorale chez les parents d'élèves.* »

En attendant, le livre de Benoîte Groult se diffuse... sous le manteau au collège de Carqueiranne et aura provoqué une véritable fureur de lire !

JOSÉ LENZINI



PROJET EUROPÉEN DE LIAISON RAPIDE PARIS/LYON-MÂCON-BOURG-GENÈVE



POUR L'EUROPE QUE NOUS CONSTRUISONS POUVONS-NOUS MANQUER CE TRAIN ?

Le Gouvernement va arrêter le projet du schéma directeur des liaisons ferroviaires à grande vitesse. Ce réseau des TGV sera un réseau européen.

Le maillon Mâcon-Bourg-Genève doit y figurer pour bien relier l'Europe du Nord, Paris et Lyon à Genève, à la Suisse Romande et à la Haute-Savoie pour sa partie nord.

La croissance économique de l'Ain et de la Haute-Savoie en dépend; la vocation internationale de Genève qui est un atout pour la francophonie, l'exige. C'est une ouverture efficace favorisant les échanges avec le Pays de Vaud, le Valais, et toute la Suisse qui est l'un des premiers partenaires commerciaux de la Communauté.

Que vous soyez concernés pour vos activités, pour vos affaires, pour vos vacances, la ligne nouvelle vous fera gagner 1h15 sur Paris-Genève (2h15 au lieu de 3h30) et 50 minutes sur Lyon-Genève (1h au lieu de 1h50).

La ligne Mâcon-Bourg-Genève est donc promise à une véritable explosion du trafic. Sa rentabilité se situe à un bon rang parmi tous les projets.

Mâcon-Bourg-Genève ne concurrence aucune autre ligne. Elle est complémentaire de Lyon-Turin et de son réseau intercités. Elle rapproche Rhône-Alpes et la région Lémanique. Elle valorise la future ligne Rhin-Rhône. Le TGV du Léman doit se faire. Pour nous et pour vous.

Aidez-nous à l'obtenir.

Jacques Boyon
Député,
Président du Conseil Général de l'Ain,
Président du Conseil du Léman

Bernard Pellarin
Sénateur,
Président du Conseil Général de Haute-Savoie

Jean-Philippe Maitre
Conseiller d'État du Canton de Genève,
Chef du Département de l'Économie Publique

Bernard Bornet
Conseiller d'État,
Président du Gouvernement de la République et Canton du Valais

Jacques Martin
Conseiller d'État du Canton de Vaud
Chef du Département de l'Agriculture, de l'Industrie et du Commerce

Conseil du Léman - Conseil Général de l'Ain
B.P. 114 - 01003 Bourg-en-Bresse

Conseil du Léman

Conseil du Léman - Département de l'Économie Publique
14, rue de l'Hôtel de Ville - 1211 Genève 3

CULTURE

JAZZ

La disparition d'Art Blakey

Le génie de l'art noir

« La musique est là pour chasser la poussière de la vie quotidienne », dit un jour Art Blakey à Ben Sidran (entretien pour *Jazz Magazine*). Batteur baroque, exhubérant, complet et très spectaculaire, Art Blakey se faisait une idée aussi exigeante que gaie de la musique. Pour la poussière de la vie quotidienne, Pittsburgh et ses aciéries, où il naît le 11 octobre 1919, lui avaient suffi.

On a dit qu'il avait quitté la mine pour le jazz. C'est probablement faux, mais, d'une certaine façon, c'est très exact. On a raconté aussi qu'il s'était retrouvé devant des toms, des cymbales et une charleston parce qu'un gangster l'y avait contraint sous la menace d'une arme. On se transmettait comme un secret ses deux années passées au Nigéria à étudier les rythmes ouest-africains (c'était écrit au dos du 45 tours qui nous faisait danser). La légende d'Art Blakey est très nourrie. On ne prête qu'aux riches.

Du côté des certitudes, il est clair que Blakey reste un des jazz men les plus populaires de l'après-guerre. Personne ne pouvait passer à côté des Jazz Messengers. Musique de films (*les Liaisons dangereuses* de Vadim), indicatif célèbre de radio (« Pour ceux qui aiment le jazz »), le message a été bien reçu.

Curieusement, le batteur de Pitts burgh, qui commença comme pianiste médiocre, a réussi à populariser une forme moderne du jazz. Il n'a même pas désarçonné la critique qui s'est contentée de l'aimer comme il convient : sans réserves. Il reste, avec Miles Davis, un des plus remarquables découvreurs de talents. Toujours dans *Jazz Magazine*, Ben Sidran rappelle qu'il est *« une université à lui tout seul »* : Clifford Brown, Lee Morgan, Johnny Griffin, Wayne Shorter, Keith Jarrett, les frères Marsalis, Terence Blanchard, Wallace Roney, tous les trompettistes, saxophonistes et pianistes qui comptent ont commencé par jouer *Blues March* et *Along come Betty* (les compositions de Benny Golson) dans les rangs des Messagers du jazz.

Après un bref passage chez Fletcher Henderson (1939), Art Blakey était devenu le batteur de Mary Lou Williams, native elle aussi de Pittsburgh, comme Ray Brown, Billy Eckstine, Errol Garner ou *l'autre inventeur de la batterie* moderne, Kenny Clarke. Tous deux se sentaient également redevables à Chick Webb de la transformation *du rôle de batteur, du* métronome au musicien : *« Avant lui*, poursuit Blakey, *il y avait quatorze musiciens dans un orchestre de jazz... et un batteur. Après son passage, il y avait quinze musiciens. »* Curieusement dans *les Liaisons dangereuses* de Vadim, on voit Kenny Clarke à l'écran tandis que c'est Art Blakey qui joue.

En compagnie de Monk, dont une secrète affinité le rapprochait, il met au point quelques formules définitives du jazz moderne. Après un séjour de trois ans auprès de Buddy de Franco (1951-1953), il forme le premier groupe des Jazz Messengers (1954) qui reprenait l'idée des Seventeen Messengers avec Miles Davis et Fats Navarro (1947). En 1955, Horace Silver reprend le quartett. Art Blakey en est le leader. Pour Jean-Yves Le Bec, qui vient, lui aussi, de disparaître, l'importance du groupe est due autant *« aux talents qui s'y sont révélés qu'à l'émancipation du rôle du batteur et à la conception neuve et singulière de la direction d'ensemble »*.

Par ses relances, ses *press rolls*, ses figures rythmiques croisées ou redoublées, cette façon unique d'être extraordinairement présent sans le moindre excès, Art Blakey donnait aux solistes une chance singulière. Premier musicien à avoir demandé à être enregistré *live* (au Birdland, en 1954), il *entretenait avec le public une relation* amoureuse d'une violente intensité. Ses enregistrements au Club Saint-Germain ou à l'Olympia en font foi : *« Pour moi, la scène est une terre sainte. On y monte pour jouer. Si un musicien se lève de son lit de mort, c'est pour jouer. »*

Il ne s'offusquait même pas des propos d'une journaliste californienne qui avait eu la drôlerie d'écrire, alors que l'orchestre de Billie Esksine rassemblait Charlie Parker, Dizzy Gillespie, Dexter Gordon, Billie Holiday, Sarah Vaughan et quelques autres : *« Quant au batteur, on dirait un Pygmée tout noir en train d'annoncer : « ce soir, nous allons dévorer l'homme blanc. »* Avec un rien d'ironie et une infinie sagesse, Art Blakey aimait seulement qu'elle écrive correctement son nom : *« C'est ça qui compte. »* Il avait raison : Art Blakey, quelque chose s'y résume du génie de l'art noir.

FRANCIS MARMANDE

ÉCHECS



CHAMPIONNAT DU MONDE

NEW-YORK-LYON 1990

Troisième partie

Le calme après la tempête

La troisième partie du championnat du monde, dont les quarante et un premiers coups joués lundi 15 octobre avaient laissé sans voix spectateurs et amateurs, s'est terminée mardi par la nullité après une petite heure. Ni Kasparov ni Karpov n'ont voulu prendre des risques et, au 53ᵉ coup, le champion du monde proposait de cesser le combat dans une position de nulle théorique. Le calme après la tempête.

Cette très belle partie confirme l'impressionnante préparation de Kasparov pour ce match, dans lequel il mène 2-1. Quatrième partie mercredi 17 octobre.

Blancs : KARPOV
Noirs : KASPAROV
Troisième partie

Position à l'ajournement :
Blancs : Rf1, Tç5, Fç4, Cé1, Pb3, f3, g3, h2.
Noirs : Ré7, Ff6 et g6, Cç3, Pb7, é3, f4, g5, h4.

41. ...	Rd6(cse)	48. Cxé3	bxç4
42. Ta5	fxg3	49. Cxç4	g4
43. hxg3	hxg3	50. Rg2(191)	Cé2(178)
44. Cg2	b5	51. Cé5	gxf3+
45. Ta6+(152)	Ré7(159)	52. Rxf3	g2
46. Ta7+	Ré8	53. Txd8+	Nulle
47. Ta8+	Fd8		

Les chiffres entre parenthèses représentent, en minutes, le temps total de réflexion de chaque joueur depuis le début de la partie.

□ **Mort du pianiste Jorge Bolet.** – Le pianiste américain Jorge Bolet est mort, mardi 16 octobre, à son domicile de San-Francisco. Il était âgé de soixante-quinze ans. D'origine cubaine, ce spécialiste de Liszt, qu'il interprétait dans le grand style romantique, était également un pédagogue réputé. La France l'avait longtemps ignoré avant de le découvrir au début des années 80.

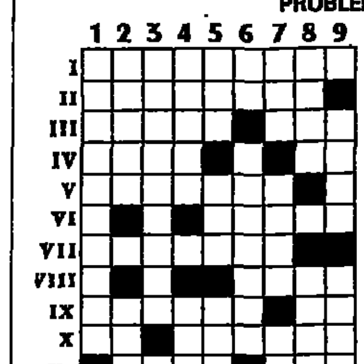
□ **Mort de l'écrivain Géza Ottlik.** – L'écrivain hongrois Géza Ottlik est mort à Budapest, le 9 octobre, à l'âge de soixante-dix-huit ans. Il était surtout connu pour son roman *Une école à la frontière* (Le Seuil, 1964), qui décrit la vie d'une école militaire de province dans les années 30.

□ **Décès de Boris Piotrovsky.** – Boris Piotrovsky, directeur du musée de l'Hermitage à Léningrad est décédé le 15 octobre. Il était né en 1908. Archéologue, il avait effectué de nombreuses missions dans le Caucase, en Arménie notamment, et avait dirigé une campagne de fouilles en Egypte. Il avait été, en 1975, la cheville ouvrière de l'exposition « L'or des Scythes », au Grand Palais.

AGENDA

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 5371



HORIZONTALEMENT

I. Peut ne tenir qu'à un fil. – II. Qui nous est très chère. – III. Aiment se faire voir quand ils sont tristes. « Moi », pour le psychologue. – IV. Attention quand il est petit. Qui est donc bien rentré. – V. Nappe. – VI. Inscription sur un effet. – VII. On l'ouvre pour faire la lumière. – VIII. Permet de tirer le fil. – IX. Mets en Suisse. Matière pour une belle affaire. – X. Note. Un mot pour désigner les étrangers. – XI. Peuvent être noircis par le charbon. Nom donné à un arbre.

VERTICALEMENT

1. Ne travaillent que lorsqu'il y a des gens qui passent. – 2. Postale, est devenue universelle. Des hommes sont parfois mis à son pas. – 3. Comme un dépôt sur un plateau. – 4. Un adversaire de Bonaparte. Animal. – 5. Possessif. Crie comme un porteur de bois. Pas annoncés. – 6. Participe. Faisait entendre un son de cloche. – 7. Qui a donc servi. Dans un recueil avec des ballades. Dieu. – 8. Laissé en partant. Peuvent marcher sur la tête. – 9. Un homme désagréable. Eau.

Solution du problème nº 5370

Horizontalement

I. Vivandier. – II. Ecole. Osé. – III. Lalo. Si. – IV. Oreste. En. – V. Déterminé. – VI. Ob. – VII. Os. Stages. – VIII. Marâtre. – IX. Elu. Orage. – X. Oasien. – XI. An. Urètre.

Verticalement

1. Vélodrome. – 2. Icare. Salon. – 3. Volets. Rua. – 4. Alose. Sa. Su. – 5. Né. Trottoir. – 6. Rembarrée. – 7. Io. Géant. – 8. Essence. – 9. Reine. Scène.

GUY BROUTY

AUTOMOBILE

L'atout diesel

Si l'on interroge les marques représentées au dernier Mondial de l'automobile qui a fermé ses portes dimanche à Paris, le diesel a été, en fait, le grand gagnant de la kermesse. Tous les exposants s'accordent à dire que les visiteurs du salon se sont particulièrement intéressés à ce type de motorisation autrefois réservé à ceux qui roulaient « professionnellement ».

Bien que les constructeurs allemands aient quelque peu, pour des raisons de prudence *politique vis-à-vis des Verts*, levé le pied dans le domaine du moteur thermique alimenté au gazole, l'irrésistible ascension du docteur Diesel, disparu en mer en 1913, semble, jusqu'à preuve du contraire, se confirmer.

De multiples raisons expliquent, en France, le phénomène : relative augmentation du prix du carburant à la pompe, il *est vrai expliquée par des taxes* moins élevées perçues par l'Etat (prix moyen affiché au litre de 3,76 F pour 1,56 F hors taxe contre 6 F au litre d'essence pour 1,93 F hors taxe), rendement augmenté des groupes moteurs et donc puissance accrue, gain de temps dans le préchauffage indispensable, réduction du bruit attaché à ce type de motorisation qui sup*porte de fortes hausses de* pression dans les cylindres. A quoi il faut ajouter, n'en déplaise aux écologistes d'outre- Rhin, de moindres émanations toxiques à l'échappement, du moins en ce qui concerne l'oxyde de carbone.

On comprendra ainsi facilement pour quelles raisons, dans l'état actuel de l'utilisation d'un véhicule sur des routes de plus en plus encombrées et face à la conjoncture que nous connaissons, le Français moyen se trouve attiré vers le diesel (62 % des XM et des BX de Citroën vendues sont des diesel).

Pour peu que certains constructeurs, inspirés par une stratégie marketing efficace, alignent leurs tarifs fixés pour leurs modèles à gazole sur ceux pratiqués pour les versions essence, toutes les raisons d'un avenir optimiste sont réunies. Les marques à réputation sportive ne s'y sont pas trompées, de BMW à Alfa Romeo, qui ont mis à leur catalogue plusieurs versions de modèles de leur gamme qui fonctionnent au gazole, avec ou sans turbine, pour « corser » la mécanique.

Il reste que la situation actuelle du marché pétrolier appelle la réflexion. En effet, quelque 30 % des carburants de type fioul utilisés à l'heure actuelle en France sont importés sous forme de produit fini. Ce qui revient à dire que 70 % seulement de la consommation peuvent être couverts par les raffineries françaises. Comment ne pas craindre qu'à terme, dans le cas d'une crise pétrolière qui se prolongerait, la voi*ture diesel privée ne soit pas* l'une des premières victimes ? Il est vrai que le kérosène est dans le même cas de figure. Heureusement, tous les Français ne circulent pas dans un jet particulier et ceux qui le font trouveront sûrement une solution.

C. L.

PARIS EN VISITES

JEUDI 18 OCTOBRE

« Une heure avec Marcel Proust en son temps », 12 h 15, 23, rue de Sévigné (Approche de l'art).

« La Conciergerie, de la salle gothique au cachot de Marie-Antoinette » (ouverture de nouvelles salles), 14 heures, 1, quai de l'Horloge (E. Romann).

« L'hôtel Gouthière », 14 h 30, 6, rue Pierre-Bullet (D. Bouchard).

« La butte Montmartre, *ruelles*, jardins et cités d'artistes », 14 h 30, métro Abbesses (Paris livre d'histoire).

« Promenades à travers le Marais nord », 14 h 30, métro Saint-Paul-Le Marais (Lutèce visites).

« Les maisons du *cloître* Notre-Dame », 14 h 30, portail central de Notre-Dame (Paris pittoresque et insolite).

« Couvents et monastères : le monde bénédictin du Val-de-Grâce », 15 heures, 277 *bis*, rue Saint-Jacques (Monuments historiques).

« L'hôtel de Chimay et ses boiseries. *Anciens ateliers des Beaux-Arts* et bibliothèque. L'endroit où naquit Ingres », 15 heures, 13, quai Malaquais (I. Hauller).

« Le quartier juif du Marais. Evocation de la culture juive dans la synagogue de la rue des Tournelles », 15 heures, sortie métro Saint-Paul (Paris et son histoire).

« Le café Procope », 16 heures, 13, rue de l'Ancienne-Comédie (Tourisme culturel).

CONFÉRENCES

270, rue Saint-Jacques, 14 h 30 : « Bessarion, Mocenigo et Giovanni Bellini : Venise domine la Méditerranée », par A. Congnard (Clio - Les amis de l'histoire).

30, avenue George-V, 14 heures : *Red Flag for Tibet*, film de S. Mac Millan (en anglais) ; 16 heures : « Le Tibet et ses voisins » (Espace Kronenbourg-Aventure).

Salle Psyché, 15, rue Jean-Jacques-Rousseau, 15 heures : « Investigation scientifique des problèmes de santé », par le docteur Mesnal (Usfipes).

23, rue de Sévigné (salle des Enseignes), 18 h 15 : « Images de Paris, des origines à la fin du Moyen-Age », par J.-M. Léri (Musée Carnavalet).

35, rue des Francs-Bourgeois, 18 h 30 : « Le débat européen à l'automne 1990 », avec J.-P. Gouzy (Maison de l'Europe).

Centre Georges-Pompidou, 18 h 30 (salle Jean-Prouvé) : « Rencontre avec Valère Novarina » ; 20 h 30 (studio 5) : « Dissidence, critique du communisme, critique de la modernité ? », débat avec B. Berlowitz, E. de Fontenay, D. Sallenave et A. Finkielkraut.

JOURNAL OFFICIEL

Est publié au *Journal officiel* du lundi 15-mardi 16 octobre 1990 :

UN DÉCRET

Nº 90-927 du 10 octobre 1990 portant diverses mesures statutaires concernant certains personnels de l'enseignement secondaire affectés dans l'enseignement supérieur.

CARNET DU Monde

Naissances

– Camille

est née le 10 octobre 1990 aux Lilas.

E. Leonetti,
83 *bis*, rue de l'Abbé-Groult,
75015 Paris.

Décès

– Le docteur et Mᵐᵉ Jean-Claude Bader,
Brigitte, François et Pierre Meunier,
Le docteur et Mᵐᵉ Jean-Louis Bader et leurs enfants, Christian, Dominique et Anne,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. René BADER,
croix de guerre 1914-1918,
croix de guerre 1939-1945,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 10 octobre 1990, à l'âge de quatre-vingt-treize ans.

Les obsèques ont eu lieu le lundi 15 octobre.

– M. et Mᵐᵉ Pierre Benoliel,
leurs enfants,
M. et Mᵐᵉ Louis Benoliel,
leurs *enfants*,
Ainsi que les familles Benichou, Gourion, Abensour, Benhamou,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Roland BENOLIEL,

survenu, le 15 octobre 1990, à l'âge de soixante-sept ans.

Les obsèques auront lieu, le jeudi 18 octobre, à 14 h 15, au cimetière de Caucade, à Nice.

6, avenue Ingres,
75016 Paris.

– La section des sciences religieuses de l'École pratique des hautes études a le regret de faire part du décès de

M. André GRABAR,
ancien directeur d'études de la section,
pour « christianisme byzantin
et archéologie chrétienne »,
et membre de l'Institut,

survenu le 5 octobre 1990.

(*Le Monde* du 10 octobre 1990.)

– Le docteur et Mᵐᵉ
Jacques Guedeney,
M. et Mᵐᵉ François Guedeney,
ses enfants,
Mᵐᵉ André Falque,
sa belle-sœur,
Catherine et Jean-Claude Monfort,
Antoine et Nicole,
Philippe et Geneviève,
Henri Guedeney,
Sarah, Thomas, Marie, Aurélie, Paul, David,
ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès, dans sa quatre-vingt-douzième année, de

Mᵐᵉ Charles GUEDENEY,
née Marie-Madeleine Falque.

La cérémonie religieuse sera célébrée, jeudi 18 octobre, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame-de-l'Assomption (Paris-16ᵉ).

– M. et Mᵐᵉ Michel Guilmet,
Mˡˡᵉ Laurence Guilmet,
ont la douleur de faire part du décès de

M. René GUILMET,

survenu, le 15 octobre 1990, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

Les obsèques religieuses seront célébrées, le vendredi 19 octobre, à 10 h 30, en l'église Sainte-Rosalie, 50, boulevard Auguste-Blanqui, Paris-13ᵉ, suivies de l'inhumation au cimetière du Père-Lachaise, dans le caveau de famille.

16, rue Vandrezanne,
75013 Paris.

– Alain et Bernadette des Mazery,
Nicole et Michel Capon,
Claude des Mazery,
Chantal et Pierre Ballif,
Marie-Geneviève et Jean-René Farthouat,
Gérard et Heide des Mazery,
Odile et Bob Swaim,
Dominique des Mazery et Steve Jacobs,
Anne et J. D. Powell,
Jean-Loup et Bernadette des Mazery,
Catherine et Alain Schneider,
ses enfants,
Ses trente-sept petits-enfants,
Ses treize arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

M. Hubert des MAZERY,

le 16 octobre 1990.

La messe d'enterrement aura lieu, le vendredi 19 octobre, à 8 h 30, en l'église Saint-Philippe-du-Roule, à Paris.

Elle sera suivie de l'inhumation dans le caveau familial, au cimetière du Père-Lachaise.

Cet avis tient lieu de faire-part.

90, rue du Faubourg-Saint-Honoré,
75008 Paris.

– Mᵐᵉ François Morel,
Le docteur et Mᵐᵉ André Morel,
M. et Mᵐᵉ Le Dinh Than,
leurs enfants et petits-enfants,
Mᵐᵉ A. Ginglinger,
M. et Mᵐᵉ Pierre Morel
et leurs enfants,
Le docteur et Mᵐᵉ Jean-Jacques Morel
et leurs enfants,
M. et Mᵐᵉ Philippe Morel
et leur fils,
M. et Mᵐᵉ Bertrand de Blesson
et leurs enfants,
Mˡˡᵉ Rosa Perrier,
Mᵐᵉ F. Arnaud,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mᵐᵉ Jean Brunel,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mᵐᵉ André Tardy,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mᵐᵉ Henri Rochegude,
leurs enfants et petits-enfants,
Les familles Le, Borgeaud, Morel, Roussin, Ladreyt, Vallernaud,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

François MOREL,

survenu subitement à Houston, Texas, le 29 septembre 1990, dans sa quarante-cinquième année.

Les obsèques religieuses ont eu lieu à Houston.

Une messe sera célébrée en la collégiale Saint-Barnard, à Romans (Drôme), le samedi 3 novembre 1990, à 14 h 30.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

13810 Aspen Hollow Lane,
Houston, Texas 77082.
23, quai d'Anjou,
75004 Paris.

Services religieux

– Un service religieux sera célébré le samedi 20 octobre, à 17 h 30, au temple de l'Annonciation, 19, rue Cortambert, Paris-16ᵉ, en souvenir de

Mᵐᵉ Etienne de BARY,
née Hélène de Billy,

rappelée à Dieu, le 6 août, à Lasalle, Gard.

Soutenances de thèses

– Université Paris-IV, le mercredi 24 octobre, à 14 h 30, salle des Actes, Centre administratif, 1, rue V.-Cousin. Mˡˡᵉ Fatou Kiné Lo : « Contribution à l'étude des disponibilités, besoins et utilisations des ressources en eau en milieu urbain soudano-sahélien : exemples des villes de Bamako, Ouagadougou et Saint-Louis ».

– Université Paris-IV, le jeudi 25 octobre, à 9 h 30, salle des Actes, Centre administratif, 1, rue V.-Cousin. Mᵐᵉ Marie-Paule Pitsch née Jaffrennou : « Mariategui, Haya de la Torre, l'Indien et la question nationale ».

– Université Paris-IV, le samedi 27 octobre, à 14 h 30, Amphithéâtre Guizot, 17, rue de la Sorbonne. M. Eugène Shimanungu : « Systématique verbo-temporelle du Kinyarwanda ».

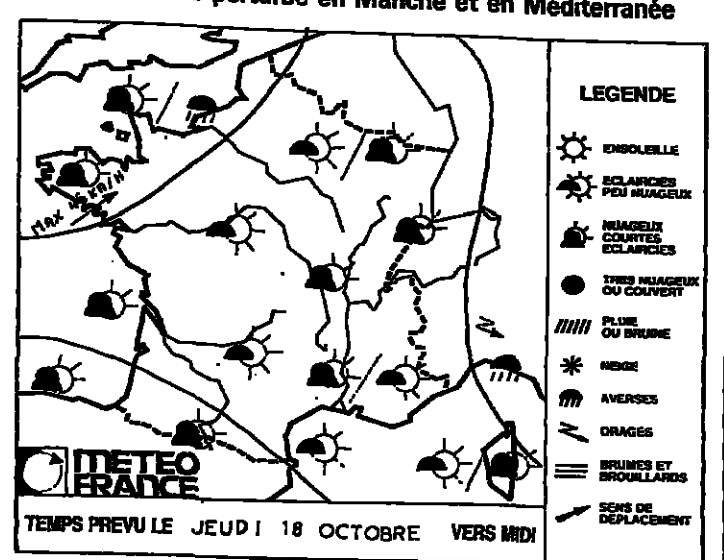
– Université Paris-IV, le samedi 10 novembre, à 14 h 30, Amphithéâtre Guizot, 17, rue de la Sorbonne. Mˡˡᵉ Colette Moron : « 1206-1380 : aux origines du tiers-ordre dominicain ».

AGENDA

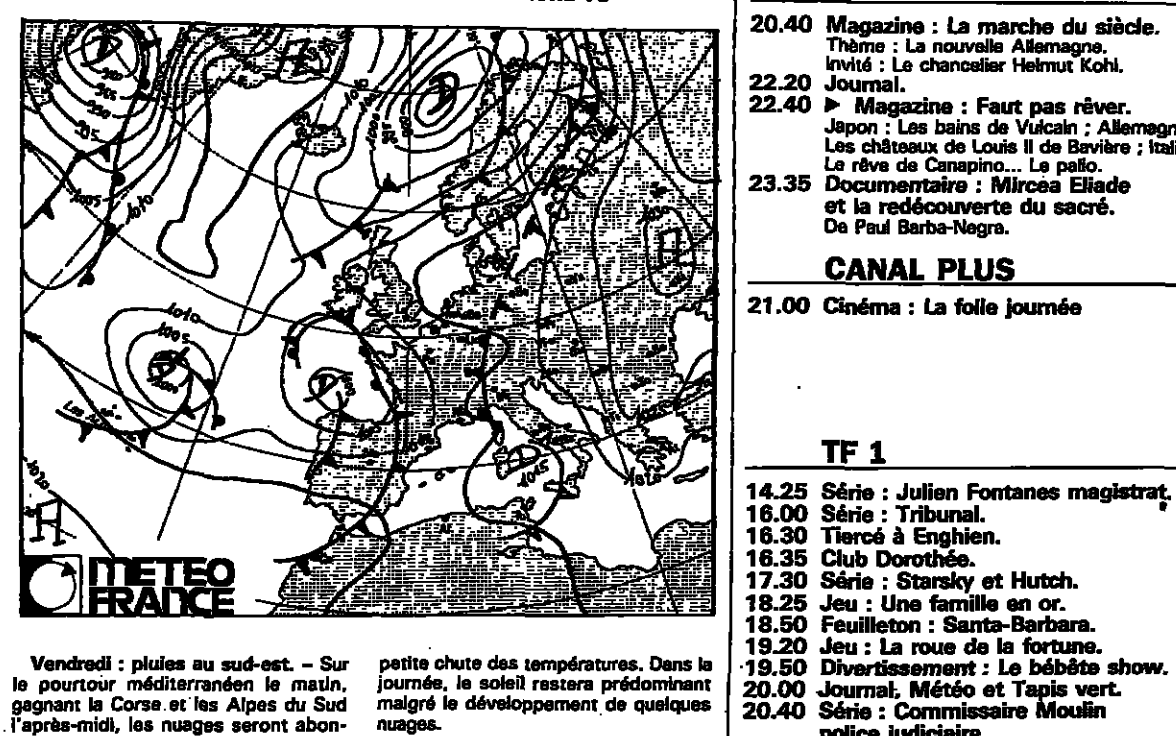
MÉTÉOROLOGIE

Prévisions pour le jeudi 18 octobre 1990

Doux, encore perturbé en Manche et en Méditerranée



SITUATION LE 17 OCTOBRE 1990 A 0 HEURE TU

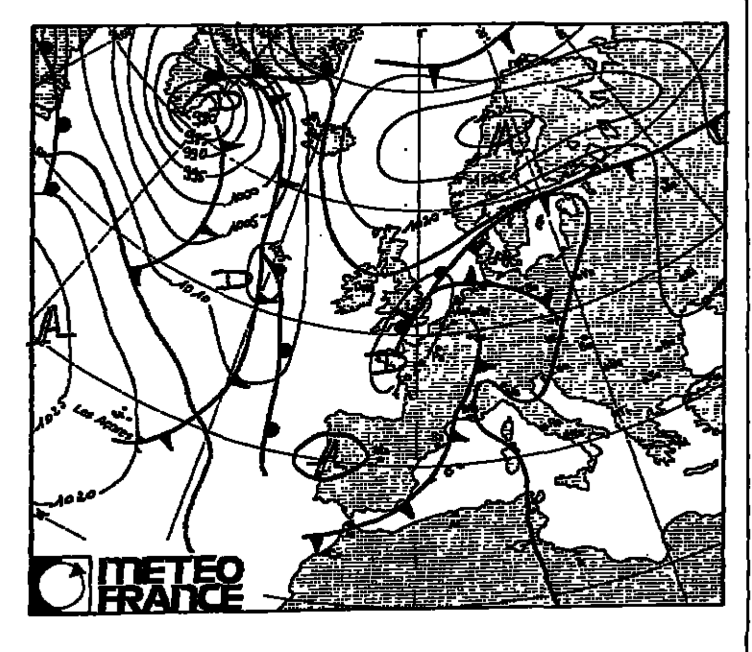


Vendredi : pluies au sud-est. – Sur le pourtour méditerranéen le matin, gagnant la Corse et les Alpes du Sud l'après-midi, les nuages seront abondants. Ils s'accompagneront de précipitations parfois importantes. Des orages violents pourront même éclater, notamment sur le relief. Ailleurs, sur une bonne moitié est du pays et jusqu'à la Normandie et le Nord, le temps sera doux et nuageux avec quelques ondées passagères. Plus à l'ouest, les éclaircies nocturnes et matinales entraîneront une petite chute des températures. Dans la journée, le soleil restera prédominant malgré le développement de quelques nuages.

Les températures minimales seront généralement comprises entre 8 et 11 degrés, jusqu'à 15 degrés près de la Méditerranée.

Les maximales atteindront 15 à 18 degrés sur la Bretagne, 18 à 20 degrés ailleurs sur la moitié nord, 19 à 22 degrés sur la moitié sud.

PRÉVISIONS POUR LE 19 OCTOBRE A 12 HEURES TU



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 17-10-90

Valeurs extrêmes relevées entre le 16-10-90 à 6 heures TU et le 17-10-90 à 6 heures TU

FRANCE			
AJACCIO	24	16	D
BIARRITZ	25	19	N
BORDEAUX	24	15	C
BOURGES	22	12	C
BREST	19	15	C
CAEN	21	11	C
CHERBOURG	18	14	C
CLERMONT-FER.	20	8	N
DIJON	18	13	B
GRENOBLESM-H	17	10	B
LILLE	20	9	D
LIMOGES	21	13	C
LYON	18	12	P
MARSEILLE-MAR.	21	16	N
NANCY	17	13	P
NANTES	22	15	P
NICE	19	15	N
PARIS-MONTS	20	13	B
PAU	24	14	C
PERPIGNAN	27	19	C
RENNES	21	14	C
ST-ETIENNE	19	9	N
STRASBOURG	20	14	P
TOURS	22	12	C
TOULOUSE	25	18	P
POINTE-A-PITRE	32	24	D
ÉTRANGER			
ALGER	27	16	C
AMSTERDAM	19	9	N
ATHÈNES	24	14	D
BANGKOK	30	24	N
BARCELONE	23	16	N
BELGRADE	23	12	D
BERLIN	22	11	D
BRUXELLES	18	8	B
LE CAIRE	34	21	D
COPENHAGUE	15	8	B
DAKAR	32	28	D
DELHI	19	19	D
DJERBA	34	24	N
GENÈVE	17	13	P
HONGKONG	28	23	D
ISTANBUL	20	15	N
JÉRUSALEM	29	21	N
LISBONNE	20	14	A
LONDRES	19	12	N
LOS ANGELES	22	18	N
LUXEMBOURG	16	13	B
MADRID	13	12	D
MARRAKECH	27	13	D
MEXICO	25	12	A
MILAN	17	15	P
MONTRÉAL	17	5	D
MOSCOU	11	5	N
NAIROBI	29	20	C
NEW-YORK	25	13	D
OSLO	14	10	D
PALMA-DE-MAJ.	24	16	C
PÉKIN	26	12	D
RIO-DE-JANEIRO	22	21	P
ROME	26	17	O
SINGAPOUR	27	25	C
STOCKHOLM	13	9	C
SYDNEY	29	17	D
TOKYO	23	19	C
TUNIS	29	19	N
VARSOVIE	21	3	B
VENISE	21	16	P
VIENNE	20	9	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mercredi 17 octobre

TF 1

20.40 **Variétés : Sacrée soirée.** Avec Michel Sardou, David Hallyday, Michel Roux, Lagaf', Chico et Roberta, A-Ha, Diane Tell, Pacifique.
22.40 **Magazine : SOS.** Présenté par Brigitte Bardot. Combats d'animaux.
23.35 **Journal, Météo et Bourse.**

A 2

20.40 **Feuilleton : Le mari de l'ambassadeur.** De François Velle (5e épisode).
21.35 **Série : *La loi est la loi.***
22.25 **Documentaire : De mémoire d'hommes.** De Gaulle et la télé, de Jérôme Bourdon et Marcel Teulade.
23.20 **Journal et Météo.**
23.40 **Magazine : Extra.** Hors-la-loi en Europe.

FR 3

20.40 **Magazine : *La marche du siècle.*** Thème : La nouvelle Allemagne. Invité : Le chancelier Helmut Kohl.
22.20 **Journal.**
22.40 **▶ Magazine : Faut pas rêver.** Japon : Les bains de Vulcain ; Allemagne : Les châteaux de Louis II de Bavière ; Italie : Le rêve de Canapino... Le palio.
23.35 **Documentaire : Mircea Eliade et la redécouverte du sacré.** De Paul Barba-Negra.

CANAL PLUS

21.00 **Cinéma : La folle journée ou le mariage de Figaro.** □ Film français de Roger Coggio (1989). Avec Fanny Cottençon, Roger Coggio, Marie Laforêt.
23.45 **Flash d'informations.**
23.50 **Cinéma : Mémoires du Texas.** ■■ Film américain de Peter Masterson (1985). Avec Geraldine Page, John Heard, Carlin Glynn (v.o.).
1.30 **Cinéma : *Ensorcelées.*** ■ Film italien d'Alessandro Capone (1989).

LA 5

20.40 **Histoires vraies.** Meurtres au crépuscule, téléfilm de Michael Tuchner.
22.20 **Débat : Maison de retraite, pour le meilleur ou pour *le* pire.** Animé par Gilles Schneider et Béatrice Schonberg.
23.50 **Rallye des Pharaons** (arrivée).
0.00 **Journal de minuit.**

M 6

20.35 **Téléfilm : La folle aventure du Trivial Pursuit.** De David Barlowe.
22.25 **Série : Brigade de nuit.**
23.15 **Documentaire : 60 minutes.** Arafat, au-delà du mythe, de Marie Colvin.
0.05 **Six minutes d'informations.**
0.10 **Musique : Boulevard des clips.**

LA SEPT

21.00 **Documentaire : Passée sous silence.** De Marianne Gosset.
22.20 **Documentaire : Les documents interdits.**
22.30 **Cinéma : Vingt jours sans guerre.** ■■ Film soviétique d'Alexeï Guerman (1976).
0.10 **Portrait d'Alexeï Guerman.**

FRANCE-CULTURE

20.30 **Antipodes.** Egypte.
21.30 **Correspondances.** Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse.
22.00 **Communauté des radios publiques de langue française.**
22.40 **Nuits magnétiques.**
0.05 **Du jour au lendemain.**
0.50 **Musique : Coda.** Les dames du jazz.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 **Concert** (donné le 14 octobre lors du Festival d'Ambronay) : Requiem en ré mineur K 626, de Mozart, par le chœur et l'orchestre La Capella Reial, dir. Jordi Savall ; *sol.* : Montserrat Figueras, soprano, Ula Groenewold, alto, Gerd Turk, ténor, Michael Schopper, basse.
23.07 **Poussières d'étoiles.** Jazz club, en direct du New-Morning à Paris : le trio du pianiste Tommy Flanagan, avec George Mraz, contrebasse, et Lewis Nash, batterie.

Jeudi 18 octobre

TF 1

14.25 **Série : Julien Fontanes magistrat.**
16.00 **Série : Tribunal.**
16.30 **Tiercé à Enghien.**
16.35 **Club Dorothée.**
17.30 **Série : Starsky et Hutch.**
18.25 **Jeu : Une famille en or.**
18.50 **Feuilleton : Santa-Barbara.**
19.20 **Jeu : La roue de la fortune.**
19.50 **Divertissement : Le bébête show.**
20.00 **Journal, Météo et Tapis vert.**
20.40 **Série : Commissaire Moulin police judiciaire.**
22.20 **Ex libris.** Magazine littéraire. Invités : Christophe Malavoy *(D'étoiles et d'exils)*, Kim Lefèvre *(Retour à la saison des pluies)*, Jean-Louis Etienne *(Transantarctica)*, Monique Brossard-Le Grand *(Zem Zem, mon enfant d'Ethiopie)* ; Coup de cœur : Pierre-Jakez Helias.
23.20 **Série : Chapeau melon et bottes de cuir.**
0.10 **Journal, Météo et Bourse.**
1.00 **TF 1 nuit.**

A 2

14.35 **Téléfilm : La veuve rouge.** D'Edouard Molinaro (1re partie).
16.00 **Feuilleton : Des grives aux loups** (2e épisode).
17.00 **Magazine : Giga.**
17.35 **Jeu : Des chiffres et des lettres.** D'Armand Jammot.
18.00 **Magazine : Eve raconte.** Gabrielle Chanel (4e partie).
18.15 **Série : Quoi de neuf, docteur ?**
18.45 **Divertissement : Drôles de têtes.**
19.00 **Série : Mac Gyver.**
19.59 ***Journal et Météo.***
20.40 **Magazine : Envoyé spécial.** Présenté par Bernard Benyamin. L'Airbus A 320 ; Gianfranco Ferre.
21.50 **Cinéma : Bonjour l'angoisse.** ■■ Film français de Pierre Tchernia (1988). Avec Michel Serrault, Pierre Arditi.
23.20 **Journal et Météo.**
23.40 **▶ Documentaire : La fin des paysans ?** De Marie-Claire Amblard, Dominique Martineau et Michel Fansten. 2. Les chemins de traverse, d'Alain Tasma.

FR 3

14.05 **Série : Bizarre, bizarre.**
14.30 **Questions au gouvernement.** En direct du Sénat.
17.05 **Documentaire : Durrel en Russie.**
17.30 **Allô Bibizz.**
17.45 **Série : La famille Fontaine.**
18.15 **Magazine : C'est pas juste.**
18.30 **Jeu : Questions pour un champion.**
19.00 **Le 19-20 de l'information.** De 19.10 à 19.30, le journal de la région.
20.10 **Jeux : La classe.**
20.40 **Cinéma : Gremlins.** ■■ Film américain de Joe Dante (1984).
22.30 **Journal et Météo.**
22.50 **Cinéma : Dream lover.** ■ Film américain d'Alan J. Pakula (1985).
0.30 **Cinéma : Eraserhead.** ■■ Film américain de David Lynch (1976) (v.o.).
1.55 **Musique : Carnet de notes.** Quatre préludes de Chostakovitch.

CANAL PLUS

15.25 **La boutique de Philippe Gildas** (rediff.).
16.00 **Cinéma : Le choix du destin.** ■■ Film néerlandais de Paul Verhoeven (1977).
18.00 **Cabou cadin.**

En clair jusqu'à 20.30

18.30 **Dessins animés : Ça cartoon.** Présentés par Philippe Dana.
18.50 **Top albums.** Présenté par Marc Toesca.
19.20 **Magazine : Nulle part ailleurs.** Invitée : Régine Chopinot.
20.30 **Cinéma : Nico.** ■ Film américain d'Andrew Davis (1987).
22.05 **Flash d'informations.**
22.10 **Sport : Boxe.** Championnat du monde des poids moyens. Michael Nunn (EU) - Don Curry (EU), en direct de Bercy.
0.40 **Cinéma : La petite étrangère.** *Film français, classé X, de Burd Tranbaree* (1980).
2.00 **Documentaire : Retour au Kham.** De Bruno Vienne.

LA 5

14.35 **Série : L'enquêteur.**
15.35 **Série : Soko, brigade des stups.**
16.25 **Dessins animés.**
18.30 **Jeu : Télé-contact.**
19.00 **Journal images.**
19.10 **Jeu : Je compte sur toi.**
19.45 **Journal.**
20.30 **Drôles d'histoires.**
20.40 ***Téléfilm : Secrets de femmes,*** **la détermination d'une mère.** De Michael Miller.
22.20 **Magazine : Reporters.** Présenté par Patrick de Carolis.
23.50 **Magazine : Equations.** Présenté par Jean-Marc Sylvestre.
0.00 **Journal de minuit.**
0.10 **Sport : Boxe.** Championnat des poids moyens à Bercy.

M 6

15.30 **Variétés : Bleu, blanc, clip.**
16.45 **Série : Magnum.**
17.35 ***Variétés : Tungstène.*** Emission présentée par Fatine.
18.00 **Série : Campus show.**
18.25 **Jeu : Zygomusic.**
18.54 **Six minutes d'informations.**
19.00 **Série : La fête à la maison.**
19.25 **Série : Roseanne.**
19.54 **Six minutes d'informations.**
20.00 **Série : Madame est servie.**
20.35 **Cinéma : Le jardinier d'Argenteuil.** □ *Film français de Jean-Paul Le Chanois* (1966). Avec Jean Gabin, Liselotte Pulver.
22.10 **Téléfilm : Mortelle rencontre.** De *Christian I. Niby*.
23.45 ***Six minutes d'informations.***
23.50 **Sexy clip.**

LA SEPT

15.30 **Cours d'italien** (25).
16.00 **Musique : Messe en ut mineur de Mozart.**
17.05 **Musique : Claudio Abbado dirige Hadyn.**
17.30 **Court métrage : La valse des médias.** De Luc Moullet.
18.00 **Documentaire : Histoire de la bande dessinée** (6).
18.30 **Série : Objectif amateur** (6).
19.00 **Documentaire : *La dernière escale de Pierre Loti.*** D'Olivier Guitton.
19.50 **Série : Grafic.**
20.00 **Histoire de la bande dessinée** (7).
20.30 **Série : Objectif amateur.**
21.00 **Documentaire : Zingaro.**
22.15 **Vidéo-danse : Ils vivaient dans les villes...** De Claude Mourléras.
23.00 **Documentaire : Palettes.** D'Alain Jaubert.
23.30 ***Documentaire : Préfaces*** (Anna Akhmatova).

FRANCE-CULTURE

20.30 **L'espérance et la nuit ou les tribulations de l'utopie.** De Thomas Moore à Orwell.
21.30 **Profils perdus.** Georges-Henri Rivière.
22.40 **Nuits magnétiques.**
0.05 **Du jour au lendemain.**
0.50 **Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 **Concert** (en direct du Théâtre des Champs-Elysées) : Suite lyrique pour orchestre à cordes, de Berg ; Concerto pour piano et orchestre n°19 en fa majeur K 459 et Symphonie n° 41 en ut majeur K 551, de Mozart, par l'Orchestre national de France, dir. Jeffrey Tate ; sol. : Philippe Bianconi, piano.
23.07 ***Poussières d'étoilés.***

Audience TV du 16 octobre 1990

Le Monde / SOFRES NIELSEN

Audience instantanée, France entière 1 point = 202 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	53,4	Roue fortune 14,5	McGyver 13,6	Act. région. 18,9	Bande ann. 1,7	Je compte... 1,6	Fête maison 3,1
19 h 45	61,2	Roue fortune 25,9	McGyver 14,9	19-20 Info 12,6	Nulle part 4,1	Journal 1,4	Roseanne 2,5
20 h 16	68,3	Journal 28,3	Journal 16,6	La classe 10,5	Nulle part 4,6	Journal 4,1	Madame... 4,1
20 h 55	71,3	L'étudiante 30,0	Virus 17,6	Tendresse... 7,4	Sorcières... 3,7	Cercle rouge 14,4	On ne joue... 1,5
22 h 08	66,1	L'étudiante 28,6	Virus 17,2	Tendresse... 6,5	Sorcières... 2,5	Cercle rouge 12,7	On ne joue... 2,1
22 h 44	42,5	Ciel... 15,4	Débat 8,9	Télé rég. 1,6	Double dét. 0,7	Cercle rouge 14,2	Un jumeau... 2,5

COMMUNICATION

Canal France international reçu au Caire

La campagne d'Egypte de la télévision française

Canal France international (CFI) et la télévision égyptienne ont conclu, lundi 15 octobre, en présence de M. Alain Decaux, ministre délégué à la francophonie, un accord pour la diffusion d'une heure quotidienne d'émissions françaises sur les bords du Nil. Un nouveau succès pour CFI, cette banque mondiale de programmes français retransmis par satellite qui, en seize mois d'existence, a déjà signé plus de trente accords comparables en Afrique, au Proche-Orient et dans les pays de l'Est.

LE CAIRE

de notre envoyé spécial

Cette signature au Caire, il y a des mois que les dirigeants de CFI, les responsables du Quai d'Orsay, les conseillers de l'ambassade et le ministre Alain Decaux l'espéraient. Des mois de tractations et de négociations pour qu'enfin les images de cette banque de programmes français mettent fin au quasi-monopole des feuilletons américains sur les écrans égyptiens. Mais les responsables locaux se faisaient attendre, car ils voulaient obtenir gratuitement de Paris non seulement d'importants moyens de réception satellite, mais aussi l'installation d'un réémetteur qui aurait permis de retransmettre à deux mille ou trois mille foyers cairotes soigneusement sélectionnés, ainsi qu'aux grands hôtels internationaux, l'intégralité des émissions de CFI, préalablement codées. Des exigences qui portaient le coût de l'installation à 30 millions de francs, contre 1 million habituellement.

« Seule l'intervention personnelle du ministre égyptien de l'information a permis de débloquer la situation », raconte M. Fouad Benhalla, PDG de Canal France international. L'accord a été divisé en deux volets – le second n'est pas daté, – ramenant le coût immédiat de l'opération à 4,5 millions de francs. Un montant plus acceptable pour la société française, dont le budget – modeste – est de 70 millions de francs cette année.

En échange de la fourniture des installations et de six heures de programmes quotidiens envoyés gratuitement par satellite, la télévision égyptienne s'est engagée pour cinq ans à en retransmettre immédiatement une heure par jour sur sa deuxième chaîne nationale – composée déjà à 60 % d'émissions étrangères, – puis, à terme, sur ses stations locales d'Alexandrie et d'Ismaïlia, deux villes où résident nombre des cinq cent mille francophones du pays.

« Des programmes, nous n'en manquons pas, prévient d'emblée M. Safouat El Cherif, le ministre égyptien de l'information. *Notre télévision est la première du continent, produisant plus de mille heures de fiction par an, et elle s'apprête à relancer en novembre une chaîne internationale en arabe sur le satellite Arabsat. » « Nous souhaitons d'ailleurs,* ajoute-t-il, *proposer à CFI une sélection de nos programmes. »* Pour le ministre, ancien responsable des services de renseignement, proche du président égyptien Moubarak et patron de fait de la télévision égyptienne, tout est dit. L'Egypte n'a conclu cet accord que dans cet esprit d'ouverture vers l'extérieur, vers une autre civilisation. *« Nous n'avons nullement peur pour le public égyptien, détenteur d'une grande culture, qui sait donner, recevoir et choisir. »*

Peur ? Non, sans doute, puisque l'omniprésente censure veille. Dans un pays où le port du voile islamique gagne chaque jour du terrain, personne ne prend la peine de masquer la réalité. *« Je superviserai moi-même les diffusions de CFI,* lance tout à trac M. El Cherif à M. Alain Decaux. *Je ne parle pas très bien le français mais cela sera l'occasion de l'améliorer. »*

Il n'est pas sûr pourtant que le ministre égyptien de l'information ait beaucoup à s'en mêler, tant il paraît admis sur les bords du Nil que les scènes dénudées, religieuses ou politiquement dérangeantes ne doivent pas trouver droit de cité dans les programmes télévisés. Avec parfois des résultats inattendus : la boucle d'oreille de Johnny Hallyday est impitoyablement censurée, mais celle de Maradona ... non. *« Le football est sacré »,* explique-t-on.

Banque mondiale des programmes diffusant par le satellite Intelsat VI quatre heures d'émissions par jour, *plus spécialement* destinées aux pays du Sud, et deux heures quotidiennes pour les pays de l'Est, Canal France International laisse à ses trente-quatre télévisions clientes toute liberté d'y puiser, de composer à leur guise une grille de programmes à partir de matériaux reçus. *« CFI,* souligne M. Decaux, *c'est la télévision du respect, car elle propose et n'impose rien. »* En pleine crise du Golfe, Egyptiens, Israéliens et Jordaniens semblent en tout cas s'en satisfaire, et M. Decaux se bat pour que l'Asie du Sud-Est puisse en faire autant dès l'an prochain.

PIERRE ANGEL-GAY

□ **Le prix Pierre Mille de grand reportage à Martine Laroche-Joubert.** – Le prix Pierre Mille de grand reportage 1990 a été décerné, mardi 16 octobre, à Martine Laroche-Joubert d'Antenne 2. Martine Laroche-Joubert, grand reporter, âgée de quarante-trois ans, est entrée à Antenne 2 en 1975. Elle a réalisé de nombreux magazines avant de collaborer au journal télévisé de la chaîne publique comme envoyée spéciale en Roumanie, Nouvelle-Calédonie, Afrique du Sud, Chine, RDA, et, récemment, dans le Golfe. Créé en 1956, le jury du prix Pierre Mille est présidé par Christian Loyauté et composé essentiellement de journalistes, dont Mmes Jacqueline Baudrier et Claude Sarraute, MM. Jean Cazeneuve, Emmanuel de la Taille et Jean-Louis Guilland.

Une enquête d'Antenne 2 sur l'accident de 1988

L'Airbus d'Habsheim et le journalisme d'investigation

Antenne 2 diffuse, jeudi 18 octobre, à 20 h 30 dans le cadre de son magazine « Envoyé spécial », une enquête de Jacques Cotta, Pascal Martin et Jean Gicquel, consacrée à l'accident de l'Airbus A 320 qui s'écrasa le 26 juin 1988 dans une forêt près d'Habsheim (Haut-Rhin). Bilan : 3 morts sur 136 passagers.

L'enquête met en lumière plusieurs fautes de pilotage au milieu de beaucoup d'improvisations qui ont amené l'appareil trop bas (10 mètres du sol), trop lentement (à la limite de la vitesse de décrochage), trop cabré (14 degrés), et l'équipage a remis les gaz trop tard. Le commandant de bord, M. Michel Asseline, s'est vu retirer sa licence de pilote pour huit ans et a été licencié d'Air France à l'automne 1988.

L'équipe d'Antenne 2 est partie d'un certain nombre de rumeurs *qui ont circulé au fil des mois au* sein du Syndicat national des pilotes de ligne (SNPL). Elle a tendu micros et caméras à tous les protagonistes de la catastrophe et enquêté. Malheureusement, hormis M. Claude Béchet, le responsable de l'enquête officielle, aucun fonctionnaire de l'air, de la justice ou des transports, n'a accepté de s'exprimer sur l'accident, laissant la voie libre aux affirmations et aux insinuations des représentants syndicaux.

On a ainsi abouti à une construction que l'on pourrait résumer de la façon suivante : l'équipage ne savait pas qu'il volait si bas et il y a eu sûrement une erreur d'altimètre. Les moteurs n'ont pas donné une poussée suffisante lorsque le commandant les a sollicités à fond, et on a coupé la forêt où s'est abattu l'avion pour faire disparaître la preuve que l'un des réacteurs était en panne. L'ordinateur de bord a donné l'ordre aberrant de piquer vers le sol. Pour sauver la réputation du fleuron de l'aéronautique française et européenne, il était nécessaire d'accabler le pilote et de disculper l'appareil en truquant les « boîtes noires » ou en leur substituant des « boîtes » convenables (les hypothèses du SNPL ont varié sur ce sujet) pendant tout le temps où elles se sont trouvées dans les mains des spécialistes militaires du centre d'essais de Brétigny. M. Asseline a été victime de la raison d'Etat.

Les journalistes spécialistes de l'aéronautique avaient été saisis des différents systèmes de défense syndicaux élaborés depuis le mois d'août 1988. Ils les avaient étudiés avec attention tant les accusations étaient graves. Après de nombreux va-et-vient entre les procureurs et les défenseurs de l'Airbus et en l'absence de preuves dignes de ce nom, en provenance du SNPL, ils étaient parvenus à la conclusion que, même avec des réacteurs et un ordinateur performants, l'avion ne se serait pas tiré du « trou » où l'équipage l'avait placé pour briller aux yeux du public d'un meeting aérien. Les lois de la physique sont implacables. Surtout, ces mêmes journalistes étaient convaincus qu'il était techniquement impossible de maquiller des « boîtes noires » extrêmement sophistiquées et parfaitement impossible d'abuser très longtemps les ingénieurs et les experts des administrations aéronautiques des Etats-Unis, de Grande-Bretagne, de Boeing, ou des compagnies aériennes clientes pour ne citer qu'eux.

Un fort parfum de diffamation

L'émission d'Antenne 2 montre bien les limites du journalisme d'investigation. Le travail de l'équipe du magazine « Envoyé Spécial » est irréprochable, mais la dérobade inepte des officiels (direction de l'aviation civile, ministre des transports, Air France, Centre d'essais en vol) aboutit à un travail bancal. Il était peut-être très difficile de ne pas diffuser cette émission malgré son côté éminemment partiel, mais le résultat est un magazine qui traîne un fort parfum de diffamation. Le fait de ne pas recevoir de réponse à ses questions ne peut arrêter les journalistes dans leur investigation mais quand *l'instruction du dossier* est déséquilibrée à ce point, de quelle utilité peut être l'enquête ?

Les syndicats de pilotes se plaignent souvent de leur mauvaise image médiatique. A qui la faute ? Ils cultivent vraiment trop le mythe de leur infaillibilité, et, pour la défense des équipages fautifs, se retranchent systématiquement derrière le sacro-saint « n'avouez jamais ». Quand cesseront-ils de nier *l'évidence comme* ils le font par exemple lorsque des examens biologiques confirment la présence d'alcool dans le sang des pilotes lors de l'accident de Bordeaux (21 décembre 1987, 16 morts) ou celui de Valence (10 avril 1989, 22 morts) ? Ils y gagneraient en crédibilité.

ALAIN FAUJAS

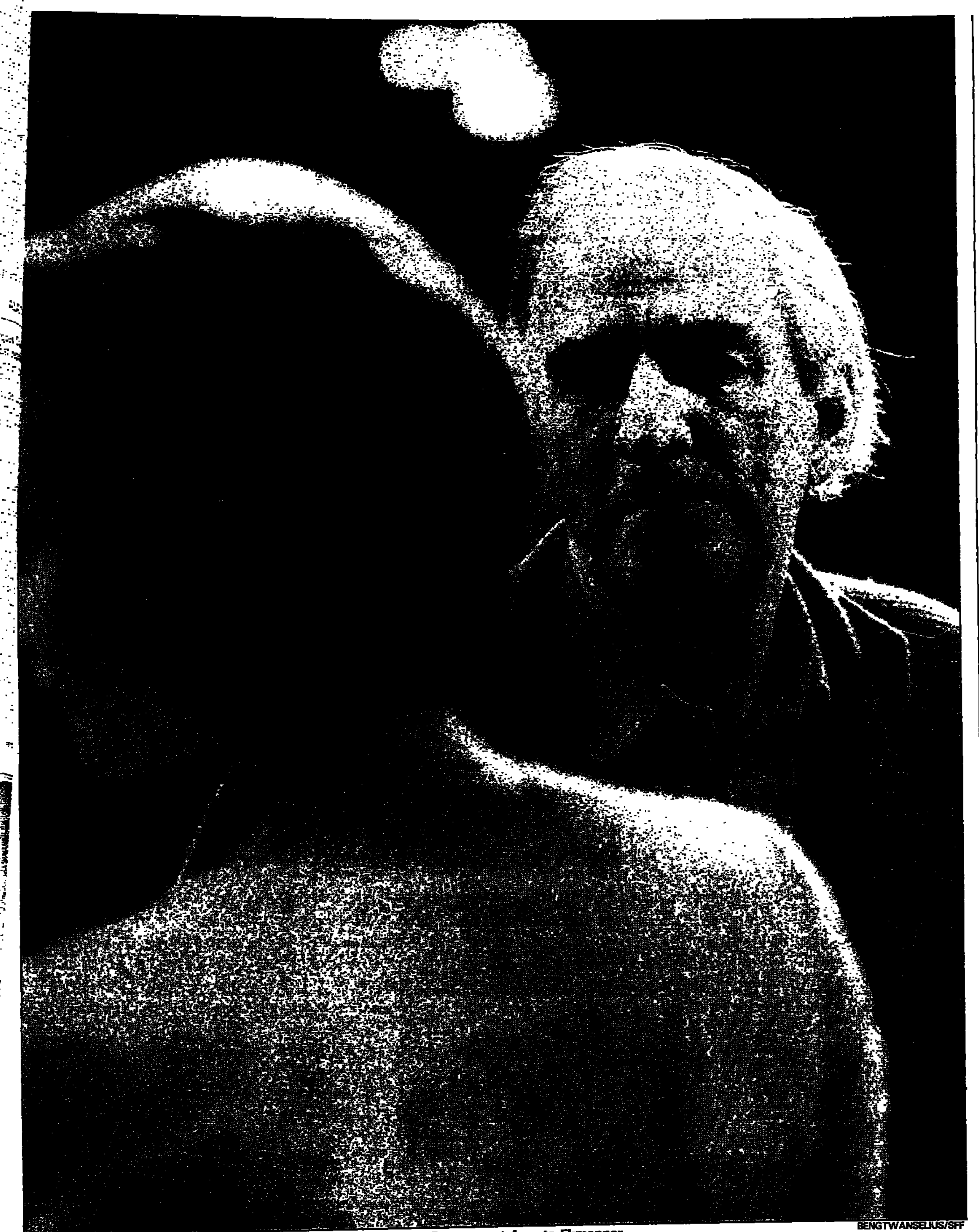
□ ***Décès de Jacques Douël, ancien directeur de « l'Est républicain ».*** – Jacques Douël, ancien directeur du quotidien *l'Est républicain* (Nancy), est décédé accidentellement à Paris, dimanche 14 octobre. Il était âgé de soixante-dix-sept ans.

[Jacques Douël a débuté à *l'Est républicain* en 1935 après sa licence en droit. Il assure la reparution du quotidien en septembre 1944 et prend la direction de sa rédaction parisienne, qu'il transmet un an après à M. Jacques Fauvet, futur directeur du *Monde*. Patron du quotidien de Nancy en 1954, Jacques Douël animera ensuite sa régie publicitaire à partir de 1977. Après quarante-six ans passés à *l'Est républicain*, il dirige en 1981 les bureaux parisiens du *Télégramme de Brest*. Spécialiste de la communication journalistique et inventeur de la méthode de sondage Vu-Lu, Jacques Douël est l'auteur d'ouvrages parus entre 1968 et 1981 : *le Lecteur et son quotidien, Théorie et pratique de la communication écrite, l'Annonce face au lecteur, Le journal tel qu'il est lu.*]

Le Monde

SECTION C

ARTS • SPECTACLES



Ingmar Bergman et Agneta Ekmanner.

BENGTWANSELIUS/SFF

UN LIVRE D'ENTRETIENS ET UNE RÉTROSPECTIVE BERGMAN A BEAUBOURG

Regard d'automne

« Quand c'est fini j'ai besoin de prendre de la distance, je m'en vais et je ne me retourne pas », affirme Ingmar Bergman. Pour lui, il l'a dit très clairement, le cinéma, c'est fini. Quant à ne pas se retourner... Il y a trois ans, il publiait l'une des plus belles autobiographies jamais écrites par un metteur en scène, *Laterna magica*. Un texte qui livrait la plupart des clés de son œuvre, forgées surtout dans son enfance, mais qui faisait la part plus belle au théâtre qu'au cinéma. Aujourd'hui, à soixante-douze ans, il revient sur ses films dans le livre *Conversation avec Bergman*, édité par les Cahiers du cinéma, dont nous publions des extraits (*lire page 23*), en attendant la somme définitive de ses réflexions, publiée ce mois-ci en Suède sous le titre *Bilder* (*Images*).

Pour mener à bien cet ouvrage, le réalisateur – qui confie : *« Je pense qu'en enfer je vais devoir m'asseoir dans une salle de projection et voir mes propres films pendant deux ou trois éternités. Ce sera ma punition »* – a revu toute son œuvre. Ce que pourra faire le public français, au Centre Georges-Pompidou, du 17 octobre au 3 décembre, dans le cadre de l'intégrale – presque intégrale, il ne manque que deux films sur les quarante-trois qu'il a réalisés, – mêlée aux films de l'autre « grand » Scandinave, Carl Theodor Dreyer.

Faut-il dire encore que Bergman est un immense cinéaste ? Au-delà de la qualité de chacun des films, leur réunion en souligne les traits constants, et la diversité. Traits constants : le refoulement, de la parole autant que des sentiments et de la sexualité, et l'angoisse spirituelle de ce fils de pasteur puritain. Mais aussi la virulence, l'esprit rebelle de cet auteur réputé austère, et dont on redécouvre avec quelle violence il met le doigt sur ce qui dérange et provoque.

La diversité : il est à peine croyable que deux chefs-d'œuvre tels que *Monika*, film solaire bourré de vitalité juvénile, et *la Nuit des forains*, film nocturne et désespéré, datent de la même année (1953). Même improbable exploit quatre ans plus tard avec, sur le thème commun de l'homme face à la mort, deux classiques de forme aussi différente que *le Septième Sceau* et *les Fraises sauvages*. Olivier Assayas note avec raison dans la postface à *Conversation avec Bergman* combien il est exceptionnel qu'un cinéaste renouvelle entièrement sa façon de filmer vingt-cinq ans après être passé pour la première fois derrière la caméra. Renouvellement dont *Cris et chuchotements* est le sommet, si *Fanny et Alexandre* en est la somme.

« Bergman parle du sexe avec beaucoup d'élégance et de façon très intime (1) *»*. Plus encore : il « a parlé » (en langage de cinéma), avec élégance et impudeur, de lui-même. Et s'il a choisi désormais le silence, *« ce n'est pas qu'il a achevé son œuvre, c'est qu'il en est délivré »*.

JEAN-MICHEL FRODON

(1) Peter Cowie dans *le Cinéma des pays nordiques*, édité par le Centre Georges-Pompidou.



ENGUERAND



TOM BOULTING

LE DISQUE COMPACT AU SECOURS DE LA MUSIQUE CONTEMPORAINE

Sauf-conduit pour la postérité

Le microsillon avait renoncé à parier sur la musique contemporaine. Le disque compact commence à s'y intéresser de près. D'assez près pour qu'on puisse parler de mariage naturel entre un genre et un support. Certaines œuvres, un jour, n'existeront-elles que sur CD? Et le CD vivra-t-il assez vieux pour les transmettre à la postérité?

TROIS CENT CINQUANTE nouveaux disques compacts chaque mois, pour le seul secteur « classique », musiques du passé et contemporaines mêlées : un beau chiffre pour une forme d'expression entièrement liée au divertissement (les libraires reçoivent, eux, mensuellement, à peu près mille cinq cents nouveaux titres, mais le livre, c'est sérieux : un instrument de culture tous azimuts). Trois cent cinquante nouveau-nés donc, dans les bacs, tous les trente jours. Cinq cents peut-être, nous dit-on dans une FNAC parisienne. Où l'on nous explique que certaines nouveautés d'avant-garde, publiées sous de tout petits labels, distribuées magasin par magasin à une seule unité, mises directement en rayon avant d'avoir été répertoriées, échappent à toute tentative de comptabilité. Désordre finalement rassurant : une certaine vie passe encore dans les rangs.

Négligeable aux yeux des statistiques professionnelles car peu rentable – et si marginale!, – la musique contemporaine enregistrée va mieux. Elle va bien même, si l'on considère que la fin de l'ère du microsillon l'avait tuée : disparition des grandes collections spécialisées; Xenakis, Pierre Henry, Stockhausen, Bussotti, à la casse. Dix ans auparavant pourtant (entre 1965 et 1975, en gros), Philips et Deutsche Grammophon avaient consacré à ces quatre « locomotives » des albums luxueux.

Mais voici que Pierre Henry et Xenakis sont réédités aujourd'hui par les mêmes labels ou par d'autres. Et que des compositeurs moins connus, presque à leurs débuts, suivent dans la foulée. *« Le métrage de rayons alloués à la musique de notre siècle a quadruplé en deux ans »*, nous affirme un vendeur de la FNAC Montparnasse. Le changement de cap s'est opéré sans tambour ni trompette : il concerne au plus quelques centaines de personnes, compositeurs ou interprètes. Il ne mérite peut-être pas les manchettes. Mais il faut se demander pourquoi cette musique différente, difficile, indocile, « invendable », trouve de nouveaux supporters et fait de nouveaux adeptes par le seul fait que le vinyle a été détrôné par le métal argenté (*lire notre supplément « Arts et spectacles » du 11 octobre*).

DES STARS AU SERVICE DES ARTISTES VIVANTS

Rappelons en deux mots notre constat de la semaine dernière : trop de *tubes* classiques ou romantiques indéfiniment réenregistrés. Trop de versions banales d'une même œuvre proposées à la chaîne. L'acheteur s'y perd, les interprètes deviennent ses seuls repères. Il achète « du » Muti, « du » Barenboïm, « du » Boulez, « du » Jessye Norman. Toutes les multinationales courent donc après Muti, Barenboïm, Boulez, Jessye Norman ou leurs homologues et s'arrachent, au besoin, les plumes de ces phénix.

Cette surévaluation des interprètes au détriment du fond – la qualité réelle de leur prestation – finirait par mettre sur le flanc le marché en meilleure santé. Pourtant, nous dit-on chez Erato, cette perversion agit par rebond, et pas toujours négativement, sur la production : *« On voit émerger*, nous explique Frédéric Sichler, directeur général de la marque française, *une génération d'interprètes parfaitement mûrs, conscients de la manière dont ils veulent mener leur carrière, et qui refusent de s'en laisser conter. Un Kremer, un Barenboïm, un Rostropovitch, un Simon Rattle savent exactement ce qu'ils ont envie d'enregistrer : souvent des œuvres contemporaines. Ainsi, ce sont ces stars internationales qui s'opposent au marketing tout-puissant du répertoire et exigent de prendre des risques pour les compositeurs vivants. »*

Erato est la maison où s'affirme actuellement le boom de la musique contemporaine. Un boom à plusieurs détentes : une collection spécialisée, lancée il y a deux ans en grande pompe, avait fait long feu et manquait au catalogue depuis six mois environ. Entièrement confiée à Pierre Boulez et à l'Ensemble InterContemporain, cette collection – sept CD par an – ressort sous une nouvelle présentation, sur les ailes d'une distribution internationale désormais assurée par Warner. Et quand Boulez dirige du Carter, du Xenakis ou du Kurtag *« dans des conditions aussi proches que possible du concert »*, on est sûr de transmettre à la postérité *« ce qui se sera fait de mieux »* en notre fin de siècle.

Dans la collection « Musifrance » paraissent, toujours chez Erato, deux disques de musique contemporaine sur les quinze titres que comprend annuellement cette série. Erato possède enfin un petit département de *« production directe »* qui, des concertos de Martial Solal aux sonates pour piano du compositeur et pianofortiste soviétique Alexeï Lioubimov, modifie quelque peu l'image du label. Comme ce contrat de Barenboïm avec l'Orchestre de Chicago, dont la première manifestation a été l'enregistrement d'une symphonie de John Carigliano : une création. *« Le principal problème commercial des grandes marques est actuellement un problème d'image*, confirme Frédéric Sichler. *Nous sommes obligés, pour éviter l'asphyxie, d'élargir notre champ d'action. »*

Qu'on édite Karajan ou Madonna, l'état d'esprit, au fond, est le même : le profit fait la loi. Lorsqu'on aborde, au contraire, les rives de la musique contemporaine, apparaissent de tout autres objectifs – et beaucoup de déficits. Editer ici, c'est choisir, prendre ses responsabilités pour la postérité.

« Nous l'avons fait parce qu'il fallait le faire. » Ce directeur de collection stoïque est Costin Mireanu, compositeur roumain en charge d'une production discographique courageuse chez Salabert (l'éditeur-papier de très nombreux compositeurs vivants, dont Xenakis). Stoïque, la maison Salabert l'a été en investissant sans compter dans un double album exemplaire, doublé d'un livret en quatre langues, et contenant les cinq *Quatuors à cordes*, le *Trio à cordes* et *Khoom*, pour soprano et six instruments, de Giacinto Scelsi, compositeur italien disparu il y a deux ans. Il y a là, sous l'archet des Arditti, des chefs-d'œuvre absolus et l'un des sommets discographiques de l'année.



GUY VIVIEN

Le compositeur Pierre Henry, ressuscité par le numérique

Les 2 900 exemplaires ont été tirés en trois fois. La totalité, contre toute attente, s'est arrachée à l'export. Mais il avait fallu racheter la bande 22 000 deutschemarks à la WDR, verser des royalties de stars (15 %) aux Arditti, ceci avec l'aide de la Fondation Scelsi qui gère les droits du compositeur. Cet Everest éditorial ne fut donc franchi que pour la gloire. La gloire fut.

Prenons encore le cas de Jean Schwarz. Il compose de la musique électro-acoustique, appartient au Groupe de recherches musicales (GRM), travaille au Musée de l'homme en tant qu'ethnomusicologue, enseigne au conservatoire de Gennevilliers et, puisqu'il possède son propre studio professionnel, produit lui-même les enregistrements de sa musique sous un label confidentiel, Celia Records. Ses CD (seize titres au catalogue) sortent de chez lui au prix de 70 F hors taxes, pour être revendus 130 F TTC. Bien qu'il s'agisse de musique sur bande, qui ne nécessite qu'exceptionnellement le paiement de cachets, sans frais de location d'un studio, leur coût de fabrication est élevé puisque hors filières et hors normes. Il faut compter 10 F de pressage (pour 1 000 exemplaires), 5 000 F environ pour l'édition de la bande-témoin (le double en cas de retouches, même infimes), autour de 6000 F pour le développement à l'usine de la bande-mère, sans oublier le million ancien (tarif approximatif pour une heure de musique) à verser en guise de provision sur les droits d'auteur à la SDRM, filiale de la SACEM – droits qui, dans ce cas précis, seront *« redistribués »* un an plus tard, et non sans humour, à l'auteur-payeur, amputés au passage des charges sociales et du versement à la Sécurité sociale...

Jean Schwarz avoue pour sa petite société *« un déficit terrible »* (rien de commun avec la régie Renault). Pourtant Jean Schwarz vient de fonder un groupe, *Opus Ensemble*, avec la chanteuse Elise Caron, le contrebassiste Jean-François Jenny-Clarke et le bassoniste Alexandre Ouzounoff, groupe dont deux disques, financés par leur petite coopérative, sortent chez Celia Records. *« Pour nous, le disque compact est un outil irremplaçable, l'image parfaite, sans toutes les déperditions du microsillon, de ce que l'on fait en studio. Même si l'on ne donne pas dans le mélo, on sait que les gens ne vont plus guère aux concerts de musique actuelle. Grâce au disque numérique, nous avons encore une chance d'être diffusés. »*

Diffusés au compte-gouttes, inutile de le préciser. Mais ces CD indépendants, édités à grand-peine, tirés à un petit millier d'exemplaires, disques sur lesquels le distributeur impitoyable prélève évidemment sa quote-part (42 % du prix hors taxes), constituent pour de jeunes compositeurs isolés des décideurs – éditeurs et festivals spécialisés – l'appel au secours, le sauf-conduit, la carte de visite, le signalement obligatoires. Pour être joué, à Turin ou à Graz, mieux vaut d'abord envoyer son CD...

« UN SON PLUS INTÉRESSANT PLUS VIVANT, PLUS DINGUE »

« Le disque compact est notre livre de poche », dit Pierre Henry, dont la plupart des anciens titres (de *Ceremony* à *la Messe de Liverpool*, en passant par *l'Apocalypse*, *le Voyage* ou la *Messe pour le temps présent*) sortent en ce moment de l'oubli sur le nouveau support. Pierre Henry a des idées sur le numérique comme il en a eu successivement sur les premiers disques durs, la première bande magnétique, les premiers synthétiseurs analogiques : de ses idées, et de celles de Pierre Schaeffer, est née la musique concrète, puis électro-acoustique.

Eh bien, pour l'auteur de *la Reine verte*, la technique numérique est la chance ultime de cette musique : *« En passant du disque souple au magnéto, de la stéréo au numérique, le son n'a cessé de devenir plus intéressant, plus vivant, plus dingue. »* La dernière œuvre de notre inventeur de sons est *le Livre des morts égyptien*, réalisé dans les studios de l'IRCAM, créé l'an dernier à l'auditorium du Louvre – le disque est paru le jour de la création. L'auteur dit qu'il ne l'aurait pas composé sans le CD, que l'œuvre n'existerait pas sans le disque, qu'il s'agit, en quelque sorte, d'une œuvre « pour le disque ». *« Un jour*, dit-il, *il n'y aura plus de concert, rien que l'enregistrement numérique. On pourra y revenir, le remixer, pour en donner des versions successives, comme on exécute différemment, selon l'époque, une partition de Beethoven. Pour la musique électro-acoustique, le disque c'est la partition, la configuration exacte de notre désir de l'œuvre à un moment donné. Le désir peut évoluer. Mais la trace enregistrée en numérique est à chaque étape irréprochable : l'œuvre est là, sans un soupçon de souffle ni bruit de fond. »*

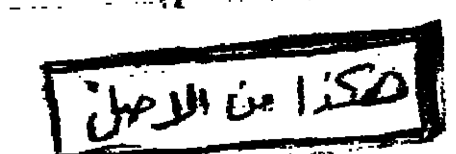
Le disque compact sera-t-il alors le musée musical de notre vingtième siècle? Le système d'archivage parfait? C'est croire bien fort en sa pérennité. On l'a dit solide comme le diamant : éternel. Mais comme les tout premiers CD datent de dix ans seulement, et que les « analyseurs » (appareils de vérification en cours d'enregistrement) ont été inventés ultérieurement, on ignore si les imperfections décelées dans certains de ces disques de la première génération proviennent du vieillissement ou d'un défaut de fabrication.

« Il existe maintenant des techniques de simulation de vieillissement accéléré, nous a dit Jean Chatauret, directeur technique chez Erato. *Elles aboutissent à assurer, pour un CD normal, une garantie de trente ans. Mais pour certains exemplaires, fabriqués avec des précautions particulières, cette garantie passe à cent ans. »*

Un siècle c'est peu, quand on sait que la bande numérique est beaucoup plus fine que la bande analogique, qu'elle souffre davantage d'un bobinage imparfait, et qu'un signal numérique détérioré est perdu à jamais. *« Mais un disque compact peut être indéfiniment copié sans la moindre déperdition de l'information, alors que toute copie d'une bande analogique se soldait par du souffle. Il suffira que les fabricants apprennent à gérer leurs copies en fonction d'informations, que nous n'avons pas encore, sur la fiabilité du support. Ce sera une philosophie très différente de gestion. »*

Aux dernières nouvelles, le prototype existerait d'un disque compact recouvert non plus de plastique mais de verre. Il serait garanti mille ans. Il y aurait donc un CD presque parfait.

ANNE REY



LES BONNES FEUILLES DE « CONVERSATION AVEC BERGMAN » PUBLIÉE PAR « LES CAHIERS DU CINÉMA »

Souvenirs d'un artiste inconséquent

Au moment où la Cinémathèque présente à Beaubourg la quasi-totalité des films réalisés par Bergman, *les Cahiers du cinéma* publient un livre d'entretiens du cinéaste avec Olivier Assayas et Stig Björkman, l'un Français, l'autre Suédois, tous deux critiques et réalisateurs. Dans les bonnes feuilles qui suivent, Bergman *décrit,* à propos de ses deux derniers films, *Fanny et Alexandre* et *Après la répétition* (1), ses rapports avec la technique, ses démêlés avec les producteurs et la liberté des créateurs.

« Quand *Après la répétition* est sorti, il a été reçu comme une sorte de post-scriptum à votre œuvre puisque, après *Fanny et Alexandre*, vous aviez déclaré que vous ne feriez plus d'autres films.

– *Après la répétition* a beaucoup à voir avec mon attitude, ma relation à la scène, à ce métier malpropre, louche et cruel [qu'est la mise en scène]. Mais c'était un film réalisé uniquement pour la télévision, et puis des distributeurs n'ont pas tenu leurs engagements et le film s'est retrouvé en salles. Je n'ai jamais pensé le faire pour le cinéma. C'était une dramatique, tournée exclusivement pour la télévision.

– Donc vous ne le considérez pas comme un film post-*Fanny et Alexandre*?

– Absolument pas, j'ai même envisagé de le faire sur bande [vidéo] parce que si vous tournez en vidéo, ils ne peuvent pas le diffuser au cinéma. Mais Sven (2) a refusé et je voulais travailler avec lui. Il ne se sentait pas à l'aise avec la vidéo, avec l'éclairage de la vidéo, alors on l'a fait en 16 [millimètres].

– Vous est-il arrivé de tourner en vidéo?

– Après, oui. Quelques films pour la télévision (3) et je dois dire que ça ne me plaît pas beaucoup. Harriet [Andersson] a dit une fois : *« Je n'aime pas la vidéo parce qu'on ne peut pas entendre la caméra. »* C'est trop de machines. La chose la plus fantastique avec la caméra et le film, c'est que la technique est restée exactement la même qu'en 1895 au Grand Café à Paris. Et puis, vous savez, quand ils montent de la vidéo, ils sont installés dans une sorte de sous-marin et ils font comme ça et comme ça, et vous ne sentez rien, vous ne pouvez pas sortir la pellicule, la toucher, la regarder... (*Bergman fait le geste de la tenir à bout de bras devant la lumière du jour.*) Le montage est quelque chose de très érotique... Vous ne trouvez pas?

– Bien sûr... Et puis, on n'arrive pas à avoir de netteté, d'acuité dans les coupes, en vidéo. C'est mou.

– Exactement. Ils disent qu'on pourrait en avoir, mais on ne peut pas. Bien sûr, ça a à voir avec l'ensemble du système. (*Un temps.*) Non, *Après la répétition* n'est pas un épilogue *à Fanny et Alexandre* parce que *Fanny et Alexandre* est un épilogue en soi. C'est la fin et c'est terminé (4).

– Mais c'est une réflexion sur votre travail, sur votre situation...

– Oh, oui... si vous voulez.

– Quelle est pour vous la forme définitive de *Fanny et Alexandre*? La première version de trois heures, ou la version TV en quatre épisodes, ou encore un film de cinq heures, d'un seul tenant, qui serait la mise bout à bout de la série TV (5)?

– Oui, oui, c'est ça.


COLL. LES CAHIERS DU CINÉMA

Bergman sur le tournage de *Fanny et Alexandre*

– Un film de cinq heures...

– Oui. Oubliez la version de trois heures! Je la trouve épouvantable! Mais c'était la seule possibilité de faire *Fanny et Alexandre*... la seule... Le vrai *Fanny et Alexandre* dure plus de cinq heures, cinq heures et demie. Ce n'est pas fait pour être vu une heure une semaine et puis une autre heure et ainsi de suite. On doit voir le film en une fois avec une interruption pour le déjeuner ou le dîner. Et bien sûr sans les cartons génériques de la série TV. C'est la seule version acceptable. J'aurais encore pu couper une vingtaine de minutes parce qu'il reste des choses que je trouve un peu longues... mais la seule possibilité de trouver le financement du film était de travailler avec l'industrie du film et de mettre en place une coproduction entre la télévision et le cinéma. Dans mon contrat avec l'industrie, j'ai promis que le film ne ferait pas plus de deux heures et demie.

– Il a fini par faire trois heures...

– Vous savez, j'étais tellement sûr de moi, pédant comme je suis, j'avais tout prévu parfaitement : *« Je retire ceci, et ceci et encore ceci et je fais ma version pour le cinéma en une semaine. »* Et puis, quand le monteur est venu à Farö (6), on s'y est mis, froidement, sans aucune émotion, aucun problème et quand on a terminé, le film faisait un peu plus de quatre heures! (*Rires.*) A ce moment-là, la grande bagarre a commencé. Ça a été terrible... terrible... de tailler dans le film parce que j'y étais obligé...

– Et il n'y a pas eu moyen de convaincre...

– Non. Quand j'ai dit : *« Voilà, ça fait trois heures et douze minutes et maintenant c'est terminé, je ne peux plus rien retirer »*, les distributeurs ont été furieux. Je leur ai dit : *« Je vous en prie, si vous voulez couper dedans, coupez... il y a écrit deux heures trente dans le contrat, je n'ai rien à dire... mais dans ce cas-là, je retire mon nom. »* Ça a été très dur. Pas ici, en Suède, les gens ont été extrêmement gentils et compréhensifs, mais dans d'autres pays... Mon Dieu... en France... Gaumont... Toscan du Plantier... non, il était déjà écarté... c'étaient ses successeurs...

– Ça a fait beaucoup de tort au film car, même s'il a été apprécié et admiré, il n'a pas été reconnu comme le chef-d'œuvre qu'il est, parce que toute la presse avait vu le premier montage court et très peu de journalistes se sont déplacés pour revoir la *version intégrale quelques mois plus tard*...

– La version courte n'a aucun rythme. Elle l'a perdu, bien sûr qu'elle l'a perdu...

– *Fanny et Alexandre* résume beaucoup de choses présentes tout au long de votre œuvre et, à différents égards, il est conçu comme une sorte de réconciliation. (...) Il y a des passages heureux, sereins, il y a aussi des choses étranges, énigmatiques, très audacieuses, en particulier tout ce qui concerne le surnaturel, l'enlèvement des enfants par Jacobi, c'est à la fois très fort et très osé.

– C'est très simple, en fait.

– C'est très différent de tout ce que vous avez fait...

– C'est comme la scène de la chaise. Vous dites que les enfants sont dans une malle, mais qu'ils sont aussi dans la chambre des enfants. Mais comment peuvent-ils passer de la chambre des enfants à la malle? Je dis qu'ils vont de là à là! C'est permis! Je l'ai dit et c'est la vérité. Ce n'est pas très compliqué. *Mais il faut le trouver.*

– C'est très simple et très impressionnant, mais le plus impressionnant, c'est qu'on y croie...

– Si je dis : *« Maintenant ils sont dans la chambre des enfants et en même temps ils sont dans la malle »*, il suffit que je l'affirme et c'est ainsi. C'est le privilège d'être un vieux metteur en scène expérimenté!

– Mais il y a cette autre scène très étrange avec Ismaël, et la relation que vous établissez entre la momie dans la maison de Jacobi et la vieille tante grabataire dans la maison de Vergerus... Quelle est la nature de cette relation?

– Celle que vous voudrez. Il y a une relation, mais cette relation n'a pas d'intérêt. La seule chose intéressante, c'est que vous ayez le sentiment qu'il y en a une.

– Dans la version courte, on était privé de ce temps de réflexion.

– Ça a été une souffrance, une terrible souffrance.

– Je parlais de l'audace de ce passage parce qu'il intervient dans un film où, jusqu'à lui, tout semble très clair, les personnages sont ce qu'ils semblent être et même les éléments surnaturels sont vus au travers du regard d'un enfant. Alexandre a des visions mais il a les visions qu'ont tous les enfants. Et tout d'un coup, sans lui autoriser la moindre distance, vous prenez le spectateur et vous l'entraînez très loin dans le surnaturel...

– *Lorsqu'on est un artiste, qu'on crée des films,* il est très important de ne pas être conséquent. Il faut être inconséquent. Si vous êtes conséquent, la beauté vous échappe, elle disparaît de votre œuvre. Du point du vue des émotions, vous devez être cohérent. C'est interdit de ne pas l'être. Mais si vous avez confiance en vos propres émotions, si vous croyez en votre imagination créatrice, vous pouvez être complètement inconséquent. Ça ne fait rien. Parce que vous avez le pouvoir de saisir les conséquences de vos émotions. Pour toujours. »

(1) Les puristes ajouteront *Visage de Karin*, court métrage consacré à sa mère et réalisé en 1986.

(2) Sven Nykvist, l'opérateur de tous les films d'Ingmar Bergman depuis *Comme dans un miroir* (1961).

(3) Depuis *Après la répétition*, Bergman a tourné pour la télévision un film intitulé *les Deux Bienheureux*, avec Harriet Andersson et Par Merberg, d'après un roman d'Ulla Isaksson. L'histoire d'un couple qui progressivement se cloître.

(4) Bergman a écrit depuis le script d'une série TV consacrée à ses parents, « La bonne volonté », que réalise l'auteur de *Pelle le conquérant*, Bille August. Il a également écrit un scénario encore sans titre pour son fils Daniel dont ce sera le premier long métrage. L'histoire d'un père et d'un fils faisant connaissance lors d'un voyage en voiture.

(5) *Fanny et Alexandre* (1983) est une coproduction entre la Suède, la France (Gaumont) et la RFA (Tobis). Une première version de trois heures huit minutes est sortie en France en avril 1983. La version longue a été, elle, présentée pour la première fois au Festival de Venise en septembre de la même année. Elle dure cinq heures quarante minutes. Le film a également été diffusé sous la forme d'une série télévisée en quatre épisodes dont le montage est identique à celui de la version longue.

(6) L'île de Farö, où Bergman vit et travaille une partie de l'année, que l'on voit dans plusieurs de ses films et à laquelle il a consacré deux documentaires, *Mon île, Farö* en 1969 et *Mon île, Farö 1979*.


VISUM/GISELA SCHEIDLER

En 1983 : Bergman au théâtre

Tout Bergman tout Dreyer à Beaubourg

Jeux d'été a révélé Ingmar Bergman en 1951 : c'était, déjà, son dixième film. L'un des mérites de la rétrospective présentée au Centre Georges-Pompidou est de permettre la découverte de raretés, depuis sa première mise en scène de cinéma, *Crise*, en 1946. L'occasion de vérifier à la fois la présence, dès ses débuts, de nombreux thèmes (le couple en crise, la phobie), l'influence du néoréalisme, et un penchant prononcé pour la recherche formelle, en particulier dans l'utilisation du flash-back. Parmi les œuvres plus récentes, il faut signaler des films peu montrés et pourtant remarquables, tels que *le Visage*, tourné en 1958, ou *Face-à-face*, qui date de 1976.

Simultanément sera projetée l'intégrale de l'œuvre de Dreyer, films à voir et à revoir, comme *la Passion de Jeanne d'Arc, Vampyr, Dies Irae, Ordet* et *Gertrud*, mais aussi titres moins connus et aussi admirables que *Pages arrachées au livre de Satan* ou *le Maître du logis*. Sans oublier les courts métrages.

★ « Le cinéma des pays nordiques ». Soixante films (rétrospectives de Bergman et Dreyer). Salle Garance, jusqu'au 26 novembre 1990. Tous les films sont projetés en version originale sous-titrée en français ou en traduction simultanée. Renseignements (programme enregistré) : 42-78-37-29.

RENCONTRE AVEC PAUL VERHOEVEN, RÉALISATEUR DE « TOTAL RECALL »

L'homme transatlantique

Total Recall, le nouveau film de Paul Verhoeven, est, après _Robocop_, un second thriller truffé d'effets spéciaux et de violence, et un second succès au box-office américain (120 millions de dollars de recettes). Pourtant, ce cinéaste hollandais installé en Amérique ne s'est pas entièrement coulé dans le moule hollywoodien.

TOTAL RECALL est un polar de science-fiction dans lequel le brave Schwarzenegger affronte et anéantit une colonie d'affreux installés sur la planète Mars. Mais on peut aussi le voir comme l'affrontement entre un brillant réalisateur européen et le système de fabrication des films qui a cours sur la planète Hollywood, celle qui colonise le monde. Cet affrontement-là ne donne lieu à aucun anéantissement mais à un compromis.

Curieux cas de métissage que celui de Paul Verhoeven. Européen cultivé, diplômé en art plastique et en mathématiques, réalisateur de films d'auteur dans son pays natal, et devenu une valeur sûre des *majors* américaines. Jusque dans son aspect physique, belle tête d'intellectuel dont l'abondante chevelure s'argente, décontraction bronzée *made in California*, cet homme de cinquante et un ans affiche sa double appartenance.

En 1984, Paul Verhoeven a six films à son actif – dont seul *Turkish Delight* a été distribué en France (1). « *Après* Turkish Delight, *en 1973, on m'a proposé de venir aux Etats-Unis, et j'ai refusé. Après* Soldier of Orange *en 1977, Steven Spielberg m'a invité, et j'ai à nouveau décliné.* » On ne saurait être mieux accroché à ses racines. Mais aux Pays-Bas, comme souvent en Europe, le cinéma dépend de subventions publiques, attribuées par une commission. En 1984, les membres de cette commission changent, jugent que l'œuvre de Verhoeven est décadente et immorale, et refusent de la financer. Le réalisateur croit trouver une solution en intéressant un producteur américain à un film dont le sujet et la mise en scène demeureraient européens. Ce sera la truculente fresque médiévale *la Chair et le Sang*, inspirée par la paillardise de Bruegel et par les cauchemars de Bosch.

« *Je ne voulais pas quitter l'Europe, je voulais prendre un maximum d'argent aux Américains, tourner en anglais, et je croyais être acclamé dans le monde entier*, se souvient le réalisateur, un sourire ironique aux lèvres. *Évidemment, ça ne s'est pas passé ainsi. Hormis en France, où il a été relativement bien reçu, le film fut un flop mondial. Aux Etats-Unis surtout. J'ai compris que je devais choisir entre les deux continents. Mais j'hésitais à sauter le pas. A quarante-six ans, c'est dur de devenir un immigrant. J'étais comme un homme qui barbote au milieu de l'Atlantique et qui attend une bouée de sauvetage. Elle est venue de la côte américaine, c'était le scénario de* Robocop. »

AMÉRICAIN PAR OSMOSE

Verhoeven quitte donc le « *gentil paradis hollandais* » pour le « *monde sans pitié* » de Los Angeles. Sur le plateau de *Robocop*, uniquement entouré d'Américains, il dit être devenu « *américain par osmose. Dès que je faisais un choix européen, il y avait quelqu'un pour me remettre dans le droit chemin. J'ai énormément réécrit le script, pendant le tournage...* ». *Robocop*, efficace machine à faire frémir, est un succès mondial. Paul Verhoeven en sort avec ses galons de cinéaste hollywoodien. Il en sort aussi épuisé par la lourdeur de cette production, bien décidé à faire un film « *normal* ». « *J'ai cherché un scénario pendant six mois, en vain. Un moment, il a été question que je réalise* Black Rain (2). *Jusqu'au jour où je suis allé au restaurant avec mon ami Franck Urioste, le monteur de* Robocop. *A une table dînait Arnold Schwarzenegger. Comme Urioste avait également monté deux de ses films* (3), *il nous a présentés. Nous nous sommes bien entendus, Arnold avait aimé* Robocop, *il m'a parlé de* Total Recall. » Paul Verhoeven venait de renoncer à la quiétude d'un film « normal ».

La gestation de *Total Recall* est une caricature du système hollywoodien. Entre l'achat des droits de la nouvelle de Philip K. Dick, *We Can Remember it for You Wholesale*, et le début du tournage, quinze ans se sont écoulés. Un escadron de scénaristes ont tripatouillé le script, une demi-douzaine de producteurs se sont intéressés au projet, un assortiment de cinéastes allant de Bruce Beresford à David Cronenberg ont été pressentis. Quelles qu'aient été la nature et la qualité des apports de tous ces gens, leurs diverses interventions sont considérées comme valeur ajoutée : à chaque fois qu'il est remis sur le marché, le prix du scénario augmente. Il faudra l'insistance d'Arnold Schwarzenegger pour que la société de production, Carolco, accepte de le racheter au dernier détenteur en date, Dino de Laurentiis, au prix faramineux de 4,5 millions de dollars. Mais aujourd'hui Beverly Hills n'a rien à refuser à Arnold Schwarzenegger.



D.R.

Paul Verhoeven et Arnold Schwarzenegger en agent secret intergalactique.

Gag : ce « cher » scénario est considéré comme inutilisable en l'état par les producteurs, la star et le metteur en scène. Il faut réécrire toute la deuxième partie, estiment ses propriétaires, tâche qui sera confiée à un nouvel auteur, Gary Goldman. Mais les précédents scénaristes ont stipulé par contrat que, contrairement à la trame de la nouvelle d'origine, le héros doit retourner sur Mars : cela constitue leur apport au texte de Dick, ils tiennent à ce qu'il soit pris en compte. Et l'un d'entre eux, Dan O'Bannon, impose sa propre clause : l'aspect physique qu'il a inventé pour le chef des rebelles mutants (une tête de bébé dépassant du corps d'un homme adulte, même fantasme que celui de la naissance de la créature d'*Alien*, écrit par le même O'Bannon) doit être conservé dans toutes les versions futures du script...

Enorme production, *Total Recall* disposait d'un budget considérable, 43 millions de dollars : il en coûtera 56. « *Et encore, heureusement qu'on tournait au Mexique*, s'empresse d'ajouter le réalisateur ; *aux Etats-Unis, il aurait coûté encore 15 millions de plus. Le responsable du dépassement budgétaire ? C'est moi. Je n'ai pas voulu juste remplir mon contrat, je me suis battu pour que chaque plan soit le meilleur possible.* » Verhoeven s'est surtout battu contre la dictature des effets spéciaux. « *Le danger est que les effets spéciaux deviennent plus importants que l'intrigue et la mise en scène*, explique-t-il. *Et les acteurs ne doivent pas avoir l'impression de dépendre des problèmes techniques.* »

Mais parce qu'ils sont hors de prix et extrêmement compliqués à réaliser, les trucages électroniques absorbent, en fait, l'essentiel de son temps. Si la moindre décision n'a pas été expressément approuvée par le metteur en scène, la société chargée de les fabriquer, Dream Quest Images, risque d'avoir à payer de sa poche les 20 000, 50 000 ou 60 000 dollars dépensés pour un effet qui ne serait pas retenu. Alors, chaque jour, Verhoeven dessine au détail près des plans qui seront tournés trois semaines plus tard. « *Ils revenaient le lendemain en disant :* « Paul, ici tu as mis un trait continu pour la ligne d'horizon, sera-t-il interrompu par une maquette d'immeuble ? » *Ils m'ont rendu fou ! Mais le résultat est bon.* »

Le résultat est l'incontestable réussite visuelle du film, où se lisent les origines du metteur en scène : on n'y retrouve pas le fantastique de bande dessinée et l'esthétique Disneyland, points de repère habituels de la science-fiction hollywoodienne, mais un réalisme adroitement décalé. « *Ce doit être l'influence de la peinture hollandaise : les Hollandais sont les champions du réalisme. Je n'ai pas voulu créer des décors entièrement imaginaires ; même les paysages de Mars sont inspirés des photos ramenées par les sondes spatiales de la NASA.* »

Cette fois, Paul Verhoeven jure qu'il en a fini pour longtemps avec les effets spéciaux. Mais il n'en a pas fini avec une vieille connaissance : la censure américaine, incarnée là-bas par la puissante MPAA, l'association des *Majors*. Pour *Robocop*, il avait dû par sept fois revoir sa copie avant d'éviter le X qui condamnait les films au ghetto porno et à l'indifférence des médias. « *Les critiques de la MPAA sur* Robocop *portaient surtout sur la mort du héros, avant sa « résurrection ». Pourtant, cette scène violente était une nécessité dramatique. Il fallait que les spectateurs, qui ne connaissaient pas le personnage, puisque le film commençait à peine, puissent aussitôt s'identifier à lui.* » *Total Recall* eut moins de difficultés : une seule coupe demandée (dans le massacre sur l'escalier mécanique du métro).

Suite à une longue polémique, le X a désormais disparu pour céder la place à un jésuitique NC17 (*le Monde* du 30 août et du 29 septembre derniers). Définition à laquelle Verhoeven risque d'être confronté prochainement : il a en projet un thriller érotique, *Basic Instincts*, avec Michael Douglas. Et une adaptation de Bukowski, *Women*. « *L'histoire est simple : Bukowski couche avec une quarantaine de femmes, c'est tout. Le thème est assez proche de celui de* L'homme qui aimait les femmes, *de Truffaut, mais le style de narration est difficile à trouver pour ne pas être mortellement répétitif. Je cherche une forme cinématographique comparable au* Boléro, *de Ravel. Et je sais bien que je vais me retrouver face à la censure. Mais il faudra bien qu'un jour on cesse de croire que les réalisateurs américains ne connaissent que la position du missionnaire.* »

Paul Verhoeven parviendra-t-il à imposer ces projets « différents » non seulement à la censure, mais à l'industrie et au public américains ? Il prouverait ainsi définitivement qu'il n'a pas été simplement digéré par Hollywood, mais qu'il est parvenu, après avoir largement acquitté son billet d'entrée, à y conserver une part de sa personnalité. Opération qu'aucun cinéaste venu du continent européen n'a vraiment réussie depuis cinquante ans.

JEAN-MICHEL FRODON

(1) Canal Plus diffuse actuellement *le Choix du destin*, inédit.

(2) *Black Rain* sera finalement mis en scène par Ridley Scott.

(3) *Conan le Destructeur* et *Kalidor*.

HUMOUR, RYTHME, IMAGES CHOCS

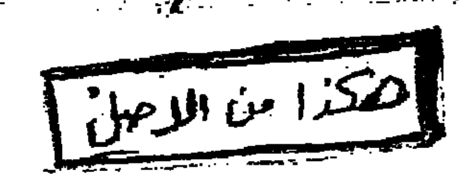
Séides de Mars

INCROYABLE : le grand, l'indestructible et imperturbablement héroïque Arnold Schwarzenegger en prolo mal dans sa peau. La nuit, dans son HLM high-tech de l'an 2000 et des poussières, il fait des cauchemars et sa légitime le console en susurrant... « *mon pauvre bébé* ». Le jour, il peine sur un marteau-piqueur – postmoderne sans doute, mais toujours bruyant et fatigant. C'est incroyable, et d'ailleurs c'est faux : Schwarzy s'est fait déposséder de sa véritable identité – d'agent secret intergalactique bien sûr – par d'épouvantables sbires. Il va se faire un plaisir de les réduire en chair à pâté avant de retourner sur Mars achever sa périlleuse mission. Ou bien ce personnage de superhéros n'est-il qu'un rêve vendu au mètre à un travailleur aliéné, grâce à quelques drogues judicieusement injectées ? Toute la nouvelle de Philip K. Dick dont s'inspire le film, fonctionnait sur cette ambiguïté. Le film de Verhoeven résiste trois quarts d'heure avant de choisir l'option la plus prévisible : l'ex-Conan, l'ex-Terminator, l'ex-Predator est bien le superman capable d'anéantir les méchants et de sauver sa malheureuse population de la planète rouge en donnant à chacun l'oxygène éhontément monopolisé par les colonisateurs, après la dose réglementaire de coups de pétoires subatomiques et de mutilations variées.

Mais si *Total Recall* s'abstient de cultiver jusqu'au bout les plaisirs du doute et du faux-semblant, il dispose d'autres atouts, plus contondants : Schwarzenegger lui-même, qui semble avoir décidé de multiplier par deux la quantité de son dialogue d'un film sur l'autre et articule fort correctement son texte, pointes d'humour comprises ; l'indéniable sens du rythme et de l'image choc que possède le réalisateur ; des effets spéciaux toujours plus nombreux, toujours plus spectaculaires, toujours plus. Et un excellent travail de décoration, domaine où paraît s'être réfugié l'essentiel de la créativité des superproductions hollywoodiennes, de *Batman* en *Dick Tracy*.

La réussite de la première partie est ainsi confortée par l'étrangeté oppressante de la grise cité du futur où elle se déroule. Ensuite, une fois l'intrigue installée sur des rails prévisibles, le lieu de perdition peuplé de prostituées mutantes (et inspiré de la taverne de *la Guerre des étoiles*), la surhumaine « centrale à oxygène » bâtie par les extraterrestres, les titanesques canyons écarlates qui composent le paysage martien fournissent de quoi s'occuper l'œil sinon l'esprit. Et Verhoeven s'entend à garder à vif les nerfs de ses spectateurs.

J.-M. F



DE « L'ANNÉE DERNIÈRE A MARIENBAD » A « GRAIN DE SABLE »

Le parcours royal de Delphine Seyrig

**Le lundi 15 octobre
s'est tue la voix de Delphine Seyrig,
s'est éteint son rire,
se sont fermés ses yeux
(nos dernières éditions du 17 octobre).
Elle était née à Beyrouth
le 10 avril 1932,
elle est morte des suites d'un cancer,
bien trop jeune,
bien trop belle.**

LA soudaine révélation de Delphine Seyrig au cinéma dans *l'Année dernière à Marienbad* (1961), film d'Alain Resnais sur un scénario d'Alain Robbe-Grillet, fut un des événements majeurs de ce cinéma littéraire, né en France avec la « nouvelle vague » sur les ruines de la « tradition de qualité ». Delphine Seyrig, alors, était brune. Dans les salons, les corridors, les jardins d'un château baroque à la Louis II de Bavière, elle incarnait une femme en robe du soir couronnée d'aigrettes, dont la voix musicale, la diction décalée, traduisaient des alanguissements de diva et faisaient rêver d'un monde mythique. Les actrices à la Jmode, celles qui représentaient, alors, la femme libérée, porteuse d'une nouvelle morale sexuelle, s'appelaient Brigitte Bardot, Jeanne Moreau, Bernadette Lafont.

De Delphine Seyrig, au moment de *Marienbad*, on s'écria : *« C'est Garbo. »* Elle en avait, certes, la beauté, les allures évanescentes et le talent ; mais elle était aussi une femme de son époque, qui ne se détachait pas du monde réel et qui n'existait pas seulement sur l'écran. Faire de Seyrig une nouvelle Garbo comme, au cours des années qui suivirent, une féministe mondaine était singulièrement réducteur.


MARC ENGUERAND
Elle était belle, elle aimait rire

UNE FEMME COMPLEXE

La force de l'actrice fut de ne point s'en soucier. Tout en préservant la part du rêve que le type de cinéma auquel elle était, par nature, attachée, proposait aux spectateurs, Delphine Seyrig fut, à travers tous ses rôles – que ses cheveux soient passés du brun au blond, lisses ou coiffés en bouclettes de caniche,– une femme complexe, comme la diversité même de ses choix et de ses interprétations. Dans son deuxième film, *Muriel ou le Temps d'un retour* (1963), à nouveau d'Alain Resnais, mais sur un scénario de Jean Cayrol, elle est antiquaire en appartement à Boulogne-sur-Mer, engoncée dans un lourd manteau, et porte un feutre à la mousquetaire. Elle perd ses clés et se débat avec les difficultés du quotidien, tout en se réfugiant dans les souvenirs, vrais ou faux, d'une grande passion de sa jeunesse.

La curieuse voix chantante est toujours là mais c'en est fini du mythe à la Garbo et elle reçoit, au Festival de Venise, le Prix d'interprétation féminine. Delphine Seyrig passe, alors, d'un film politique de William Klein, *Qui êtes-vous Polly Magoo?* (1966) à *la Musica* (1966), première réalisation de Marguerite Duras – aidée par Paul Seban – d'après sa pièce. Entre temps, elle a débuté à la télévision – dans *le Troisième Concerto*, de François-Régis Bastide, réalisé par Marcel Cravenne.

C'est encore sous la direction de Marcel Cravenne qu'elle sera, au petit écran, une inoubliable Mme de Mortsauf dans *le Lys dans la vallée*, réincarnée, aux yeux de Jean-Pierre Léaud, dans la belle *Madame* Tabard, épouse d'un marchand de chaussures (*Baisers volés* de François Truffaut, 1968). Ceci après être passée chez Joseph Losey (*Accident*, 1967) et à nouveau chez William Klein (*Mister Freedom*, 1968). On s'aperçoit, alors, qu'elle est capable, en dépit de cette voix inimitable – que même Thierry Le Luron ne réussira pas à accaparer, – de tout jouer : les personnages surréalistes de Bunuel (*la Voie lactée*, 1969 ; *le Charme discret de la bourgeoisie*, 1972) ; la fée de *Peau d'âne* (Jacques Demy, 1970) ; la femme vampire des *Lèvres rouges* (Harry Kumel, 1971) ; les étranges héroïnes du *Journal d'un suicidé* (Stanislas Stanojevic,1973) et de *Dites-le avec des fleurs* (Pierre Grimblat, 1974).

La quarantaine passée, et en pleine période de féminisme militant, Delphine Seyrig va apparaître romantique, sophistiquée, ou très quotidienne ; charmeuse ou émouvante, grave et tragique dans de grands films originaux signés Marguerite Duras (*India Song*, 1975 ; *Son nom de Venise dans Calcutta désert*, 1976 ; *Baxter, Vera Baxter*, 1977) ; Guy Gilles (*le Jardin qui bascule*, 1975) ; Liliane de Kermadec (*Aloïse*, 1975, où Isabelle Huppert tient le rôle dans la première partie) pour le portrait d'une femme – réelle – qui passa la plus grande partie de sa vie dans un asile psychiatrique et créa de bouleversantes peintures d'art brut, Chantal Akerman (*Jeanne-Dielman, 23, quai du Commerce, Bruxelles*, 1976), histoire extrêmement réaliste utilisant la durée du quotidien chez une ménagère belge qui se prostitue à domicile.

A la cause des femmes, Seyrig apporte un film-reportage qu'elle tourne en vidéo, *Sois belle et tais-toi* (1975-1977). Après *Repérages*, de Michel Soutter (1977), elle tourne moins. Mais le cinéma français en crise ne semble plus avoir de bons rôles à lui proposer. D'une façon simple, sensible, profondément digne et émouvante, dans *le Grain de sable*, de Pomme Meffre (1982), elle est veuve, caissière de théâtre mise en chômage économique, soudain accablée de solitude et s'interrogeant sur le sens de son existence. Qu'elle reparaisse, après cela, dans *Golden Eighties*, de Chantal Akerman (1986), n'a pas une grande importance, sinon, peut-être comme geste d'amitié. La boucle était bouclée avec *le Grain de sable*. Au cinéma, Delphine Seyrig avait achevé son parcours. Royal.

JACQUES SICLIER

Savoir dire non

Delphine Seyrig aimait rappeler qu'elle avait débuté au théâtre dans les tournées décentralisées avec la Comédie de l'Est. Dans son loft de la place des Vosges, incroyablement belle et sophistiquée, elle racontait en riant ses souvenirs. Elle a aimé le théâtre, en particulier anglo-saxon. Elle pouvait jouer en anglais comme en français, a travaillé à New-York à l'Actor's Studio, a appuyé la venue en France des stages de Lee Strasberg, des cours d'Andreas Voutsinas.

Elle disait que, pour une comédienne, le seul choix est d'ordre négatif. Il faut savoir dire non. Elle a su dire oui à Claude Régy, avec qui elle a interprété Pinter (*la Collection, l'Amant*), Saunders (*La prochaine fois je vous le chanterai*), Stoppard (*Rosencranz et Guildenstern sont morts*), Pirandello (*Se trouver*), Handke (*la Chevauchée sur le lac de Constance*) ... Elle a joué Tourgueniev (*Un mois à la campagne*) et Jean-Claude Carrière (*l'Aide-mémoire*), est allée de la fantaisie au mystère. Elle a connu l'un de ses plus grands succès au théâtre avec *la Bête dans la jungle*, dans la mise en scène d'Alfredo Arias, où elle retrouvait Marguerite Duras (qui a adapté la nouvelle de Henry James).

Elle était discrète, on la disait secrète, « un sphinx ». Elle était intelligente, on la disait cérébrale. Elle était raffinée, on la disait éthérée. Elle était pudique, on la disait hautaine. Elle aurait voulu rire, aurait aimé de temps en temps descendre de son piédestal, a pensé y parvenir par le militantisme. Elle militait par générosité, comme l'avait fait son père, l'archéologue et helléniste Henri Seyrig, mort en 1973. Elle ne savait peut-être pas qu'on l'aimait comme on aime une reine.

COLETTE GODARD

TOUS LES FILMS NOUVEAUX

La liste complète des films en exclusivité et des grandes reprises paraît désormais dans *le Monde* du mardi (daté mercredi), soit la veille de notre supplément Arts-Spectacles.

Etoile cachée

de Ritwik Ghatak,
avec Supriya Choudhury,
Anil Chatterjee,
Bijon Bhattacharya,
Gita Ghatak,
Guita De.
Indien, noir et blanc (2 h).

C'est un grand mélo familial dans la tradition indienne, où la fille méritante se sacrifie pour que le grand frère devienne chanteur à succès, pour que la petite sœur soit heureuse en épousant son propre soupirant, etc. Mais c'est aussi une virulente critique de la condition féminine dans l'Inde des années 50, et une splendeur visuelle en noir et blanc.

VO : Panthéon, handicapés, 5e (43-54-15-04).

Moi, la comtesse

de Peter Popzlatev,
avec Svetlana Yantcheva,
Itzhak Fintsi,
Peter Pyordanov,
Sacho Doinou,
Katya Paskaleva.
Bulgare, noir et blanc et couleurs (1 h 58).

Personne n'attendait l'apparition d'une nouvelle vague en provenance de Bulgarie. *Pourtant, cette dérive d'une* bande d'adolescents dans les rues du Sofia des années 60 annonce peut-être la naissance d'une cinématographie à découvrir.

VO : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).

Taxi Blues

de Pavel Lounguine,
avec Piotr Mamonov,
Piotr Zaitchenko,
Vladimir Kachpour,
Natalia Koliakanova,
Hal Singer,
Elena Saphonova.
Franco-soviétique (1 h 50).

La rencontre d'un chauffeur de taxi teigneux et « poujadiste » à la mode de Moscou et d'un saxophoniste bohème et farfelu fait des étincelles : une plongée vertigineuse dans l'envers du décor de la réalité soviétique.

VO : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; *Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40)* ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Alésia, handicapés, dolby, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; *Bienvenüe Montparnasse*, dolby, 15e (45-44-25-02).
VF : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Miramar, dolby, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, handicapés, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

Total Recall

de Paul Verhoeven,
avec Arnold Schwarzenegger,
Rachel Ticotin,
Sharon Stone,
Ronny Cox,
Michael Ironside,
Marshall Bell.
Américain (1 h 53).

Non, Schwarzenegger le baraqué n'était pas cet humble prolétaire du futur, mais bien un vaillant agent secret, qui retournera sur la planète Mars libérer les pauvres mutants à l'aide de ses poings vigoureux et de sa pétoire infaillible, dans une grande gerbe d'effets spéciaux. *(Lire nos articles page précédente.)*

VO : Forum Horizon, handicapés, THX, dolby, TodAO, 1er (45-08-57-57) ; *U.G.C. Danton*, 6e (42-25-10-30) ; George V, THX, dolby, 8e (45-62-41-46) ; *U.G.C. Normandie*, dolby, 8e (45-63-16-16).
VF : Rex (le Grand Rex), handicapés, dolby, 2e (42-36-83-93) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, dolby, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Marignan-Concorde, dolby, 8e (43-59-92-82) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31) ; U.G.C. Lyon Bastille, dolby, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, dolby, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, dolby, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, dolby, 14e (43-20-12-06) ; U.G.C. Convention, dolby, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96).



SÉLECTION PARIS

Les Affranchis
de Martin Scorsese,
avec Robert De Niro,
Ray Liotta,
Joe Pesci,
Lorraine Bracco,
Paul Sorvino.
Américain (2 h 21).

Trente ans de la vie d'un petit truand de la Maffia new-yorkaise, ce sont trente ans de la vie d'un quartier, le basculement dans la folie meurtrière avec l'arrivée de la drogue et la destruction des liens communautaires. Par le petit bout d'une lorgnette d'ultra-précision, Scorsese filme tout cela sans complaisance, mais avec un brio éblouissant. *Les Affranchis* est déjà un classique.

VO : Forum Horizon, handicapés, dolby, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (47-20-76-23) ; U.G.C. Biarritz, dolby, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; U.G.C. Maillot, dolby, 17e (40-68-00-16).
VF : Rex, dolby, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, dolby, 6e (42-22-57-97) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31) ; U.G.C. Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96).

Alberto Express
de Arthur Joffé,
avec Sergio Castelito,
Nino Manfredi,
Marie Trintignant,
Marco Messeri,
Thomas Langmann,
Michel Aumont,
Jeanne Moreau.
Français (1 h 30).

Entre Paris et Rome à bord d'un train, entre adolescence et âge adulte, à bord d'un cauchemar, les tribulations d'Alberto qui doit rembourser une dette énorme avant que son voyage ne s'achève, et affronter d'étranges personnages issus de ses souvenirs et de ses angoisses.

U.G.C. Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; U.G.C. Gobelins, 13e (45-61-94-95).

L'Aventure de Catherine C.
de Pierre Beuchot,
avec Fanny Ardant,
Hanna Schygulla,
Robin Renucci,
André Wilms,
Marilou Marini,
Michaël Greiling.
Français (1 h 40).

Dans un décor viennois filmé de façon onirique et sensuelle, la rencontre d'une actrice et d'une femme qui lui voue une admiration inconditionnelle est l'occasion d'un flamboyant duo d'actrices.

Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38).

Bouge pas, meurs, ressuscite
de Vitali Kanevski,
avec Pavel Nazarov,
Dinara Droukarova,
Eléna Popova.
Soviétique, noir et blanc
(1 h 45).

Une enfance aux portes d'un camp de concentration sibérien, c'est l'enfer sur la terre. Mais Valerka est un survivant, et de toute sa farouche énergie il fait face à la misère et à la méchanceté du monde. Mieux, il a rencontré un ange : une petite fille blonde qui lui apprendra à ne pas disparaître dans ce torrent de boue, filmé avec la rage des justes.

VO : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36) ; Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; U.G.C. Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; U.G.C. Danton, 6e (42-25-10-30) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60).

La Captive du désert
de Raymond Depardon,
avec Sandrine Bonnaire,
Dobi Koré,
Isai Koré,
Dobi Wachinké,
Brahim Barkaï,
Atchi Wahi-Il.
Français (1 h 48).

De l'histoire d'une jeune femme prise en otage par des guérilleros africains, Raymond Depardon et Sandrine Bonnaire, unis par une miraculeuse complicité, font une superbe méditation sur le temps, l'espace et le sens de la dignité.

Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

Le Décalogue
de Krzysztof Kieslowski,
avec Henryk Baranowski,
Polonais.

Ce pourrait n'être qu'une espèce de record sportif, ou un pari stupide : dix films inspirés des Dix Commandements, écrits en un an, tournés en un an ; mais chacun d'entre eux est une merveille de noirceur sensible et de composition dramatique. Ensemble, ils composent une des œuvres essentielles du cinéma contemporain.

VO : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

Détour
de Edgar George Ulmer,
avec Tom Neal,
Ann Savage,
Claudia Drake,
Edmund McDonald,
Tim Ryan,
Roger Clark.
Américain, noir et blanc
(1 h 08).

Inédit en France depuis quarante-cinq ans, un joyau de la série B américaine, avec substitution de personnalité, captation d'héritage, suspense et romance.

VO : Action Christine, handicapés, 6e (43-29-11-30).

Dick Tracy
de Warren Beatty,
avec Warren Beatty,
Al Pacino,
Glenne Headly,
Charlie Korsmo,
Madonna,
Dustin Hoffman.
Américain (1 h 47).

Des aventures de l'incorruptible détective de bande dessinée lancé aux trousses d'horrifiques malfrats, Warren Beatty fait une sorte de rêve en couleurs et sentiments primaires, qui enchante l'œil.

VO : Forum Horizon, handicapés, dolby, TodAO, 1er (45-08-57-57) ; U.G.C. Odéon, dolby, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; U.G.C. Normandie, dolby, 8e (45-63-16-16) ; Max Linder Panorama, THX, dolby, TodAO, 9e (48-24-88-88) ; La Bastille, handicapés, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20) ; Kinopanorama, handicapés, dolby, TodAO, 15e (43-06-50-50).
VF : U.G.C. Montparnasse, handicapés, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, handicapés, dolby, 9e (47-42-56-31) ; U.G.C. Gobelins, handicapés, dolby, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, dolby, 14e (45-39-52-43) ; U.G.C. Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler II, handicapés, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96).

La Fille aux allumettes
de Aki Kaurismaki,
avec Kati Outinen,
Elina Salo,
Esko Nikkari,
Vesa Vierikko,
Reijo Taipale,
Silu Seppala.
Finlandais (1 h 10).

Iris est moche et triste, abrutie par un travail idiot et mal payé, maltraitée par ses parents, grugée par de faux princes charmants qui abusent de son romantisme à l'eau de rose. Un jour, elle décide que tout ça a assez duré et organise sa vengeance. Grinçante et minimaliste, une réjouissante parabole parfumée à l'eau de rosse.

VO : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33).

Halfaouine
de Férid Boughedir,
avec Selim Boughedir,
Mustapha Adouani,
Rabia Ben Abdallah,
Mohamed Driss,
Hélène Catzaras,
Fatma Ben Saidane.
Franco-tunisien (1 h 38).

Noura a grandi parmi les femmes d'Halfaouine, le faubourg de Tunis où il est né. Mais il va devenir un homme. En déséquilibre sur le rebord des terrasses, il observe ces deux mondes mitoyens et pourtant étrangers l'un à l'autre, celui des hommes et celui des femmes.

VO : Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36) ; Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; U.G.C. Opéra, 9e (45-74-95-40) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

Nouvelle Vague
de Jean-Luc Godard,
avec Alain Delon,
Domiziana Giordano,
Roland Amstutz,
Laurence Cote,
Jacques Dacqmine,
Christophe Odent.
Franco-suisse (1 h 25).

Autour d'une histoire en miroir de mort et de rédemption, Jean-Luc Godard organise une fable souriante et grinçante sur le pouvoir et l'amour, où il donne à nouveau libre cours à sa totale maîtrise formelle.

Denfert, handicapés, 14e (43-21-41-01).

Rêves
de Akira Kurosawa,
avec Akira Terao,
Mitsuko Baisho,
Toshie Negishi,
Mieko Harada,
Mitsunori Isaki,
Toshihiko Nakano.
Japonais (1 h 57).

Huit rêves du vieux maître japonais composent cette admirable symphonie visuelle dans laquelle il évoque pêle-mêle terreurs d'enfants, souvenirs de guerre, menaces de destruction de la nature et angoisse d'un artiste face à la beauté qui s'enfuit.

VO : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33).

REPRISES

Casablanca
de Michael Curtiz,
avec Humphrey Bogart,
Ingrid Bergman,
Paul Henreid,
Peter Lorre,
Claude Rains,
Conrad Veidt.
Américain, 1947, noir et blanc
(1 h 42).

Non, *« Play it again, Sam »* ne figure pas dans les dialogues de *Casablanca*. Mais tout le reste de ce dont vous vous souvenez, tout le reste de ce qu'on vous en a dit est exact : que c'est bouleversant et rigolo, kitsch et d'une absolue pureté.

VO : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

Les Chevaux de feu
de Serge Paradjanov,
avec Ivan Mikolaïtchouck,
Larissa Kadotchnikova,
Tatiana Bestaeva,
Nikolaï Grinko,
Spartak Bagachvili.
Soviétique, 1965 (1 h 30).

Sur une trame inspirée de *Roméo et Juliette*, Paradjanov inventait un fabuleux ballet d'images et de couleurs qui le révélait au monde.

VO : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

Les Contes de Canterbury
de Pier Paolo Pasolini,
avec Hugh Griffith,
John Francis Lane,
Franco Citti,
Ninotto Davoli,
Laura Betti,
Joséphine Chaplin.
Italo-britannique, 1972
(1 h 58).

Dans sa série « Contes et légendes paillards du monde entier », après le *Décameron* sorti il y a quinze jours, avant *les Mille et une Nuits* qui sortira le 31 octobre, une adaptation truculente et sans complexe de l'œuvre de Chaucer, dans laquelle Pasolini interprète lui-même le rôle de l'écrivain.

VO : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60).

Coup de cœur
de Francis Ford Coppola,
avec Frederic Forrest,
Teri Garr,
Nastassja Kinski,
Raul Julia.
Américain, 1982 (1 h 50).

Ce film a ruiné Coppola : injuste dénouement d'une audacieuse romance parfumée aux trucages fluos et toute enrubannée de chansons superbes (Tom Waits!) et de bons sentiments à tiroir.

VO : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

Le Goût du saké
de Yasujiro Ozu,
avec Chischu Ryu,
Shima Iwashita,
Shinichiro Hikami,
Keiji Sada,
Kyoko Kishida.
Japonais, 1963 (1 h 55).

Voir notre photo légendée.

VO : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

Le Miroir
de Andreï Tarkovski,
avec Margarita Terekhova,
Oleg Yankovski,
I. Daniltsev,
L. Tarkovskaïa,
A. Demidova,
A. Solonitsyn.
Soviétique, 1974 (1 h 45).

Dans le kaléidoscope de la mémoire, Tarkovski mêle passé et présent, réel et imaginaire en un poème visuel hypnotique et étincelant de beauté.

VO : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, handicapés, 14e (43-21-41-01).

Voyage à Tokyo
de Yasujiro Ozu,
avec Chishy Ryu,
Chiyeko Higashiyama,
So Yamamura,
Haruko Sugimura,
Setsuko Hara.
Japonais, 1953, noir et blanc
(2 h 20).

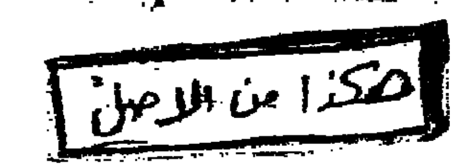
Voir notre photo légendée.

VO : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

CAHIERS DU CINÉMA

***Le voyage à Tokyo*, son film le plus célèbre en Occident, et *le Goût du saké*, son dernier film réalisé, un an avant sa mort, en 1963 : deux œuvres majeures de Yasujiro Ozu, dans lesquels il mène à la perfection ses thèmes éternels des rapports familiaux et de la fuite du temps, dans une forme dont la simplicité confine au génie.**

La sélection cinéma a été établie par Jean-Michel Frodon



THÉATRE

GEORGES LAVAUDANT PRÉSENTE « PLATONOV » AU THÉATRE DE LA VILLE

Scènes sans visa

Entre deux voyages (de travail) au Mexique, en Inde, au Vietnam, Georges Lavaudant, codirecteur du TNP, présente à Paris *Platonov*, de Tchekhov, histoire d'un homme qui, comme lui-même, se laisse aller à l'air du temps. Mais l'un ne veut rien voir, l'autre veut tout regarder.

LA saison dernière, au TNP dont il est codirecteur, Georges Lavaudant créait sa version de *Platonov*, considérablement abrégée, puisque la pièce de Tchekhov jouée intégralement durerait près de huit heures. Le spectacle a reçu de la critique le prix Georges-Lherminier 1990 (meilleur spectacle créé en région) et va tourner dans toute la France. Après Lille, c'est à Paris qu'il s'installe, au Théâtre de la Ville. On y retrouve l'habituelle équipe de Lavaudant, Jean-Pierre Vergier pour les décors et costumes, et les acteurs. Sylvie Orcier – qui jouait déjà dans *Féroé la nuit*, de Michel Deutsch – est une Générale assez canaille, Gilles Arbona est Platonov, séducteur paresseux dont la passivité déclenche les drames, *« un type qui fonce, qui peut se montrer grossier, stupide, lâche, et qui meurt à la fin »*, ainsi que le définit le metteur en scène.

Georges Lavaudant va suivre la tournée. Pour son travail, il a beaucoup voyagé ces dernières années : au Mexique, à Bhopal en Inde, et au Vietnam où il est allé voir si quelque chose est possible : *« Une éventuelle mise en scène là-bas, ou autre part, dans des endroits inconnus, ne me paraît pas un fait culturel mais une chose de la vie*, dit-il. *Je me fais une idée de la planète qui pourrait être celle d'un chercheur prélevant une parcelle de terrain pour en étudier les caractères. Mais sans conclusion générale, juste pour moi, en cet instant, en cet endroit. Les voyageurs des anciens temps rapportaient des souvenirs palpables, qui, même faux, mêmes fragmentaires, donnaient une idée juste de ce qu'ils avaient vécu. A présent, plus le monde est médiatisé, connu, quadrillé, mesuré, plus il est déréalisé.*

MARC ENGUERAND

Georges Lavaudant

LA FORCE DU VOYAGE

» Voyager, c'est connaître ce que la télévision, un journal, une revue ne peuvent pas transmettre : l'odeur d'une ville, la couleur d'un matin. Des instantanés, et ils ne rendent évidemment pas compte du pays. Mais alors, on a appréhendé quelque chose d'infiniment précieux, et ça m'importe. On peut vivre cette expérience partout, à Brest, à Quimper, c'est vrai, mais si en plus on ne comprend pas la langue, on est obligé de concentrer à toute force son attention, un peu comme ça doit se passer pour ce photographe aveugle dont on a parlé ces jours-ci...

» De plus, où que je sois, je ne transige jamais sur mes options artistiques. Dans un climat complètement différent, chacun se fait violence, mais chacun discute sur un pied d'égalité, même si cette égalité est illusoire, dans le rapport de force économique en tout cas.

» C'est par hasard que je suis parti. Je ne me suis pas dit que j'en avais marre de la France, de l'Europe, que tout y était vide et mort, qu'il fallait aller vers d'autres horizons. Je n'ai jamais rien programmé dans ma vie, je n'en suis pas capable, j'ai toujours laissé venir l'air du temps... A vrai dire, je me méfiais, je n'étais pas trop prêt, et j'ai très vite mesuré les limites de l'émerveillement. Aller ailleurs ne change rien, je le sais. Encore une fois, je ne me pose pas en missionnaire culturel. J'ai rencontré des gens, tout simplement.

» J'ai sans doute besoin d'équilibrer ces rencontres avec la sécurité de Villeurbanne. A l'étranger, même en Angleterre, aux Etats-Unis, on mesure sa chance de directeur de centre dramatique, la chance de s'inscrire dans des structures qui laissent une liberté absolue. Naturellement, il est normal, quand on travaille à Villeurbanne, de penser à des spectacles susceptibles d'attirer huit cents spectateurs par soir pendant trois mois; mais si je veux monter un texte contemporain pour dix représentations devant cent cinquante spectateurs, je peux. Le système est d'une absolue souplesse. D'autant qu'il ne faut rien exagérer, nos budgets, mêmes les plus importants, demeurent modestes, comparés à ceux de l'opéra ou du cinéma.

» J'aime suivre des auteurs, j'adore la littérature contemporaine, je lis cinq romans par semaine. On subit, c'est vrai, une pression des médias et du public. Avec un classique, les gens vous engueulent, vous accusent de paresse. Avec un auteur moderne, ils vous attendent à la mitraillette. Mais s'ils savent que l'on va leur donner régulièrement des textes neufs, ils deviennent curieux.

» J'aimerais prendre un peu de recul, prendre le temps de réfléchir. J'ai fait beaucoup de mises en scène depuis 1968... Je ne veux pas devenir un bon fabricant de spectacles, je sens que la profession s'engouffre un peu vite dans cette voie, qu'elle mise sur la qualité artisanale et oublie la qualité émotionnelle, provocatrice. Mieux vaut se tromper que demeurer dans le confort de la beauté. »

Propos recueillis par
COLETTE GODARD

SPECTACLES NOUVEAUX

Le Café

de Carlo Goldoni, mise en scène de Jean-Louis Jacopin, avec Alain Pralon, François Beaulieu, Catherine Ferran, Gérard Giroudon, Guy Michel.

Carlo Goldoni a écrit cette pièce à toute vitesse, en utilisant le système le plus simple : un seul lieu où se rencontrent des gens différents. En l'occurrence, la terrasse d'un café à Venise. La pièce est rapide, drôle, percutante. Le metteur en scène Jean-Louis Jacopin travaille à la *Comédie-Française, mais* a déjà dirigé les comédiens de Molière au Petit-Odéon.

Comédie-Francaise, place du Théâtre-Français, 1er. A partir du 20 octobre. Les mardi, samedi et dimanche à 20 h 30. Tél. : 40-15-00-15. De 40 F à 180 F.

Les Emigrés

de Slawomir Mrozek, mise en scène de Kazimierz Skorupski, avec Pierre Santini et Michel Parent.

Nostalgies sarcastiques de l'exil. Deux émigrés passent ensemble le réveillon de fin d'année. Ils en ont des choses à dire et à se dire!... Auteur, metteur en scène, décorateur sont polonais, mais les acteurs sont français.

TBM Centre Gérard-Philipe, 54, bd du Château, 94000 Champigny-sur-Marne. A partir du 18 octobre. Les lundi et jeudi à 14 heures, les mardi, vendredi et samedi à 21 heures, le dimanche à 16 heures (et le 24 octore). Tél. : 48-80-90-90. De 50 F à 80 F.

Krapp's Last Tape

de Samuel Beckett, mise en scène d'Antoni Libera, avec David Warrilow.

Voir notre photo légendée page suivante.

Théâtre de la Bastille, 76, rue de la Roquette, 11e. A partir du 23 octobre, 20 h 30. Tél. : 43-57-42-14. 70 F et 90 F.

Les Labrènes

de Tommaso Landolfi, mise en scène de Daniel Berlioux, avec Pierre Ascaride, Judith Guittier et Bruno La Brasca.

Indiana Jones a peur des serpents, Tomaso Landolfi (plus proche d'Edgar Poe que de Spielberg mais avec un détour du côté de Gogol) raconte la phobie envers les animaux dégoûtants, araignées, souris, insectes, enfin tous ces monstres qui peuplent vos cauchemars...

Théâtre 71, place du 11-Novembre, 92000 Malakoff. A partir du 17 octobre. Du mercredi au samedi à 20 h 30, le dimanche à 18 heures. Tél. : 46-55-43-45. 90 F et 130 F.

Phèdre

de Sénèque, mise en scène de Daisy Amias, avec Jany Gastaldi, *Bruno Sermone*, Michaël Kraft, Alain Mace et Evelyne Istria.

Pour sa *Phèdre*, Racine s'est inspiré de cette tragédie romaine, plus hiératique et en même temps plus brutale que la sienne. *Le désir y est* omniprésent, et les sentiments extrêmes. La mise en scène est magnifique. Il fallait qu'elle soit d'une femme, et d'une comédienne pour redonner la grandeur et la cruauté du texte.

***Théâtre Gérard-Philipe*, 59, bd Jules-Guesde, 93000 Saint-Denis. A partir du 17 octobre. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 42-43-17-17. 80 F et 100 F.**

Platonov

d'Anton Tchekhov, mise en scène ➔

THÉÂTRE

SÉLECTION PARIS

→

de Georges Lavaudant,
avec Sylvie Orcier,
Marc Betton,
Annie Perret,
Charles Schmitt.

Le premier des « héros » tchekhoviens, c'est-à-dire le type de l'anti-héros. Pas même un velléitaire, un homme qui a pu être tout, et qui se perd dans une sorte de lassitude, de passivité, de douceur égoïste, irrésistiblement séduisantes. Autour de lui, une société libérale, provinciale, flottant dans un monde à la dérive. *(Lire l'entretien avec Georges Lavaudant page précédente.)*

Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, 4e. A partir du 17 octobre. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 42-74-22-77. De 75 F à 120 F.

Premières armes

de Neil Simon,
mise en scène
de Raymond Acquaviva,
avec Sébastien Goy,
Thierry Gabet,
Vincent Jouan,
Stéphane Butet,
Patrick Lizana,
Bruno Randon.

L'apprentissage de l'armée par six jeunes soldats juste avant de partir faire la guerre en Europe. L'auteur est connu sur Broadway, sa pièce a été adaptée au cinéma, elle est bien cousue et sans surprise. Tout tient sur les comédiens.

Comédie Caumartin, 25, rue Caumartin, 9e. A partir du 22 octobre. Les lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi à 21 heures, le dimanche à 15 h 30. Tél. : 47-42-43-41. Durée : 2 heures. De 90 F à 180 F.

Les Trois Mousquetaires

d'Alexandre Dumas,
mise en scène
de Jean-Louis Martin-Barbaz,
avec Xavier Blanc,
Francis Boulogne,
Denis Cacheux,
Henri Cachia.

Jean-Louis Martin-Barbaz s'est fait une spécialité du mélodrame. Ses *Deux Orphelines* sont restées dans les mémoires comme l'exemple parfait (ou presque) de la manière dont on doit les monter, avec l'humour de l'imperturbable sérieux, et avec l'émotion réelle de l'intrigue.

Théâtre Alexandre-Dumas, place André-Malraux, Jardin des arts, 78000 Saint-Germain-en-Laye. A partir du 19 octobre. Le lundi à 20 h 30, le vendredi à 11 heures et 20 h 30, le samedi à 19 heures, le dimanche à 15 h 30. Tél. : 30-87-07-07. De 110 F à 160 F.

Bérénice

de Jean Racine,
mise en scène
de Jacques Lassalle,
avec Nathalie Nell,
Jean-François Sivadier,
Jean-Baptiste Malartre.

C'est avec *Phèdre* le plus beau, le plus somptueux des chants d'amour, c'est la pièce la plus racinienne de Racine. La reine amoureuse, rejetée par les obligations du pouvoir, a trouvé ici une interprète idéale : Nathalie Nell.

Théâtre de l'Est parisien, 159, av. Gambetta, 20e. Les mardi, mercredi, vendredi et samedi à 20 h 30, le jeudi à 19 heures, le dimanche à 15 heures. Tél. : 43-64-80-80. Durée : 2 h 45. De 55 F à 130 F.

Elle

de Jean Genet,
mise en scène
de Bruno Bayen,
avec Maria Casarès,
Gigi Dall'aglio,
David Gabison,
Jacques Pieiller
et Marc Sussi.

Pendant qu'il écrivait *le Balcon* Jean Genet, obsédé par l'image et le regard, imaginait le pape se faisant photographier. Le pape étant une femme, Maria Casarès, son dialogue avec le photographe est un enchantement.

Théâtre de Gennevilliers, 41, av. des Grésillons, 92000 Gennevilliers. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 47-93-26-30. Durée : 1 h 30. 80 F et 110 F.

L'Été

de Romain Weingarten,
mise en scène
Gildas Bourdet,
avec Isabelle Main,
Loïc Houdré,
Daniel Langlet
et Domnique Pinon.

Il y avait une fois deux enfants dans un jardin. Il y avait une fois deux chats, des vrais teigneux qui regardaient les hommes et se parlaient entre eux. Romain Weingarten les a entendus et raconté ce qu'ils disaient. On ne s'en lasse pas.

Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, 20e. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 43-66-43-60. Durée : 2 h 30. 130 F.

ENGUERAND

Les Fourberies de Scapin

de Molière,
mise en scène
de Jean-Pierre Vincent,
avec Daniel Auteuil,
Jean-Paul Farré,
Mario Gonzalez.

Sur les toits de Naples un voyou court après la vie. Il n'a plus vingt ans, mais il n'a pas oublié le goût du rire. Daniel Auteuil renouvelle son exploit d'Avignon, Mario Gonzalez est un extraordinaire Géronte. La mise en scène est claire, enlevée, efficace.

Théâtre des Amandiers, 7, av. Pablo-Picasso, 92000 Nanterre. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 47-21-18-81. Durée : 1 h 45. De 90 F à 120 F.

Je ne suis pas Rappaport

d'Herb Gardner,
mise en scène
de Georges Wilson,
avec Georges Wilson
et Jacques Dufilho.

Georges Wilson et Jacques Dufilho ont repris leur inépuisable succès. Il faut dire que leur interprétation de deux vieillards hargneux et désespérés est époustouflante.

Théâtre de l'Œuvre, 55, rue de Clichy, 9e. Du mardi au samedi à 20 h 45. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 48-74-47-36. Durée : 2 heures. De 30 F à 220 F.

La Légende de Jimmy

de Michel Berger,
mise en scène
de Jérôme Savary,
avec Diane Tell,
Nanette Workman,
Renaud Hantson,
Tom Novembre,
huit danseurs
et trois choristes.

James Dean a hanté la génération des années 50. Il est devenu une légende qui, semble-t-il, continue de faire effet sur les adolescents des années 90. En comédie musicale, c'est encore mieux.

Mogador, 25, rue de Mogador, 9e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée, samedi et dimanche à 15 heures. Tél. : 48-78-75-00. Durée : 2 h 30. De 120 F à 250 F.

Love Letters

de A.-R. Gurney,
mise en scène
lars Schmidt,
avec Anouk Aimée
et Bruno Cremer.

Assis chacun à une table, Anouk Aimée et Bruno Cremer lisent les lettres par lesquelles ils se racontent leur vie. Et trop tard, ils s'aperçoivent que ce sont des lettres d'amour. On aime les comédiens.

Marigny (Petit), carré Marigny, 8e. Du mardi au samedi à 21 heures, le samedi à 18 h 30. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 42-25-20-74. Durée : 1 h 30. 150 F et 220 F.

Avant de disparaître, un homme se confie à un magnétophone. Il enregistre sa dernière bande. Et c'est peut-être le texte le plus poignant, le plus drôle de Beckett. David Warrilow – il est aussi dans *les Enfants Tanner*, mis en scène par Joël Jouanneau qu'il a connu avec *l'Hypothèse* de Pinget, où on le voit ici – joue en anglais *Krapp's Last Tape*... Peu importe si on ne comprend pas la langue : dans chacun de ses regards, de ses gestes, dans tout son corps, dans son visage, David Warrilow porte les mots, porte l'esprit de Beckett.

[redacted]

Mamie Ouate en Papouasie

de Joël Jouanneau,
mise en scène
de Joël Jouanneau,
avec Alain Aithnard
et Mireille Mossé.

Du théâtre pour enfants, mais c'est de Joël Jouanneau : nous sommes tous des enfants intelligents.

Théâtre de Sartrouville, Place Jacques-Brel, 78000 Sartrouville. Les mardi et samedi à 21 heures, le dimanche à 16 heures. Tél. : 39-14-23-77. De 40 F à 95 F.

Marcel Marceau

avec Marcel Marceau,
Blanca del Barrio,
Jean-Luc Galmiche,
K. Scott Malcolm,
Bogdan Nowak
et Fosco Perinti.

Le mime le plus célèbre du monde. Ce qui veut dire qu'il a inventé un langage universel, et ce n'est pas évident, même quand on ne se sert pas des mots.

Gymnase Marie-Bell, 38, bd Bonne-Nouvelle, 10e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée samedi à 17 heures, dimanche à 15 heures. Tél. : 42-46-79-79. Durée : 2 heures. De 70 F à 220 F.

Mille francs de récompense

de Victor Hugo,
mise en scène
de Benno Besson,
avec Thomas Belmowski,
Pascal Bongard,
Jean-Noël Brouté,
Mathieu Delmonté.

Forfaiture, trahisons, bons sentiments et la croix de ma mère. Tout en faisant « passer le message » en faveur des damnés de la terre, Victor Hugo s'amuse. Les acteurs encore plus, et les spectateurs sont aux anges.

Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, 16e. Du mardi au vendredi à 20 h 30, le samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 47-27-81-15. Durée : 2 h 30. 100 F et 140 F.

Le Misanthrope

de Molière,
mise en scène
de Jacques Weber,
avec Jacques Weber,
Emmanuelle Béart,
Roger Dumas,
Hervé Briaux,
Emmanuelle Meyssignac,
Evelyne Buyle
et Pierre Gérard.

Que peut-on dire encore d'original avec Molière? Mais pourquoi à tout prix vouloir prouver son originalité? Jacques Weber a choisi de montrer des hommes et des femmes de chair, avec beaucoup de faiblesses, quelques qualités, égoïstes mais capables de générosité... Des êtres vivants et attachants.

Porte Saint-Martin, 16, bd Saint-Martin, 10e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée samedi à 16 heures, dimanche à 15 heures. Tél. : 42-08-00-32. Durée : 2 h 30. De 90 F à 230 F.

La Nonna

de Roberto Cossa,
mise en scène
de Jorge Lavelli,
avec Maurice Chevit,
Jean-Claude Dreyfus,
Claire Fayolle,
Philippe Fretun,
Josiane Leveque,
Roger Mirmont
et Liliane Rovere.

Ils sont pauvres, mais dignes. Tout au moins au début. Le père de famille – lui seul travaille – fait vivre la nichée. Y compris la Nonna, la grand-mère, un monstre boulimique. Comment cette famille pauvre mais digne se déglingue, vous le saurez en allant voir *la Nonna* et en hurlant de rire.

Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, 20e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 43-66-43-60. Durée : 2 h 30. 130 F.

Partage de midi

de Paul Claudel,
mise en scène
de Brigitte Jacques,
avec Nicole Garcia,
Jean-Pierre Marielle,
Didier Sandre
et François Berleand.

Les amours tourmentées de Claudel lui ont inspiré cette pièce, désormais classique, qui offre aux acteurs des rôles magnifiques. Ici, les acteurs sont de toute façon des grands. Et c'est peut-être la première fois que le metteur en scène est une femme.

Atelier, 1, place Charles-Dullin, 18e. Du mardi au samedi à 20 h 45. Matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 46-06-49-24. De 120 F à 240 F.

Pièce sans titre

de Federico Garcia-Lorca,
mise en scène
de Lluis Pasqual,
avec Anne Alvaro,
Redjep Mitrovitsa,
Mehmet Ulusoy,
Grégoire Œstermann.

La guerre civile menaçait. Garcia Lorca rêvait d'une révolution ouvrière. Le théâtre était son métier. Il a écrit une pièce, forcément inachevée, sur les doutes d'un metteur en scène qui se demande pourquoi il monte *le Songe d'une nuit d'été* tandis que dehors... La version espagnole du spectacle est donnée cinq fois, en plus de la version française.

Théâtre national de l'Odéon, 1, place Paul-Claudel, 6e. Les mardi, jeudi, vendredi et samedi à 20 h 30, le mercredi à 20 heures, les samedi et dimanche à 15 heures. Tél. : 43-25-70-32. Durée : 1 heures. De 28 F à 145 F.

La Tempête

de William Shakespeare,
mise en scène
de Peter Brook,
avec Georges Corraface,
Jean-Paul Denizon,
Sotigui Kouyaté,
Mamadou Dioume,
Ken Higelin,
Yoshi Oïda,
David Bennent,
Bruce Myers,
Alain Maratrat
et Pierre Lacan.

On dit que c'est la dernière pièce de Shakespeare, et qu'il y a mis sa lassitude du combat pour aimer, dominer et survivre. Mais la grande histoire d'amour entre Shakespeare et Peter Brook est sans fin. Elle est toujours un enchantement.

Bouffes du Nord, 37 *bis*, bd de la Chapelle, 10e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée samedi à 15 heures. Tél. : 42-39-34-50. Durée : 2 h 20. 70 F et 100 F.

Théâtre yiddish en langue française

mise en scène
d'Aristide Domenico.

Un théâtre à découvrir, truculent et tragique, dont les personnages appartiennent à une mémoire universelle, à la légende du monde occidental, comme par exemple *le Golem*.

Athénée-Louis-Jouvet, 4, square de l'Opéra-Louis-Jouvet, 9e. Le mardi à 18 h 30, du mercredi au samedi à 20 h 30. Tél. : 47-42-67-27. De 65 F à 65 F.

Tonkin-Alger

d'Eugène Durif,
mise en scène
de Charles Tordjman,
avec Cécile Backès,
François Clavier,
Didier Kerckaert,
Jérôme Kircher.

Le Théâtre ouvert de Lucien Attoun s'est donné pour mission de faire découvrir, avec la complicité de quelques metteurs en scène curieux, des textes inédits. Celui-ci est dû à un auteur lyonnais, et le Tonkin dont il parle est un quartier de sa ville.

Jardin d'Hiver, cité Véron, 94, boulevard de Clichy, 18e. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée samedi à 16 heures. Tél. : 42-62-59-49. Durée : 1 h 20. 75 F et 95 F.

La sélection « théâtre » a été établie par Colette Godard

Régions

Saint-Etienne

Les Bonnes

de Jean Genet, dans la mise en scène de D. Dupont, au Théâtre de l'Alibi, du 16 au 28 octobre. Réservation : 99-30-14-54.

Genève

Jules César

de Shakespeare, adaptation de Michel Vinaver, dans la mise en scène de Claude Stratz, à la Comédie de Genève, du 16 octobre au 3 novembre.

Réservations : (19) 41-22-20-50-02.

Marseille

L'Enfer et compagnie

de Jean-François Josselin, mise en scène de Marcel Maréchal, avec Françoise Fabian et Michel Duchaussoy, au Théâtre national de Marseille/La Criée, du 16 octobre au 10 novembre. Réservations : 91-54-70-54.

Strasbourg

Baptême

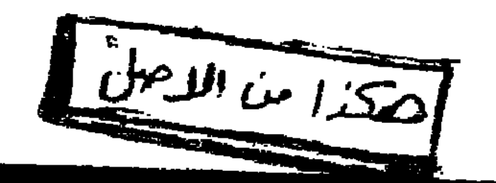
de Yves Reynaud, mise en scène de l'auteur, à l'Ancienne Laiterie, 16, rue du Ban-de-la-Roche, du 22 octobre au 11 novembre. Réservations : Pôle Sud, 88-39-23-40.

Limoges

Rixe

de Jean-Claude Grumberg, et Simoun de Strindberg, dans la mise en scène de Bruno Boëglin, à la Limousine, du 23 au 27 octobre. Réservations : 55-79-90-00.

هكذا من الأصل



MUSIQUES

LE TROISIÈME FESTIVAL DES « INROCKUPTIBLES »

Revue de détail

Bimestriel intransigeant, *les Inrockuptibles* programment leur festival sans concessions. Résultat : pour la troisième fois, Paris s'offre le rock d'aujourd'hui et, sans doute, la meilleure part de celui de demain. Sans oublier la nostagie.

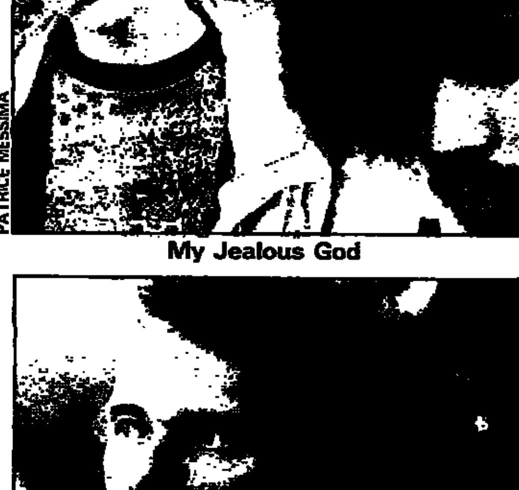
AU fil des ans, on s'est fait à ce jeu de mots approximatif, à ce titre interminable. *Les Inrockuptibles* sont, dans la conversation de tous les jours, devenus les *Inrocks*. Mais le bimestriel tient le cap que lui a fixé son nom : du rock, intègre, clairement défini par son histoire et sa géographie (Liverpool 1963, New-York 1966, Londres 1980, Manchester 1990), sans être borné. Et le Festival des *Inrockuptibles* est le prolongement logique, la matérialisation du travail que mène la revue tout au long de l'année (*le Monde* du 1er août 1990).

Troisième édition, trois soirées, trois groupes par jour, le festival n'en reste pas moins binaire, en prise sur son temps (Manchester avec les James, le néo-*flower power* avec les Charlatans), respectueux des vraies valeurs (John Cale) et curieux, voire farfouilleur (My Jealous God, groupe encore en rodage, Sneetches, Américains obscurs).

Il faut donc revenir à la revue pour parler des trois soirées proposées à la Cigale et de la sélection qui se déplacera au Transbordeur à Villeurbanne. Il n'est bien sûr pas nécessaire de l'avoir lue régulièrement pour profiter du festival. C'est quand même dans ses enthousiasmes (Sneetches) et ses nostalgies (Monochrome Set), ses articles de foi (John Cale et donc le Velvet Underground) et ses anathèmes (l'interminable liste des absents, par nom et par genre) que l'on trouvera la cohérence de la programmation. Christian Fevret, rédacteur en chef des *Inrockuptibles*, se défend de tout compromis : *« La programmation ne pourrait pas être plus fidèle à la revue. Aucun groupe ne se retrouve au festival parce qu'il est en tournée en ce moment, ou même seulement parce qu'il est bon sur scène, il faut aussi que nous aimions le disque. Nous sommes arrivés à avoir tous ceux que nous voulions. Nous bénéficions de la réputation du journal en Angleterre, souvent nous prenons nous-mêmes les premiers contacts, comme avec John Cale ou les Sneetches. »* Ces derniers, groupe semi-professionnel de San-Francisco dont les albums ne se trouvent que dans les bacs d'imports les plus sélects, n'auraient jamais vu la tour Eiffel sans le festival. *« Ce serait impossible dans le cadre d'un concert ordinaire. Nous ne pouvons nous le permettre que grâce aux sponsors. »* Et, très trivialement, à 120 francs la soirée, les Inrockuptibles sont une bonne affaire.

Pour une visite guidée du programme, on commencera par la résurgence psychédélique et Manchester, centre de gravité du rock britannique. Depuis maintenant trois ans, la métropole cotonnière est une pépinière de groupes. Dans ses rues déambulent les *A&R Men (Artists and Repertoire*, employés de l'industrie phonographique chargés, entre autres, de l'approvisionner en chair fraîche), liasse de contrats à la main, éternel remake de la campagne de signatures lancée au début des années 60 sur les bords de la Mersey.

John Cale (D.R.)



My Jealous God (PATRICE MESSIAH)

Fatima Mansions (R. BELLIA)



Bruce Joyner (D.R.)

LE BIG BANG DE MANCHESTER

Comme *les Inrockuptibles* aiment les contrepieds, ils ont scindé le binôme Manchester-*flower power*. Les James viennent de Manchester. Le groupe est né en 1983 (et s'est déjà produit pour *les Inrockuptibles* en 1988), bien avant le retour des pantalons à pattes d'éléphant. S'il faut chercher une parenté à leur émotivité exacerbée, c'est plutôt vers les Smiths qu'il faut se tourner. Par effet de proximité, ils ont bénéficié de l'explosion de Manchester, sans pour autant renoncer à leur identité. The Charlatans viennent de Northwich, mais le conseil municipal de Manchester pourrait leur remettre sans scrupules les clés de la ville : ces Charlatans vendent de la pop psychédélique entre Inspiral Carpets et Stone Roses, et aspirent à prendre la succession des seconds. Verdict au soir du concert qui sera presque celui de la sortie française de leur premier album. Enfin, pour ne pas quitter la région, la continuité des soirées sera assuré par le disc-jockey Dave Halsam. C'est à l'Hacienda, le club de Manchester où officie Halsam, que les historiens situent la collision originelle entre house music et pop, le big bang de Manchester.

En dehors de ces deux groupes, déjà forts du soutien de leurs maisons de disques et de leur réussite commerciale, de John Cale, qui se produira en solo au piano – un moment toujours exigeant et quelquefois stimulant, – le reste du programme offre une balade sur la scène, quelques réminiscences et des actes de foi, plutôt qu'un instantané exhaustif.

Côté passé, The Monochrome Set, groupe pop du début des années 80, s'est reformé à la demande de ses fans japonais pour une tournée et un album ; ils font une escale par Paris, pour faire plaisir aux *Inrockuptibles*. Et aussi, Bruce Joyner, Américain solitaire et mélancolique (voir : Roy Orbison, Chris Isaak), leader des Unknowns, une de ces obscures légendes qui firent les adolescences vers 1982. Joyner revient sur scène après avoir maintenu en vie sa carrière discographique grâce à l'attention de labels français.

Entre les deux, The Band of Holy Joy est une fanfare étrange (contrebasse, trombone approximatif, accordéon) qui refuse, malgré son instrumentation, d'emprunter la voie folk et propose sur scène un cabaret survolté que les disques un peu empruntés et déclamatoires ne laissaient qu'entrevoir.

Dans les paris, My Jealous God, londoniens présentés sous étiquette néo-psychédélique. Et surtout Fatima Mansions, formé par l'Irlandais Cathal Coughlan, ancien chanteur de Microdisney, un groupe d'une violence extrême parce que dépouillé des attributs ordinaires du rock.

Le bilan des deux premiers Festivals des *Inrockuptibles* est éloquent : James, House of Love, The La's, The Stone Roses et Beautiful South. Il y a, cette année, largement de quoi allonger le palmarès.

THOMAS SOTINEL

★ A la Cigale, 120, bd de Rochechouart, Paris-18e. 120 F. Location FNAC, Virgin, Danceteria. Concerts à 18 h 30. Le 18 octobre : My Jealous God, Band of Holy Joy. Le 19 : Fatima Mansions, Bruce Joyner, The Charlatans. Le 20, Sneetches, Monochrome Set, John Cale. A Lyon, le 21 octobre, à 18 heures, au Transbordeur, 1, bd de Stalingrad, 69100 Villeurbanne : John Cale, Monochrome Set, Bruce Joyner.

DÉCOUVERTES

Martinu
Les Trois Souhaits
Valérie Chevalier,
Valérie Millot (sopranos),
Hélène Perraguin,
Jocelyne Taillon,
Béatrice Uria-Monzon
(mezzo-sopranos),
Jules Bastin (basse),
Gilles Cachemaille,
Antoine Garcin (barytons),
Georges Gautier,
Christian Papis (ténors),
Louis Erlo,
Alain Maratrat
(mise en scène),
Orchestre de l'Opéra de Lyon,
Kent Nagano (direction).

On court toujours après l'idéal de l'opéra-rock. Martinu, avec l'aide d'un surréaliste marginal, plutôt dadaïste dans l'âme, Georges Ribemont-Dessaignes, inventa en 1929 le prototype de l'opéra-film. Ces *Trois Souhaits*, escapade multimédia d'un Tchèque en exil, furent montés à Prague en 1971 et à Lyon, par Louis Erlo déjà, en 1973. FR3 enregistrera cette récidive opportune.

Les 17, 18 et 20, 20 h 30 ; le 21, 17 heures. Lyon, Lyon, Auditorium Maurice Ravel. Tél. : 78-28-09-60. De 130 F à 210 F.

Massenet
Cléopâtre
Kathryn Harries,
Danielle Streiff,
Martine Olmeda,
Didier Henry,
Maurice Xiberras Guy
Coutance (mise en scène),
Nouvel Orchestre de
Saint-Etienne,
Chœurs du Festival,
ballet du Grand Théâtre de
Tours,
Patrick Fournillier (direction).

Vingt ans exactement avant celle de Mankiewicz, et sur un scénario à peu près équivalent, naissait à Monte-Carlo, deux ans après la mort du compositeur, la *Cléopâtre* de Massenet. Incarnée cette fois par Maria Kuznetzova (remplacée par Marie Garden pour la création parisienne), cette Cléopâtre d'opéra avait rendu l'âme. Sa résurrection sera la gloire de la première Biennale Massenet de Saint-Etienne (Kathryn Harries était la Didon de Lyon), avec celle de *la Vierge*, un oratorio.

Les 20 et 23. Saint-Etienne, Maison de la culture et de la communication, 20 h 30. Tél. : 77-41-05-33. De 120 F à 200 F. Le 25 octobre à 20 h 30.

Ferrari
Labyrinthe hôtel
Michel Musseau,
Peter Bonke,
Elise Caron,
Carol Mundinger,
Sylvain Frydman,
Marianne Delafon,
Michel Maurer (chanteurs),
Farid Paya (mise en scène).

Voir notre photo légendée page suivante.

Les 17, 18, 19, 20 et 23. Théâtre du Lierre, 20 h 30. Tél. : 45-86-55-83. De 70 F à 100 F.

Boccherini-Berio
Ritirata notturna di Madrid

Mahler-Berio
Fünf Frühe Lieder

Berio
Sinfonia
Andreas Schmidt (baryton),
Swingle Singers,
Orchestre de Paris,
Semyon Bychkov (direction).

Luciano Berio a toujours été d'un naturel très gai. Déjà, en 1968, dans sa célèbre *Sinfonia*, il rendait un hommage appuyé à Mahler, et, plus discret, à une bonne dizaine de ses confrères des siècles passés. Le goût de la mise en boîte, ou de la remise à jour des œuvres antérieures, ne l'avait pas quitté quand, en 1974, il dédiait *« à ses copains de l'Orchestre de la Scala »* un arrangement quelque peu farfelu d'une œuvre de Boccherini *« aussi célèbre en Italie et en Espagne qu'une chanson de Frank Sinatra »*. Ce fut le *Ritirata pour quintette à cordes*, redéployé pour grande formation et force percussions. Quant à l'orchestration des *Cinq lieder de jeunesse* de Mahler, elle fut commandée au compositeur italien par Henri-Louis de La Grange pour le congrès Mahler de 1986, et dédiée à Zubin Mehta, qui devait en assurer la création.

Les 17, 18 et 19. Salle Pleyel, 20 h 30. Tél. : 45-63-88-73. De 50 F à 210 F.

Messiaen
Turangalila Symphonie
Yvonne Loriod (piano),
Jeanne Loriod
(ondes Martenot),
Orchestre national de l'Opéra
de Paris,
Myung-Whun Chung
(direction).

L'œuvre, terminée en 1946, créée en 1949 par le jeune Bernstein (et déjà Yvonne Loriod au piano, mais Ginette Martenot aux ondes du même nom), succède aux *Trois petites liturgies*, et résume les divers aspects du style du compositeur avignonnais avant sa conversion aux chants d'oiseaux généralisés. Peu d'œuvres aussi récentes ont été aussi souvent enregistrées, mais peu d'œuvres de cette période font à ce point briller un orchestre en grande forme. Préférez la version de l'Orchestre de Birmingham, direction Rattle (2 CD EMI), avant d'aller tester les forces des musiciens de l'Opéra ainsi que l'autorité de son chef coréen.

Les 22 et 23. Opéra de la Bastille, 20 heures. Tél. : 40-01-16-16. De 50 F à 220 F.

SÉLECTION PARIS

Jeudi 18 octobre

Schoenberg
Trois pièces pour piano seul op. 11

Berg
Quatre pièces pour clarinette et piano op. 5

Webern
Pièces pour piano op. 27

➡

Stockhausen
Adieu pour quintette à vent

Bartok
Bagatelles pour piano op. 6 SZ 38

Ligeti
Dix pièces pour quintette à vent
Jean-Claude Pennetier (piano), Romain Guyot (clarinette), Quintette Debussy.

Concert de clôture du Festival de l'Ile-de-France. L'occasion de se balader dans le quartier du Marais, de découvrir d'un peu près l'Hôtel de Sully, de dîner ensuite dans l'un des deux restaurants conseillés par les organisateurs. L'occasion, surtout, de croiser dans un répertoire de « classiques du vingtième siècle » un pianiste pas assez connu, pas assez invité, dont chaque apparition au piano laisse pourtant émerveillé. Le Quintette à vent Debussy est un ensemble de jeunes diplômés du troisième cycle du Conservatoire de Paris, accessoirement subventionné par le conseil régional de l'Ile-de-France. Conseil qui est à l'origine de ce festival, destiné « *à tous les Franciliens qui souhaitent passer des moments alliant détente et qualité* ».

Hôtel de Sully, 20 h 30. Tél. : 42-66-54-84. De 40 F à 70 F.

Mozart
Variations pour piano sur un menuet de Duport KV 573

Debussy
Douze préludes pour piano

Schubert
Sonate pour piano D 850
Philippe Cassard (piano).

Comme beaucoup de pianistes français, Philippe Cassard joue beaucoup en Angleterre (décidément terre promise des musiciens de tout poil), beaucoup plus qu'en France, malgré tous les « chocs » ou médailles d'or qui ont salué la parution de ses disques. Disques dont on retrouvera plus qu'un reflet avec Schubert et, surtout, avec le premier livre des *Préludes* de Debussy, livre que le jeune élève de Nikita Magaloff vient de graver, en compagnie de son frère cadet, sur un Bechstein du début du siècle, pour le label Adda.

Salle Gaveau, 20 h 30. Tél. : 49-53-05-07. De 100 F à 180 F.

Vendredi 19

Berg
Quatuor à cordes op. 3

Dusapin
Time Zones

Dutilleux
Quatuor à cordes nº 1

Bartok
Quatuor à cordes nº 4
Quatuor Arditti.

Par les spécialistes britanniques de la musique de notre temps, trois classiques de notre siècle et une création de Pascal Dusapin dont le quatuor devient l'un des terrains d'expérience préférés.

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30. Tél. : 47-20-36-37. De 40 F à 250 F.

Dimanche 21

Haydn
Quatuor à cordes op. 74 nº 1

Schumann
Quintette pour piano et cordes op. 44
Brigitte Engerer (piano), Quatuor Carmina.

Il est des échecs plus profitables que mille lauriers. Celui du Quatuor Carmina au Concours Paulo Borciani en 1987 ne passa pas inaperçu puisque cinq membres du jury, se désolidarisant de leurs homologues, parlèrent au sujet des quatre jeunes recalés d'« *homogénéité phénoménale* ». Ils ont travaillé avec Sandor Vegh et Nicolaus Harnoncourt. C'est une joie de retrouver Brigitte Engerer à leurs côtés (encore une pianiste dont on manque cruellement de nouvelles fraîches).

Théâtre des Champs-Elysées, 11 heures. Tél. : 47-20-36-37. 80 F.

Bach
Variations Goldberg
Daniel Barenboïm (piano).

Tout seul, dans les *Variations Goldberg*, face au public de la salle Pleyel : voici un retour qui ressemble à un défi. Et un retour par la grande porte : jouer ce Bach-là est encore beaucoup plus difficile que de diriger l'Orchestre de Paris.

Salle Pleyel, 21 heures. Tél. : 45-63-88-73. De 50 F à 210 F.

Lundi 22

Chopin
Rondos op. 1 et 4
Sonate pour piano op. 4
Trois nocturnes op. 9
Neuf mazurkas op. 6 et 7
Douze études op. 10
Nikita Magaloff (piano).

Proposer à Magaloff de renouer une fois encore avec ses vieilles amours chopiniennes : pourquoi pas. Mais corser l'invitation en la situant salle Pleyel est une très mauvaise idée. Magaloff n'a pas un son pianistique qui supporte la déperdition.

Salle Pleyel, 20 h 30. Tél. : 45-63-88-73. De 100 F à 340 F.

ENGUERAND

Labyrinthe hôtel* est un « opéra de chambre » ; le fruit de la collaboration du compositeur Luc Ferrari, de la romancière Colette Fellous et du metteur en scène Farid Paya (au Théâtre du Lierre jusqu'à la fin du mois). Elise Caron chante, Peter Bonke parle, *ils s'écoutent, s'entendent, et ne se voient pas. Grâce aux plaisirs de l'oreille, on ne s'égare pas.

Mardi 23

Borodine
Quatuor à cordes nº 2

Stravinski
Trois pièces pour quatuor à cordes

Brahms
Quatuor à cordes nº 2 op. 51 nº 2
Quatuor Borodine.

Ces quatre Soviétiques ont joué – et jouent – dans leur pays le rôle des Arditti en Grande-Bretagne. Ils y ont créé Shnittke, joué Chostakovitch avec Richter... D'authentiques vétérans.

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30. Tél. : 47-20-36-37. De 40 F à 250 F.

Bach
Sonate pour violoncelle et piano nº 2 BWV 1028

Beethoven
Sonate pour piano et violoncelle nº 3 op. 69

Lutoslawski
Grave

R. Strauss
Sonate pour violoncelle et piano op. 6
Antonio Meneses (violoncelle), Jean-Louis Steuerman (piano).

Brésilien, Antonio Meneses a obtenu, très jeune, le premier prix au Concours Tchaïkovski de violoncelle. Jeune encore, il a enregistré le *Double Concerto* de Brahms avec Anne-Sophie Mutter et Karajan. Toujours jeune, il retrouve le très discret Jean-Louis Steuerman (discret par son jeu et par sa carrière) pour un récital au programme un peu plan-plan. Mais il paraît que Meneses est aujourd'hui du niveau de Natalia Gutmann. Alors...

Salle Gaveau, 20 h 30. Tél. : 49-53-05-07. De 100 F à 180 F.

JAZZ

The Very Big Carla Bley Band

La divine blonde a un public amouraché. Elle agrandit encore cette fois son big band. C'est l'ouverture du Festival de Paris. On ne peut pas vraiment parler de surprise, mais l'effet est garanti.

Le 20. Casino de Paris, 20 h 30. Tél. : 49-95-98-98. 130 F.

ROCK

Bertignac et les Visiteurs

Louis Bertignac aime le rock et le fait savoir à grands coups de décibel. Conservateurs bon teint, gardiens de l'évangile à six cordes selon Keith Richards, Bertignac et les Visiteurs sont là pour bouger et faire bouger.

Les 17 et 18. Bataclan, 19 h 30. Tél. : 47-00-30-12. Location Fnac, Virgin Megastore. 100 F.

Mink DeVille

Willy DeVille a déjà annulé une fois. Enfin, cette année, parce que l'homme est imprévisible, et, sur la décennie, les mauvaises surprises ne se comptent plus, il vient pour de bon, cette fois-ci, peut-être nous fera-t-il l'honneur d'étrenner les chansons de son dernier album enregistré à La Nouvelle-Orléans dans une atmosphère carnavalesque assez surprenante chez ce rat des villes.

Le 18. Elysée-Montmartre, 19 h 30. Tél : 42-52-25-15. 110 F.

Les Loups Kingsnakes

Les Loups franco-français (paroles et musique), hargneux, font honneur à leur nom, et les Kingsnakes rêvent de Texas et de bottes en peau de serpent, de toute façon, du rock.

Le 19. Auditorium des Halles, 21 heures. Tél. : 40-28-28-40. 100 F.

Burning Spear

C'est Burning Spear, c'est du reggae, c'est le reggae.

Le 19. Zénith, 20 heures. Tél. : 42-08-60-00. 118 F.

The Christians

Faute de déplacer autant de spectateurs que d'acheteurs de disques, les Christians ont dû se replier du Zénith à l'Elysée-Montmartre. Ce qui, pour ceux qui ont eu assez de foi pour prendre un billet, est une excellente affaire. Sous la guimauve gospel du dernier album se cachent peut-être des survivances funky.

Le 20. Elysée-Montmartre, 20 heures. Tél : 42-52-25-15.130 F.

The Oyster Band

The Oyster Band est un groupe de folk. Enfin, autant que les Pogues ou les Négresses vertes. Ils puisent dans le patrimoine maritime britannique et mettent à le travailler une fureur précise tout à fait réjouissante.

Le 22. New Morning, 20 h 30. Tél. : 45-23-51-41.

Cocteau Twins

Les Cocteau Twins viennent de sortir un album au titre coppolesque, *Heaven Or Las Vegas*, mais ils travaillent à Bruxelles. Mélodies suaves et alambiquées, paroles obscures mais pas menaçantes, les Cocteau Twins sont le secours des nuits sans sommeil.

Les 22 et 23. Elysée-Montmartre, 20 heures. Tél : 42-52-25-15. Location Fnac. 120 F.

Carole Laure

Le dernier disque de Carole Laure – reprises de classiques country revus et corrigés d'importance par Lewis Furey – a été le prétexte à une série de clips savamment chorégraphiés. Voici le spectacle des clips du disque toujours sous l'influence de la jeune danse québécoise.

Le 23. Bataclan, 20 h 45. Tél. : 47-00-30-12. Location FNAC, Virgin Megastore. 160 F.

MUSIQUES DU MONDE

Mohammad Musavi Chahram Nazeri

La musique persane est à l'honneur au Théâtre de la Ville. En attendant le cycle de musique classique iranienne à la fin du mois d'octobre. Mohammad Musavi est un élève de Hasan Kasa'i, et très subtil joueur de ney, sorte de flûte en roseau, très sobre, où le souffle imprime le rythme (le 21). Chahram Nazeri, accompagné de six musiciens, est un chanteur de musiques soufis, déjà venu à Paris en 1988 pour interpréter le *Masnavi* du poète soufi du quatorzième siècle Jalal al-din Roumi (le 22).

Les 21 et 22. Théâtre de la Ville, 20 h 30. Tél. : 42-74-22-77. 65 F.

Gilberto Gil

Visite annuelle du chanteur bahianais, au Zénith, cette fois, une salle plus grande que l'habituel Olympia. Cela devrait convenir à merveille à ce héros de la sonorité funk-tropicale. Il fera un petit détour en Angola avant Paris, et, en première partie de son concert, le Cap-Vert sera à l'honneur avec le groupe Finaçon. Des rythmes nerveux, des mélodies africaines mâtinées de sons caraïbes, chantés dans un succulent créole portugais. Gil, qui adore l'Afrique et s'en nourrit, devrait en tirer profit.

Le 22. Zénith, 20 heures. Tél. : 42-08-60-00. Location FNAC. 160 F.

DANSE

Paris

Ballet de Francfort William Forsythe Slingerland (1) Limb's Theorem (2)

Le diable dans le bénitier de la danse néo-classique, le prince des lumières perverses, la star des chorégraphes d'aujourd'hui, en un mot le grand Bill et ses fabuleux danseurs, en résidence au Châtelet. Choc garanti à ceux qui ne l'ont jamais vu, les autres n'ayant pas besoin qu'on leur dise deux fois d'y retourner.

Châtelet (1) les 20, 27, 28, 29 et 30 octobre, à 20 h 30, le 21 à 15 heures. (2) les 23 et 24 octobre, à 20 h 30. De 70 à 175 F. Tél. : 40-28-28-28.

Toulouse

Compagnie Michèle Anne de Mey Sinfonia Eroica

Le triomphe du dernier Festival de Montpellier. Un spectacle d'un charme fou, fou, fou, sur la séduction, les rapports entre couple et groupe, entre solitude et amitié. Musique : Beethoven, Mozart et Jimi Hendricks.

Théâtre Garonne, les 19 et 20 octobre, à 21 heures. 90 F. Tél. : 61-42-33-99.

La sélection « Musiques » a été établie par Anne Rey. « Danse » : Sylvie de Nussac. « Jazz » : Francis Marmande. « Rock » Thomas Sotinel. « Musiques du monde » : Véronique Mortaigne.

مكبر من الاصل

ARTS

LES GALERIES PARISIENNES AVANT LA FIAC

Entre euphorie et crise

Difficile de compter toutes les galeries qui se sont installées à Paris ces dernières années, surfant bien souvent sur une vague purement spéculative. Pourront-elles survivre à la crise qui se dessine ? La prochaine Foire internationale d'art contemporain fera figure de test.

DEPUIS deux ou trois ans, les galeries d'art contemporain se sont multipliées à Paris. Rive droite, rive gauche, dans le Marais, à la Bastille. Et même là où on les attendait le moins : avenue Matignon et faubourg Saint-Honoré, où en ce mois d'octobre et de rentrée était proposée, comme à Beaubourg, dans le Marais, à la Bastille ou rue Guénéguaud, une soirée de vernissage en commun, et même plusieurs journées de portes ouvertes incitant à parcourir le « Triangle Rive Droite ». Où *« ça bouge »*, disaient les communiqués de presse, insistant plus volontiers sur les nouvelles galeries Urban, Jacques Bailly ou Enrico Navarra que sur Maurice Garnier et ses derniers Bernard Buffet.

Quel défenseur de l'art contemporain irait se plaindre de cette situation nouvelle ? La galerie Urban n'expose-t-elle pas des Dubuffet formidables ? La galerie Jacques Bailly ne tente-t-elle pas de convaincre des visiteurs acquis aux fleurs de Michel Henry d'acheter plutôt Combas, Erro, Viallat ou Pincemin ? Et Enrico Navarra ne donne-t-il pas l'exemple en présentant la collection d'un amateur discret qui, est-il précisé, n'a évidemment pas l'intention de se défaire de ses tableaux ?

Pourtant, la percée de nos modernes en ce quartier a de quoi troubler, tant il semble que la création y soit traitée comme n'importe quelle marchandise de luxe, promesse de gains substantiels. Ou même sur laquelle on peut se permettre de perdre de l'argent. Dans le genre, la galerie Urban, que finance une société multinationale de souche japonaise, est un sommet. Ouverte à Paris en 1988, elle est la quatrième galerie du groupe, après celles de Nagoya (1981), New-York et Tokyo, et possède aujourd'hui une grosse collection de maîtres du dix-neuvième siècle, en partie montrée dans les hauteurs de l'immeuble, avenue Matignon, et du vingtième siècle, plutôt exposée en bas.

Ses patrons reconnaissent que, après s'être consacré exclusivement au marché de l'art pendant un an, le groupe a créé un département de mode en 1989, avec une boutique Pascal Morabito, avenue Montaigne, puis un golf près de Fontainebleau, et enfin qu'il a ouvert, fin septembre, un nouvel espace au rond-point des Champs-Elysées. Il s'agit de l'hôtel particulier qu'occupait *Jours de France*, qu'il a restauré, décoré, comblé d'images de richesses, et qu'il loue 13 millions de francs par an.

LA FIN DU SECOND MARCHÉ ?

Passer sans transition du décor épouvantablement brillant et ostentatoire de la galerie Urban, où l'on ose même proposer du Dubuffet encadré de dorures et de bois sculpté, au quartier de la Bastille est assez amusant. Là, dans l'euphorie d'un marché de l'art vivant rythmé par des enchères publiques mal tempérées, quantité de petites galeries sont venues s'ajouter aux pionnières, qui s'y étaient installées il y a cinq ou six ans. La rue Keller, par exemple, qui hier en comptait trois ou quatre, en a aujourd'hui quatorze, certaines minuscules. Signe que les affaires ne vont pas trop mal pour elles non plus, les plus anciennes ont déjà cédé leur local aux plus jeunes, pour s'installer dans de plus grands espaces ou dans plusieurs endroits.

On n'y découvre pas toujours des choses mirobolantes, mais enfin, beaucoup de ces nouvelles galeries de la Bastille offrent à des artistes qui ne sont pas les vedettes du marché – elles ne pourraient d'ailleurs certainement pas se les offrir – la possibilité de se faire connaître. Les unes affirment une ligne, les autres ont l'air de tâter de tout. Certaines, à l'évidence, se sentent investies d'une mission auprès de quelques poulains. Les autres, à l'évidence aussi, sont prêtes, comme ailleurs, à se lancer dans toutes sortes de coups, pouvant passer pour de très nobles opérations de promotion. Les unes travaillent effectivement avec des artistes, les autres se contentent d'acheter à des confrères, dans les foires, ou même en ventes publiques, ou encore travaillent à la commission avec des galeries étrangères ou voisines.

Ces pratiques n'ont rien de bien nouveau. Pas plus qu'il n'est nouveau de voir des collectionneurs se faire marchands, ou des marchands ne penser à l'art que sous la forme de dollars et de francs. La nouveauté, c'est évidemment l'ampleur du phénomène et des sommes investies dans tout et n'importe quoi, pourvu que cela ressemble à du contemporain. Certains galeristes sont capables de vendre 50 % plus cher des œuvres qu'ils viennent d'acheter à un confrère, sans même avoir fini de les payer. La nouveauté, c'est la présence envahissante de ce second marché sans foi ni loi. Il ne devrait d'ailleurs pas tarder à s'effondrer, tous les observateurs sérieux le diront. Puisque c'est la crise. On en enregistre les signes depuis quelques mois à travers les ventes publiques et privées. Au point que certains directeurs de galerie – qui ont eux aussi bien profité de la surenchère – sont prêts à baisser leurs prix pour la FIAC qui ouvrira le 25 octobre prochain.

Ceux-là ne doivent pas trop s'inquiéter. Ils ont du métier, et assez de ressources pour survivre en ne vendant plus désormais qu'un tableau par semaine au lieu de trois par jour. Ce qui est loin de les faire revenir à la situation d'il y a quelques années. En revanche, les choses risquent de mal se passer du côté des nouveaux venus dans le négoce de l'art. Ils ont beaucoup emprunté aux banques pour s'installer, ils ont spéculé, n'ont pas de stock, se retrouvent seulement en possession de tableaux qu'ils ne pourront certainement plus revendre aux prix insensés auxquels, parfois, ils les ont achetés.

Il va sans dire que les galeristes qui croient vraiment en ce qu'ils exposent et suivent leurs artistes depuis longtemps ne sont pas mécontents de voir le marché se tasser. Ils commencent en effet, reconnaissent-ils, à retrouver les vrais collectionneurs – des gens discrets et prudents, – qu'ils avaient perdus de vue depuis deux ans, et tous les amateurs peu fortunés que la flambée des prix dissuadait d'acheter quoi que ce soit. Certains pensent même prendre plus de risques, étant moins contaminés par l'atmosphère ambiante. D'autres espèrent sans le dire – car eux aussi sont discrets et prudents – avoir affaire à des artistes un peu moins perturbés par l'argent. Il s'agit, pour plus d'un, de les protéger de la tentation de trop produire, vite et mal ; autant que de tirer, pour eux-mêmes, les bénéfices d'un travail de promotion souvent lent et difficile.

Mais la crise qui devrait provoquer la disparition de spéculateurs véreux risque de frapper aussi nombres de jeunes galeries honnêtes, mais forcément fragiles, si les banques prêteuses, à force d'être échaudées, arrêtent d'investir, comme elles le font depuis peu de temps, dans l'art contemporain (*le Monde* du 13 octobre 1989). Quelques-unes des quarante galeries de la Bastille pourraient traverser des passes difficiles. Et plusieurs parmi la bonne douzaine qui ont ouvert, ce mois-ci, dans le Marais. Où l'on voit s'établir, à côté des échoppes ne permettant guère d'accrocher plus d'une dizaine de petites œuvres, des marchands à l'évidence prospères, comme Thaddaeus Ropac, qui vient d'Autriche, ou Renos Xippas, l'héritier de Iolas, dont la galerie sur trois niveaux ceinture littéralement celle d'Yvon Lambert (philosophe, heureusement).

Certains de nos voisins miseraient donc sur Paris comme principale place forte européenne du marché de l'art. Tandis que les Américains, qui envisageaient aussi leur venue, attendent prudemment la FIAC, où ils seront à l'honneur, pour éventuellement s'engager dans l'aventure.

GENEVIÈVE BREERETTE

D.R.

Les nouveaux espaces du Marais (Renos Xippas).

Le Monde arts et spectacles **publiera la semaine prochaine dans son édition datée 25 octobre cinq pages spéciales consacrées à la XVII[e] Foire internationale d'art contemporain au Grand Palais.**

NOUVELLES EXPOSITIONS

La liste complète des films en exclusivité et des grandes reprises paraît désormais dans *le Monde* du mardi (daté mercredi), soit la veille de notre supplément Arts-Spectacles.

Eduardo Chillida

Voir notre photo légendée page suivante.

Galerie Lelong, 13-14, rue de Téhéran, Paris 8e. Tél. : 45-63-13-19. Tous les jours sauf dimanche de 9 h 30 à 13 heures et de 14 h 30 à 18 heures, samedi de 14 heures à 18 heures. Du 18 octobre au 20 novembre.

Fautrier

Des *Chardons noirs* de 1926 aux paysages et aux nus des années 50, en passant par les têtes de *Partisans*, un choix d'œuvres illustre le parcours singulier de Fautrier, le peintre ami de Paulhan et père de l'art informel. Pour l'inauguration, rue des Beaux-Arts, du second espace de la galerie Di Meo.

Galerie Di Meo, 9, rue des Beaux-Arts, Paris 6e. Tél. : 43-54-10-98. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 10 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures. Du 19 octobre au 22 décembre.

Ben Nicholson

Un bel hommage au peintre anglais, un classique de l'abstraction constructiviste. Qui fit le pas en 1933, avec des reliefs blancs. Et, modestement, développa jusqu'à sa mort, en 1982, une œuvre d'ordre géométrique, certes, mais sensible et rêveuse, dont le charme opérant doit beaucoup à la subtilité des couleurs.

Galerie Marwan Hoss, 12, rue d'Alger, 75001. Tél. : 42-96-37-96. De 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 heures à 19 heures. Le samedi de 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 heures. Fermé le dimanche. Du 19 octobre au 30 novembre.

Mimmo Paladino

Mimmo Paladino, le Napolitain, a été le premier de la génération des transavangardistes italiens à revenir à la peinture pratiquée selon les techniques traditionnelles. En champion d'une imagerie mêlant mythes, rites, religions et histoire personnelle. L'exposition réunit des œuvres de 1983 à 1989.

Galerie Hadrien Thomas, 3, rue du Plâtre, Paris 3e. Tél. : 42-76-03-10. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Du 20 octobre au 20 décembre.

Jean-Pierre Pincemin

Les *« années Support-Surface »* d'un peintre qu'on ne saurait assimiler, même au début des années 70, au groupe du même nom, dont il n'épousa jamais les propos théoriques. Se situant à un degré premier plutôt que zéro de l'art, Pincemin entreprenait alors d'emprisonner les strates de l'histoire de la peinture en des compositions abstraites, sombres, somptueuses.

Galerie Jacques Bailly, 38, avenue Matignon, Paris 8e. Tél. : 43-59-09-18. Tous les jours sauf dimanche de 10 heures à 12 h 30 et de 14 h 30 à 19 heures. Du 19 octobre au 30 novembre.

L'association IAPIF (Information arts plastiques Ile-de-France) propose également une exposition Pincemin, qui doit circuler en région parisienne pendant un an. Première étape : Brétigny-sur-Orge.

Espace Jules Verne, rue Henri-Douard, 91220, Brétigny-sur-Orge. Tél. : 60-84-38-68. Du mardi au samedi, de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 5 janvier 1991.

Richard Serra

Sous la verrière de la maison carré d'Yvon Lambert, une installation de Richard Serra, le sculpteur d'espaces par plans d'acier interposés, dont la présence s'avère toujours flagrante.

Galerie Yvon Lambert, 108, rue Vieille-du-Temple, Paris 3e. Tél. : 42-71-09-33. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 10 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures. Du 19 octobre au 25 novembre.

SÉLECTION PARIS

Albert André, l'ami de Renoir

Cent tableaux, cent dessins pour la plus importante rétrospective jamais consacrée à ce peintre post-impressionniste, ami de Bonnard et de Vuillard, et trouvant tout naturellement sa place dans le groupe des « intimistes ».

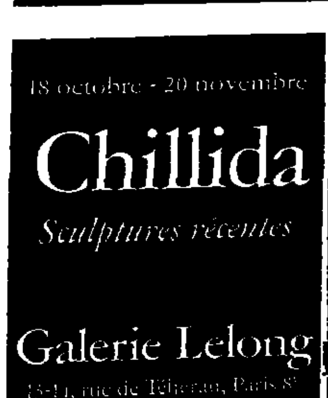
Fondation Mona Bismarck, 34, av. de New-York, Paris 16e. Tél. : 47-23-38-88. Tous les jours sauf dimanche de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 3 novembre.

Art ésotérique de l'Himalaya

Toute la richesse et la splendeur de l'art tantrique à travers les 101 pièces, peintures et sculptures diablement inspirées, de la donation Lionel Fournier. Qui propulse le Musée Guimet au premier rang international dans le domaine des arts de l'Himalaya.

Musée national des Arts asiatiques - Guimet, 6, pl. d'Iéna, Paris 16e. Tél. : 47-23-61-65. Tous les jours sauf mardi de 9 h 45 à 17 h 15. Jusqu'au 28 janvier 1991. 23 F.

➡







ARTS

→

Werner Bischof

Première rétrospective d'un photographe suisse mort à trente-huit ans, en 1954, dans un ravin de la Cordillière des Andes. Entré à l'agence Magnum en 1949, il réalisait pour *Life* et *Paris-Match* des reportages sur la misère et la guerre, aux antipodes des recherches abstraites de ses débuts, lorsqu'il était captivé par la spirale de l'escargot et des coquillages marins.

Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson, Paris-16e. Tél. : 47-23-36-53. Tous les jours sauf mardi de 9 h 45 à 17 heures. Jusqu'au 7 janvier 1991. 25 F (entrée du musée).

Carnet de voyages

Rencontrés dans dix pays d'Europe à l'occasion de voyages effectués par l'équipe de la Fondation Cartier, seize artistes peu connus ou inconnus en France.

Fondation Cartier, 3, rue de la Manufacture, 78000 Jouy-en-Josas. Tél. : 39-56-46-46. Tous les jours de 12 heures à 18 heures. Jusqu'au 17 février 1991. 25 F.

Euphronios, peintre à Athènes au VIe siècle avant J.-C.

Les peintres de vase grecs avaient des noms, dans l'Antiquité, comme les artistes d'aujourd'hui. Euphronios était parmi les plus célèbres. Il a bénéficié d'un nouveau type d'archéologie, le dépoussiérage muséographique, qui profite tout particulièrement à cette forme de la création hellénique. Le Musée du Louvre, en outre, n'a rien négligé pour redorer la renommée du bel et bon Euphronios.

Musée du Louvre, hall Napoléon, entrée par la Pyramide, Paris-1er. Tél. : 40-20-51-51. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 22 heures. Fermeture des caisses à 21 h 15. Visites-conf. du 11 oct. au 29 déc. les lundi à 19 heures (sauf 24/12), jeudi et samedi à 15 h 30. Jusqu'au 31 décembre. 25 F.

Chris Killip

Entre Brandt et Koudelka, cet opérateur britannique – grand prix Cartier-Bresson 89 – a réalisé durant quinze ans un reportage sans concession sur le nord-est de l'Angleterre. Fouillant au cœur le déclin de cette région, il en rapporte des images de désespoir et de terreur. Répudiés, dans les ténèbres de l'indifférence, les oubliés de la croissance suscitent la honte et l'épouvante.

Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson, Paris-16e. Tél. : 47-23-36-53. Tous les jours sauf mardi de 9 h 45 à 17 heures. Jusqu'au 7 janvier 1991. 25 F (comprenant l'ensemble des expositions).

L'œuvre gravé de Goya

« Caprices », « Désastres », « Tauromachie » et « Disparates ». Soit une exposition réunissant 218 gravures originales de Goya prêtées par la Fondation Juan-March à Madrid.

Musée Marmottan, 2, rue Louis-Boilly, Paris-16e. Tél. : 42-24-07-02. Tous les jours sauf lundi de 10 heures à 17 h 30. Jusqu'au 6 janvier 1991. 25 F.

Nature artificielle

La lumière artificielle, en tube ou en projecteur, fait partie des matériaux que les artistes contemporains explorent ou exploitent volontiers. A l'occasion, ou systématiquement, à des fins fort diverses. Comme en témoigne cette exposition de 35 œuvres (souvent prêtées par de grands musées) de personnalités aussi différentes que Boltanski, Dan Flavin, Jenny Holzer, Piotr Kowalski, Martial Raysse ou Michel Verjux.

Espace Electra, 6, rue Récamier, Paris-7e. Tél. : 45-44-10-03. Tous les jours sauf lundi de 11 h 30 à 18 h 30, jeudi jusqu'à 22 heures. Jusqu'au 31 décembre.

Daniel Pontoreau

Au commencement de la sculpture, pour Daniel Pontoreau, il y a la terre, cuite, émaillée ou non, qu'il livre en tas, en stèles ou en poteries, confrontée à d'autres matériaux : polyester, verre et acier, en cônes, en tiges ou en plaques. Tout cela se met en place dans l'espace, non sans subtilité, non sans magie.

Centre d'art contemporain, 93, av. Georges-Gosnat, Ivry-sur-Seine, 94200. Tél. : 46-70-15-71. Tous les jours sauf lundi de 12 heures à 19 heures, dimanche de 11 heures à 17 heures. Jusqu'au 25 novembre.

Papiers peints panoramiques

Les bourgeois aisés du dix-neuvième siècle avait trouvé un excellent moyen de rêver, de plonger dans l'histoire, de voyager sans quitter leur salon ou leur salle à manger : en couvrant les murs de grands paysages imprimés sur vingt à trente lès de papier peint. Presque du cinémascope, en somme.

Musée des Arts décoratifs, galerie d'actualité, 107, rue de Rivoli, Paris-1er. Tél. : 42-60-32-14. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 21 janvier 1991. 20 F.

Passages de l'image

Soit une exposition réunissant seize artistes internationaux producteurs d'œuvres issues de la photographie, du cinéma, de la vidéo et des nouvelles technologies. Dont les œuvres amènent à s'interroger sur la nature et le rôle des images dans notre société.

Centre Georges-Pompidou, Musée national d'art moderne, place Georges-Pompidou, Paris-4e. Tél. : 42-77-12-33. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 22 heures, samedi, dimanche de 10 heures à 22 heures. Jusqu'au 19 novembre. 24 F.

Picasso, une nouvelle dation

Une nouvelle dation, celle de l'héritière de Jacqueline Picasso. Elle comporte beaucoup d'œuvres, peintures, céramiques, dessins, lithographies des dernières années, mais aussi des carnets, de précieux carnets concernant, par exemple, la genèse des *Demoiselles d'Avignon* ou des *Trois femmes* et un formidable papier collé de Braque : *Tivoli-Cinéma*, de 1913.

Grand Palais, galeries nationales, av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. Gal-Eisenhower, Paris-8e. Tél. : 42-89-54-10. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 20 heures, mercredi jusqu'à 22 heures. Jusqu'au 14 janvier 1991. 25 F (dim. : 16 F).

Rétrospective Pierre Klossowski

Klossowski, ou l'histoire d'un écrivain confidentiel passant pour scandaleux, qui fit de Sade son « prochain », puis de Roberte le lieu de ses fantasmes. Illustrant d'abord ses écrits, il se prit au jeu du dessin, au point que, depuis les années 70, cette activité qu'il a portée à grande échelle, a dévoré l'autre. L'aventure, on le reconnaîtra est, pour le moins, singulière.

Centre national des arts plastiques, 11, rue Berryer, Paris-8e. Tél. : 45-63-90-55. Tous les jours sauf mardi de 11 heures à 18 heures. Jusqu'au 2 décembre. 10 F.

Un choix d'art minimal dans la collection Panza

Remodelant les trois étages du musée, des installations et des environnements de Carl André, Dan Flavin, Sol LeWitt, Robert Morris, Bruce Naumam, Richard Nonas, James Turrell et Lawrence Weiner. Soit un très grand ensemble d'art minimal, du plus immatériel au plus plastique.

Musée d'Art moderne de la Ville de Paris, 11, av. du Président-Wilson, Paris-16e. Tél. : 47-23-61-27. Tous les jours sauf lundi et jours fériés de 10 heures à 17 h 30, mercredi jusqu'à 20 h 30. Jusqu'au 11 novembre. 28 F.

GALERIES

Robert Motherwell

Un choix d'œuvres récentes (vingt-sept peintures en collages) de l'un des grands ténors de l'école américaine, expressionniste et abstraite, de l'après-guerre. Qui n'a pas été exposé largement à Paris depuis la rétrospective du Musée municipal d'art moderne, en 1977.

Galerie Artcurial, 9, av. Matignon, Paris-8e. Tél. : 42-99-16-16. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 10 h 30 à 19 h 15. Jusqu'au 10 novembre.

Irmgard Sigg

Irmgard Sigg, un sculpteur qui n'est plus une gamine, aime à donner au bronze et au fer une tournure étrange qui fait penser parfois au modern' style et sa ligne en coup de fouet. Elle propose, comme toujours chez Darthea Speyer, une dizaine de grandes pièces récentes sur le thème du double.

Galerie Darthea Speyer, 6, rue Jacques-Callot, Paris-6e. Tél. : 43-54-78-41. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 3 novembre.

Thomas Struth

D.R.

Eduardo Chillida commença par travailler le plâtre et la terre. Puis il sculpta la pierre. Mais c'est surtout en affrontant le métal que cet excellent artiste espagnol a forgé son œuvre, austère et rigoureux. Dont la galerie Lelong propose des pièces récentes.

Tenant de la nouvelle objectivité allemande, élève des Becher, mais formé par Gerhard Richter, Thomas Struth, trente-six ans, considère son travail comme un témoignage politique et social de notre époque. Prolongeant ses portraits frontaux, paysages et vues d'architectures, l'attitude mimétique des visiteurs dans les musées évoque la *« Trilogie du revoir »* de Botho Strauss.

Galerie Giovanna Minelli, 17, rue des Trois-Bornes, Paris-11e. Tél. : 40-21-89-69. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 17 novembre.

RÉGIONS

Aix-les-Bains

Degas

Ce n'est pas une très grosse exposition, mais elle vient à point pour rappeler que le Musée Faure possède d'intéressantes collections, notamment quatre Degas, dont deux petits bronzes de danseuses. Qui sont présentés entourés d'autres bronzes venus du Musée d'Orsay, et de quelques gravures venues de la BN.

Musée Faure, 10, boulevard des Côtes, 73100. Tél. : 79-61-06-57. Mercredi, vendredi, samedi, de 9 h 30 à 12 heures et de 14 heures à 19 heures, dimanche, lundi, jeudi, de 9 h 30 à 12 heures et de 14 heures à 19 heures. Fermé le mardi. Jusqu'au 14 novembre. 15 F.

Antibes

Rétrospective Julio Gonzalez (1876-1942)

Gonzales fut l'un des pères de la sculpture en fer, et, par là même, de la sculpture tout court. C'est lui qui initia Gargallo aux techniques du martelage, du repoussage et de la soudure, avant de travailler « à quatre mains » avec Picasso. Le Musée d'Antibes a donc quelques bonnes raisons de le saluer par une importante rétrospective (150 sculptures et dessins de 1902 à 1942).

Musée Picasso, château Grimaldi, 06600. Tél. : 93-34-91-91. Tous les jours sauf mardi et jours fériés, de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 31 octobre. 20 F.

Carcassonne

Bernard Moninot

Depuis ses premiers tableaux de vitrines et de serres, ce fin dessinateur n'a cessé de travailler sur et sous verre, pour y fixer des constructions compliquées, spirales, croisillons et roues voltigeant dans la poussière de graphite et les lavis d'encre de chine. C'est souvent beau.

Musée des beaux-arts, 11000. Tél. : 68-77-71-28. Tous les jours, de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 16 décembre.

Gravelines

La Bibliothèque imaginée de Collectif génération

Une exposition de livres d'artistes du Collectif génération, dont le maître d'œuvre, Gervais Jassaud, se souvenant de Vollard, d'Iliazd ou de Tériade, entend faire fructifier la rencontre d'artistes contemporains, d'écrivains, de techniciens du livre et d'éditeurs. Une centaine d'ouvrages sont présentés.

Musée du dessin et de l'estampe originale, arsenal, place C.-Valentin, 59820. Tél. : 28-23-08-13. Tous les jours, sauf mardi, de 14 heures à 17 heures, samedi, dimanche, de 15 heures à 18 heures. Jusqu'au 16 décembre.

Grenoble

Piero Dorazio

Piero Dorazio est un peintre italien peu connu en France. Un abstrait qui, après s'être intéressé aux recherches des avant-gardes du début du siècle, a noué des liens avec l'école new-yorkaise, tout en demeurant fidèle aux moyens traditionnels de la peinture. Le résultat : un art non objectif, ni strictement géométrique ni tout à fait informel.

Musée de Grenoble, place de Verdun, 38000. Tél. : 76-54-09-82. Tous les jours, sauf mardi, de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 25 novembre.

Lyon

Collection USArt

Exposées ensemble pour la première fois, les œuvres d'artistes américains acquises par le Musée d'art contemporain de Lyon depuis 1984, date de sa création. LeWitt, Wiener, Huebler, Baldessari, Byars, Flavin, Sonnier, Kosuth et quelques autres y sont représentés. Comme quoi Thierry Raspail, le conservateur du musée, en six ans, n'a pas perdu son temps.

Musée d'art contemporain, 16, rue du Président-Edouard-Herriot, 69001. Tél. : 78-30-50-66. Tous les jours, sauf mardi et jours fériés, de 12 heures à 18 heures. Jusqu'au 29 octobre.

Edouard Vuillard

Tous les aspects de l'œuvre trop souvent sous-estimée de ce beau peintre du tournant du siècle y sont évoqués : la peinture des intérieurs bourgeois, les jardins, les portraits, les dessins, les travaux pour le théâtre, les panneaux décoratifs. Cette importante rétrospective est organisée à l'occasion du cinquantenaire de la mort de Vuillard par les Musées des beaux-arts de Lyon et de Nantes et la fondation Caixa de Pensions de Barcelone.

Musée des beaux-arts, palais Saint-Pierre, 20, place des Terreaux, 69001. Tél. : 78-28-07-66. Tous les jours, sauf lundi et mardi, de 10 h 30 à 18 heures. Jusqu'au 19 novembre.

Marseille

Arte Povera

Alighiero Boeti, Anselmo, Calzolari, Fabro, Kounellis, Merz, Paolini, Sperone, Pistoletto, Zorio : soit le gros des troupes d'Arte Povera, l'avant-garde italienne de la fin des années 60. A travers la collection du Musée national d'art moderne. Pour la première des expositions proposées par le nouveau directeur des Musées de Marseille, Bernard Blistène.

Musée Cantini, 19, rue Grignan, 13006. Tél. : 91-54-77-75. Tous les jours, de 10 heures à 17 heures, samedi, dimanche, de 12 heures à 19 heures. Jusqu'au 2 décembre. 12 F.

Nîmes

Matta

En quelque soixante-dix dessins depuis 1937, l'univers d'un des enfants du surréalisme qui se destinait à l'architecture avant de bâtir, en peinture, ses visions, entre réalité et science-fiction, sexe et politique.

Carré d'art - Musée d'art contemporain, place de l'Hôtel-de-Ville, 33033. Tél. : 66-76-70-01. Tous les jours, de 9 heures à 19 heures. Jusqu'au 2 décembre.

Nouans-Sartoux

Le Carré libéré

Quelque part entre Grasse et Mougins, un château. Où vient de s'ouvrir, autour d'une collection particulière – celle de Sybil Albers-Barrier, – un centre d'art voué à l'« art concret ». Entendre par là l'art abstrait pouvant se réclamer de Mondrian et Malévitch. Près de quatre-vingts artistes figurent au catalogue, de Josef Albers à Marcel Wyss en passant par Max Bill, Gottfried Honegger, Niele Toroni et Bernar Venet.

Espace de l'art concret, Château de Nouans-Sartoux, 06370. Tél. : 93-75-71-50. Jeudi, vendredi, samedi, dimanche, de 11 heures à 17 heures. Jusqu'au 30 juin 1991.

Troyes

Gina Pane

L'exposition, qui salue l'artiste disparue en mars dernier, retrace son parcours depuis la fin des années 60, moment où Gina Pane ancrait ses recherches dans l'art corporel. Son engagement quasi mystique d'elle-même comme écriture à part entière, c'est-à-dire comme moyen de communication, pouvait alors aller jusqu'à la blessure ou la brûlure. Lors d'actions pénibles dont la trace demeure sous formes de dessins, de photographies et de textes.

Cadran solaire, chapelle de l'Hôtel-Dieu, quai des Comtes-de-Champagne, 10000. Tél. : 25-76-13-78. Tous les jours, sauf mardi, de 15 heures à 19 heures. Jusqu'au 2 décembre.

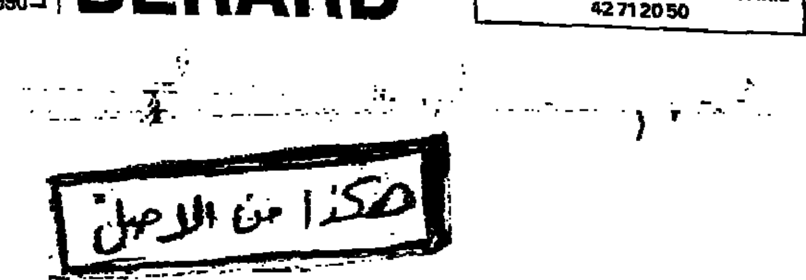
Vernon

L'Art allemand, de l'expressionnisme au néoréalisme

Dix, Feininger, Grosz, Heckel, Kirchner, Macke, Munch, Nolde, et quelques autres. En une bonne centaine d'estampes, dessins et aquarelles venues du Musée des beaux-arts d'Oldenburg. Pour le Festival d'automne en Normandie.

Musée municipal A.-G. Poulain, 12, rue du Pont, 27200. Tél. : 32-21-28-09. Tous les jours, sauf lundi et fêtes, de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 31 octobre. 5 F.

La sélection « Arts » a été établie par : Geneviève Breerette
Sélection « Photo » : Patrick Roegiers





BILLET

La « révolte des petits »

Alors qu'un consensus paraissait enfin se dégager entre les partenaires sociaux et l'Etat, la réforme de l'UCANSS (Union des caisses nationales de sécurité sociale), chargée de gérer le personnel, est de nouveau dans l'impasse.

Dans le cadre de la mission de concertation confiée à M. Jean Lavergne, le CNPF, FO et la CFDT s'étaient pourtant mis d'accord pour revenir à la gestion paritaire et proposer que l'Etat allège sa tutelle (contrats pluriannuels, abandon de certaines références) sans remettre en cause le cadrage salarial qu'il impose. Compromis que le gouvernement était disposé à accepter, quoique sans enthousiasme. C'était sans compter avec la CFE-CGC et la CFTC qui estiment que ce schéma ne change rien au *«rôle de censeur»* joué par les pouvoirs publics et qu'il s'agit d'un *«retour au paritarisme sans contreparties»*.

Cette *«révolte des petits»* a provoqué un vif mécontentement au CNPF. M. Jean-Louis Giral, président de la commission sociale, a fait savoir mardi 16 octobre que le patronat *«renonce, en l'état actuel du dossier, à réintégrer l'UCANSS»*. Pour M. Jean Kaspar (CFDT), qui demande à M. Lavergne de tenter une dernière démarche, CFE-CGC et CFTC *«prennent une lourde responsabilité»* alors que M. Marc Blondel (FO) considère que *«plus les syndicats seront divisés, plus le risque d'une étatisation sera fort»*. Quant à la CGT, elle s'est volontairement placée hors de la partie.

Cet épisode n'a vraiment rien de glorieux. Dans les organismes de sécurité sociale, la gestion du personnel constitue l'un des rares domaines où les partenaires sociaux disposent de réelles responsabilités. Or le système de classification qui y est en vigueur est totalement ubuesque : au bout de dix ou douze ans, les agents de la «sécu» arrivent en fin de carrière. A présent, ils risquent d'être incapables de saisir l'occasion d'assouplir la pesante tutelle de l'Etat. Il est vrai que la présence de cinq confédérations complique singulièrement le jeu et que, pour *«exister»*, certaines sont parfois tentées de multiplier leurs divergences.

J.-M. N.

□ **Manifestation des agents de la Sécurité sociale.** – La manifestation nationale des salariés de la Sécurité sociale a regroupé mardi 16 octobre à Paris 20 000 personnes selon les organisateurs (5 000 selon la police). Parti en début d'après-midi du ministère de la santé, avenue de Ségur, le cortège a abouti place de la Madeleine.

Deux réformes de la Banque de France

Les réserves obligatoires des banques vont être allégées

Le Conseil national du crédit, réuni le mardi 16 octobre, a examiné et entériné un allégement des réserves obligatoires des banques. Un nouveau dispositif a été instauré qui prévoit de réduire les réserves sur les ressources bancaires rémunérées à des taux proches du marché et de taxer un peu plus lourdement les ressources gratuites, à commencer – c'est une première – par les encaisses liquides.

M. Jacques de La Rosière, gouverneur de la Banque de France, a rendu public mardi 16 octobre, à l'issue d'une réunion du Conseil national du crédit, le nouveau dispositif de réserves obligatoires des banques. Le taux des réserves applicables aux certificats de dépôt, aux dépôts à terme et aux bons sera abaissé de 3 à 0,5 %. Les comptes sur livrets verront leur taux de réserve chuter de 3 à 2 %. En revanche, les encaisses en billets des établissements bancaires seront taxées pour la première fois. Une période d'essai de dix-huit mois à taux réduit est cependant instaurée sur les réserves des encaisses pour roder la circulation des billets entre la banque centrale et les établissements de crédit.

Globalement, cet allégement des réserves libère 26 milliards de francs de trésorerie pour l'ensemble des banques soumises à réserves. Placé à des taux de marché, cet argent rapportera 2,6 milliards de francs environ, soit un ballon d'oxygène pour des marges bancaires durement comprimées par la concurrence. Pour la Banque de France, *« l'impact des réserves obligatoires sur les établissements de crédit deviendra ainsi nettement inférieur à celui constaté dans de nombreux pays, notamment les Etats-Unis et l'Allemagne »*.

Coquets bénéfices

Cette refonte des réserves obligatoires est la conséquence d'une polémique engagée par l'Association francaise des banques (AFB), d'une part, et d'un constat technique de la Banque de France, d'autre part. L'AFB est partie en guerre il y a un an contre une politique de réserves considérées comme sans utilité réelle pour la conduite de la masse monétaire. *« Les réserves offrent surtout le moyen à la Banque de France de réaliser de coquets bénéfices en nous reprêtant l'argent qu'elle nous ponctionne »*, expliquaient les banquiers.

De son côté, la Banque de France, qui réaffirmait l'importance des réserves obligatoires dans la conduite de la politique monétaire, enregistrait, sans y pouvoir mais, des fuites massives de certificats de dépôts en direction des filiales étrangères des banques françaises. Pour éviter de constituer des réserves sur leurs ressources rémunérées, les banques sortaient de leur bilan des montants considérables de certificats de dépôt, quitte à les faire revenir une fois passée la date fatidique de constitution des réserves. Le nouveau dispositif devrait annuler ces aller et retour.

Les banques vont-elles profiter uniformément d'une réforme qui consiste à taxer les ressources non délocalisables ? Le Crédit agricole était, en tout cas, le seul à se plaindre ouvertement, mardi 16 octobre. *« Avant, on payait 24 % de l'ensemble des réserves, maintenant on va payer 25 % »*, se plaignait l'un des responsables de la « banque verte ». *« Puisqu'on parle de banalisation, pourquoi ne pas étendre les réserves à la totalité de la masse monétaire et faire payer également la Caisse des dépôts ? »* ajoutait-il. La Banque de France fait, pour l'instant, la sourde oreille.

YVES MAMOU

Promotion à l'américaine

Etudiants à vos postes !

«Regarder les feuilletons de CBS, c'est cool». Ce remarquable slogan est le pivot d'une campagne de 6 millions de dollars lancée par la grande chaîne américaine pour inciter les étudiants à passer leurs après-midi devant le petit écran. Sponsorisée par L'Oréal, une caravane publicitaire visite une cinquantaine de campus, propose aux étudiants de jouer devant les caméras une scène de leur feuilleton favori, distribue prix et tee-shirts.

L'embrigadement des collèges est l'une des nombreuses mesures prises par les networks américains pour combattre leur spectaculaire érosion d'audience. Les trois chaînes nationales, qui n'attiraient déjà plus que 70 % des téléspectateurs l'an dernier, sont tombées à 65 % cette année. Une étude toute récente montre que 35 millions de foyers américains délaissent les chaînes au moins une soirée par semaine pour regarder une cassette vidéo. Hémorragie dramatique pour les annonceurs, qui songent déjà à réorienter leurs investissements.

Fort heureusement, les responsables de CBS se sont aperçus que 67 % des 12 millions d'étudiants résidant sur les campus possédaient un récepteur et passaient environ sieze heures par semaine devant le petit écran. Une moyenne facilement améliorable avec un peu de promotion. Aux mauvais esprits qui jugent cette campagne de la chaîne contradictoire avec les grandes enquêtes de sa rédaction sur le malaise de l'éducation américaine, Joseph Abruzzese, vice-président chargé du marketing à CBS, répond sans se démonter : *«Il vaut mieux que les étudiants passent leurs après-midi devant la télévision plutôt que de traîner dans les bars.»*

J.-F. L.

Les agrégats monétaires ont été modifiés

La déréglementation et la libéralisation des placements monétaires et financiers ont provoqué un très vif gonflement de ces derniers – on peut même dire une véritable explosion – qui a rendu plus difficile le contrôle par la Banque de France de l'évolution des composants de la masse monétaire. En conséquence, l'institut d'émission a dû procéder à une refonte de ses agrégats monétaires M1, M2, M3 et L, définis en 1986 et désormais périmés car ils ne permettent plus d'apprécier le comportement des agents non financiers (particuliers et entreprises) en matière de placements.

Trois aménagements vont être appliqués dès le début de 1991 au dispositif de recensement de ces placements et des activités monétaires. L'essentiel de la refonte consiste à réintégrer dans les agrégats les titres représentant les organismes de placements collectifs en valeurs mobilières (OPCVM), dont les activités sont passées de 644,5 milliards de francs en 1985 à 1 771 milliards en 1989, ceux des seules SICAV court terme, dites de trésorerie, passant dans le même laps de temps de 203 milliards à 726 milliards et même 875 milliards fin septembre 1990. Depuis 1986, les OPCVM étaient considérés comme «transparents», c'est-à-dire que les actifs monétaires inclus dans les portefeuilles de ces organismes (bons du Trésor, billets de trésorerie, certificats de dépôt) étaient considérés comme détenus directement et totalement par les agents non financiers résidents (particuliers et entreprises).

Ce traitement justifié par les lacunes de l'appareil statistique était de moins en moins adapté à la prise en compte du comportement de ces agents non financiers résidents : les arbitrages de portefeuilles effectués par les OPCVM pouvaient conduire à des variations importantes des agrégats concernés, alors que la détention des titres d'OPCVM ne se modifiait pas obligatoirement, autrement dit la Banque de France ne s'y retrouvait plus guère et voyait ses statistiques faussées par les pratiques actuelles, un montant croissant de liquidités échappant à son contrôle. A partir de début 1991, le montant des titres (parts et actions) émis par les OPCVM court terme et détenus par les seuls agents non financiers résidents seront directement inclus dans l'agrégat M3, qui regroupe M1 (monnaies, billets et dépôts à vue), M2 (comptes sur livret) et les avoirs en devises, placements à terme, certificats de dépôts de banque et les bons des institutions financières spécialisées.

Par ailleurs, les bons du Trésor et les billets de trésorerie détenus par ces mêmes agents financiers non résidents, à l'exclusion des OPCVM, seront repris dans un nouvel agrégat de monnaie, baptisé M4. En outre, l'agrégat L, qui comprenait certaines formes d'épargne contractuelle, notamment les plans d'épargne-logement (PEL), sera abandonné, les PEL étant inclus dans un nouvel agrégat.

Indicateurs représentatifs

Enfin, le décloisonnement des marchés et l'innovation financière ont rendu plus floue la césure entre avoirs monétaires et activités non monétaires, avec des placements allant du très court au très long terme. Les autorités monétaires ont donc voulu disposer d'indicateurs représentatifs des autres catégories de placements financiers détenus par les agents non financiers (ménages et entreprises). Les différentes activités non monétaires autres que celles contenues dans M1, M2, M3 et M4 seront reclassées en sous-ensembles distincts :

– l'agrégat P1 inclura les différentes formes d'épargne contractuelle, plans d'épargne-logement, plans d'épargne populaire (PEP) – qui n'étaient nulle part – et bons de capitalisation ;

– l'agrégat P2 regroupera l'ensemble des obligations et parts des SICAV obligataires et les réserves techniques d'assurances ;

– l'agrégat P3 comprendra les actions et parts de SICAV actions.

F. R.

Le prix Nobel 1990 de sciences économiques décerné à MM. Harry Markowitz, William Sharpe et Marton Miller

Les fondateurs de la finance moderne

par Georges Gallais-Hamonno et Jean Berthon

L'Académie royale des sciences de Suède a, le mardi 16 octobre, attribué le prix Nobel 1990 de sciences économiques à trois professeurs américains, MM. Harry Markowitz, Marton Miller et William Sharpe (*le Monde* du 17 octobre).

Bien que plusieurs Prix Nobel d'économie soient également connus par leurs travaux en finance, c'est la première fois que des chercheurs spécialisés en ce seul domaine sont couronnés. Tout autant que la récompense d'innovations théoriques, ces prix témoignent du prodigieux développement de la théorie financière au cours des quarante dernières années et de la place qui lui revient maintenant au sein de la science économique contemporaine. Qui pouvait prévoir en 1952 qu'un article du *Journal of Finance* allait être la pierre angulaire d'une théorie unanimement acceptée et utilisée par un grand nombre de praticiens : la théorie du portefeuille ? Sans doute pas son auteur, puisque, assez paradoxalement, après la publication de sa thèse et de quelques articles, Harry Markowitz s'est détourné de la finance pour se spécialiser dans l'informatique et y inventer un nouveau langage.

Partant de l'évidence que la rentabilité des actions fluctue, Harry Markowitz a eu l'intuition géniale que ces variations pouvaient être décrites en termes probabilistes, portant ainsi la puissance de la théorie mathématique à la mesure des phénomènes boursiers et donnant le cadre conceptuel dans lequel s'est développée toute la théorie moderne du portefeuille. C'est ainsi qu'il définit le risque d'un placement financier par l'écart-type des rentabilités. Appliquant dès lors des théorèmes classiques des statistiques, il a démontré l'intérêt de la diversification d'un portefeuille entre plusieurs titres et trouvé la méthode permettant de déterminer les «meilleurs» de ces portefeuilles, qui sont appelés maintenant les portefeuilles efficients. Contrairement aux idées reçues, un portefeuille composé de plusieurs titres est moins risqué que tout portefeuille composé d'un seul de ces titres, même s'il s'agit du moins risqué d'entre eux. Le portefeuille efficient est le portefeuille le plus rentable pour un niveau de risque donné ; il est déterminé par application des méthodes de programmation quadratique. Et tout devait ensuite en découler.

Mais à l'époque, la puissance des ordinateurs ne permettait pas d'effectuer rapidement et sans coût prohibitif les calculs nécessaires. C'est la raison pour laquelle William Sharpe a cherché, dans sa thèse, une méthode plus simple de résolution du problème de la détermination des portefeuilles efficients. Il l'a trouvée grâce à l'introduction simplificatrice du «portefeuille de marché» qui a popularisé, quinze ans plus tard, les idées fondatrices de Harry Markowitz. Mais cette intuition s'est révélée extraordinairement féconde. En effet, William Sharpe a découvert qu'une relation linéaire unissait les variations de la rentabilité de chaque titre à celle du marché dans son ensemble et que celle-ci pouvait être mesurée à partir de l'indice du marché pour obtenir le fameux coefficient BETA.

La simplicité apparente du concept et la facilité de calcul n'expliquent pas, à eux seuls, l'engouement de la communauté financière et universitaire pour ce qu'on a appelé «la révolution BETA». William Sharpe est en effet allé beaucoup plus loin : un marché est à l'équilibre quand la rentabilité des différents actifs est fonction de leur risque mesuré par le BETA. De cette relation se déduit la prime de risque dont les variations expliquent les phases de hausse ou de baisse des cours boursiers. Cette relation s'applique aussi à la mesure de performance des SICAV et des FCP sous la forme du «coefficient de Sharpe».

Les paradoxes de la théorie de la firme

C'est donc à juste titre que Markowitz et Sharpe sont considérés comme les pères «intellectuels» de la gestion de portefeuille, et du corps théorique et doctrinal sur laquelle elle se fonde aujourd'hui.

Le jury du Nobel, lors de son attribution du prix à France Modigliani en 1985, a certainement longuement délibéré pour savoir s'il ne devait pas en même temps couronner Marton Miller dans la mesure où deux des théorèmes les plus connus de la théorie financière unissent les noms de ces deux savants. On peut penser que l'argument ayant emporté la décision avait été de privilégier des travaux couvrant des champs variés et non uniquement financiers. Le contre-argument semble avoir joué cette fois-ci. Unanimement respecté et reconnu pour ses travaux dans les différents domaines de la finance, Marton Miller restera comme le codécouvreur des deux théorèmes qui servent de base à la théorie de la firme.

Rappelons-les brièvement. Le premier dit que la valeur d'une firme est indépendante de son endettement, car il n'existe pas d'effet de levier. Contrairement à ce que croient beaucoup de responsables d'entreprises, le financement des investissements par la dette n'augmente que de manière apparente la rentabilité des fonds propres parce qu'elle augmente simultanément le risque couru par les actionnaires. Le deuxième théorème est encore plus paradoxal puisqu'il implique de ne pas distribuer de dividendes, conséquence inacceptable pour la majorité des actionnaires individuels ou institutionnels.

Bien que l'approche de Miller et Modigliani et celle de Markowitz et Sharpe soient, comme nous l'avons vu, différentes, elles doivent aboutir au même résultat en termes de valeur boursière pour la firme. C'est ce que démontrent formellement des travaux récents. Et c'est peut-être ce qu'a voulu démontrer, à sa façon, le jury du prix Nobel en réunissant ces trois grands économistes.

► **Georges Gallais-Hamonno est directeur de l'Institut orléanais de finance (université d'Orléans). Jean Berthon, actuaire, est directeur de recherches à l'université d'Orléans.**

ÉCONOMIE

ÉTRANGER

La réforme économique devant le Parlement soviétique

La « synthèse Gorbatchev » provoque la déception à Moscou

La réforme économique en URSS va peut-être enfin être lancée. Après l'annonce de plusieurs projets concurrents, et les retards dans la synthèse promise par le président Gorbatchev, l'agence de presse semi-officielle Interfax a révélé mardi 16 octobre les premiers détails de la réforme. M. Gorbatchev devrait présenter son projet vendredi devant le Soviet suprême.

En quelques mois, les observateurs ont d'abord cru à un programme de transition relativement lente vers le marché, puis à une marche forcée qui devait transformer l'URSS en pays à économie libérale en à peine plus d'un an. Ils se trouvent aujourd'hui confrontés à une synthèse qui suscite déjà plus de critiques que d'approbation.

Le projet du premier ministre M. Nikolaï Ryjkov a été rejeté par le Parlement en juin. Puis, la montée en puissance de la fédération de Russie, dont les dirigeants, sous la houlette de M. Eltsine, ont une vision beaucoup plus audacieuse de la transformation de l'économie, a entraîné les projets de réforme sur une voie nouvelle.

M. Nikolaï Ryjkov avait tenté de concilier les vertus du marché et les grands principes de l'économie socialiste. Les entreprises, par exemple, devaient être soustraites à l'autorité de l'administration centrale, pour devenir des propriétés non de personnes physiques mais de groupements (travailleurs, syndicats, etc.). La structure des prix devait être révisée, mais non entièrement démantelée, afin de permettre en particulier une augmentation des prix de détail.

Face à ce projet, le « programme des cinq cents jours » élaboré au départ par des responsables de la fédération de Russie puis repris dans un compromis réalisé avec l'académicien Stanislav Chataline, l'un des proches du président Gorbatchev, présentait au moins deux mérites. Celui de la simplicité et celui de la rupture avec les pesanteurs idéologiques. Au cours des cent premiers jours, les autorités devaient dresser un inventaire des propriétés d'Etat, libéraliser le système bancaire, amorcer les privatisations et la réforme foncière. Il s'agissait également d'assainir la situation macro-économique, en réduisant le déficit budgétaire et en dévaluant le rouble. Entre le centième et le deux cent cinquantième jour, les prix de détail devaient être progressivement libérés, tandis que la désétatisation se poursuivrait. A partir de là, la convertibilité interne du rouble – la possibilité de l'utiliser pour toutes dépenses à l'intérieur du pays – devrait être atteinte, les prix s'ajustant mieux à l'offre et à la demande de biens. Seuls certains prix de base (alimentation, énergie) resteraient imposés. Avant la fin des cinq cents jours, 70 % de l'industrie et 90 % du commerce de détail appartiendraient au secteur privé et il s'agirait de stabiliser les acquis.

Récemment, le président Gorbatchev a commencé à promulguer des décrets dans le domaine économique comme l'y autorisent ses nouveaux pouvoirs. Ironiquement, le premier de ces décrets a porté sur la répression des fraudes en matière économique (corruption, détournement de biens...). Fort de sa synthèse, le président entend aujourd'hui poursuivre sur la voie engagée. Mais pour que les structures économiques puissent être profondément transformées, un consensus politique reste à atteindre dans trois domaines essentiels au moins : les prix et les revenus, la propriété et les relations entre Républiques. L'absence d'un tel consensus explique aisément pourquoi la synthèse de M. Gorbatchev ne satisfait personne à Moscou, surtout pas M. Eltsine. Intervenant mardi 16 octobre à la tribune du Parlement après plusieurs semaines de silence, le président russe a qualifié le programme Gorbatchev de *« tentative supplémentaire de conserver le système administratif hors du contrôle du peuple »*.

Trois questions essentielles

Le gouvernement soviétique avait décidé au printemps dernier de l'adoption d'une réforme des prix qui devait commencer par une forte augmentation des produits alimentaires. Après avoir évoqué un référendum – comment la population aurait-elle pu voter en faveur d'un triplement du prix du pain ? – les autorités ont fait machine arrière devant le tollé suscité au Parlement. Or la libéralisation des prix, ou même la *« majoration centralisée »* telle qu'elle est prévue dans le plan Gorbatchev, est socialement explosive. Car dès que l'on évoque une hausse des prix, se pose la question des revenus. A ce sujet, le programme des cinq cents jours se bornait à reconnaître la nécessité de maintenir une protection sociale adéquate. Le contenu social du plan Gorbatchev est pour l'instant inconnu, mais il est clair que la réforme économique ne peut s'accommoder d'un maintien en l'état du système soviétique.

En matière de propriété non plus, le plan Gorbatchev ne tranche pas le débat. Les discussions tenues lors du plénum du comité central au début du mois ont bien montré que la très forte opposition au concept de propriété privée n'a pas régressé au cours des derniers mois. *« Tout doit être entre les mains du peuple »*, avait déclaré M. Gorbatchev. Son adjoint, M. Vladimir Ivachko, avait pour sa part déclaré que le parti *« ne rejette pas la propriété privée des moyens de production »* mais que *« pendant une période assez longue, il sera prévu de limiter la propriété privée des moyens de production aux organisations de commerce d'un volume très limité »*. Selon lui, 7 % des petites entreprises devraient être privatisées d'ici un an. On est bien loin des 70 % de l'ensemble de l'industrie mentionnés par le programme des cinq cents jours.

Finalement, et surtout, on ne sait encore comment la réforme économique s'inscrira dans le cadre des nouvelles relations que tentent d'établir les Républiques. Quelle que soit la synthèse choisie par M. Gorbatchev, la première d'entre les Républiques, celle de Russie, veut mettre en œuvre son programme des cinq cents jours à partir du 1er novembre. Ses relations avec les autres régions de l'URSS seront alors profondément bouleversées. S'il est décidé que toutes les compétences en matière économique appartiennent aux différentes Républiques, à l'exception de celles déléguées au « centre » (monnaie, défense, moyens de communication...), il ne peut plus, par définition, y avoir de réforme d'ensemble des prix ou de la propriété. Les différents programmes exigeront beaucoup de temps pour être harmonisés.

Au cours des dernières années, la situation politique de l'URSS a évolué extrêmement rapidement, alors que celle de l'économie stagnait. Pourtant, pour que les réformes économiques avancent, de nouvelles avancées politiques seront bel et bien nécessaires, sur plusieurs principes de base, comme celui de la propriété ou l'organisation des relations entre Républiques.

FRANÇOISE LAZARE

Un programme en quatre étapes

Le document de soixante pages constituant la synthèse du président Gorbatchev entre les deux projets de réforme concurrents, celui de son premier ministre, M. Nikolaï Ryjkov, et celui de son principal conseiller économique, M. Stanislav Chataline, a été communiqué à plusieurs commissions choisies du Parlement mardi 16 octobre. Il prévoit une transition en quatre étapes vers le marché, s'échelonnant entre une année et demie et deux années. Le calendrier précis de ces étapes n'est pas connu :

– la première étape prévoit l'adoption des textes législatifs indispensables à la réforme, ainsi que des mesures de stabilisation macro-économique (réduction du déficit budgétaire, relèvement des taux d'intérêt...). La désétatisation des entreprises et la réforme foncière devraient être amorcées ;

– la deuxième étape se propose de mettre en application des prix de marché de manière *« conséquente et progressive »* pour un *« large éventail »* de produits de consommation ;

– au cours de la troisième étape, le développement des relations de marché doit intervenir *« aussi bien pour les produits de consommation que pour les moyens de production »* ;

– la quatrième étape vise au *« renforcement des tendances de stabilisation de l'économie et des finances »* et à *« l'amélioration du marché de la consommation »*. – (AFP.)

Les négociations sur l'Uruguay Round

La CEE tarde à mettre au point ses propositions agricoles

Les Douze ne sont toujours pas d'accord sur les concessions à soumettre aux partenaires du GATT pour parvenir à un assainissement des échanges agricoles. Leurs ministres de l'agriculture, qui, le 16 octobre, se sont réunis pour la seconde fois en huit jours sur ce sujet, se retrouveront vendredi, à Luxembourg.

LUXEMBOURG
(Communautés européennes)
de notre envoyé spécial

Les Douze prennent du retard par rapport au calendrier de l'Uruguay Round – les contributions des *« parties contractantes »* auraient dû être déposées avant le 15 octobre – et, surtout, un abîme continue à séparer leurs offres, telles qu'elles se dessinent, de celles présentées dans les délais par les Etats-Unis et les autres pays producteurs. Une situation qui augure mal des chances de parvenir à un arrangement d'ensemble lors de la conférence ministérielle qui, début décembre, à Bruxelles, clôturera les négociations sur l'Uruguay Round. La semaine passée, les Douze avaient estimé que les propositions de la Commission européenne allaient trop loin dans la voie des concessions, sans offrir de compensations aux agriculteurs de la CEE, qui seraient livrés plus rudement qu'auparavant à la concurrence internationale. Mardi, les ministres ont donc examiné un projet de compromis préparé conjointement par la Commission et par la présidence italienne.

Un passage de la proposition initiale de la Commission, imposé par M. Franz Andriessen, le très libéral vice-président chargé des relations extérieures, pouvait être interprété comme signifiant que la CEE était prête à ouvrir un débat sur sa politique de subventions à l'exportation, celle précisément qui constitue la cible privilégiée des Etats-Unis, du Canada, de l'Australie... Le nouveau texte fait marche arrière, écartant par avance *« tout engagement séparé concernant les subventions à l'exportation... »*, à la satisfaction de M. Mermaz, le nouveau ministre français de l'agriculture.

Autre pomme de discorde, les modalités de mise en œuvre d'un éventuel *« rééquilibrage »* de la protection communautaire. La CEE veut prioritairement parvenir à stabiliser ces importations de produits de substitution des céréales (PSC) et de soja, qui entrent sans droits dans la Communauté et font une concurrence excessive à nos propres céréales. La Commission avait proposé de tolérer un volume d'importations sans droits de douane supérieur de 8 % au niveau actuel. Cette marge supplémentaire de 8 % a été supprimée.

La Commission annonce *« une nouvelle approche de la politique agricole commune* [PAC] *»*, impliquant une différenciation du soutien accordé aux agriculteurs de la CEE en fonction notamment de la structure de l'exploitation et un renforcement de l'effort structurel, en particulier des aides aux revenus, en faveur des régions et des agriculteurs les moins bien nantis.

Ces intentions devront être précisées mais elles semblent préfigurer la naissance d'une agriculture communautaire à deux vitesses, l'une très compétitive, peu aidée et apte à la conquête des marchés mondiaux, l'autre moins ambitieuse vis-à-vis de l'extérieur, plus extensive, plus soucieuse d'environnement.

M. Mermaz, encore peu disert, pense apparemment qu'il pourra vendredi donner son feu vert au projet ainsi amendé. Si un texte voisin de la proposition de M. Ray Mac Sharry, le commissaire chargé des affaires agricoles, est finalement transmis à Genève, la CEE s'engagera donc à ce que, en 1996, le soutien accordé à son agriculture soit réduit de 30 % par rapport à son niveau de 1986 et, concession importante, elle acceptera par avance une très sensible réduction de la protection aux frontières de la CEE.

PHILIPPE LEMAITRE

SOCIAL

Une agression par jour sur le réseau RATP Paris-banlieue

L'exaspération des conducteurs d'autobus

Plusieurs centaines de milliers de Parisiens et de banlieusards ont été touchés, le 16 octobre, par la poursuite du mouvement de grève des conducteurs d'autobus qui a paralysé 38 % du trafic. Mercredi 17 octobre, dans la matinée, la reprise du travail était perceptible et la direction faisait état d'un trafic assuré à 90 %. Seul demeurait totalement paralysé le dépôt de bus « Flandre », à Pantin, d'où était parti le mouvement, le 13 octobre, à la suite de l'agression perpétrée sur un machiniste.

2 juillet, ligne 182 : « *Sans motif apparent, un voyageur frappe le machiniste au visage. Contusions.* » 3 juillet, ligne 396 : « *Deux individus dérobent une partie de l'empoche* [somme d'argent à la disposition du conducteur pour la vente des tickets] *du machiniste qui demandait à un voyageur de descendre de l'autobus* ». 4 juillet, service spécial : « *Sans motif apparent, un automobiliste pulvérise du gaz lacrymogène au visage du machiniste* ». 5 juillet, ligne 181 : « *Trois individus frappent au basventre le machiniste qui leur avait demandé de cesser de chahuter.* »

Cet inventaire des coups et blessures ne doit rien à Prévert. Mois après mois, c'est la direction de la RATP-bus qui établit la liste des agressions contre les machinistes. Affiché dans le local syndical du dépôt de Flandre, à Pantin, ce document en recense quatre-vingt-onze de mai à juillet. En trois mois, trois cent soixante-dix jours d'arrêt de travail pour raisons médicales, consécutives à ces agressions.

Rien de vraiment nouveau, pourtant, sur le réseau routier Paris-banlieue : des jeunes qui prennent d'assaut un autobus, des pierres lancées contre le pare-brise, des violences gratuites ou intéressées par la recette du jour. « *Les papiers froissés, les crachats et les insultes qui nous sont jetés au visage, les bandes de loubards qui mettent le bordel au fond de la voiture, ce sont des incidents presque normaux* », disent les grévistes du dépôt de Flandre. Dimanche 14 octobre, pourtant, la coupe a débordé. La veille au soir, un machiniste affecté à ce dépôt de Pantin, M. Christian Béhue, devait être poignardé par un groupe de jeunes loubards, sur la ligne 177 à Villeneuve-la-Garenne (Hauts-de-Seine). Un voyageur s'interposant fut, lui aussi, blessé. La grève a aussitôt démarré.

Au dépôt de Flandre, la moitié des quatre cents machinistes ne veulent plus travailler sur les lignes « *à risques* », comme la 133 entre Le Bourget et Sarcelles-Saint-Brice. D'autres, ou les mêmes, refusent les horaires de nuit. « *A tout prendre, mieux vaut rouler pendant le service matinal, à partir de 5 heures, ou le service cassecroûte* [celui qui empêche de manger le midi et le soir!] »

Les plus anciens avaient participé à la grève de mars 1981, déjà suscitée par l'insécurité. A l'époque, ils avaient notamment obtenu l'installation d'une cabine anti-agression en Plexiglas et d'une « alarme discrète » dans les autobus. Mais ces dispositifs ne leur paraissent plus adaptés à la violence actuelle. « *La cabine protège bien des postillons, mais elle est inefficace contre les coups de poing ou les jets de gaz* », explique un conducteur qui assure la « voiture-balai 130 », le dernier véhicule de la journée. Quant à l'alarme discrète – en actionnant un bouton, le conducteur déclenche les clignotants extérieurs du bus et met en marche un système de sonorisation qui permet à la permanence de la RATP d'écouter ce qui se passe dans l'autobus – les machinistes déplorent ses défaillances techniques (zones d'ombre, interférences).

Face à l'insécurité, les syndicats réclament non seulement l'amélioration de ces dispositifs, mais encore un renforcement de la surveillance policière et des patrouilles de la RATP, ainsi que la présence de deux agents par voiture après 22 heures. Faute de quoi, prévient-on au dépôt de Flandre, les conducteurs reprendront le service sans leur empoche de monnaie, c'est-à-dire sans faire payer les usagers.

ERICH INCIYAN

La mort de Renaud de La Genière

Suite de la première page

Insensible aux modes intellectuelles, d'une plume facile et avec une clarté toute cartésienne, le directeur du budget analyse, dissèque et met à nu les incohérences ou les contradictions de la politique financière du moment. Ce qui ne manque pas de provoquer quelques remous. Ainsi, en mai 1974, en pleine campagne présidentielle, il adresse à M. Valéry Giscard d'Estaing, alors ministre des finances, puis candidat, une note très à cheval sur la préparation du budget 1975. Sans précautions oratoires, il y démontre que, faute d'une aggravation fiscale, peu souhaitée en climat pré-électoral, et compte tenu du prélèvement opéré par la hausse spectaculaire du prix de l'énergie (déjà), il faudrait abandonner plusieurs projets grandioses de l'Etat, dans l'aéronautique et dans le nucléaire, notamment. Renaud de La Genière souligne la nécessité d'exercer une extrême rigueur dans les décisions à prendre et de faire une pause dans l'accélération des transferts sociaux, à moins que des ressources nouvelles ne soient créées.

Ce genre de littérature ne reçut pas, on le conçoit aisément, un accueil délirant du candidat Giscard d'Estaing, surtout après sa publication dans *le Monde* du 16 mai 1974, qui permit à M. Mendès France et à l'opposition de s'en inspirer pour dénoncer l'ampleur de « *l'impasse budgétaire* ».

Un concours loyal

Tout cela n'empêcha pas, néanmoins, Renaud de La Genière d'être nommé, en 1974, second, puis premier sous-gouverneur de la Banque de France et, enfin, gouverneur en 1979, sur la recommandation de son prédécesseur, M. Bernard Clappier. A ce nouveau poste, il continue à prêcher la rigueur, y compris et surtout au lendemain de la victoire de la gauche, en mai 1981, lorsque les générosités budgétaires d'un gouvernement neuf et enthousiaste accentuent les déséquilibres et mettent à mal le franc.

Les sermons du « père » La Genière excitent la fureur des socialistes purs et durs, qui le mettraient bien au nombre des têtes à couper réclamées lors du fameux congrès de Valence, en octobre 1981 ; mais ils sont appréciés du nouveau ministre des finances, M. Jacques Delors. Ce dernier est heureux de trouver le concours loyal du gouverneur, lors des trois dévaluations successives du franc en octobre 1981, juin 1982 et mars 1983, la dernière ayant été préparée avec maestria par les services de la Banque.

Les sermons en question passeront beaucoup moins bien auprès de M. Pierre Bérégovoy, successeur de M. Delors en octobre 1984, qui piaffait d'impatience en appelant de tous ses vœux une baisse des taux d'intérêt plus rapide. Renaud de La Genière ne l'entendait pas de cette oreille, pas plus que le projet de désencadrement du crédit, jugé prématuré. En novembre suivant, il fut proprement limogé, ou, plutôt, son mandat, fixé implicitement par M. Raymond Barre à cinq ans en 1979, ne fut pas renouvelé : M. Bérégovoy ne jugeait pas opportun de le nommer encore pour cinq ans, mais ne voulait pas limiter à trois ans, par exemple, ledit mandat, ce qui aurait été tout à fait désobligeant et mal jugé.

Renaud de La Genière n'avait pas démérité, au contraire, et la confiance de l'étranger, à l'époque, l'attestait suffisamment : il avait simplement cessé de plaire. L'amertume de ce « bon serviteur » fut grande, au point qu'un an après, sortant de sa réserve et de son extrême discrétion, l'ancien gouverneur se rangeait publiquement dans l'opposition, déclarant, devant le Club Perspectives et Réalités, que la priorité n'était pas à l'allégement des impôts mais à la réduction des dépenses : « *Il ne faut pas promettre que les ménages paieront moins d'impôts ; d'une manière ou d'une autre, ils en paieront davantage.* » Là encore, on s'en doute, ses propos ne reçurent pas un accueil délirant. Ce qui, peut-être, compromit ses chances d'être ministre, après la victoire de la droite en mars 1986, mais ne l'empêcha pas d'être nommé président de la Compagnie financière de Suez, quatre mois après.

A l'époque, les commentaires furent mitigés. Un ancien gouverneur de la Banque de France à la tête d'un groupe d'affaires ? Le pantouflage d'un de ses prédécesseurs, M. Wilfrid Baumgartner, à la présidence de Rhône-Poulenc, au début des années 60, ne constitua pas une réussite totale et certains se montrèrent, donc, sceptiques. Ne disait-on pas, rue d'Astorg, au siège de la Compagnie, que le nouveau président se faisait, dans les premiers temps, appeler « *monsieur le gouverneur* » et qu'il avait inauguré ses premiers conseils d'administration en faisant un cours sur la masse monétaire ? Mais, assez rapidement, il allait démontrer à une équipe de direction compétente mais composée de tempéraments très différents, parfois opposés, qu'il était le chef.

La Générale de Belgique, Victoire...

Après la privatisation de la Compagnie, lancée à l'automne 1987, juste avant le krach boursier, il supervisa, au printemps 1988, la bataille pour le contrôle de la Société générale de Belgique attaquée par M. De Benedetti. C'est de son lit de l'hôpital Cochin que, déjà malade, il donna le feu vert à ses lieutenants pour l'offensive victorieuse sur ladite Société générale. Par la suite, il se montra intraitable avec M. Jean-Marc Vernes, lorsque ce dernier, devenu PDG de la Compagnie industrielle, après le départ en retraite de M. Francès, menaça l'équilibre régnant entre les actionnaires de la compagnie d'assurances Victoire et sa nouvelle acquisition, l'assureur allemand Colonia. Il donna ensuite son blanc-seing à l'entrée de l'UAP dans le capital de Victoire.

Pendant ces quatre années passées à la tête de la compagnie, Renaud de la Genière aura continué à donner des preuves de son caractère. Il lui arrivait de piquer des colères monstrueuses, avant de revenir au calme et presque toujours de se montrer chaleureux et charmant auprès de ses collaborateurs. En dépit des premières atteintes de sa maladie, il sera resté sur le pont jusqu'au bout, notamment dans l'affaire Victoire de l'automne dernier, inspirant du respect à tous par son total sang-froid.

FRANÇOIS RENARD

[Né le 9 février 1925 au Mans, dans la Sarthe, M. Renaud de La Genière de la Ramée de Sèpres, marié et père de trois enfants, était licencié en droit, diplômé de l'Ecole libre des sciences politiques et ancien élève de l'Ecole nationale d'administration (1948-1949). Inspecteur des finances, il avait été conseiller technique au cabinet de M. Antoine Pinay, ministre des finances (1958-1959), puis, plus tard, directeur du budget (1966), avant de devenir sous-gouverneur (1974) puis gouverneur de la Banque de France (1979-1984). En juillet 1986, il était nommé à la présidence de la Compagnie financière de Suez. Souffrant, il avait donné sa démission dans les premiers jours d'octobre 1990.]

EN BREF

□ **Lufthansa renonce à entrer dans le capital d'Interflug.** – La compagnie allemande Lufthansa a annoncé, le 16 octobre, qu'elle renonçait à acquérir 26 % du capital de l'ancienne compagnie est-allemande Interflug. L'Office des cartels fédéral avait déclaré que cette prise de participation représentait un risque pour la concurrence, et British Airways, qui s'était portée, elle aussi, candidate à ce rachat, avait dénoncé ce rapprochement. Il semble que Lufthansa, désormais autorisée à voler dans toute l'Allemagne, ait estimé que la fusion RFA-RDA lui épargnait la reprise d'une compagnie-sœur dont les avions sont obsolètes et le personnel peu adapté aux exigences de l'aviation commerciale moderne.

□ **La compagnie brésilienne Varig commande 26 Boeing.** – La compagnie aérienne brésilienne Varig vient de commander à Boeing 26 appareils, pour un montant total de 2,6 milliards de dollars (un peu plus de 13 milliards de francs). Selon Boeing, Varig exploite actuellement 63 courriers à réaction Boeing, en propriété ou en leasing.

□ **Erratum.** – Dans nos éditions datées mercredi 17 octobre, une erreur s'est glissée, page 21, dans l'article consacré à l'indice des prix de détail de septembre. A la dernière phrase, il fallait lire : « *Le projet de budget pour 1991 est bâti sur l'hypothèse d'une hausse des prix de 2,8 %* » (et non pas de 3,4 %, qui est l'inflation prévue pour 1990).

OCTOBRE 1990



MESSAGE DU PRÉSIDENT

Madame, Monsieur, Cher Actionnaire,

Les résultats du premier semestre 1990 du Groupe HAVAS dépassent les prévisions que nous avions faites en début d'année. Notre progression annoncée est supérieure à la plupart des grandes sociétés de la cote : le résultat opérationnel du Groupe a enregistré une croissance de 23,9 % par rapport au premier semestre 1989.

Votre société est, parmi les grandes entreprises privatisées en 1987, une de celles dont le titre, en cours ajusté, a connu la meilleure évolution.

Comme les autres entreprises, nous sommes exposés aux aléas de la conjoncture ; mais nous sommes mieux protégés grâce à nos activités peu cycliques et non affectés directement par les événements actuels.

Au moment où l'action HAVAS, entraînée par l'affaissement des marchés financiers, a connu une baisse sensible par rapport à son cours le plus haut, il nous a paru utile de vous faire part de nos réflexions et de nos analyses sur les questions d'actualité qui nous concernent.

L'évolution politique en Europe de l'Est, au cours du premier semestre 1990, est à l'évidence favorable à l'économie de marché. L'impressionnant besoin de consommation à l'Est représente des débouchés très importants à moyen et long terme pour les entreprises occidentales.

Nous ne sommes pas restés à l'écart de ce mouvement et le Groupe HAVAS a d'ores et déjà signé de nombreux contrats de représentation exclusive pour plusieurs média est-allemands, tchécoslovaques, hongrois, russes et ukrainiens au cours du premier semestre 1990.

Ce potentiel à moyen terme ne doit pas nous faire oublier que les marchés de l'Europe de l'Ouest sont pour la plupart très loin d'être saturés dans le secteur de la Communication.

Notre priorité se situe clairement en Europe : nous y avons choisi des secteurs de développement à forts potentiels. Notre démarche n'a pas été, n'est pas et ne sera pas identique dans chaque pays. Elle obéit toutefois à la même logique : s'adapter au marché, diversifier les risques et optimiser la rentabilité de nos investissements avec les professionnels les plus performants.

Les investissements publicitaires par foyer audiovisuel en 1989 en France se sont élevés à $ 102 alors que ceux-ci étaient de $ 298 aux États-Unis, $ 294 au Japon, $ 205 en Grande-Bretagne et seulement $ 44 en République Fédérale d'Allemagne.

Cette analyse nous avait conduit il y a plusieurs années à miser largement sur le marché allemand à travers, notamment, la Compagnie Luxembourgeoise de Télédiffusion et le Groupe IP.

Tout en continuant à dégager des résultats croissants, toutes les sociétés du Groupe sont mobilisées pour se développer rapidement hors de nos frontières, prioritairement mais de façon non exclusive en Europe. Grâce à la qualité de leurs produits et de leurs services, elles ont un coefficient de fidélité très élevé et une capacité de développement toujours démontrée.

La plupart des grandes entreprises françaises ont des situations financières saines grâce à des réserves significatives et un très faible endettement. Si la croissance s'atténuait et le rythme d'inflation progressait de un ou deux points, ces mêmes entreprises mettraient tout en œuvre pour gagner des parts de marché, malgré l'éventuel ralentissement des économies occidentales. Pour ce faire, elles devraient maintenir, voire accentuer leur effort de communication.

En période de décélération économique, l'expérience nous a appris que les supports leader de chaque media gagnaient en part de marché. Or, dans la plupart des cas, notre Groupe est le premier dans chacun des secteurs où il intervient.

Sur le plan financier, l'essentiel de nos activités est composé de produits ou services à cycles courts et souvent pré-financés. Lorsque les taux d'intérêts augmentent, nos produits financiers augmentent aussi.

Pour l'ensemble de ces raisons, cette situation rend notre activité peu cyclique à condition bien sûr de rechercher en permanence des améliorations de productivité.

La baisse des marchés financiers nous offre des opportunités accrues ; nous disposons de plus de 3 milliards de francs nets de tout endettement pour investir. Nous ne ralentirons pas notre rythme annuel d'investissement, tout en demeurant très sélectifs.

De même, nous poursuivrons notre action de désinvestissement progressif et programmé des actifs non stratégiques pour le Groupe. C'est dans cette logique qu'Eurocom a cédé dans d'excellentes conditions, au premier semestre, deux supermarchés dans Paris et les sociétés d'emballage T.P.I.

Les résultats du premier semestre ont été supérieurs à nos prévisions initiales, malgré la morosité du marché britannique dont nous attendions une contribution limitée à 3,5 % du résultat part du Groupe. En contrepartie, nos sociétés en Allemagne ont eu d'excellentes performances ; le marché allemand devrait contribuer, en 1990, à près de 10 % de la formation de nos résultats.

Sur l'ensemble de l'exercice 1990, nous attendons un bénéfice net part du Groupe de 1 150 millions de francs, soit environ 30 F par action, en hausse de 18 % par rapport à 1989.

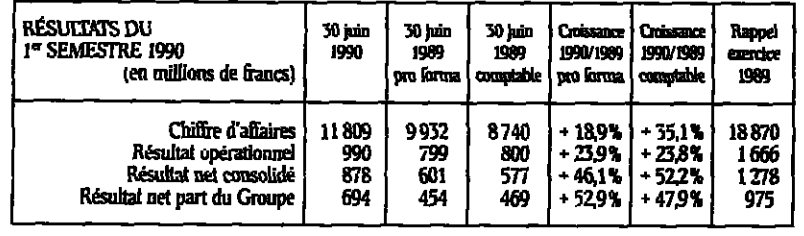
HAVAS est en bonne santé. Dans des structures claires et renforcées, les équipes sont très motivées : elles veulent continuer à réussir. Grâce à vous, elles en ont les moyens.

Dans un environnement où le pessimisme est fréquent, principalement sur les marchés financiers, nous vous confirmons que l'action HAVAS, 20e capitalisation boursière française, mérite votre confiance.

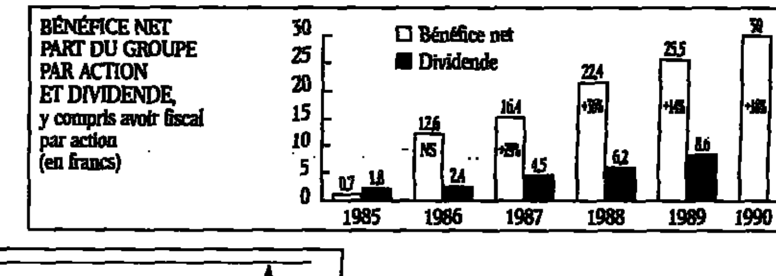
Pierre DAUZIER

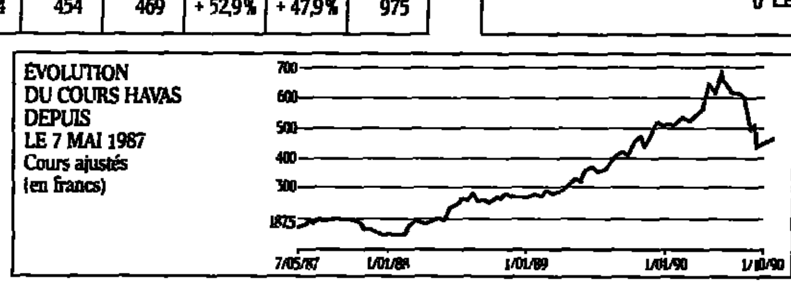
FAITS ET CHIFFRES

1er SEMESTRE 1990



RÉSULTATS DU 1er SEMESTRE 1990 (en millions de francs)	30 juin 1990	30 juin 1989 pro forma	30 juin 1989 comptable	Croissance 1990/1989 pro forma	Croissance 1990/1989 comptable	Rappel exercice 1989
Chiffre d'affaires	11 809	9 932	8 740	+ 18,9 %	+ 35,1 %	18 870
Résultat opérationnel	990	799	800	+ 23,9 %	+ 23,8 %	1 666
Résultat net consolidé	878	601	577	+ 46,1 %	+ 52,2 %	1 278
Résultat net part du Groupe	694	454	469	+ 52,9 %	+ 47,9 %	975





CHRONOLOGIE 1990

- Janvier · IP signe un contrat de régie avec le réseau régional de télévision soviétique.
- Février · Canal + Allemagne constitue son tour de table définitif.
- Mars · Havas Tourisme rachète au Groupe Bolloré le réseau SCAC Voyages.
  · IP devient régisseur exclusif des chaînes de télévision est-allemandes DFF1 et DFF2 et de Radio Aktuell.
- Avril · Comareg est introduite au Second Marché (15 millions de titres demandés pour 720 000 offerts).
- Mai · Le nominal de l'action Havas est divisé par 2 et une action gratuite pour 3 est attribuée.
- Juin · AHM obtient l'exclusivité de la publicité pour les chemins de fer australiens.
  · L'action Avenir Havas Media passe au Règlement Mensuel.
  · IP devient régisseur exclusif des deux chaînes publiques de télévision tchécoslovaques.
- Juillet · Une augmentation du capital d'Havas est réservée aux salariés dans le cadre d'un Plan d'Épargne Entreprise.
  · Havas prend une participation de 7 % dans le capital des Éditions Gallimard à l'occasion de sa restructuration.
- Août · Havas lance un programme ADR (American Depositary Receipt) aux États-Unis.
- Septembre · Havas décide d'apporter ses intérêts dans les Éditions Robert Laffont au Groupe de la Cité.
  · Havas Tourisme prend une participation de 13 % dans le capital de Business Travel International.
  · Eurocom crée "Eurocom Corporate & PR".
  · Canal + démarre la diffusion de ses programmes cryptés en Espagne.

EUROFI

POUR UN COMPLÉMENT D'INFORMATIONS, CONTACTEZ LA DIRECTION DE LA COMMUNICATION - HAVAS - 136, AVENUE CHARLES-DE-GAULLE - 92200 NEUILLY-SUR-SEINE - TÉL. : (1) 4747 30 00

PARIBAS OPPORTUNITÉS

Société d'Investissement à Capital Variable

Le Conseil d'Administration a décidé que votre société capitaliserait désormais l'intégralité de ses revenus.

Cette mesure, sous réserve de l'approbation de l'Assemblée Générale Extraordinaire, s'appliquera dès l'exercice clos le 28 septembre 1990.

Nous vous rappelons qu'aucune commission de rachat n'est perçue à l'occasion du rachat d'actions de la Sicav : les actionnaires qui seraient en désaccord avec la nouvelle politique de distribution décidée par le Conseil pourront donc faire racheter leurs actions sans frais jusqu'à la tenue de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra courant janvier 1991.

COMPAGNIE D'INVESTISSEMENTS FRANÇAIS IMMOBILIERS « COGIFI »

Réuni le 11 octobre 1990, le conseil d'administration a examiné la situation provisoire des comptes au 30 juin 1990.

Le résultat d'exploitation, après amortissements et provisions, s'établit à 47 364 730 F en augmentation de 8 %, attestant les conditions satisfaisantes dans lesquelles se poursuit l'activité de la société.

Le montant des ventes au cours du premier semestre 1990 s'est élevé à 20 646 200 F. La vente des trois résidences de la Vallée du Rhône est terminée. La commercialisation des appartements de la Tour Athènes à Paris se poursuit à un rythme rapide : plus des trois quarts des appartements, sur un total de 270 appartements, sont vendus. La commercialisation de la Tour Mont Blanc à Grenoble a démarré dans de très bonnes conditions.

Compte tenu notamment des plus-values nettes réalisées sur les ventes, le bénéfice net au 30 juin 1990 ressort à 59 017 094 F.

La société envisage de réaliser de nouveaux investissements dès que la situation du marché immobilier offrira de meilleures perspectives de rentabilité et de plus-values.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15 Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311 F

Édité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. André Fontaine, *gérant*.

Reproduction interdite de tout article, sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex

Le Monde PUBLICITE S.A.
André Fontaine, président
Françoise Huguet, directeur général
Philippe Dupuis, directeur commercial
Micheline Oerlemans, directeur du développement
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F
Téléfax : 45-55-04-70 - Société filiale du journal *le Monde* et Régie Presse SA.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE ou 36-15 - Tapez *LM*

ABONNEMENTS PAR MINITEL
36-15 – Tapez LEMONDE code d'accès ABO

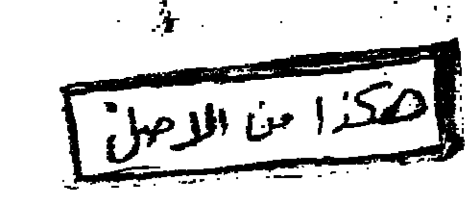


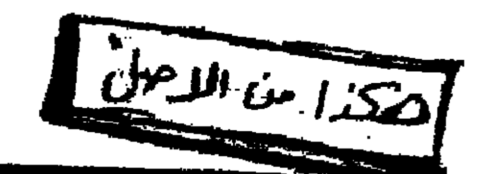
BÉNÉFICE PREMIER TRIMESTRE : 16 %

Les ventes consolidées pour le 1er trimestre clos le 30 septembre 1990 ont progressé de 19 % pour atteindre $ 170,6 millions contre $ 143,2 millions pour la même période de l'exercice précédent.

Le carnet de commandes au 30 septembre 1990 enregistre une hausse de 25 % à $ 122,1 millions.

(en millions de dollars)	1990/1991 1er trimestre	1989/1990 1er trimestre
Chiffre d'affaires	170,6	143,2
Bénéfice avant impôts	29,4	26
Bénéfice net	17,1	14,7
Bénéfice par action	0,34	0,29





PARIS - ILE-DE-FRANCE

INITIATIVES

Paris aux champs

Depuis quelques années avait germé l'idée d'une ferme qui donnerait aux Parisiens l'occasion de se familiariser avec l'agriculture. Créée par le service Paris-Espace-Nature de la Direction des parcs et jardins, la ferme Georges-Ville, au nom prédestiné pour un équipement urbain, a ouvert ses portes au public en avril 1989 (1). Sur un peu plus de 5 hectares situés dans le bois de Vincennes, en face de l'hippodrome, elle occupe les terrains d'une ancienne pépinière de la Ville de Paris qui avait été le champ d'expériences de Georges Ville (1824-1897), un des précurseurs de la fertilisation moderne.

Trois prairies clôturées, semées au printemps 1988 avec un mélange de trèfle violet et de ray-grass anglais, sont aux beaux jours données en pâture au cheptel de vaches normandes, de chèvres alpines chamoisées et de brebis d'Ile-de-France, tandis que se succèdent, sur une surface de 14 600 mètres carrés, cultures céréalières (blé, orge, avoine), fourragères (betterave, maïs) et industrielles (lin, colza, tournesol, pois protéagineux, lupin). Au milieu des champs se trouvent les bâtiments de l'exploitation, ainsi qu'un verger regroupant quatre-vingt-dix variétés de fruits – dont vingt espèces de pommes différentes – et un potager réservé aux travaux des enfants des écoles, accueillis en semaine. La porcherie, où, énorme et paresseuse, ronfle la truie Dégourdie – petite-fille de Prince, 603 kilos, *« le plus gros cochon du monde »*, – un enclos où s'ébattent poules, canards, oies et dindons, cependant que dans le clapier voisin de curieux lapins aux oreilles tombantes sirotent leurs bouteilles d'eau, complètent les installations.

Veaux, vaches, cochons, couvée : au hit-parade des jeunes visiteurs, les animaux arrivent largement en tête. En conséquence, même s'ils entendent éviter la prolifération du bétail – ainsi Tiffany, l'ânesse grise du Berry, n'aura-t-elle le droit de se reproduire à nouveau que lorsqu'on aura vendu son rejeton Estragon, – les Colet, agriculteurs bretons qui ont en charge cultures et élevages, sont conscients de l'importance de *« maintenir l'effet troupeau »*, particulièrement attractif.

Pigeons ravageurs

Ils se passeraient bien, en revanche, des pigeons qui viennent en nombre faire leur miel des cultures de Vincennes. *« Je n'avais jamais vu ça,* déplore Marcel Colet, *des semis de pois protéagineux dévorés à deux reprises. A la campagne, les étourneaux ne font pas tant de ravages. »* Ce ne sont pas les ramiers qui sont la bête noire du fermier : eux restent dans les prairies et se contentent de déchets animaux. Les voraces prédateurs des cultures sont les célèbres bisets parisiens, ravis d'enrichir ici leur ordinaire. Il n'y a d'ailleurs pas que ces commensaux de l'homme qui soient redoutables : certains promeneurs du dimanche eux-mêmes ne résistent pas toujours à la tentation d'une furtive cueillette, au grand dam des écoliers, dès lors condamnés, les jours suivants, à faire chou blanc.

Ces petites péripéties n'entament cependant pas la bonne humeur des agriculteurs. Toujours urbains et disponibles, ils répondent avec compétence et gentillesse aux multiples questions des rats des villes. *« L'agriculture moderne est un métier très dur et qui ne s'improvise pas,* commentent-ils. *C'est justement ce que nous voulons montrer aux citadins, pour qu'ils comprennent l'importance du rôle des paysans. »*.

CAROLINE HELFTER

▶ **Ferme Georges-Ville, route du Pesage, bois de Vincennes, Paris (12e). Visites libres samedi, dimanche et jours fériés, de 10 heures à 19 heures jusqu'à fin octobre, et de 10 heures à 17 heures de novembre à février. Visites guidées du lundi au vendredi pour les écoles et les groupes, sur rendez-vous. Tél. : 43-28-47-63.**

Fureur de lire au parc de La Villette

Les « aventuriers du mot perdu »

Fureur de lire. Fureur d'apprivoiser, de dompter le livre. Même si ce n'est qu'une bande dessinée, et pas du Victor Hugo. Dimanche 14 octobre, les mots ont envahi le parc de La Villette, à Paris (19e), à l'instigation de l'Association de prévention du site de La Villette (APSV). Avec une ambition : insuffler le plaisir de lire, enseigner le livre à un public d'enfants et d'adolescents défavorisés de ce quartier populaire.

« Pour la plupart des gamins du quartier, un livre, c'est rébarbatif. Pour eux, livre signifie uniquement école. » M. Christian Brulé, président de l'APSV, ne se berce pas d'illusions. Lundi 15 octobre, au lendemain de l'opération « Les mots en liberté » organisée sur le site de La Villette, les gosses de *« la zone »*, ainsi qu'ils baptisent eux-même leur quartier, n'ont pas subitement cessé d'ingurgiter leur dose quotidienne de télévision pour se plonger dans les rares bouquins qui doivent traîner sur leur lit. *« Nous espérons seulement avoir réussi à leur montrer qu'un livre, ce n'est pas forcément ennuyeux. »*

Fureur de lire. Mais, surtout, fureur de découvrir. L'APSV espérait 500 enfants autour de sa grille de mots croisés géante, dimanche après-midi, sous le péristyle de la Grande Halle. Près de 2 000 *« aventuriers du mot perdu »* ont, en fait, envahi le parc, à la recherche des définitions disséminées au quatre coins du site, autour des « Folies », ces cubes de tôle rouge semés sur les pelouses par Bernard Tschumi. Deux mille gamins, grappes multicolores éparpillées sur les pavés de la Grande Halle, occupés à chercher le nom du bâtiment qui, en neuf lettres, verticalement, à la ligne F, *« a été démoli pour laisser la place à la Grande Halle de La Villette »*. Des gamins qui, finalement, une fois les définitions les plus sournoises démêlées, et les mots rassemblés dans la grille, ont tous remporté le même trophée : un livre.

Fureur d'écouter, enfin. D'écouter des histoires. D'écouter des conteurs. Parmi eux, Jacques Higelin, venu raconter ses rêves, la tête embrumée et le cœur ensoleillé. Clown vêtu de noir venu exécuter un numéro de *« conteur-zappeur »* de haut vol, et jongler avec les lectures de deux recueils de Woody Allen, du *Petit Prince* de Saint-Exupéry, de *Paroles*, de Jacques Prévert, et d'un numéro de *Babar*. Le tout avec la voix nasillarde de Daffy Duck!

Un service « petits boulots »

« Cette opération « Les mots en liberté » n'est qu'une étape. Cela nous a permis d'attirer vers le parc de La Villette, durant une après-midi, des gamins qui n'y mettent ordinairement jamais les pieds, sinon, peut-être, pour envahir les pelouses avec leurs ballons de foot », explique Mme Jacquemine Farge, animatrice de l'APSV. *« Le réflexe, pour tous ces jeunes du quartier,* renchérit M. Christian Brulé, *c'est de dire : la cité de La Villette, c'est pas pour nous. Notre travail consiste à leur faire comprendre que ce complexe de La Villette, au cœur de leur quartier, n'est pas un OVNI atterri là par hasard, qui leur serait interdit. »*

Principale volonté de l'association : intégrer les jeunes du quartier. Par le travail avant tout. Plusieurs formations professionnelles sont aujourd'hui offertes par l'APSV, à destination des jeunes chômeurs de La Villette à très faible niveau scolaire : formations pour des postes d'assistant technique d'équipements audiovisuels, d'agent d'accueil et d'information, et d'assistant technique en décoration végétale d'intérieur. Autant d'emplois largement recherchés dans la Cité de La Villette et tous ses satellites, la Grande Halle, la Géode, le Zénith, et la future Cité de la musique.

« Réaliser qu'il est possible de trouver un emploi sur le site même de La Villette est le meilleur moyen, pour ces jeunes défavorisés, de ne pas se sentir exclus », plaide Mme Jacquemine Farge. De même, le service des *« petits boulots »* mis en place par l'association, qui a permis, en 1989, d'employer temporairement près de 85 jeunes du quartier sur le site, connaît un grand succès. *« Pour eux, c'est beaucoup plus sympa qu'une quelconque agence d'intérim. »*

L'APSV n'ignore pas qu'elle a entrepris une mission de longue haleine. La journée « Les mots en liberté », en dépit de son succès, en a été la preuve. Si le but initial était bien d'encourager à la découverte du livre, les gamins, leur grille de mots croisés remplie à la main, venus arracher leur récompense sous le péristyle de la Grande Halle, semblaient surtout intéressés par les bandes dessinées d'Achille Talon. Les *Souvenirs d'enfance*, de Marcel Pagnol, ou *l'Assommoir*, d'Emile Zola, suscitaient nettement moins les convoitises...

OLIVIER LUCAZEAU

Sécurité

Enghien-les-Bains saisie par la délinquance

C'est le revers de la médaille : Enghien-les-Bains (Val-d'Oise), cité de luxe et de villégiature, est en passe de remporter un autre titre, celui de la ville au plus fort taux de délinquance. Avec 78 délits pour 1 000 habitants en 1989, elle dépassera même Cergy-Pontoise, la ville nouvelle toute proche, qui reste l'une des préoccupations majeures des autorités de police dans le département. L'agression d'un commerçant de l'avenue du Général-de-Gaulle, blessé le 4 octobre dernier, a servi de détonateur pour la quasi-totalité de ses collègues qui ont organisé, mercredi 10 octobre, une opération « ville morte ».

Pendant une demi-heure, ils ont baissé le rideau de fer tandis qu'une pétition réclamant plus de policiers circulait d'un commerce à l'autre. Elle devait récolter environ 200 signatures sur les 300 commerçants que compte la ville. Une délégation d'élus conduite par le maire, M. Philippe Sueur (divers droite), et son premier adjoint, M. Jean-Paul Neu, était reçue à la préfecture.

Pour la municipalité, le problème est grave : *« Enghien-les-Bains est à un tournant de son histoire,* explique M. Jean-Paul Neu. *Jusqu'à présent elle ne connaissait que la fauche dans les magasins et les attaques individuelles des voleurs à la tire. Elle n'avait jamais eu à faire front à des bandes organisées comme celle qui a agressé un commerçant le 4 octobre. Des témoins sont sûrs d'avoir vu rôder certains membres de cette bande quelques jours auparavant pour repérer les lieux. Tout cela est nouveau pour Enghien. Et depuis cette date, d'autres incidents sont encore à regretter. »*

La raison de cette escalade est simple : avec ses curistes, son casino, ses magasins de luxe et son lac à l'atmosphère surannée, Enghien-les-Bains n'a rien d'une ville de banlieue . Ses habitants la désignent d'ailleurs comme *« une ville opulente où se manipule beaucoup d'argent »*. Le nombre de ses habitants, 10 100 au dernier recensement, triple en fin de semaine et en saison de cure.

Rien d'étonnant alors à ce qu'elle draine toute une population défavorisée venue des grandes cités-dortoirs environnantes, de Sarcelles et de Garges-lès-Gonesse. *« Avec ses gares, ses huit lignes d'autobus, Enghien est au cœur d'une agglomération difficile à contrôler »*, ajoute M. Neu, qui cite comme un paradoxe l'importance de la population scolaire – 6 500 élèves – d'une ville où la moyenne d'âge est plutôt élevée : *« Le lycée ne compte d'ailleurs que 10 % d'élèves habitant Enghien. »*

Quant au commissariat dont dépend la commune, il doit aussi assurer la sécurité de la ville voisine de Saint-Gratien. Soit un peu plus de soixante policiers pour une population de près de 25 000 habitants. Insignifiant. Pourtant, selon la préfecture, il n'est absolument pas question d'augmenter les effectifs de police de la ville. En revanche, le maire a reçu la promesse d'une plus grande présence dans les rues des groupes d'intervention mobile, ces unités de police qui se déplacent dans le département selon les besoins.

JACQUELINE MEILLON

Polémique autour de l'aménagement du centre-ville

La vente d'un symbole à Poissy

Commencée avec la rénovation du quartier de la gare, la restructuration du centre de Poissy (Yvelines) anime depuis quelques mois la vie de cette ville de 36 700 habitants en pleine mutation socio-économique. Au cœur de la polémique, l'immense place de la mairie, dénommée en fait place de la République depuis 1891 : 13 000 mètres carrés quadrillés d'emplacements pour stationner souvent inoccupés.

Le maire, M. Jacques Masdeu Arus (RPR), élu en 1983 après plusieurs décennies de gestion de gauche, avait bien amorcé, sous son premier mandat, la refonte du centre-ville. Mais son projet, voté l'an dernier, de construction d'un immeuble sur cette place par un promoteur privé, a déclenché une vague de protestations dans la majorité municipale comme dans l'opposition. Celle-ci se déclarant heurtée, sur le principe, par *« la vente d'un lieu historique et symbolique »*. *« Vous êtes, sans nul doute, le premier maire d'une grande ville de France à vendre un bon tiers de la place de sa mairie, de surcroît place de la République... »*, a protesté Mme Martine Frachon au nom du groupe socialiste. Le « symbole » est d'autant plus fort que la mairie, d'une architecture massive, a été édifiée là en 1936, en plein Front populaire.

La nécessité de réaménager la place semi-désertique et battue par les vents ne fait de doute pour personne. Mme Frachon, candidate socialiste aux dernières élections municipales, l'avait elle-même inscrite à son programme. Mais M. Jacques Masdeu-Arus est suspecté de profiter de l'occasion pour *« mettre en place un centre-ville à deux vitesses »*. L'immeuble qui occupera le tiers de la place affiche une double vocation de logements de grand standing et de galerie commerciale, avec un cinéma en sous-sol.

Un « projet irréversible »

Compte tenu de la flambée des prix immobiliers enregistrée depuis la rénovation du quartier de la gare, le nouveau centre-ville risque bien, en effet, d'être réservé à *« une population privilégiée »*, selon Mme Martine Frachon, qui affirme que *« Poissy ne sera jamais Saint-Germain-en-Laye »*. Autrement dit, que la tradition de gauche y reste profondément ancrée, née de la vocation industrielle de la cité, siège d'une usine automobile de Peugeot-Talbot. A quoi M. Jacques Masdeu-Arus répond que l'équilibre financier du projet est tout simplement irréalisable sans l'intervention du secteur privé. En 1987 déjà, l'IAURIF (Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région Ile-de-France) préconisait l'implantation d'un immeuble afin d'équilibrer la place, ressentie comme un *« vide »* au cœur de la ville. Continuité du bâti et maintien de l'activité commerciale, plaide-t-il en somme sur le plan technique.

Sur un terrain plus politique, le maire de Poissy ne mâche pas ses mots pour réfuter les arguments de Mme Martine Frachon : *« On me dit « halte au béton »*, explique-t-il. *La formule est commode, simpliste et erronée. La ville change, mais nous ne sommes pas en croissance démographique. La population n'a pas varié depuis 1982. Il n'est pas possible d'augmenter la part des logements sociaux qui atteint déjà 50 % du parc immobilier total. S'il doit y avoir une « halte au béton », cela est valable, dans mon esprit, quel que soit le type de construction. Car je ne fais aucune différence entre le béton coulé pour des logements sociaux et le béton coulé pour des logements privés. »*

Quant au marché, il pourra se déployer sur la place comme par le passé, disposant de 8 000 mètres carrés devant la mairie. Les espaces verts et le lieu de rencontre seront préservés. Restant propriété communale, la surface sera aménagée de manière à recevoir sur les côtés une double rangée d'arbres, avec des bancs, des allées de jeux de boules, un kiosque à musique. Un complexe cinématographique (cinq salles), ainsi qu'une discothèque, occuperont le sous-sol de l'immeuble litigieux qui, selon les calculs du maire, *« ne couvrira que 17 % de l'actuelle place »*. Enfin, pour rester sur les principes et les symboles, M. Jacques Masdeu-Arus justifie son choix en estimant qu'on peut *« s'interroger sur le contenu historique de cette partie de la place »* dont la vocation de marché aux bestiaux disparut en 1884.

La concertation ayant été suffisante à ses yeux, ce projet a été soumis au conseil municipal et adopté par la majorité, dont certains membres, tel le conseiller général UDF, M. Paul-Xavier Poli, ont néanmoins traîné les pieds. Comme s'ils partageaient, au fond, le sentiment exprimé par M. Christian Car, président d'un comité de réflexion sur l'architecture et l'urbanisme, et politiquement proche de la majorité municipale : *« C'est un projet de quartier et non un projet de centre-ville »*, estime-t-il. Mais c'est aussi, et surtout, *« un projet irréversible »*. Une crainte largement partagée dans la cité qui vit naître Saint-Louis et qui garde une riche empreinte de l'Histoire.

PASCALE SAUVAGE

HUMEUR

Hygiène

De plus en plus de piscines, dans la région parisienne, prohibent le port du boxer short ou du bermuda. Le mouvement a commencé en 1989 et, depuis, il a fait tache d'huile sous prétexte que des nageurs ne changent pas de vêtements pour se baigner, gardant sur eux les oripeaux qu'ils portent durant la journée. Ce n'est pas l'hygiène idéale, d'autant que ces baigneurs, repartant avec des vêtements humides, deviennent un terrain de choix pour les mycoses.

L'argument serait imparable s'il visait uniquement ceux qui viennent avec leurs vêtements de bain sur eux. Malheureusement, il ne fait pas dans la nuance, et même avec le bermuda bien sec et bien propre dans un sac, c'est l'interdiction absolue. Valable douze mois sur douze, le diktat considère qu'il n'y a pas de saisons. Il ignore que, l'hiver, le short n'est quand même pas le vêtement le plus porté.

A Champigny (Val-de-Marne), on vous explique sérieusement que les fibres qui s'échappent du tissu des bermudes bouchent les filtres (!), et l'on ajoute que leur surface étant plus grande que celle des maillots, les risques de malpropreté sont forcément plus grands.

Un aussi louable souci de l'hygiène devrait franchir la barrière des sexes. Il faudrait, en toute logique, proscrire le maillot une pièce au profit du bikini et refouler les femmes aux rondeurs expansives : question de surface. Jane Birkin, oui ; Jane Mansfield, non. Dans cette logique, les gros devraient être interdits, les maigres bénéficier d'une réduction.

FRANCIS GOUGE

Rénovation du quartier de la Moskowa (18e)

Quand « la zone » fait peau neuve

Le projet d'urbanisme créant la « ZAC Moskowa » dans le dix-huitième arrondissement a été adopté, lundi 15 octobre, par le conseil de Paris. Mais il a suscité une vive opposition des élus socialistes et de l'unique représentant écologiste. Le plan d'aménagement, prévoit une rénovation totale de cet îlot, anciens terrains de maraîchers où se sont élevées des « constructions spontanées », il y a quelques décennies, qui donnèrent son nom à « la zone ». Ce quartier est l'un des derniers à avoir conservé un caractère populaire dans la capitale ; il est aussi, probablement, le plus insalubre.

Les réseaux d'assainissement doivent être reconstruits. La desserte et la qualité des espaces ouverts au public doivent être réorganisés. Enfin, l'habitat, très dégradé, doit être rénové, et la présence de petits commerces et d'artisanat sauvegardée. Le plan préparé par la Ville de Paris propose de construire plus de 400 logements (41000 mètres carrés) dont 35 % de logements PLA, 45 % de logements intermédiaires et 20 % de logements aidés. Ces constructions entraîneront la démolition de 15 000 mètres carrés d'habitations vétustes. Outre 7 000 mètres carrés de bureaux, des équipements publics sont prévus : école, salle de sports, ainsi que l'aménagement d'un jardin public de 2 000 mètres carrés.

Or, si la nécessité d'une telle rénovation ne fait l'objet d'aucune contestation – la Moskowa a été déclarée insalubre en 1938, – en revanche, la réalisation du projet ne fait pas l'unanimité. Globalement, les opposants dénoncent le manque de concertation avec les habitants et l'insuffisance des garanties de relogement : certains propriétaires, sachant qu'ils toucheront une indemnisation plus élevée si le logement à préempter est vide, ne délivrent plus de quittance de loyer aux occupants, qui perdent ainsi tout moyen de faire valoir leurs droits. Mais surtout, le projet d'urbanisme intervient trop tard et, du coup, conduit plus à démolir et à reconstruire qu'à « réhabiliter » ou à rénover des édifices dont certains, pourtant, ne manquent pas d'intérêt. La mairie de Paris assure, en tout cas, que l'opération sera menée sans précipitation, de sorte que le plus grand nombre d'habitants puissent être relogés dans le quartier.

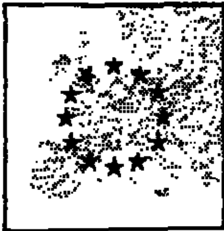
C. S.

Nager dans la capitale

Paris compte 33 piscines municipales, dont la moitié ont été construites durant les quinze dernières années, les autres bénéficiant d'importantes opérations de rénovation. Dans certaines d'entre elles, on peut pratiquer de nombreuses activités : aquagym, water-polo, natation synchronisée, bébés nageurs, etc.

Une carte d'abonnement de 138 francs permet à son titulaire d'avoir librement accès pendant trois mois aux 26 piscines gérées par la direction de la jeunesse et des sports de la Ville de Paris.

▶ **Renseignements : Allô Sports, 42-76-54-54.**



CARRIÈRES EUROPÉENNES EN ENTREPRISES.

NRC HANDELSBLAD · LE SOIR · Le Monde · Süddeutsche Zeitung · CORRIERE DELLA SERA · EL PAIS · De Standaard · THE INDEPENDENT



*Leader Européen (C.A. : + de 8 milliards de francs) de la grande distribution de matériels HIFI, AUDIO-VISUEL, INFORMATIQUE et Electromenager, **nous développons notre implantation en France.***
*Afin de réaliser nos objectifs ambitieux, nous avons décidé d'étoffer notre **structure de management à PARIS.***
*Les fonctions à pourvoir s'adressent à des **professionnels de très haut niveau,** capables d'assumer en toute autonomie notre challenge:*
Notre nouveau concept de distribution, dont l'innovation fonde d'ores et déjà notre succès dans plusieurs pays européens, repose sur 3 idées:
1) Une gamme de produits inégalée par sa variété,
2) Une politique de prix choc,
*3) Une nouvelle forme d'approche du consommateur visant à lui offrir, dans nos magasins, **un lieu de vie où** il retrouve l'esprit traditionnel du "Marché". Il voit, touche, essaye, est conseillé à sa demande par un personnel hautement qualifié.*
Il retrouve dans un libre arbitre total toute la ludicité de l'acte d'achat.

DIRECTEUR DU MARKETING — ref: MO 01

Après avoir assimilé notre philosophie et l'articulation de notre concept de vente, vous aurez pour mission de créer et mettre en oeuvre les adaptations nécessaires à la pénétration du Marché Français.

Très autonome, ambitieux, tenace et réalisateur vous êtes un homme qui sait passer de la conception au terrain. Vous disposez de l'esprit d'entreprise et du mordant qui feront de vous demain notre manager français.

DIRECTEUR DES ACHATS — ref: MO 02

Vous êtes responsable de mettre en oeuvre notre politique d'achat pour le territoire national:
- Vous élaborez la structure de base de la gamme des produits et veillez à son évolution,
- Vous menez de bout en bout les négociations d'achat de toutes nos gammes de produits auprès des industries pour le marché français,
- Vous suivez sur le terrain l'application de la stratégie d'achat dans les points de vente français.

DIRECTEUR DU PERSONNEL — ref: MO 03

La haute qualification de notre personnel, sa mobilisation active et sa fidélisation par l'application d'un management participatif efficace constituent deux éléments stratégiques de notre politique. Vous serez chargé, en vous inspirant du schéma directeur du groupe:
- D'établir une stratégie de recrutement,
- D'étudier et d'appliquer un programme de formation continue,
- D'effectuer la gestion administrative et juridique du personnel.

Ce poste implique une réelle mobilité pour assurer de fréquents contacts avec les directions de magasins.

DIRECTEUR PUBLICITAIRE — ref: MO 04

Dans un premier temps vous étudierez le fonctionnement de notre département publicitaire basé en R.F.A. (30 p.) et vous assurerez la direction des travaux confiés aux agences de pub. françaises. Dans un second temps vous accéderez à une gestion autonome du département publicité France par:
- La création de concepts nouveaux,
- Le rôle d'interface entre le marché publicitaire français et le département publicité du groupe,
- La gestion du budget publicitaire France en collaboration étroite avec les responsables de magasins.

Ces 4 postes nécessitent une parfaite maîtrise de la langue allemande.

ASSISTANTE INTERPRETE — ref: MO 05

Français – Allemand

Vous assistez directement le Staff des directeurs de notre groupe en assurant leur secrétariat d'une part, et d'autre part, lors de leurs déplacements à l'Etranger (principalement en France), l'interprétariat de leurs travaux. Basée au départ à Munich, **vous êtes mobile** et voyagez 40% de votre temps. Travaillant au sein d'une équipe jeune et dynamique vous deviendrez très autonome dans votre travail après votre intégration.
Maîtrisant parfaitement la langue allemande **parlée et écrite,** vous possédez une formation de secrétariat de base, complétée par une bonne expérience théorique et/ou pratique du commerce international.

Pour nous contacter, veuillez adresser votre C. V. + lettre manuscrite + photo sous la référence de la fonction choisie à:
Media Markt GmbH, Direction des Ressources Humaines, Ingolstädter Str. 62, 8000 München 45 (R.F.A.)

HIGH TECH

LOCSTAR

Epaulée par des entreprises internationales prestigieuses, la société Locstar a pour vocation de développer, mettre en œuvre et commercialiser un réseau européen de radio-localisation et radio-messagerie par satellites, destiné aux mobiles terrestres, maritimes ou aériens. Le succès de ce système de communication de haute technologie se confirme et à ce titre, le Directeur Technique de Locstar recherche cinq de ses plus proches collaborateurs. Leurs missions respectives s'articuleront autour de trois "segments", celui des terminaux clients, celui des satellites, et notre "central" de contrôle : stations et équipements de communication, centre de calcul et traitement des signaux, centres d'archives et de distribution de messages.

Responsable de l'exploitation du centre (Réf. M/131)

Rattaché au Directeur Technique, vous assurerez le bon fonctionnement de ce centre d'exploitation et de contrôle, en garantissant la continuité et l'efficacité du service à l'aide d'une équipe composée à terme d'une vingtaine de spécialistes : communication avec les satellites, traitement des transactions, interface avec les réseaux de télécommunications. Ingénieur de formation, votre expérience dans un poste similaire vous a permis d'acquérir une bonne maîtrise des technologies spatiales ou des techniques de traitement de l'information ainsi que les qualités indispensables pour diriger un centre de traitement de très haute technologie.

Responsable logistique terminaux (Réf. M/132)

Rattaché au Directeur Technique, nous vous confierons la mise en place et l'évolution de notre parc de terminaux-clients dans une politique de qualité de service : relations clients-fournisseurs, suivi de l'exécution des contrats, gestion informatisée du parc tant au niveau de l'approvisionnement que de l'efficacité des réseaux de maintenance. Vous agirez en liaison étroite avec les entités commerciales européennes de Locstar. Ingénieur et familier des circuits de distribution et de S.A.V., vous avez acquis une expérience de la gestion de parc d'équipement.

Responsable des applications informatiques (Réf. M/133)

Rattaché au Directeur Technique vous assurez le développement et la maintenance des applications destinées à notre clientèle ou aux besoins internes de Locstar : études de faisabilité en liaison avec notre Direction Commerciale, réalisation et validation de ces applications par des moyens internes ou de sous-traitance. Ingénieur informaticien, vous avez acquis une expérience significative de développement de logiciels, ainsi que celle de l'encadrement d'équipes de développement et réalisation.

Responsable du segment spatial (Réf. M/134)

Secondant notre responsable chargé de l'exploitation du centre, vous assurez le maintien à poste des satellites en vous appuyant sur des moyens propres de télémesure et de télécontrôle. Vous apportez votre expertise à l'exploitation du centre et au développement des services à la clientèle pour tout ce qui concerne le segment spatial (contrats correspondants, interface avec le C.N.E.S...).
Ingénieur de formation, vous avez acquis une expérience significative dans une fonction similaire qui vous a permis de vous familiariser avec la technologie des satellites spatiaux.

Responsable des télécommunications (Réf. M/135)

Secondant notre responsable des applications, vous prenez en charge les choix relatifs aux réseaux publics de télécommunication véhiculant les communications entre le centre de traitement de Marseille et les sièges des clients.
Vous assurez l'optimisation de ces choix sur les plans technique et économique, ainsi que les négociations avec France-Télécom et les opérateurs européens de télécommunications concernés.
Ingénieur de formation, vous avez acquis une expérience significative dans un poste similaire, soit dans une SSII, soit chez un utilisateur, soit chez un fournisseur.

Pour ces postes, situés d'abord à Evry (30 km au sud de Paris) jusqu'à fin 1991, puis dans la technopole de Château-Gombert entre Marseille et Aix, les relations professionnelles européennes impliquent la pratique du français et de l'anglais.
Notre Conseil, Thierry de Carné, étudiera confidentiellement votre candidature et prétentions, adressées à Linden, 14 rue Pergolèse, 75116 Paris. Merci de préciser la référence choisie. Fax. : 45.00.98.67.

Linden

MEDIA-SYSTEM

RÉGION CHAMPAGNE/ARDENNES

Directeur des Ressources Humaines

Un recrutement européen
Une trajectoire ascendante...

Ascendante, cette fonction l'est dans notre Groupe, car nous cherchons un professionnel avec assez de "maturité" pour relever le défi et évoluer rapidement, sa mission accomplie, vers une fonction européenne. Nous n'exclurons ni la Direction d'Usine, ni la Direction de Production, ni bien sûr, une évolution dans votre "Spécialité" : les Ressources Humaines. Votre première mission : gérer les hommes (dans une usine de 1 500 personnes). Vous serez l'acteur essentiel d'un changement de culture par la valorisation de l'ensemble du tissu humain (cadres internationaux et personnel local), la communication (avec les instances paritaires mais aussi avec toutes nos catégories socio-professionnelles et notre environnement). Votre réussite et votre évolution supposent une bonne pratique du Français et de l'Anglais. Une présentation complète, du groupe, du site et de son projet, vous serez faite dès le premier contact.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, sous réf. 1679, à FORCE 5
149, rue St-Honoré - 75001 PARIS.

FORCE 5



GROUPE ROULLIER

Le Groupe Roullier (3 milliards de FF de CA et 2000 collabo... plusieurs années à INTERNATIONALISER et DIVERSIFIER ses... commerciales : fertilisation, agro-fournitures, nutrition animale... équipements agricoles, plasturgie, agro-alimentaire et biotechno...
Pour faire face à notre expansion exceptionnelle - par croissa... nous recherchons plusieurs

CADRES A HAUT POTENTIEL

Marketing - Commercial - Gestion
Bilingues Français

Après avoir intégré au sein de notre Direction du Développement International la culture originale de notre Groupe, vous êtes appelés à renforcer le management commercial et général de nos 20 sociétés françaises et étrangères. Européens, diplômés d'enseignement supérieur, juniors ou confirmés, aux talents et tempérament d'exception

une carrière nationale ou internationale très évolutive vous est proposée, jusqu'aux plus hauts niveaux de responsabilités.

Merci d'adresser - en français - lettre manuscrite, CV et photo (en précisant vos motivations géographiques et vos prétentions) sous réf. 94 à notre Direction des Ressources Humaines
BP 158 - 35408 St Malo cedex - France - Tél. 99.56.22.25
Une documentation sur notre groupe peut être adressée.
Les premiers entretiens pourront se dérouler dans votre pays.

La croissance maîtrisée



هكذا من الأصل



Le Monde de l'International

W E ARE OCÉ GRAPHICS, DIVISION OF THE OCÉ GROUP, A WORLDWIDE LEADER IN COPYING AND PRINTING TECHNOLOGIES.
OUR BUSINESS : COMPUTER GRAPHICS PERIPHERALS. FOR OVER 30 YEARS, FIRST UNDER THE BENSON NAME, WE HAVE DEVELOPED AND PRODUCED A COMPLETE RANGE OF PLOTTERS, PRINTERS AND DIGITISERS.
OUR ORGANIZATION : 950 PEOPLE, 15 SUBSIDIARIES WORLDWIDE, 2 ENGINEERING CENTERS IN BOTH PARIS AND THE SILICON VALLEY. A MODERN "CLASS A" FACTORY IN GUÉRANDE - LA BAULE.
OUR STYLE : ACTIVE AND DIRECT.
IN A FAST GROWING MARKET, WE BELIEVE IN CHALLENGING OBJECTIVES, "OPEN DOOR" MANAGEMENT, INTEGRATION, MOBILITY AND PROMOTION FROM WITHIN.
IN FRANCE, EUROPE AND THE U.S., YOU WILL PLOT A FUTURE THAT FITS YOUR TALENTS.

Corporate Communication Manager

You will be in charge of all aspects of corporate and product communication message *definition, planning, and implementation* for our worldwide sales operations.
You will be in close contact with advertising agencies, production companies and the press.
Your challenge is to develop and deliver our corporate and product messages to our rapidly growing worldwide base of partners, resellers and customers.
Are you energetic, creative, organized, and prepared to diligently develop and implement ideas ? Do you have a Grande Ecole or Master's degree and a minimum of 3 years direct communication experience in a "business to business" environment ? Are you bilingual and highly motivated to lead a dedicated team into the challenging and rewarding tasks of communication ? Réf. CM/BM

YOU WILL HAVE A PROMISING FUTURE WITH US.
SEND YOUR RESUME, IN BOTH ENGLISH AND FRENCH,
TO FRANCIS CAIRE, OCE GRAPHICS,
1, RUE JEAN LEMOINE, 94003 CRETEIL CEDEX



Plot your future with us — **Océ Graphics**

VOCATION MEDIA




Terminaux et systèmes d'impression

Leader europeen dans la fabrication de terminaux et systemes d'impression

Société au Chiffre d'Affaires en progression constante avec une moyenne des résultats nets supérieure à 5 % depuis 12 ans, IER recherche

un ingénieur commercial export

La mission :
• Poursuivre notre pénétration en ayant la responsabilité d'une zone géographique.
• Participer au lancement d'une nouvelle génération de produits.

L'homme :
• Sa formation d'Ingénieur a été si possible complétée par une formation commerciale.
• Il a en tout cas un fort tempérament commercial. • Il a au moins cinq années d'expérience internationale réussies derrière lui. • Il devra pouvoir s'intégrer rapidement à une équipe jeune et performante.
• Il maîtrise parfaitement l'anglais ; de bonnes connaissances en espagnol ou en allemand seraient appréciées.

Envoyer votre CV et lettre manuscrite avec photo et prétentions sous réf. LM/ICX/1710, au Service du Personnel - IER - 12, rue Sébastopol - 92400 Courbevoie.

P.R.BLEY

UNICEF

Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance

ayant son siège à New-York et des bureaux à travers le monde, recherche des candidats compétents pour occuper les positions suivantes au sein du Service des cartes de vœux (SCV) à Genève (Suisse) :

(A) RESPONSABLE DE MARCHÉS (SCV)

Référence nº VN-90-139

FONCTION : organiser, coordonner et stimuler toutes les activités de marketing afin d'accroître les ventes et les bénéfices dans la zone de responsabilité; elle comprend un certain nombre de pays européens, ainsi *que quelques pays d'Afrique et du Moyen-Orient.*
COMPÉTENCES REQUISES : diplôme universitaire ou équivalent. Formation dans la communication, un atout. Cinq ans minimum d'expérience dans les ventes/marketing sont exigés, y compris au moins deux années d'expérience au niveau international. Anglais et français couramment. Connaissance de l'espagnol et/ou de l'allemand, un atout.

(B) RESPONSABLE DES APPELS DE FONDS (OCV)

Référence nº VN-90-161

FONCTION : augmenter les ressources de l'UNICEF en exploitant le potentiel de l'OCV dans les divers domaines de la collecte de fonds par appels directs.
QUALIFICATIONS REQUISES : diplôme universitaire en marketing ou relations publiques. Cinq ans minimum d'expérience dans la collecte de fonds auprès du secteur privé ou le marketing direct. Anglais et français couramment. Connaissances en espagnol et allemand souhaitées.
SALAIRES ET AVANTAGES : l'UNICEF, en tant qu'agence du système des Nations unies, offre des salaires, des avantages et des indemnités *compétitifs au niveau international.*

Les candidats compétents sont encouragés à postuler
Veuillez adresser votre C.V. détaillé en anglais à :
M. JUAN LUIS MEZA
Sr. Recruitment & Staff Development Officer
UNICEF
3 United Nations Plaza (H-5P)
New-York, N.Y. 10017, USA

Date limite de soumission des candidatures : **le 9 novembre 1990.**
Etant donné la quantité des candidatures que nous recevrons, nous enverrons un accusé de réception seulement aux candidats présélectionnés.
NOTIFICATION : L'UNICEF DÉCONSEILLE DE FUMER SUR LE LIEU DE TRAVAIL.

TRADUCTEUR-REVISEUR

L'Organisation internationale de télécommunications par satellites (INTELSAT) basée à Washington recherche un traducteur/réviseur d'anglais en français. Les candidats devraient être diplômés d'une école de traduction et posséder plusieurs années d'expérience de la traduction et/ou de la révision. Connaissances techniques souhaitables, mais non essentielles. Pour faire acte de candidature ou obtenir des renseignements complémentaires, s'addresser à :
Richard Magee
INTELSAT, 3400 International Drive, N.W.
Washington, D.C. 20008-3098



MAROC

recherche son

CHEF DE SUCCURSALE
INGENIEUR

diplômé d'une grande école, ayant une solide expérience de l'industrie afin de diriger une équipe qui pratique des vérifications techniques en électricité, levage, appareils sous pression, etc.
Agé de 40 ans environ.
Ecrire avec CV, photo et prétentions à CAI, 32 rue Edmond-Rostand, 13292 Marseille Cedex 06. *Renseignements* par tél. au 91.04.29.00.

MEDIA-SYSTEM

Dans le cas d'une annonce domiciliée au « Monde Publicité », il est impératif de faire figurer la référence sur votre enveloppe, afin de transmettre votre dossier dans les meilleurs délais.

Le Monde des Cadres



BUREAU VAN DIJK
INGENIEURS CONSEILS EN GESTION

Le BUREAU VAN DIJK, Ingénieurs Conseils en gestion, recherche pour une mission à durée déterminée pour la constitution des fonds documentaires de la Bibliothèque de France

un bibliothécaire ou documentaliste
spécialisé en Sciences Economiques et/ou juridiques

de niveau licence ou DEA dans ces disciplines, assorti d'un diplôme de bibliothécaire ou de documentaliste ;

des bibliothécaires
titulaires d'un CAFB

Un bon niveau en anglais, ainsi qu'une première expérience pratique du fonds de bibliothèque sont recommandés ;

un agent administratif

ayant une bonne formation en technique de gestion ainsi qu'une bonne connaissance des outils informatiques : Excel, Lotus... *Une première expérience en librairie ou en bibliothèque sera appréciée.*
Ces postes sont à pourvoir immédiatement.
Adresser CV et lettre manuscrite au **BUREAU VAN DIJK**, 57, Boulevard de Montmorency - 75016 Paris.

PUBLICITE ROGER BLEY

SOCIÉTÉ RECHERCHE REPRÉSENTANT OUTILLAGE SOUDAGE ET ROBINETTERIE INDUSTRIELLE
Paris, banlieue. Expérience souhaitée. T. : 48-05-49-46.

Association de professionnels de l'environnement en plein développement, recherche

SON DIRECTEUR

Mission :
– seconder le président ;
– assurer le secrétariat du conseil d'administration ;
– promouvoir et développer la profession et son image de marque.

Salaire de début :
145 000 F brut annuel pouvant évoluer rapidement en fonction des résultats. Forte motivation et disponibilités nécessaires. Poste à pourvoir au 1/01/91.

Adr. candidature sous nº 8097
Le Monde Publicité
5, rue de Monttessuy
75007 Paris.

GROUPE SCETA

recherche

pour sa division
Aménagement-Parking
Conception, financement, construction et exploitation de parkings publics

UN CADRE TECHNICO-COMMERCIAL

Responsable promotion du développement.
Ecole de commerce ingénieur ou équivalent.
Débutant ou 1 à 2 années d'expérience.
Env. CV + photo à SCETA Parc
7, rue Pablo-Neruda
92532 LEVALLOIS-PERRET Cedex

AGENCE DE VOYAGES INCENTIVE PARIS
cherche commercial expérimenté(e) pour vente produits de stimulation et tourisme d'affaires
CV + *photo* : AIRCOM
93, rue de Monceau
Paris-8e

Ecole de LANGUES rech.
PROFESSEUR D'ANGLAIS
pour cours tous niveaux et tous âges, adresser C.V., photo + lettre manuscrite à U.S AVIS, 32, allée de la Tour, 93250 Villemomble ou tél. :
48-48-23-56

L'AGENDA

Animaux

VENDS JOLIS CHIOTS
SHAR-PEI
MALES ET FEMELLES
nés le 18 août 1990
A RETENIR
(16) 86-88-49-10
(après 20 heures)

Décoration

L'ENTREPOT DU CANAPÉ
Les 19 et 20 OCTOBRE vente exceptionnelle de canapés et fauteuils. Nombreux modèles en cuir et tissu. Par exemple : canapé 3 places entièrement déhoussable : 2 490 F. Canapé 3 places cuir pleine fleur aniline : 9 900 F au lieu de 17 450 F. Venez vite pour avoir le choix, tous les modèles sont disponibles.
Entrepôt du Canapé,
26, rue des 7-Arpents
Le Pré-Saint-Gervais.
Tél. : 48-44-83-81
Ouvert de 10 h à 19 h.

Garde d'enfants

Paris-15e, *Beaugrenelle*
Recherche (à partir du début *novembre*) jeune fille *sérieuse*, non fumeuse, pour garder à domicile, après l'école, de *16 h 30 à 19 heures, mon fils* âgé de 5 ans (goûter, jeux, lecture, bain).
Tous les lundis et mardis, *sauf* vacances scolaires
Tél. : 45-79-19-15 (le soir)

Vacances
Tourisme
Loisirs

Driscoll House Hotel, 200 chambres indiv., 110 Livres sterl. par sem., bonne cuisine.
Rens. 172 New Kent Road, London SE1, 4YT, G.B.
19-44-71-703-4175

POUR VOTRE SÉJOUR à NICE louez votre appart. aux CITADINES GROSSO ttes durées (16) 93-44-39-00

Vidéo

A VENDRE URGENT
cause double emploi
LECTEUR VIDEO DISC PAL
3 mois, état neuf, 3000 F.
Laisser message sur répond. : 46-24-05-81.

automobiles

ventes

de 5 à 7 CV

FIAT TIPO 16 V IE
Décembre 1989, rouge racing, 11500 km. Direct. assistée, TO électr., vitres et rétros électr., sièges AR 2/3-1/3, télécomm. portes, alarme, 4 HP. 80 000 F. Tél. : 60-75-51-35 ap. 19 h.

de 8 à 11 CV

DEA
BUTTES-CHAUMONT
vend
MERCEDES 190 E
gris métallisé verni
boîte automatique
climatisation – radio
avril 87 – 72 650 km
115 000 F
GARANTIE 6 MOIS
pièces et main-d'œuvre
Tél. : 42-00-11-55
M. S. DARMONI

A vendre Super 5 GT Turbo, mod. 1988, noir verni, 43 000 km, vitres teintées, écrous antivol, pacq équipements. Prix : 52 000 F. Etat exceptionnel. Stéphane LAMENDÉ
Tél. h.b. : 40-65-28-45, le soir : 39-76-24-84.

deux-roues

KAWASAKI GPX 750
An. 88, mod. 87, noire, échappement Devil, 35 000 km, pneu arrière + kit chaîne + plaquettes de freins avant NEUFS. 28 000 F.
Tél. : 64-87-77-91.

Vds 1100 GSX/ES Suzuki modèle 84, t.b. état, 53 000 km, bleue et blanche, 16 000 F ferme. Visible à Brie-Comte-Robert 77.
Tél. : H.B. (16) 54-44-72-93

DEMANDES D'EMPLOIS

J.F. 27 ans, BTS secrétariat bureautique, 2 ans exp., cherche poste assistante dans société importante. Maîtrise TTX (World 4, Textor). Disponible immédiatement. Ouverte à toutes propositions sérieuses.
Tél. : 47-36-56-33

H. 33 ans, fonctionnaire, goût des rel. humaines, ch. poste à responsabilités dans entreprise à caractère social ou culturel me permettant de m'investir davantage. Etudie ttes propositions. Paris, province. MARCHAL P., 48-78-09-46 répondeur.

VOUS VISEZ LOIN ?
MOI AUSSI
Analyste-programmeur IBM 38/AS 400 rech. mission motivante pour MONTRÉAL. Disponibilité février 91, 2 ans d'exp., pratique anglais.
ETES-VOUS INTERESSÉS ?
46-87-35-44 entre 9 h et 18 h.

INGENIEUR GENERALISTE

22 ans exp. ORGANISATION - GESTION - INFORMATIQUE
SSII - INDUSTRIE RETRAITE/PREVOYANCE - DISTRIBUTION
TOUTES GAMMES MATERIEL.

Cherche poste de **MANAGEMENT** avec problèmes à résoudre
REGION LYONNAISE - NORD ISERE.

Possibilité TEMPS PARTIEL.

Ecrire, sous référence 6954, à **MEDIA PA** - 50-54, rue de Silly
92513 BOULOGNE-BILLANCOURT CEDEX, qui transmettra.

CHEFS D'ENTREPRISE

L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- **INGENIEURS toutes spécialisations**
- **CADRES administratifs, commerciaux**
- ***JOURNALISTES (presse écrite et parlée)***

CRÉATION, GESTION FILIALES.
ACCEPTERAIT également conduite de projets immobiliers, hôteliers, base de loisirs France, étranger, INSEAD, 16 ans expérience prof. Europe-Asie, trilingue anglais, allemand, français. (Section BCO/DDS 1811.)

MARKETING MANAGER PRODUITS grande consommation. – Prof. confirmée, 8 ans exp. au niveau européen, en charge de la stratégie et du développement marché et produits, sachant associer études et activités sur le terrain. De formation et expérience inter. MBA + ESCAE, anglais, italien.
RECHERCHE poste à Paris ou métropole européenne. (Section BCO/MH 1812.)

CADRE, 42 ans, possède expérience en traitement de l'eau, explosifs, audit en sécurité et prévention de risques industriels et pétrochimiques.
RECHERCHE poste en rapport avec compétences, France (interventions à l'étranger). (Section BCO/BD 1813.)

CADRE 38 ans.
PRÊT à mettre en pole position VOTRE ENTREPRISE, 20 ans de carrière, manager, aisance relationnelle, créatif, rigueur, organisation, possibilité prendre de suite totalité des responsabilités, pour direction générale PME-PMI, filiale ou direction service achats, cciale, ou marketing et relations publiques. (Section BCO/HP 1814.)

DIRECTION SERVICE COMMERCIAL - J.F., 30 ans.
RECHERCHE : poste de direction de service commercial ou négoce dans société existante ou en création, ou responsable d'un service d'achats dans société en développement ou poste de création de filiale française pour une société étrangère. Expérience prof. : management d'un service de négoce international. Connaissances langues. (Section BCO/HP 1815.)

CADRE COMMERCIAL. – 52 ans, école supérieure de commerce, pouvant bénéficier d'un CRE, expérience diversifiée à l'étranger.
PROPOSE compétences en : prospection, suivi de clientèle ou réseaux d'agents, création ou développement d'un service export secteurs préférentiels : agroalimentaire, tourisme, aviation légère. (Section BCO/CR 1816.)



ÉCRIRE OU TÉLÉPHONER :
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09
TÉL. : 42-85-44-40, poste 27.

Le Monde

SÉLECTION IMMOBILIÈRE



appartements ventes

1er arrdt

14e MAIS. ARTISTE
175 m² + JARDIN

7e CHAMP-DE-MARS
65 m². VUE TOUR EIFFEL

4e QUAI CÉLESTINS
DUPLEX 150 m² exception.

16e ÉTOILE 100 m²
Superbe atelier d'artiste

MARAIS BEAUBOURG
Imm. XVIIe. DUPLEX 70 m²

ST-DOMINIQUE
Beau 165 m². Imm. p. de t.

EMBASSY
45-62-16-40

2e arrdt

RUE VIVIENNE TERRASSE
2/3 pces, charme, soleil. Px 2 000 000 F. Tél. : 42-33-07-80.

LES HALLES
2 p. cuis. améric., wc, s. de b., penderie, mezzanine, 60 m². Deco-archit. Px : 1 700 000 F. Tél. : 43-54-23-13

3e arrdt

MARAIS
BEAU 2 P., cuis., bains, w.-c., très clair, refait à neuf. 1 150 000 F. 42-71-62-79.

A CONCLURE RAPIDEMENT
AFFAIRE
vendue par propriétaire. 110 m² entre Arts et Métiers et square du Temple. CHARME. SOLEIL. VUE. Vaste liv. 5 fenêtres sud. 2 chbres au calme, parquet, cheminées, 6e ét., asc. voté, installation imminente. Bon imm. 2 700 000 F. 42-72-71-64.

BD BEAUMARCHAIS même, pptaire VD VRAI 3 P., cuis. équipée, chff. centr. individuel. refait nf, ét. élevé, asc. 45-04-24-30.

MARAIS-PICASSO
3-4 P. 4e ét. Belle rénov. Vue except. 3 950 000 F. Tél. 43-50-94-50

Mº ARTS-ET-MÉTIERS calme, baigné de soleil, en duplex, gd living dble + 1 chbre + s.de.b 46-22-03-80 43-59-68-04. p. 22

4e arrdt

BASTILLE. 2 P. de 45 m² env. Ref. nf. Cuis. éq., gde sal. de bns. 1 290 000 F.
3615 IMMOB.
43-87-88-78

RAMBUTEAU. 2 P. de 50 m² env. Cuis. amér. éq. rustique. Bar. Px 1 380 000 F.
3615 IMMOB.
43-87-88-78

RUE RIVOLI, face HOTEL VILLE, idéal investisseur, pierre de tail., studio, cuis., cft poss. 530 000 F créd. total possible. 48-04-84-48.

Mº HOTEL-DE-VILLE. RUE DE RIVOLI, 2 PCES, cuis., à rénover, pierre de t. 550 000 F. CRÉDIT. Tél. : 43-27-81-10.

PLACE DES VOSGES
Imm. luxueux, appt env. 100 m², ent., living + 2 chbres, 2 s.de.b., park. 46-22-03-80 43-59-68-04, p. 22

AU CŒUR DU MARAIS
LOFT
luxueusement aménagé, grand séj. 47 m² + 2 gdes chbres, bains, cuis. équipée, cour plantée privée, prestations raffinées, sur place de 13 h à 16 h vendredi 19 oct. 25, RUE DES ROSIERS.

5e arrdt

PRÈS NOTRE-DAME
RIVE GAUCHE duplex, dernier ét., séj., 3/4 chbres, 2 bains, calme, soleil.
SERGE KAYSER
43-29-60-60
RECH. APPARTEMENTS ORIGINAUX.

AGENCES FRANÇOIS FAURE 45-49-22-70

CONTRESCARPE très gd 2 p. en duplex à rafraîchir. 1 480 000 F.

PANTHÉON, imm. 18e, beau volume, 3 p. de caractère à rénover. 2 500 000 F.

Panthéon, p.d.t., 3 p. + bureau, 75 m². A revoir. 4e ét., vue dég. 2 750 000 F. 43-35-18-36.

R. LHOMOND, calme, atelier sur jard., 47 m² sur 2 niveaux, soleil. 45-46-26-25 – 43-26-73-14

VAL-DE-GRACE
Imm. 17e classé, STUDIO DE CARACTÈRE, 24 m². PX 835 000 F. 45-66-43-43.

SQUARE ST-MÉDARD, imm. pierre de t., rénové, asc., pptaire vd gd dble liv. + 1 chbre, bains, refait, bourgeois ou ccial. 45-04-24-30.

Mº MONGE
R. Tournefort, 2 p., s. rue, imm. pierre de t., soleil. 949 000 F. 42-81-02-56.

DUPLEX STYLE MAISON
6/7 p., 2e et dernier étage, square, calme, verdure, plein soleil, part., 8 700 000 F. 45-87-27-92, répondeur.

RARE
Près Maubert, neuf, jamais habité ancien imm. XVIIe réhabilité, appt ht de gamme, env. 115 m², living 50 m² + 2 chbres, s.de.b., s.d'eau 46-22-03-80 43-59-68-04, p. 22

6e arrdt

DUPLEX 5 P. 90 m²
environ + TERRASSE 26 m². VUE DÉGAGÉE, SOLEIL. PLURIMMO 45-48-25-01.

VUE PRIVILÉGIÉE
ST-GERMAIN-DES-PRÉS
Très bel imm. pierre de t. STUDIO, charme, 8e, asc., rare, prix élevé justifié. Exclusivité 45-25-26-06.

AGENCES FRANÇOIS FAURE 5, RUE LITTRÉ PARIS-6e 45-49-22-70

VANEAU, 5e ét., studette équipée, soleil. 450 000 F.

ODÉON, 4e ét., studio s. jardin. 690 000 F.

VAVIN, 3e ét., 4/5 p., rue et jardin.

RUE DE SÈVRES
STUDIO AVEC PARK., BALCON, 2e ét., asc., bel imm. 1 250 000 F. 45-66-43-43.

ST-SULPICE. Vue église, 2 p., cuis., bains, w.-c., quelques travaux, sur cour. Px 1 500 000 F. 42-71-61-48.

7e arrdt

AGENCES FRANÇOIS FAURE 45-49-22-70

ST-FRANÇOIS-XAVIER studio à rénover. 685 000 F.

ECOLE MILITAIRE
3e ét., 3 p. avenue et cour, parfait état. 2 650 000 F.

BD ST-GERMAIN
BEAU STUDIO
Cuis. équipée, bains, très clair, bel imm. 18e. 1 260 000 F. 45-66-01-00.

SAINTS-PÈRES. Imm. 17e 80 m² env., clair, calme. 3 P. S/cour + service. Prix 3 650 000 F. 45-44-81-12. Ag. s'abst.

QUARTIER INVALIDES
Beau 2 pces 62 m², tt conf. + parking Tél. : 45-51-05-98

RUE DU BAC
DANS UN SQUARE PRIVÉ 4/5 P. + serv. RARE. 7 000 000 F. 43-41-34-66

CHAMPS-DE-MARS GÉNÉRAL DETRIE
Plein sud, très b. état, triple récept. 75 m². 3 chambres, 2 bns, nbreux dégagts, 200 m² env., profession libérale et habit. Directement par propriétaire. 40-67-10-73 de 10 h à 14 h et de 19 h à 21 h.

8e arrdt

CHAMPS-ELYSÉES (proche) Idéal prof. lib 210 m² env. Bcp de charme. Ent., dble living + burx + 3 chbres, 2 bains. Travaux à prévoir. 42-22-03-80 43-59-68-04, p. 22

9e arrdt

RUE RODIER 3 P. 84 m² en cours de rénovation 1 250 000 F. 40-16-45-27

AV. TRUDAINE angle, except. cse mutation, beau 2 p., entr., cuis., tt conft. Px 715 000 F créd. poss. 48-04-84-48.

RUE DUNKERQUE
Beau 2 p., tt cft, dans bel imm. pierre de t., 6e ét., asc. VUE SACRÉ-CŒUR. 740 000 F. 42-71-87-24.

MÉTRO CADET
Belle chbre, bien équipée, douche, lavabo, très clair. 240 000 F. 42-71-87-24.

QUART. EUROPE, studio dans bel imm. pierre de t., bains, w.-c., indép., cuis. équip., interphone, digicode. 475 000 F. 42-71-87-24.

CHAUSSÉE-D'ANTIN. Près Mº, gd séjour + cuis., tt cft, digicode, poutres au plafond, Chff. c. 595 000 F. CRÉDIT. 43-70-04-64.

PROX. TRUDAINE
Exceptionnel, dble liv., 3 chbres, possib. service. 2 290 000 F. 42-81-02-56.

5e, rue Cardinal-Lemoine sur placette privée, calme, verdure, 3 pièces 65 m², ensoleillée, sans vis-à-vis. Refait à neuf, 3e étage, vue dégagée sur Panthéon., parquet chêne, cheminées. 3 200 000 F. 43-26-60-75 - 46-34-65-73

LAMARTINE
Collaborat. du journal vd 4 pces, 76 m², 1er ét., dble living, 2 chb., clair, calme. 1 750 000 F. 48-04-79-41 ap. 18 h

ORIGINAL
Imm. XVIIIe, séj. + 3 chbres. IMPECCABLE. 2 250 000 F. ACANTHE 45-87-09-09.

10e arrdt

Mº BLANCHE, 2 APPTS de 2 p., cuis., bains, soleil. Vendus ens. ou séparés, 1 réf. nf, l'autre à rénover. Les deux 1 300 000 F. Tél. : 43-27-81-10.

MARCHÉ ST-QUENTIN
Dans bel immeub. ravalé. 2 PIÈCES. Tt conft, à rafraîchir. 535 000 F. Créd. possib. 48-04-35-35.

République, p. de t., dernier ét., 5 p., tt cft, 150 m², 3 ou 4 chbres. A saisir. 3 550 000 F. 43-35-18-36.

11e arrdt

BASTILLE LOFT
160 m² en duplex, park. Profession libérale possible. 42-78-69-56

RÉPUBLIQUE Près.
2 PCES, coin cuis., tt cft, chauff. indiv. gaz. 3e ét. CLAIR. PRIX 398 000 F. CRÉDIT. 43-70-04-64.

Mº PHILIPPE-AUGUSTE Except. imm. ravalé, 2 P., ENTR.. CUIS., bains, w.-c., cave. CRÉDIT. 599 000 F. 48-04-06-60.

Mº PARMENTIER. GRAND STUDIO. Refait nf, cuis. équipée séparée, bains, w.-c., cave. PRIX 589 000 F. CRÉDIT. 43-27-81-10.

TEMPLE
2/3 pces, duplex 53 m², rénov. de caractère, dernier étage, asc., 1 300 000 F Part. tél. : 30-33-47-40

12e arrdt

FBG ST-ANTOINE près, beau 2 p., entr., cuis., sal. de bains, w.-c., soleil, 3e ét. Px 720 000 F créd. poss. 48-04-84-48.

Mº DUGOMMIER. BEAU 2 P. Très bon état, cuis. améric. équ., s. de bns, w.-c. séparé, dressing, cave, soleil. Créd. 780 000 F. 43-27-95-83.

13e arrdt

CITÉ UNIVERSITAIRE
3 p., 65 m², 7e ét., asc., plein sud, sans vis-à-vis. 1 250 000 F. 43-26-73-14.

MAISON 170 m² + JARDIN 75 m², 6 800 000 F. 45-46-26-25.

GOBELINS
Imm. XVe. original 2 p. en duplex, impeccable. 1 100 000 F. ACANTHE 45-87-09-09

14e arrdt

AGENCES FRANÇOIS FAURE 45-49-22-70

ALÉSIA, 5e ét., asc., balc., studio, confort. 560 000 F.

DENFERT, 4e ét., rue et cour, vrai 3 p. 1 420 000 F.

MOUTON-DUVERNET, soleil, vrai 5 p. 3 250 000 F.

MÉTRO PLAISANCE
A rénover 2 p., entr., cuis., salle d'eau, w.-c., cave. PRIX 559 000 F crédit total. 48-04-08-60.

MONTPARNASSE
4/5 P. 101 m². Imm. récent. 2e sur jardin. Cuis. équipée. Prix 3 450 000 F. 40-76-42-23 - 43-22-62-11

RUE D'ALÉSIA
3 P., 87 m², terrasse 50 m², 9e ét., plein sud. Park. 3 600 000 F. 45-48-43-53

15e arrdt

SÈVRES-LECOURBE
Dans bel imm. récent, studio s. cour jard., séj., cuis. séparée, bains, cave, gardien. 885 000 F. 45-66-43-43.

PLAISANCE, 3e ét., bon imm. récent, BEAU 2 P., 58 m², gd séjour, cuis. équipée, très bon état, PARK. GARDÉ, cellier. 1 450 000 F. 45-66-43-43.

CONVENTION. Imm. récent, stand., 3 p., tt cft, vue dégagée, asc., idéal prof. libérale. 1 550 000 F. 42-71-61-48.

R. DES VOLONTAIRES
Pierre de t., 90 m², parfait état. Tél. : 43-26-73-14.

16e arrdt

RANELAGH
Stand. studio conft ét. élevé NOTAIRE. 47-05-49-51

BOIS-DE-BOULOGNE
Studio stand. 35 m², 5e ét. asc. 890 000 F. 40-16-45-27

PTE ST-CLOUD
STUDIO 33 m², BALCON, 5e ét., asc., clair, calme, très bon état. 910 000 F. 45-66-43-43.

MUETTE/Rare SUR LE BOIS
160 m², gd stand., box Tél. : 45-24-22-88

AV. PAUL-DOUMER même, dernier ét., vue, soleil, pptaire vd BEAU 2 P. + chbre enfant, tt conft, refait neuf. 45-04-24-30.

17e arrdt

AV. CLICHY 3 P 63 m² Expo plein sud, bon état 960 000 F. 40-16-45-27

BAYEN-NIEL 7 P.
Beau 3 p., refait nf, wc, bains. 1 890 000 F
Beau 4 p., impeccable, wc, bains. 1 900 000 F
Possib. réunir – 42-80-10-06

17e PRÈS MAIRIE, imm. ravalé, beau 2 p., cuis., s. de bains, w.-c., 3e ét., soleil. Px 570 000 F créd. poss. 48-04-84-48.

AV. VILLIERS
Bel imm. 2-3 p. s. square, cuis., entr., s. de bains, w.-c., ascens. Px 1 800 000 F. 48-04-84-48.

Mº ROME. A SAISIR.
2-3 P., 52 m²
Bel appt., dble expo, parfait état, clair, 1 260 000 F. 45-66-43-43.

BD MALESHERBES, 6e ét., asc., superbe imm. pierre de t.
BEAU 2 P.
Parfait état, clair, calme. 1 390 000 F. 45-66-43-43.

PROFESSION LIBÉRALE POSS., PTE CHAMPERRET
BEAU 3 P. 69 m²
Rez-de-ch., bel imm. 1 790 000 F. 45-66-43-43.

RUE DE LEVIS
BEAU 3 P.
Décoré et équipé, poutres apparentes, parfait, état, CHARME. 1 995 000 F. 45-66-43-43.

17e PTE MAILLOT
2 P. 510 000 F
7e ét., superbe imm., 25 m², très clair, kitch., sal. eau, w.-c. 45-66-01-00.

Mº GUY-MOQUET
Pierre de t., 2 p., entr., cuis., sal. eau, w.-c., balc. Px 589 000 F créd. 48-04-08-60.

Près BATIGNOLLES. BEAU 2 PCES, cuis., TT CONFT, chauff. indiv. gaz, gardien, digicode, 3e, rue/cour. 655 000 F. 43-70-04-64.

PLACE PEREIRE (près)
Appt env. 125 m². Récept. 40 m² + 3 chambres, 1 s.d.bs, 1 s. douche. 5 250 000 F 46-22-03-80 43-59-68-04, p. 22

Proche 17e, Neuilly ou Pte Maillot, clair, aéré, 5e étage, appt. env. 133 m², living dble 45 m² + 2 chbres, cuis., s.de.b., chbre sce, asc. Très bon plan. 46-22-03-80 43-59-68-04, p. 22

PLACE DES TERNES (pche) LUXUEUX atelier d'artiste, 60 m² env. aménagement de grande qualité 3 000 000 F. 46-22-03-80 43-59-68-04, p. 22

18e arrdt

PL. DU TERTRE
charmant 140 m², avec très beau jard. privatif, soleil, CALME. 40-20-96-00

A SAISIR Pierre de t., 7e asc., 140 m², impeccable. 2 800 000 F. 40-26-42-47, HB

PL. CLICHY près, 2 p., 36 m², cuis., sal. de bains, w.-c. Px 500 000 F. CRÉDIT POSSIBLE. Tél. : 48-04-85-95.

MARX-DORMOY
Plein sud, 2 p., cuis., quelques travaux, crédit personnalisé. 540 000 F. 42-71-62-79.

MAIRIE 18e, studio, tt cft, cuis. équipée, sal. eau, w.-c., très clair, imm. ravalé, bon environnement. 355 000 F. 42-71-87-24.

RUE DE TORCY, GDE SURFACE A RÉNOVER, cuis., bains, soleil, CALME. 525 000 F. Tél. : 43-27-95-83.

MARX-DORMOY. BEAU 2 PIÈCES, tt cft, cuis. indépendante, 3e ét., plein sud, s. rue. 525 000 F. Crédit possib. 48-04-35-36.

19e arrdt

PROX. B. CHAUMONT
« LES PRINCES »
Résidence grand standing. Construction récente, studios, 2, 3, 4, 5 p., park. Libres de suite ou loués avec baux expirant dès 1991. Sur place du mardi au dimanche inclus. 11 h-15 h/16 h 30-19 h. 20, bd de La Villette. Tél. : 42-41-20-21.

BUTTES CHAUMONT
2 P., 35 m², 545 000 F, à rénover, 50 M DU PARC. Bon immeuble ravalé. 45-66-01-00.

100 M. PARC BUTTES-CHAUMONT, stand., asc., gardien, 2 PCES, coin cuis., w.-c., s. de bains, chauff. centr. 585 000 F créd. 43-70-04-64.

20e arrdt

RUE DES MONTIBŒUFS, BEAU 2 P., 42 m², tt cft, imm. pierre et brique. PRIX 700 000 F. Tél. : 42-71-87-24.

GAMBETTA PELLEPORT
Urgent, part. vend ds immeub. stand. gd 2 p. tt cft, 4e ét. bel.expo. 1 260 000 F 60 m². Tél. : 40-62-97-14

92 Hauts-de-Seine

SURESNES 5 p., en duplex, 97 m², 3 chbres, refait nf. 1 500 000 F 40-26-42-47, HB

LEVALLOIS. Mº A.-FRANCE
Agréable 2 P. cuis. équip. sal. de bns, wc. Rangements. Belles prestations. 630 000 F. Créd. poss. 48-04-84-48

ISSY-LES-MOULINEAUX
2 P. 680 000 F
Séj., chb., cuis. équipée, bns. Cave. Calme. Soleil. Très b. état. 45-66-43-43

BOULOGNE
EXCEPTIONNEL DUPLEX 160 m²
Dern. ét., terrasses 550 m² Tél. : 45-08-12-12

93 Seine-Saint-Denis

Part. vend 10 mn métro St-Denis-Basilique, appt. Séjour, 2 chbres, gde cuisine équipée, entrée, loggia, 70 m², asc., cave, parking couvert. 700 000 F. Tél. : 48-28-32-94 (après 19 h.)

St-Denis, à 50 mètres du Mº
LOFT 190 m² AMÉNAGÉ
poutres, charme, rare. 1 700 000 F pptaire : 47-88-07-07

Mº MAIRIE LILAS
Rare bel imm. 45 m², 2 P., ent., cuis. équipée, bains, wc. 639 000 F. Crédit. 48-04-08-60

Province

TOURS (37)
1 heure de Paris par TGV Appt dans anc. hôtel particulier (centre ville) 4 p. principales env. 120 m², 1er étage, tt cft, cave, garage Tél. : (16) 54-61-00-34

MARINE-DE-COGOLEN (83) Golfe de St-Tropez
Appt 62 m², entrée, séjour, chambre, terrasse, salle à manger fermée par baie vitrée, cuisine équipée, salle de bains, wc séparé. Au 1er vue charmante sur le port. Piscine et tennis à proximité. 780 000 F Tél. : (1) 45-51-61-91

A LA COLLE-/LOUP (Alpes-Maritimes)
30 mn de l'aéroport de Nice, bel appt 3 P. principales + bureau en duplex, 2 sanit., terrasse. Garage. Tt proche commerces. A saisir. 1 250 000. Ag. MALIBERT Tél. 93-58-35-45

appartements achats

Recherche 1 à 3 p. PARIS préfère 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 4e, 9e, 12e, av. ou sans travx. Paie cpt chez notaire. 48-73-48-07 même soir.

EMBASSY SERVICE
rech. pour CLIENTS ÉTRANGERS APPARTS à PARIS de 200 à 450 m². 40 000 F à 90 000 F le m².

EMBASSY BROKER
rech. pour INVESTISSEURS ÉTRANGERS et INSTITUTIONNELS IMMEUBLES en totalité Paris-province commerciaux et habitations.
TÉL. : (1) 45-62-16-40
ou FAX : 42-89-21-54.

URGENT RECH.
Petit logement Paris même avec travaux. M. COSTE. 42-71-61-88

POUR PIED-A-TERRE rech. STUDIO OU 2 P. PARIS UNIQUEMENT. PAIE COMPTANT. M. BOREL. 42-71-93-00

FRANCK STORK recherche PARIS ou proche banlieue. Studio ou 2 p. 700 000 F maximum. 42-71-12-00 ou le soir. 60-05-86-12

CABINET KESSLER
78, Champs-Elysées, 8e
Recherche de toute urgence
BEAUX APPTS DE STANDING
petites et grandes surfaces
EVALUATION GRATUITE
sur demande 46-22-03-80 43-59-68-04, poste 22

Très urgent pour banque recherche appt standing 3 réceptions + 3 à 5 chbres 16e N, 8e, 7e, 5e, 17e 46-22-03-80 43-59-68-04, p. 22

locations non meublées offres

Paris

Studio 25 m², libre 31/10, cuis. équipée, tt cft, cave, park. 3 000 F + chges. 40-44-46-84 – 40-44-47-33

Part. loue appt. 11e, tél. : pr RDV, visite sur place le 18/10 au 64-57-75-55

locations non meublées demandes

Paris

EMBASSY SERVICE
8, av. de Messine, 75008 PARIS recherche APPARTS DE GRANDE CLASSE VIDES ou MEUBLÉS, HOTELS PARTIC. PARIS et VILLAS PARIS-OUEST. Tél. : (1) 45-62-78-99.

MASTER GROUP
recherche appts vides ou meublés de standing POUR CADRES ET DIRIGEANTS DE SOCIÉTÉS 47, rue Vaneau Paris-7e 42-22-14-61 – 42-22-24-66

RÉSIDENCE CITY
URGENT rech. pour dirigeants étrangers d'importants groupes anglo-saxons LUXUEUX APPARTEMENTS QUARTIERS RÉSIDENTIELS et MAISONS OUEST-EST.
TÉL. : (1) 45-27-12-19

Collaborateur permanent journal Recherche 2/3 p. Paris, proche banlieue Ouest. Revenus annuels 180 KF, aval possible. Tél. h.b. 45-53-31-70 Mlle CHENU

locations meublées offres

Paris

R. du BAC, 1er ét., 2/3 p. s. rue et cour. 10 000 F ch. compr. 48-42-48-47.

locations meublées demandes

Paris

BARBARA FRELING
24, 16, 6 PLACE VENDOME
40-20-96-00
recherche pour sa clientèle multinationale et internationale APPTS DE PRESTIGE vides ou meublés – URGENT PARIS RÉSIDENTIEL

hôtels particuliers

BOULOGNE
Près Roland-Garros, récept. + 4 chbres. gar., serv., terrasses, verdure. Gérant : 42-33-04-30.

17e PÉREIRE (proche) H. part. R + 3, petit jardin, terrasse, possibilité prof. libérale, surf. env. 350 m², 3 récept. + 8/9 chbres. 20 M. 46-22-03-80 43-59-68-04, P. 22

maisons individuelles

L'HAY-LES-ROSES
s/1 100 m², belle maison, 2 logements 150 m² habitables chaque, gar. 3 950 000 F. 46-61-80-25

ARCUEIL Mº LAPLACE
MAISON 3 P.
2 niveaux, 60 m² habitable s/110 m². Cuis. éq., sal. de bains. Plein sud. Calme. 700 000. 45-66-43-43

EXCEPTIONNEL L'HAY-LES-ROSES
MAISON 5 P.
1 230 000 F
110 m² S/250 m². Cuis. éq.. Véranda. Garage. Beau jard. clos. 45-66-43-43

pavillons

10' du RER BRY-S.-MARNE Pav. séj. dble, 3 ch., cuis., bns. État except. s/terrain 380 m². 1 400 000 F. AG. RÉGNIER 94 LE PERREUX 43-24-17-63

LE PERREUX. Bord de Marne. Résident. PAV. 4 P., cuis., wc, bns. Refait nf. Garage. Jdin. 995 000 F. Crédit. 43-70-04-64

95 LE PLESSIS-BOUCHARD
20 mn Paris-RER et A 15 5-6 p. 145 m² + terr. 230 m² Px : 1 400 000 F Tél. : 34-15-80-60, le soir

propriétés

URGENT
1 h 30 Paris, région MONTARGIS (45) Propriété caractère sur 2 hectares de parc
600 m² HABITABLE
Possib. chasse sur 140 h. Px : 2 200 000 F ACTIF IMMO EUROPÉEN (16) 38-85-99-62

A SAISIR
SUR 10 HA
(possible 30 ha) BEAU CORPS DE FERME Hab. de suite. Situé à 75 mn de Paris direct autor. Sud MONTARGIS (45) à 500 m de la ville tous commerces s/pl. Grand séjour rustique, cheminée, cuisine, 3 chbres, bns, wc, cave, chauffage central. Beau grenier aménageable. Nbx dépend. Boxes chevaux. PX TOTAL 980 000 F Crédit 100 % par Caisse d'Épargne, remboursable comme un loyer constant (16) 38-85-27-92, 24 h/24.

SAINT-PIERRE-DES-IFS
Belle maison normande avec 4000 m² de terrains, 140 m² au sol + étage Etude de Mº Real-Cacheleux 27350 Routot Tél. : (16) 32-56-80-66

A SAISIR
VD CAUSE DÉCÈS
Direct. aut. Sud NEMOURS. Au cœur de la verdoyante campagne, vous serez séduit par L'ANCIEN CLOS DU PRESSOIR constr. en vieilles pierres, tuiles pays. Son décor d'antan aux poutres, solives apparentes, cheminée, séj., sal. rustique, cuis. équipée + coin repas, 6 chbres, 2 bns, 2 w.-c., office, atelier, cave, gar. LE TOUT SUR SON TERRAIN PAYSAGE DE 5 000 m² Px tot. de l'ens. 900 000 F Crédit total 100 %. (16) 38-92-72-32. 24 h sur 24.

FORGES-LES-EAUX
110 km Paris, sur 6 000 m² (3 000 pays., 3 000 const.) maison contemporaine, env. 500 m² (10 p.) sur 4 niv., 160 m² env. au sol. Séjour cathédrale 50 m² avec cheminée, cuis. avec barbecue. 6 chbres, 6 salles de bains, 4 WC, 2 cuisines. 1 terrasse 65 m² env., garage 3 voitures, 2 caves dont 1 cellier. 16/35-94-39-07 (le soir)

maisons de campagne

LUBERON :
Part. vd maison anc., restaurée dans hameau, 180 m² hab. + dépend., 1 100 m² terrain. 1 100 000 F 41-20-04-34 (prov.)

immobilier information

PROFESSIONNELS DE L'IMMOBILIER
L'annuaire des propriétaires des immeubles recense 38 000 propriétaires de 30 000 immeubles. SEESAM : 46-22-99-33.

IMMOBILIER D'ENTREPRISE

bureaux

Locations

DOMICILIATION 8e
Burx. Télex/Secrét., Tél.
AGECO 42-94-95-28.

N.-DAME-DE-LORETTE. Burx sur 60 m² env. Refait nf, sa reprise. 1 320 F HT/m²/AN
3615 BURCOM
43-87-89-29

PÈRE-LACHAISE. 9 burx sur 173 m² env. sans reprise. 1 500 F HT/M2/AN
3615 BURCOM
43-87-89-29

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL - RC - RM
Constitution de sociétés Démarches et tous services Permanences téléphoniques
43-55-17-50

GROUPE ASPAC
1er RÉSEAU NATIONAL DE CENTRES D'AFFAIRES propose : BUREAUX ÉQUIPÉS et salles de réunions, minibar, services complets, domiciliations, SIÈGES SOCIAUX, démarches, formalités et CRÉATION immédiates de tes ENTREPRISES. Fax, permanence, tél., secrét., TTX, assurance, imprimerie, financements... et tous services personnalisés.
ETOILE 16e 47-23-61-61
GRENELLE 15e 47-23-61-58
ST-LAZARE 8e 42-93-50-54
LA FAYETTE 9e 47-23-61-61
BOULOGNE 92 46-20-22-25
+ 25 centres en France.
Prix compét., délais rapides. Depuis 1978 à votre service.

A PARTIR DE 50 F HT/mois, votre ADRESSE COMMERCIALE PARIS 1er, 8e, 9e, 12e, 15e, 17e. LOCATION DE BUREAUX. INTERDOM 43-40-31-45.

bureaux

PARIS 17e EXT
500 m² BUX + 10 PKGS 1 600 F/m²/AN MICHEL BERNARD 45-02-13-43

CHAUSSÉE-D'ANTIN
430 m² BEL IMM. CESSION + LOYER 1 100 F/m²/an MICHEL BERNARD 45-02-13-43

BUREAUX ÉQUIPÉS
Salles de réunions Ttes durée, ts services Adresse commerciale
ACTE
BOULOGNE 46-03-38-32
MARNE-LA-VALL. 60-17-55-00
LA BOETIE 43-59-77-55
FBG-ST-HONORÉ 43-59-77-55

locaux commerciaux

Locations

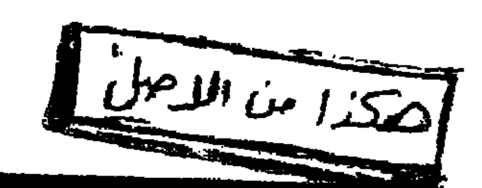
CHAMPIGNY SORTIE A4, A86
700 m² ACTIVITÉ RDC ACCÈS CAMION MICHEL BERNARD 45-02-13-43

fonds de commerce

Ventes

PRINCIPAUTÉ D'ANDORRE JOAILLERIE PRESTIGE, CENTRE VILLE, VENDONS FONDS COMMERCIAL, AVEC PETIT STOCK. TÉL. A BARCELONNE (SPAIN) 34-3-540-18-51

AGENDA IMMOBILIER



LES LOCATIONS DES INSTITUTIONNELS

PARIS

1er ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3 PIÈCES refait neuf, park. 70 m², 2e étage	7 rue Molière **SAGGEL 47-42-44-44** Frais de commission	8 400 + 1 875 + 5 978

3e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3 PIÈCES 64 m², 5e étage Terrasse, balcon	7 & 7 bis, rue St-Gilles **SEFIMEG 43-21-63-21**	8 752 + 709

7e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2 PIÈCES Parking, 53 m² 1er étage	50, rue de Bourgogne **SOLVEG 40-67-06-99** Frais de commission	7 136 + 998 + 5 732

8e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
7 PIÈCES Refait neuf 247 m², 6e étage	**Villiers** 63, boul. des Batignolles **SAGGEL 47-42-44-44** Frais de commission	32 000 + 2 576 + 22 771

9e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3 PIÈCES 109 m², 1er étage	2, square Trudaine **GCI 40-16-28-71**	9 000 + 2 025

11e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
STUDIO MEUBLÉ 20 m² sur jardin	HOME PLAZZA NATION **HOME PLAZZA 40-09-40-00**	5 500 + 825
2 PIÈCES MEUBLÉES 50 m² sur jardin	HOME PLAZZA BASTILLE **HOME PLAZZA 40-21-22-23**	8 500 + 1 275
3 PIÈCES Parking, 71 m² 2e étage	Résidence Didier-Daurat 4, rue Moufle **LOC INTER 47-45-19-97**	6 657 + 623

12e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2 PIÈCES Parking, 45 m² 1er étage	Résidence Maryse-Bastié 7, rue Sidi-Brahim **LOC INTER 47-45-19-97**	4 110 + 465
2 PIÈCES Parking, 52 m² 5e étage	12, rue de Rambouillet **AGF 42-44-00-44** Frais de commission	5 590 + 424 + 3 978

15e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4 PIÈCES Park., dble séjour 2 chambres, 72 m² 4e étage	5, boul. Garibaldi **AGF 42-44-00-44** Frais de commission	8 420 + 1 160 + 5 992

17e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3 PIÈCES 70 m², 7e étage Chambre de service	9, rue des Dardanelles **GCI 40-16-28-71**	7 160 + 1 223
5 PIÈCES 122 m² 2e étage	7-9, *rue Nicolas-Chuquet* **L'ÉPARGNE DE FRANCE** **40-54-25-72**	17 500 + 1 400
5 PIÈCES 126 m², 2e étage	25, *rue du Colonel-Moll* **AGF 42-44-00-44** Frais de commission	16 000 + 1 465 +11 385

18e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
STUDIO Parking, 32 m² 3e étage	110, rue Marcadet **AGF 42-44-00-44** Frais de commission	3 170 + 560 + 2 256
STUDIO Récent, 37 m² 9e étage, ascenseur	234, rue Championnet **LOCARE 40-61-66-10** Frais de commission	3 999 + 490 + 3 573
4 PIÈCES Récent, 74 m² 4e étage, ascenseur	95, rue Damrémont **LOCARE 40-61-66-10** Frais de commission	5 611 + 1 108 + 4 800

19e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2 PIÈCES Neuf, 50 m² box, cave	139, rue Manin **SEFIMEG 45-65-37-02**	4 350 + 455
3 PIÈCES Récent, 62 m² 3e étage, ascenseur	8, rue Manin **LOCARE 40-61-66-10** Frais de commission	5 306 + 861 + 4 567
3 PIÈCES Neuf, 63 m², box Cave	139, rue Manin **SEFIMEG 45-65-37-02**	5 030 + 566
3 PIÈCES Neuf, 68 m², box Cave, balcon 10 m²	139, rue Manin **SEFIMEG 45-65-37-02**	5 880 + 612
4 PIÈCES Parking, 88 m² 10e étage	27, rue Rébeval **AGIFRANCE 47-42-17-61** Frais de commission	5 400 + 1 394 + 4 035

20e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3 PIÈCES Parking., 95 m², 1er étage, balcon	52/56, rue des Haies **CIGIMO 48-00-89-89** Honoraires de location	6 000 + 1 100 + 4 590

78 – YVELINES

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
5 PIÈCES Parking, 110 m² 3e étage	**LE CHESNAY** 40, bd St-Antoine **AGIFRANCE 47-42-17-61** Frais de commission	5 950 + 987 + 4 445
3 PIÈCES Parking,80 m² 4e étage, balcon	**VIROFLAY** 2, rue Joseph-Bertrand **CIGIMO 48-00-89-89** Honoraires de location	6 540 + 1 125 + 4 979

92 – HAUTS-DE-SEINE

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4/5 PIÈCES Parking, 105 m² 1er étage Immeuble neuf	**ASNIÈRES** 25, rue d'Argenteuil **SAGGEL 47-78-15-85** Frais de commission	7 100 + 1 234 + 5 052
4 PIÈCES Parking, 93 m² 1er étage	**CLAMART** 1, rue de Bièvres **SAGGEL 46-08-80-36** **46-08-95-70** Frais de commission	6 300 + 749 + 5 195
3 PIÈCES Parking, 72 m² Rez-de-chaussée	**GARCHES** 21, rue des Quatre-Vents Bât. Rouergue **SAGGEL 46-08-80-36** **46-08-95-70** Frais de commission	3 955 + 981 + 2 814
3 PIÈCES Parking, 85 m² Rez-de-chaussée Terrasse	**GARCHES** 11 *bis*, rue des Suisses **CIGIMO 48-00-89-89** Honoraires de location	5 715 + 600 + 4 385
5 PIÈCES Parking, 101 m² Rez-de-chaussée	**LEVALLOIS-PERRET** 22, rue Camille-Pelletan **SOLVEG 40-67-06-99** Frais de commission	7 350 + 1 083 + 5 913
3 PIÈCES Parking, 78 m² 5e étage Immeuble neuf	**MEUDON** 68-76, rue de la République **SAGGEL 46-08-80-36** **46-08-95-70** Frais de commission	6 000 + 1 096 + 4 270
3/4 PIÈCES Parking, 90 m² Rez-de-chaussée Immeuble neuf	**MEUDON** 2, rue des Capucins **SAGGEL 46-08-95-70** **46-08-80-36** Frais de commission	7 500 + 985 + 5 337
4 PIÈCES 2 parkings, 91 m² 4e étage Immeuble neuf	**MEUDON** 68-76, rue de la République **SAGGEL 46-08-80-36** **46-08-95-70** Frais de commission	7 200 + 1 370 + 5 123
5 PIÈCES 2 parkings, 105 m² 3e étage Immeuble neuf	**MEUDON** 68-76, rue de la République **SAGEL 46-08-80-36** **46-08-95-70** Frais de commission	8 400 + 1 599 + 5 977
3 PIÈCES Parking, 68 m² Rez-de-chaussée	**SAINT-CLOUD** 4, place du Moustier **SAGGEL 46-08-80-36** **46-08-95-70** Frais de commission	5 400 + 493 + 3 843
2 PIÈCES Parking, 43 m² 4e étage	**SÈVRES** 37, Grande-Rue **SOLVEG 40-67-06-99** Frais de commission	3 343 + 513 + 2 908
3 PIÈCES Parking, 66 m² 2e étage	**SÈVRES** 47, Grande-Rue **SOLVEG 40-67-06-99** Frais de commission	5 500 + 797 + 4 226
3 PIÈCES Parking, 78 m² rez-de-chaussée Immeuble neuf	**SURESNES** 25, avenue Georges-Pompidou **SAGGEL 47-78-15-85** Frais de commission	5 600 + 1 265 + 3 986
4 PIÈCES Parking, 93 m² 3e étage Immeuble neuf	**SURESNES** 25, rue Georges-Pompidou **SAGGEL 47-78-15-85** Frais de commission	6 700 + 1 375 + 4 768
4 PIÈCES Parking, 105 m² Duplex, 2e étage	**SURESNES** 40, rue J.-J.-Rousseau **CIGIMO 48-00-89-89** Honoraires de location	6 515 + 1 340 + 4 960

94 – VAL-DE-MARNE

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4 PIÈCES Parking, 86 m² 1er étage	**CHARENTON** Résidence l'Orée-du-Bois 21, rue de Valmy **LOC INTER 47-45-19-97**	6 300 + 1 116
3 PIÈCES Parking, 60 m² 8e étage Terrasse	**VINCENNES** Résidence Adrienne-Bolland 44, rue de Fontenay **LOC INTER 47-45-19-97**	5 750 + 700
4 PIÈCES 2 parkings, 83 m² 1er étage	**VINCENNES** 84, rue de France Résidence Frères-Montgolfier **LOC INTER 47-45-19-97**	7 167 + 800
4 PIÈCES Parking, 88 m² 7e étage Terrasse	**VINCENNES** Résidence Lienn-Farmann 83-85, rue Defrance **LOC INTER 47-45-19-97**	7 517 + 870
4 PIÈCES Parking, 91 m² 3e étage	**VINCENNES** 21-35, rue du Petit-Parc **AGF 42-44-00-44** Frais de commission	7 710 + 920 + 5 486

95 – VAL-D'OISE

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3/4 PIÈCES Parking, 82 m² 1er étage Immeuble neuf	**ENGHIEN** 101, av. du Général-de-Gaulle **SAGGEL 47-78-15-85** Frais de commission	6 000 + 942 + 4 270

CETTE PAGE A ÉTÉ RÉALISÉE AVEC LA PARTICIPATION DE







L'EPARGNE DE FRANCE















SOLVEG
LOCATION, VENTE ET GESTION D'IMMEUBLES

MARCHÉS FINANCIERS

M. Yves Lyon-Caen remplace M. Paul Mentré à la présidence du Crédit national

M. Yves Lyon-Caen, directeur adjoint du cabinet de M. Michel Rocard, a été nommé président du Crédit national en remplacement de M. Paul Mentré.

Ce dernier, inspecteur général des finances, conseiller économique et financier de l'UDF et vice-président des clubs Perspectives et Réalité dans le milieu des années 80, avait, le 29 avril 1987, été désigné par M. Edouard Balladur, ministre des finances, pour prendre la suite de M. Jean Saint-Geours, nommé par le pouvoir socialiste et qui avait été muté au CIC pour laisser la place libre après cinq ans d'exercice de ses fonctions.

Le même processus se reproduit aujourd'hui, le contrat de trois ans de M. Mentré, qui s'achevait en juin 1990, n'ayant pas été renouvelé.

M. Lyon-Caen trouvera un établissement qui a victorieusement supporté la perte de son privilège de distribution de crédits bonifiés aux grandes entreprises. En 1985, M. Mentré, après M. Saint-Geours, avait déployé tous ses efforts pour banaliser le Crédit national et assurer son nouveau développement, avec des résultats brillants et une diversification réussie, qui lui avaient, l'an dernier, valu les félicitations de M. Pierre Bérégovoy, son ministre de tutelle.

M. Lyon-Caen, dont la moustache était légendaire à Matignon, a fidèlement et efficacement servi M. Rocard, employant sa grande capacité de travail et ses dons de négociateur dans le traitement de dossiers brûlants dont a eu à s'occuper le premier ministre. Il souhaitait depuis un certain temps se retremper dans les activités bancaires qu'il avait abordées au Crédit agricole.

Son arrivée au Crédit national fait hausser les sourcils à certains banquiers, parfois de gauche, qui trouvent un peu curieux de le voir, à quarante ans et à leur avis sans réelle expérience, accéder à un poste qui n'est pas de tout repos dans le climat actuel de rude concurrence. Mais M. Lyon-Caen bénéficiera pour cela de l'aide de M. François Lagrange, directeur depuis 1985, l'une des chevilles ouvrières de la maison.

Le corps de l'Inspection des finances perd dans cette affaire un poste qui lui est traditionnellement réservé. Quant à M. Mentré, que certains traits de caractère ont peut-être pu desservir, la Rue de Bercy a promis de lui trouver un point de chute. En attendant, il devient président du Crédit sucrier, petite filiale du Crédit national.

F. R.

[Né en 1950 à Paris, ancien élève de l'ENA, administrateur civil, M. Yves Lyon-Caen a été directeur administratif et financier de l'INSERM de 1980 à 1981, chargé de mission puis conseiller technique de MM. Pierre Mauroy et Laurent Fabius, premiers ministres. Directeur central chargé de la direction d'entreprise à la Caisse nationale du Crédit agricole de 1985 à 1987, dirigée alors par M. Jean-Paul Huchon, il passe quelque temps à la Midland Bank avant que la victoire de la gauche, en juin 1988, lui permette de rejoindre M. Huchon qui dirige le cabinet de M. Rocard.]

□ **Nominations à la Commission supérieure des postes et télécommunications.** – Le *Journal officiel* du dimanche 14 octobre, a publié les noms des six députés appelés à siéger à la Commission supérieure du service public des postes et télécommunications. Il s'agit de MM. Jean Besson (RPR, Rhône), Alain Bonnet (PS, Dordogne), Jean-Pierre Fourré (PS, Seine-et-Marne), Pierre Micaux (UDF, Aube), Gabriel Montcharmont (PS, Rhône), Gérard Vignoble (UDC, Nord). Cette commission est consultée par le ministre sur les projets de modification de la législation spécifiques au secteur des postes et des télécommunications, sur les propositions de directives communautaires relatives à ce secteur, sur les projets et modifications des cahiers des charges et des contrats de plan des deux exploitants publics ainsi que sur leurs décisions les plus importantes.

— AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS —

La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque

Le conseil d'administration de la SICAV-Saint-Honoré Global, réuni le 14 septembre 1990, a convoqué une assemblée générale extraordinaire le 22 novembre 1990 à 9 heures.

Cette assemblée aura pour ordre du jour, entre autres, la modification de l'article des statuts « *affectation et répartition des résultats* », ce qui permettra aux actionnaires de bénéficier des nouvelles dispositions législatives, autorisant la capitalisation à compter de l'exercice qui clôturera le 30 décembre 1990.



Constructions industrielles de la Méditerranée

Les comptes du premier semestre 1990 de CNIM font ressortir, pour un chiffre d'affaires de 430 millions de francs, un résultat après provision pour impôt et participation, de 19,1 millions de francs.

Le montant et la nature des commandes livrées dans un semestre pour une société dont les contrats moyens se situent au niveau de 100 à 500 millions de francs, c'est-à-dire de 10 à 50 % du chiffre d'affaires global, sont nécessairement soumis à des variations importantes dans le temps.

Les résultats du premier semestre ne peuvent donc être extrapolés pour l'exercice 1990.

Pour l'ensemble de l'exercice, le chiffre d'affaires s'élèvera aux environs de 950 millions de francs et l'activité dépassera 1 milliard de francs. Le résultat probable s'établira, après amortissements, impôt et participation, aux environs de 30 millions de francs contre 46,2 millions de francs en 1989.

Ce résultat anormalement bas est dû pour l'essentiel aux provisions élevées pour perte à terminaison et risque de change qui ont dû être constituées pour un important contrat à l'exportation.

Ce résultat n'affecte pas les perspectives à court et moyen terme de la société. L'année 1991 devrait voir notamment se concrétiser les efforts très importants entrepris dans le domaine de l'environnement.

Les chiffres ci-dessus ne comprennent pas Babcock-Entreprise, filiale à 100 % de CNIM acquise en 1989, qui sera consolidée pour la première fois à fin 1990.

L'activité de cette filiale a été satisfaisante tout au long de l'exercice. Le chiffre d'affaires atteindra environ 575 millions de francs :

– y compris les trois filiales - Babcock Maroc - Struthers Uk et Cofrap (France) ;

– non compris la division « Petites Chaudières » dont l'activité a été apportée entre-temps à Wanson Industrie devenue Babcock-Wanson.

Il s'agit là toutefois d'un montant plus élevé que la normale en raison de l'irrégularité des sorties en résultats de commandes importantes. Le chiffre d'affaires moyen de Babcock-Entreprise, dans le périmètre ci-dessus, s'établira aux environs de 425 millions de francs.

Les résultats, malgré des pertes dues aux événements du Moyen-Orient, atteindront environ 10 millions de francs exonérés d'impôt compte tenu d'un déficit fiscal reportable de 18,8 millions de francs au 31 décembre 1989.

Ainsi qu'il a été annoncé en avril dernier, Babcock-Entreprise a fait l'acquisition du groupe belge Wanson, dont l'activité principale se situe dans le domaine des petites chaudières renforçant ainsi la gamme correspondant de Babcock-Entreprise.

Le chiffre d'affaires global du groupe Wanson atteindra en 1991 environ 650 millions de francs.

Une importante restructuration est en cours de réalisation dont les effets sur les résultats d'exploitation sont attendus dès 1991 pour la France et 1992 pour la Belgique.

NEW-YORK, 16 octobre ⬇

Prise de bénéfices

Après une hésitation en début de journée, la Bourse de New-York s'est résolument orientée vers la baisse, mardi, dans un marché moyennement actif. L'indice Dow Jones a clôturé à 2 381,19, en baisse de 35,15 points, soit 1,45 %. Quelque 151 millions d'actions ont changé de mains. Le nombre des valeurs en baisse a dépassé celui des titres en hausse : 1 070 des 474428 titres sont restés inchangés.

La reprise des cours du pétrole a donné prétexte aux prises de bénéfices qui ont effacé l'essentiel des gains enregistrés pendant deux séances. Les investisseurs se tiennent sur la réserve avant la publication jeudi de l'indice des prix de détail américains pour le mois de septembre, ainsi que celle le même jour du chiffre du déficit commercial en août aux Etats-Unis.

Par ailleurs, la publication de plusieurs résultats d'entreprises ont déçu le marché. Sur le marché obligataire, les taux sur les bons du Trésor américain à 30 ans, principale valeur de référence, ont légèrement reculé à 8,92 % mardi en fin d'après-midi contre 8,93 % lundi soir.

VALEURS	Cours du 15 octobre	Cours du 16 octobre
Alcoa	52 3/4	51 7/8
ATT	32 1/4	31 5/8
Boeing	46	45 3/8
Chase Manhattan Bank	12 3/4	12 5/8
Du Pont de Nemours	32 3/8	31 1/2
Eastman Kodak	37 7/8	36 3/4
Exxon	49 1/4	48 3/4
Ford	31 3/4	31
General Electric	54 3/8	51 3/8
General Motors	37 3/8	38
Goodyear	15 1/8	15 1/8
IBM	99 1/8	99 3/8
ITT	40 1/2	41
Mobil Oil	57	56 5/8
Pfizer	73 1/8	72 3/8
Schlumberger	56 1/8	54 1/2
Texaco	56 3/8	56
UAL Corp. ex-Allegis	90 1/8	89 1/2
Union Carbide	14 5/8	14 1/2
USX	31	31
Westinghouse	27 7/8	27 1/2
Xerox Corp.	31 5/8	30 3/8

LONDRES, 17 octobre ⬇

Baisse

Les cours des valeurs ont accentué leurs pertes pour terminer en nette baisse mardi au London Stock Exchange, suite à la publication des mauvais chiffres de la production industrielle britannique en août et du déficit budgétaire en septembre. L'indice Footsie des cent grandes valeurs a cédé 18,3 points, à 2 083,6, soit un repli de 0,8 % par rapport à la clôture de la séance précédente, sur un marché étroit. Seulement 377,5 millions d'actions ont été échangés. Quelque 313 millions de titres avaient changé de mains lundi.

La fermeté de Wall Street lundi et de Tokyo ce matin et le repli des cours du brut avaient initialement stimulé la tendance. De nombreux compartiments se sont affaiblis, notamment les valeurs industrielles, les brasseries et les titres de la construction. Des conseils d'achats par certaines maisons de courtage ont soutenu le titre du constructeur de moteurs d'avions Rolls Royce. En revanche, la chaîne de magasins d'habillement Next s'est repliée suite à la publication d'une chute de 85 % de son bénéfice et après la vente de ses activités immobilières.

PARIS, 17 octobre ⬇

Repli

Après l'incertitude affichée la veille, la Bourse de Paris a vainement tenté de se ressaisir mercredi. Cependant, malgré une ouverture légèrement en hausse (0,28 %), les valeurs françaises renouaient rapidement avec la baisse au bout d'un quart d'heure de transactions. L'approche de la liquidation du terme boursier d'octobre et les gains substantiels que peuvent en tirer les opérateurs en relation avec la petite hausse de ces derniers jours, favorise les prises de bénéfices. En début d'après-midi, l'indice CAC-40 s'inscrivait en repli de 0,69 %. Plus tard dans la journée, la baisse se situait aux alentours de 0,78 %.

Apparemment, les intervenants restent toujours à l'affût de nouvelles encourageantes, qu'elles proviennent du Moyen-Orient ou des Etats-Unis.

La détente sur les taux d'intérêt, tant attendue par les milieux boursiers, est intervenue en fin de matinée. Elle n'a toutefois pas eu pour l'instant l'air d'avoir beaucoup d'effet sur le marché. Le phénomène du fait accompli en quelque sorte.

A noter aussi, la suspension de cotations en début d'après-midi, décidée par la SBF (Société des Bourses françaises), sur les actions d'Axa-Midi, Drouot-Assurances, Paternelle Risques Divers et Vie nouvelle dans l'attente d'un communiqué de presse concernant ces sociétés. M. Claude Bébéar devait tenir une conférence de presse dans le courant de la journée. Les cotations seront reprises vendredi 19 octobre.

TOKYO, 17 octobre ⬆

La hausse se ralentit

Amorcé au milieu de la semaine écoulée, le mouvement de hausse s'est poursuivi mercredi à la Bourse de Tokyo. Mais il s'est tout de même arrêté durant la première moitié de la séance, avant de repartir. A midi, l'indice Nikkei enregistrait une avance limitée à 174,78 points (+0,7 %). Plus tard, il forçait un peu l'allure et s'inscrivait en clôture à 23 859,36, en progression de 253,26 points (+1,1 %), quand même deux fois moindre que la veille (+2,15 %). Le marché, semble-t-il, a été sensible au raffermissement du dollar contre le yen, le raffermissement incessant de la devise nationale commençant à devenir inquiétant.

Mais, selon les spécialistes, il a également parié sur une plus grande stabilité des taux d'intérêt, voire sur une désescalade. Reste que les opérateurs ne se sont pas précipités pour acheter du papier. Le volume des transactions a diminué et, au total, 250 millions de titres ont changé de mains contre 500 millions la veille.

VALEURS	Cours du 16 octobre	Cours du 17 octobre
Akai	540	–
Bridgestone	1 150	1 140
Canon	1 420	1 400
Fuji Bank	1 890	1 880
Honda Motors	1 450	1 430
Matsushita Electric	1 890	1 870
Mitsubishi Heavy	750	749
Sony Corp.	6 570	6 680
Toyota Motors	1 940	1 910

FAITS ET RÉSULTATS

□ **Les amortisseurs Monroe sur Nissan.** – Monroe Europe, premier fabricant d'amortisseurs sur le marché du remplacement du Vieux Continent va désormais équiper les toute nouvelles berlines « Primera » produites en grande série par l'usine japonaise de Nissan en Grande-Bretagne. L'équipement en première monte représente pour la seule phase de lancement 400 000 amortisseurs, qui seront fabriqués dans les usines de Saint-Trond (Belgique) et de Bilbao (Espagne) de Monroe.

□ **Mettler-Toledo se retire de la microtechnique.** – Cette filiale du groupe chimique suisse Ciba-Geigy, a signé un accord avec Baumer Electric AG de Frauenfeld pour lui céder son secteur microtechnique à compter du 1[er] janvier 1991. Les cinquante cinq personnes travaillant au sein de cette branche seront reprises par la nouvelle société Messtechnik AG, dont le siège sera situé à Greifensee près de Zurich.

□ **Dassault Electronique : 73 % de bénéfice en moins.** – La société annonce pour le premier semestre un résultat courant avant impôts de 25 millions de francs en baisse de 72,8 % par rapport à la même période de 1989. Cette détérioration des bénéfices est due notamment à la forte progression des activités d'études et de développement évalués à près de 40 % du chiffre d'affaires, dont le montant, pour la période considérée atteint 1,81 milliard (+2,7 %). Pour l'ensemble de l'exercice 1990, le résultat courant devrait « *être en très sensible diminution et se situer dans une fourchette de 100 à 130 millions de francs (avant provision pour plan de restructuration)* » selon le communiqué publié par la firme.

□ **Bellon contre Rhône-Poulenc Rorer.** – Rhône-Poulenc Rorer et le Laboratoire Roger Bellon ont déposé un projet d'offre publique d'échange des actions Bellon détenues par le public contre des actions Rhône-Poulenc Rorer. La parité proposée pour cette OPE est de dix actions Rhône-Poulenc Rorer contre une action Laboratoire Roger-Bellon, ce qui représente une prime à l'échange de l'ordre de 36 % sur la base des cours moyens de Bourse en septembre. L'opération débutera fin octobre, une fois l'accord reçu des autorités de marché. Elle prendra fin le 30 novembre. L'offre concerne les 178 036 actions Laboratoire Roger Bellon détenues par les petits actionnaires, soit 23,8 % du capital. Elle s'inscrit dans la stratégie mondiale de développement de Rhône-Poulenc Rorer axée sur la recherche et la commercialisation de produits éthiques dans huit domaines thérapeutiques majeurs.

□ **Atochem cède à *Lucky* sa licence de fabrication de pâtes PVC.** – Le chimiste français Atochem (groupe Elf-Aquitaine) a cédé à la société sud-coréenne Lucky une seconde licence de son procédé de production de pâtes PVC. Cette opération va permettre à Lucky de construire une usine d'une capacité de 20 000 t/an sur son site de Yeochun. Atochem avait déjà vendu en 1981 sa licence à la société sud-coréenne pour une unité de 12 000 t/an.

□ **Sovac : résultats semestriels stables.** – La Sovac, organisme de financement spécialisé contrôlé par Lazard, a annoncé pour le premier semestre 1990, un résultat d'exploitation consolidé de 221 millions de francs. Soit une progression de 2 % par rapport au 30 juin 1989. Cette stabilité des résultats est à apprécier sur fond d'une forte augmentation de l'activité de crédit. Les financements distribués par la Sovac ont augmenté de 20 %, notamment en direction des particuliers (33 %) et des entreprises (18 %). Les encours gérés par la Sovac ont atteint 60,4 milliards de francs à fin août 1990, soit une hausse de 17 % par rapport au mois d'août 1989.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Arnault Associés	399	395
Asystel	105	....
B.A.C.	205	198 80 o
B.I.C.M.	850	850
Boiron (Ly)	380	380
Boisset (Lyon)	205	....
Câbles de Lyon	3180	3145
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	1080	1058
Calberson	400	388
Cardif	430	428
C.E.G.E.P.	192	192
C.F.P.I.	251 50	251 50
Ciments d'Origny	488	499
C.N.I.M.	910	898
Codetour	272	272
Comareg	279 50	275
Conforama	810	795
Creeks	310 30	311
Dauphin	380	384 50
Delmas	579	590
Demachy Worms Cie	542	542
Desquenne et Giral	240	240
Devanlay	766	780
Deville	480	480
Dolisos	179 50	185
Editions Belfond	214	220 50
Europ. Propulsion	421	420
Finacor	130	125
GFF (group.fon.f.)	335	337
Grand Livre	428	426
Gravograph	156 50	162 80
Guintoli	810	810
I.C.C.	235 80	235 80
IDIA	310	310
Idianova	133	....
I.M.S.	945	918
IN2	280	....
I.P.B.M.	118 10	115
Loca investis.	325	....
Locamic	93	90
Matra Comm.	129	130
Molex	180	....
Olivetti Logabax	590	599
Presbourg	90	90
Publ.Filipacchi	483	390
Razel	605	620
Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	288 60	295 30
St-H. Matignon	203	208
Select Invest (Ly)	90	..
Serbo	420	420
S.M.T. Goupil	187	186 50
Sopra	179 90	..
Supra	146	..
Thermador H. (Ly).	236	242
Unilog	160	149
Union Fin. de Fr.	385	380
Viel et Cie	121 50	116 70
Y. St-Laurent Groupe	822	818

Marché des options négociables le 16 oct.1990

Nombre de contrats : 21 986

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Déc. dernier	OPTIONS D'ACHAT Mars dernier	OPTIONS DE VENTE Déc. dernier	OPTIONS DE VENTE Mars dernier
Bouygues	440	33	–	–	–
CGE	600	12	28	55	–
Elf-Aquitaine	680	13	30	60	–
Eurotunnel SA-PLC	40	7	10	1,90	–
Euro Disneyland SC	90	5	7	5	–
Havas	525	24	–	33	–
Lafarge-Coppée	360	13	–	24	–
Michelin	70	7,30	12	5	6
Midi	920	42	–	–	–
Paribas	440	39	–	–	–
Pernod-Ricard	960	–	–	40	–
Peugeot SA	560	16	40	–	–
Rhône-Poulenc CI	240	17,50	–	–	–
Saint-Gobain	320	74	–	3,50	–
Source Perrier	1 100	78	–	–	–
Société générale	400	15,50	27,10	–	–
Suez Financière	300	22	30	17	20
Thomson-CSF	100	8	–	5,50	–

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 16 oct.1990
Nombre de contrats : n.c.

COURS	ÉCHÉANCES Décembre 90	ÉCHÉANCES Mars 91	ÉCHÉANCES Juin 91
Dernier	97,76	97,66	97,66
Précédent	97,96	97,68	97,60

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Déc. 90	OPTIONS D'ACHAT Mars 91	OPTIONS DE VENTE Déc. 90	OPTIONS DE VENTE Mars 91
97	1,48	2,04	0,77	1,54

CHANGES

Dollar : 5,0465 F ⬇

La chute du dollar s'est accélérée mercredi 17 octobre après une série de déclarations, tant aux Etats-Unis qu'au Japon, laissant entendre que cette tendance ne chagrinait personne. A Paris, la monnaie américaine cotait 5,0465 francs contre 5,1155 la veille, 124,8 yens, 1,5050 marks, et poursuivait sa glissade.

FRANCFORT	16 octobre	17 octobre
Dollar (en DM)	1,5273	1,5058
TOKYO	**16 octobre**	**17 octobre**
Dollar (en yens)	128,05	125,80

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (17 octobre) .... 9 1/2 - 9 5/8 %
New-York (16 octobre) .... 7 15/16 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 29-12-89)*

	15 oct	16 oct.
Valeurs françaises	75	75,30
Valeurs étrangères	77,40	77,50
(SBF, *base 100 : 31-12-81*)		
Indice général CAC	431,34	432,64
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	1 598,91	1 601,92

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	15 oct.	16 oct.
Industrielles	2 416,34	2 381,19

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

	15 oct.	16 oct.
Industrielles	1 627,20	1 613,30
Mines d'or	167,90	163,20
Fonds d'Etat	79,73	79,51

TOKYO

	16 oct.	17 oct.
Nikkei Dow Jones	23 606,10	23 859,36
Indice général	1 731,69	1 743,23

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

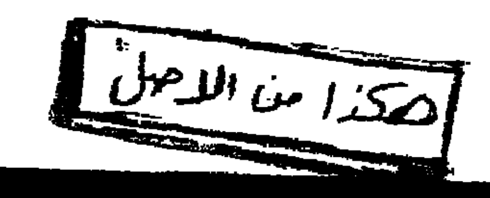
	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. +	UN MOIS ou dép. –	DEUX MOIS Rep. +	DEUX MOIS ou dép. –	SIX MOIS Rep. +	SIX MOIS ou dép. –
$ E.-U.	5,0600	5,0650	+ 67	+ 77	+ 134	+ 154	+ 450	+ 510
$ can.	4,3677	4,3758	– 115	– 84	– 200	– 150	– 469	– 384
Yen (100)	4,0223	4,0294	+ 60	+ 84	+ 113	+ 148	+ 297	+ 406
DM	3,3510	3,3565	+ 33	+ 51	+ 71	+ 95	+ 186	+ 248
Florin	2,9747	2,9794	+ 32	+ 45	+ 65	+ 85	+ 173	+ 226
FB (100)	16,2701	16,2914	+ 72	+ 182	+ 182	+ 364	+ 685	+ 1113
FS	3,9749	3,9819	+ 62	+ 79	+ 115	+ 143	+ 331	+ 398
L (1 000)	4,4700	4,4783	– 79	– 25	– 108	– 52	– 318	– 190
£	9,9556	9,9705	– 365	– 315	– 680	– 606	– 1616	– 1447

TAUX DES EUROMONNAIES

$E-U.	7 15/16	8 3/16	8	8 1/8	8	8 1/8	8 1/16	8 3/16
Yen	7 1/2	7 3/4	7 3/4	7 7/8	7 7/8	8	8 3/16	8 5/16
DM	8	8 1/4	8 3/16	8 5/16	8 1/4	8 3/8	8 11/16	8 13/16
Florin	7 15/16	8 3/16	8 1/8	8 1/4	8 1/4	8 3/8	8 5/8	8 3/4
F.B.(100)	8 13/16	9 1/16	8 13/16	9 1/16	8 7/8	9 1/8	9	9 1/4
F.S.	7 5/8	7 7/8	7 3/4	7 7/8	7 3/4	7 7/8	8 1/16	8 3/16
L(1000)	11	12	10 3/4	11 1/4	10 3/4	11 1/4	11	11 1/2
£	13 13/16	14 1/16	13 15/16	14 1/16	13 7/8	14	13 1/2	13 5/8
Franc.	9 1/2	9 3/4	9 5/8	9 3/4	9 11/16	9 13/16	10	10 1/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

هكذا من الأصل



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 17 OCTOBRE

Cours relevés à 13 h 49

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
3740	C.N.E 3%	3785	3780	3780	+ 0 40
980	B.N.P. T.P	951	950	950	- 0 11
1130	C.C.F. T.P	1135	1140	1135	....
1090	Cr.Lyon. T.P	1080	1080	1080	....
1580	Renault T.P	1494	1402	1469	- 1 67
1650	Rhône Poul. T.P	1487	1500	1470	- 1 14
1083	Saint Gobain T.P	1101	1102	1101	....
1135	Thomson T.P	990	942	942	- 4 85
665	ACCOR	749	751	749	....
610	Air Liquide	646	646	642	- 0 62
1340	Als.Superm.	1538	1546	1550	+ 0 78
380	ALSPI	348	353 90	345	- 0 86
1570	Arjom. Prioux	1835	1836	1820	- 0 82
860	AGF Sté Centrale	873	875	869	- 0 46
820	Aux. Entrepr.	830	820	830	....
240	Avenir H. Média	253	250 10	249	- 1 58
183	Axa Midi Ass.	198	....	....	....
247	Bafip	225 20	228 50	228	+ 0 36
190	Bail-Equipem.	172 10	171 60	172	- 0 06
755	Bail Investiss.	757	762	760	+ 0 40
380	Bancaire	410	410	406 20	- 0 93
565	Bazar H.-V.	624	601	601	- 3 69
785	Beghin-Say	726	718	723	- 0 41
1120	Berger (M)	1099	1100	1105	+ 0 55
540	Bic	570	570	542	- 4 91
740	B.I.P.	890	850	880	- 3 37
315	BIS	336	340	335	....
310	BNP (CI)	253	253	256 50	+ 0 99
910	Bolloré Tech.	805	790	796	- 1 12
2830	Bongrain	2336	2340	2317	- 0 77
645	Bon-Marché	658	651	641	- 2 58
425	Bouygues	438 20	440	435	- 0 73
113	BP France	107	106	106	- 0 93
735	BSN	769	775	765	- 0 52
890	Canal Plus	963	968	957	- 0 82
385	Cap Gem.S.	364	364	362	- 0 55
3220	Carrefour	3487	3494	3475	+ 0 23
123	Casino	128 50	124 50	126	- 0 40
98	Casino ADP	98	96 80	97	- 1 02
940	Castorama D.I.	925	925	922	- 0 32
160	C.C.F.	147 90	146 90	145 50	- 1 82
65	CCMC Ly.	60	60	59	- 1 67
335	C.D.M.E	342	348	341	- 0 29
425	C.E.G.I.D.	452	465	454	+ 0 44
230	Centrest (Ny)	240	240	240	....
475	C.E.P. Comm.	513	525	524	+ 2 14
181	Cerus	161	165	162 50	+ 0 93
340	Cetelem	420	426	438 50	+ 4 40
380	C.F.A.O.	395 60	392 10	393 50	- 0 53
360	CF Int	379	366	374	- 1 32
490	CGE	551	552	547	- 0 73
260	CGI Info.	337	332 50	335	- 0 59
925	CGIP	875	878	868	- 0 80
500	CGP	494	493	493	- 0 20
780	Chargeurs S.A.	686	693	688	+ 0 29
585	CICA (M)	561	561	560	- 0 18
1140	Ciments franç.	1053	1060	1035	- 1 71
405	Club Med	405	405	400	- 1 23
120	CMB Packa.	112 20	113	112	- 0 18
104	Codetel	96	96 20	97	+ 1 04
475	Colas	464 60	466	454	- 2 28

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
250	Cpt. Entrep.	249 60	249	249	- 0 20
995	Compt Mod.	1113	1107	1107	- 0 54
147	Concept S.A.	129	133 90	130	+ 0 78
370	CPR (Paris Réé.)	305	306	302 50	- 0 82
960	Créd. Foncier	860	851	846	- 1 74
630	Cr Lyon.(CI)	570	578	575	+ 0 88
1060	Credit Nat.	962	983	953	- 0 94
215	CSEE	205	205	202	- 1 46
2260	Damart	2150	2060	2090	- 2 79
485	Dassault Aviation	480	488	480	....
270	Dassault Electr.	272	265	245 80	- 9 83
1400	De Dietrich	1173	1199	1180	+ 0 60
200	Dév.P.d.C.(Lil)	200	199	200	....
255	Dév.R.Sud-Est	280	280	280	....
380	D M C	351	356	350	- 0 28
3110	Docks France	3569	3599	3580	+ 0 59
600	Dumez	608	615	598	- 1 64
2070	Eaux (Gle)	2210	2198	2192	- 0 81
320	Ecco	307	307	304 50	- 0 81
685	Elf Aquitaine	620	622	615	- 0 81
490	- (Certific.)	470	470	465	- 1 06
895	Epeda B.-F.	954	980	1000	+ 4 82
365	Essilor	283 90	280 20	278 90	- 1 76
190	Essil.Int.(DP)	178 50	178	178 20	- 0 17
730	Esso	658	660	665	+ 1 06
1400	Eurafrance	1395	1370	1370	- 1 79
1510	Eurocom	1685	1689	1689	+ 0 24
81	Eurodisneyland	88 95	89	89	+ 0 06
3020	Euromarché	2980	3000	2980	....
930	Europe 1	1039	1011	1031	- 0 77
40	Eurotunnel	44 25	43 70	42 40	- 4 18
1360	Exor	1365	1385	1365	....
1220	Facom	1220	1208	1229	+ 0 74
136	Financ.	131 10	138 80	133 60	+ 1 91
225	Fives Lille	225	232	225 20	+ 0 09
1820	Fromager. Bel	1658	1680	1692	+ 2 05
1760	Gal.Lafayette	1688	1750	1750	+ 3 08
1780	G.A.N.	1816	1795	1800	- 0 88
320	Gascogne (B)	357	358	358	+ 0 28
1220	Gaz et Eaux	1149	1135	1105	- 3 83
1410	Géophysique	1115	1114	1110	- 0 45
400	Gerland Ly.	394	398	394	....
695	Groupe Cité	631	631	650	+ 3 01
1340	GTM-Entrep.	374	380 20	380 20	- 3 89
920	Guyenne-Gas.	1010	1003	997	- 1 28
188	Hachette	170 50	170 50	168	- 1 47
485	Havas	510	510	509	- 0 20
490	Hénin (La)	531	534	528	- 0 56
710	Hutchinson	900	900	903	+ 0 33
230	Imétal	222	222	218	- 1 80
90	Immob. Phénix	106 50	105 10	106	- 0 47
94	Ingénico	75 50	75 50	76 20	- 0 40
2910	Inst. Mérieux	3070	3080	2940	- 4 23
370	Interbail	395	395	390	- 1 27
1000	Intertechnique	1025	1031	1040	+ 1 46
655	J. Lefebvre	651	649	645	- 0 92
765	Labinal	778	778	775	- 0 39
2280	Lab. Bellon	2830	....	....	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
345	Lafarge	344 10	342	333	- 3 23
1041	Lebon	348	340	340	- 2 30
3300	Legrand	3380	3380	3380	....
1810	Legrand (DP)	1860	1861	1870	+ 0 54
525	Legris Industries	535	534	529	- 1 12
700	Locabail Imm.	754	754	764	....
405	Locafrance	419	415	414 10	- 1 17
620	Locindus	629	629	629	....
380	Luchaire	346	349	349	+ 0 87
3320	L.V.M.H.	3611	3610	3610	- 0 03
470	Lyonn. Eaux	458	462	452 90	- 1 11
220	Majorette Ly.	210	212 80	210	....
310	Mar. Wendel	300	295	294	- 2 00
230	Matra	218	218	216 90	- 0 50
490	Merlin-Gerin	460	460	455	- 1 09
92	Metaleurop	89 45	90	88 60	- 0 95
120	Métrologie In.	115	115	113	- 1 74
85	Michelin	70 60	71 80	71 20	+ 0 85
850	Midi (Cie)	890	900	902	+ 1 35
95	Midl. Bk Sa *	92	90	90	- 2 17
340	Min. Salsig (Ma)	340	341	345	+ 1 47
102	MMB	93 90	92	90 60	- 3 41
80	Moulinex	78 90	78 50	78 20	- 0 89
1390	Navig. Mixte	1339	1335	1335	- 0 30
132	Nord-Est	127 10	128 50	128	+ 0 71
460	Nordon (Ny)	461 10	475	475	+ 3 01
590	Nouv Galeries	568	558	558	- 5 10
545	Occid. (Gle)	600	600	598	- 0 33
1330	Omn. f. Paris	1395	1361	1365	- 2 15
310	Olipar	305	305 10	305	....
480	Oréal	504	508	499 40	- 0 91
465	Paribas	468	469	463	- 1 07
1390	Pechelbronn	1302	1325	1329	+ 2 07
107	Pechiney Int.	126 30	125	127	+ 0 55
250	Pechiney (CIP)	273	273	275	+ 0 73
450	Penhoët	450	465	460	+ 2 22
1020	Pernod Ricard	1011	1019	1000	- 1 08
530	Peugeot	500	503	499	- 0 20
430	Pinault	339 50	339	331	- 2 22
270	Plastic-Omn.	272	275 90	271	- 0 37
390	Poliet	475	465 20	462	- 2 74
855	Prétabail-Sic.	958	965	958	....
600	Primagaz	638	619	602	- 5 64
420	Printemps	487	487	489 90	+ 0 60
1850	Promodès	1900	1820	1885	- 0 79
410	Radiotechn.	360	358	358	- 0 58
300	Raff. D.Total	300	300	300	....
2300	Redoute (La)	2760	2760	2789	+ 1 05
245	Rémy et Associés	249 80	250 10	251	+ 0 88
215	R. Poulenc CIP	241	240	239 50	- 0 82
325	Robur Financ.	345	344	337	- 2 32
47	Rochette(La)	53 45	53	52 70	- 1 40
1870	Roussel Uclaf	1711	1661	1700	- 0 64
2860	R. Impé.Ly *	2960	2995	2961	+ 0 03
183	Sade (Ny)	181	181	182	+ 0 55
1450	Sagem	1462	1430	1430	- 2 19
365	Saint Gobain	384	385	382	- 0 52
1130	Saint Louis	1348	1350	1341	- 0 52

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
1250	Salomon Ly.	1110	1105	1100	- 0 90
410	Salvepar (Ny)	410	400	400	- 2 44
715	Sanofi	745	752	755	+ 1 34
1720	S.A.T.	1681	1681	1681	- 1 19
245	Saul. Chât.	248	242	245 10	- 1 17
1090	Saupiquet (Ns)	1270	1251	1261	- 0 71
765	Schneider	637	639	630	- 1 10
15	SCOA	18	18 35	17 65	- 1 94
1000	S.E.B.	1178	1181	1178	....
430	Sefimeg	439	440	437	- 0 46
525	Sextant A.	615	615	600	- 2 44
1100	S.F.I.M.	1091	1100	1075	- 1 47
172	S.G.E.	170	169	174	+ 2 35
550	Simco	582	575	582	....
920	Sk. Rossignol	900	900	880	- 2 22
900	Sligos	840	835	825	- 1 79
435	Société Géné.	376	379 80	377 50	+ 0 67
115	Sodexco(B)	122 10	122 10	122 10	....
150	Sodero(Ns)	150	150	150 90	+ 0 60
395	Sodexho	504	502	503	- 0 20
85	Sogenal(Ny)	80 50	80 50	80 50	....
410	Sogerap	398	403	405	+ 1 76
1120	Som.-Allib.	1346	1340	1340	- 0 45
1190	Source Perrier	1105	1113	1110	+ 0 45
470	Sovac	535	522	522	- 2 43
430	SPEP	464 90	450	450	- 3 20
485	Spie-Batignol.	470	470	460	- 2 13
980	Strafor	990	960	975	- 1 52
300	Suez	306 80	307	303 40	- 1 11
490	Synthélabo	590	590	593	+ 0 51
90	Thomson	99	98 80	98 60	- 0 40
690	Total	677	677	673	- 0 59
120	- (certif.)	117	116 50	116 60	- 0 43
270	Trufinan.Fin.	228 50	228	225	- 1 53
490	U.A.P.	504	506	489	- 2 98
210	UFB Locab.	219 80	217	217	- 1 27
900	UIC	890	900	880	- 1 12
575	UIF	552	557	553	+ 0 18
745	UIS	767	750	750	- 2 22
730	Unibail	731	739	740	+ 1 23
156	U.C.B.	167 90	165	157 60	- 6 19
305	Valéo	336	335	336	+ 0 30
285	Vallourec	266 90	267	273	+ 2 28
385	Via Banque	378 50	375	369	- 1 99
945	Zodiac	910	914	912	+ 0 22
1880	Elf Gabon	1650	1660	1645	- 0 30
136	Amax	96	92 50	92 50	- 3 65
119	Amer. Express	87 90	94	94	- 3 98
160	A.T.T.	165 90	161	161	- 2 95
124	Anglo Amer.C.	122 10	117 70	117 70	- 3 60
415	Amgold	381	373	373	- 2 10
200	Banco Santander	209 50	208 60	208 50	- 0 48
710	B.A.S.F.	893	676	678	- 2 45
725	Bayer	734	713	710	- 3 27
77	Buffelsfont.	68	69 70	69 70	+ 2 50
74	Chase Manh.	65	64	64	- 1 54
93	De Beers	86	84	84	- 2 33
2080	Deutsche Bank	2065	2045	2045	- 0 97

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
1290	Dresdner Bank	1283	1255	1255	- 2 18
61	Driefontein	51	53 30	53 10	+ 4 12
183	Du Pont-Nem.	165 20	160	160	- 3 15
220	Eastman Kodak	192 40	185 50	185 50	- 3 69
21	East Rand	21 10	21 35	21 40	+ 1 42
66	Echo Bay	53 90	54 50	54 50	+ 1 11
150	Electrolux	143	137	139 50	- 3 15
980	Ericsson	194	190	188	- 3 09
270	Exxon Corp.	251 50	247 50	247	- 1 79
181	Ford Motor	162	155	155	- 4 32
48	Freegold	43 30	44 95	44 85	+ 3 58
11	Gencor	10 65	10 80	10 80	+ 1 41
295	Gén. Elect.	278	261 20	261 20	- 6 04
194	Gén. Motors	190 50	180 50	180 50	- 5 25
385	Gén. Belgique	320	317	317	- 0 94
54	Gd. Métropol.	55 40	55 30	55 30	- 0 18
68	Guinness	72	71	71	- 1 39
18	Hanson PLC	19	18 75	18 75	- 1 32
42	Harmony Gold	38 50	39 80	39 80	+ 3 38
174	Hewlett Packard	142	141	141	- 0 40
45	Hitachi	49 50	49 55	49 55	+ 0 10
710	Hoechst	671	658	668	- 1 94
105	Homestake	85 30	86 30	86 30	+ 1 17
82	Imp. Chemical	81	80 90	80 90	- 0 12
570	I.B.M.	512	500	500	- 2 34
285	I.T.T.	209	205 50	205 50	- 1 67
118	Ito Yokado	139	144 10	144 10	+ 3 67
61	Matsushita	74 10	74 30	74 25	+ 0 20
16 50	[illegible]	14 60	14 50	14 60	- 0 68
136	Mc Donald's	138	135	135	- 0 74
405	Merck	401	392	392	- 2 24
415	Minnesota M.	398	382	380	- 4 52
350	Mobil corp.	291	286	286	- 1 72
173	Morgan J.P.	177	176 10	175 10	- 1 07
29200	Nestlé	29760	29950	29950	+ 0 64
890	Nixdorf	887	900	900	+ 1 47
210	Norsk Hydro	180	179	179	- 0 56
113	OFSIL	104	105	105	+ 0 96
1690	Pétrofina	1705	1669	1669	- 2 11
240	Philip Morris	234	227 50	227 50	- 2 78
69	Philips	82 40	81 50	81 50	- 1 44
89	Placer Dome	74	74 90	74 90	+ 1 22
260	Quilmès	256	244	245	- 4 30
24	Randfontein	22 50	23 30	23 30	+ 3 56
430	Royal Dutch	400 30	397 20	396 60	- 0 95
40	R T Z	42	41 30	41 30	- 1 67
3 60	Saat.& Saatchi	3 45	3 30	3 25	- 5 80
49	St Helena	40 90	41 95	41 95	+ 2 57
365	Schlumberger	279	275 50	275	- 1 43
48	Shell transp.	45 40	45	45	- 0 88
1850	Siemens	1899	1892	1892	- 0 37
260	Sony	260	266	266	+ 2 31
65	Sumitomo Bank	82 50	86	86	+ 5 60
190	T.D.K.	209	211	211	+ 0 96
44	Telefonica	41 60	40 55	40 60	- 2 40
32	Toshiba	32 30	32 30	32 30	....
416	Unilever	424	423 20	423 20	- 0 19
250	Unit. Techn.	238	227	227	- 4 62
375	Vaal Reefs	326	340	340 50	+ 4 45
280	Volvo	262	265	256 50	- 2 10
175	West. Deep.	156	160	160	+ 2 56
205	Xerox Corp.	160 10	153 20	153 20	- 4 31
97	Yamanouchi	112 10	113 50	113 60	+ 1 25
1 77	Zambia Cop.	1 80	1 86	1 85	+ 2 78

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 8,8%77	118 55	3 54
Emp.Etat 9,8%78	99 30	2 60
10,80% 79/94	100 75	1 27
Emp.Etat 13,25%80	100	13 17
Emp.Etat 16%82	100 01	15 95
Emp.Etat 14,6% 83	101 32	9 52
Emp.Etat 13,4%83	108 26	11 01
Emp.Etat 12,2% 84	103 76	0 30
Emp.Etat 11% 85	104 10	7 17
10,26% mars 86	99 90	6 15
OAT 10% 5/2000	98 15	3 91
OAT 9,9% 12/1997	99 40	8 35
OAT 9,8% 1/1996	98 60	6 98
PTT 11,2% 85	102	9
CFF 10,30% 86	95 40	6 85
CNB Bques 5000F	100 30	2 86
CNB Paribas 5000F	100 25	2 86
CNB Suez 5000F	100 25	2 86
CNE 11,5% 85	101 45	3 85
CNI 1/82 5000F	100 30	2 86
CNT 9 % 86	91 45	4 28
CRH 10,90% déc.85	100 60	7 82
CHARB FCE 3% 100	143	....
CNCA	1035	....
Cems	1930	....
CGE 6 janv. 89/99	549	....
Drouot Ass.8%88cv	....	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (ste fin.)	888	890
Applications Hydr.	1334	....
Arbel	833	836
Astorg	289 10	....
Bains C.Monaco	964	960
B.Hypoth.Europ.	351	348
B.N.P. Intercont.	250	250
Beghin-Say (C I)	595	....
Bénédictine	3650	3650
Blanzy Ouest	2700	2690
B T P	76	76
Cambodge	683	689
Carbone Lorraine	800	784
Case Poclain	15	15 50
C.E.G.F (Frigor.)	380	385
Centenaire Blanzy	497	496
Cerabati	104 50	104
Champex Ny	135	135
CIC (CIP)	175	169 80
C.I.M.	771	801
C.I.T.R.A.M. (B)	2200	2288 d
Clause	406	438
Cofimeg	266	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Cofradel	1131	....
Cogifi	387	395
Comiphos	490	509 d
Cie Industrielle	4120	4200
Cpt Lyon Alemand	426	413 30
Concorde	720	700
Construct.Mét.Prov.	29	31 60d
Crédit Gén.Ind.	380	380
Cr Universel (Cie)	593	571
Coldiel	121	117 50
Darblay	670	670
Degremont	1399	1395
Delalande	1810	1830
Delmas Vieljeux	3451	3554
Didot Bottin	1030	1030
Eaux Bassin Vichy	2030	2040
Eaux Vittel	885	901
Ecia	193 50	187 40
Electro-Finan.	774	....
Electro-Banque	315	315
E.L.M. Leblanc	730	730
Eneliff Bretagne	528	....
Ent.Mag. Paris	4010	4015
Eter (ex. Eternit)	1669	1686
Europ Soutres Ind.	54	25 o
Finalens	250	249
F.I.P.P.	168	....
F.N.A.C.	1970	1892
Foncière (Cie)	680	670
Fonc.Lyonnaise	710	725
Foncina	489	490
Forgerolle	747	731
France I.A.R.D.	800	....
France SA (La)	1350	1350
From. Paul-Renard	2520	....
Gaumont	984	980
Genefim	255 10	255 30
Gévelot	489	489
G.F.C.	381	381
G.F.I.I.	289	289
Gds Moulins Paris	1504	1490
Groupe Victoire	1360	1356
G.T.I (Transport)	495	494 50
Immobail	349	348
Immobanque	870	870
Im.Marseillaise	5990	5810
Imm. Plaine-Monceau	411	415
Immofice	430	430
Invest.(Ste Cle.)	3000	3030
Jaeger	68	....
Lambert Frères	280	278 60d
Lille Bonnières	1695	1680
Loca-Expansion	288	285
Locafinancière	488	495
Locatel	287	....
Louis Vuitton	580	560
Louvre	3569	3660
Lucia	1750	....
Machines Bull	43 80	43
Mag.Uniprix	146 50	149 50
Magnant	707	728

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Métal Déployé	510	500
Mors	148 50	142 60
Navigation (Nle)	230	228
Optorg	345	335
Oréal (CI)	220	....
Origny-Desvroise	1245	....
Palais Nouveauté	949	946
Paluel Marmont	640	649
Parfinance	204	200
Paribas (CIP)	850	848
Paris France	208	200
Paris Orléans	244 50	241
Parthena Invest	310	319
Pathé Cinéma	1014	....
Piper Heidsieck	2090	2006 o
P.L.M.	312 50	305
Porcher	616	617
Promodès (CI)	1045	....
Publicis	697	715
Rochefortaise	134	118 30
Rosario	240 20	....
Rougier	410	....
S.A.C.E.R	365	379 60d
S.A.F.A.A.	452	420 80o
S.A.F.I.C Alcan	280	....
SAFT	1210	1229
Sage	240	245
Saint Dominique (F.)	....	....
Salins du Midi	590	600
Satam	92 50	92 50
Savoisienne M.	159 50	....
S.C.A.C.	770	760
Senelle Maubeuge	424 90	413
S.Eaud.Part. (M)	148	148
Silic	620	620
Sinvim	301	310
S.I.P.H.	304 40	....
Sofal	839	835
Soflo	560	560
Solical	1099	1095
Soficomi	560	540
S O F I P (M)	433 40	435
Sofragi	1435	1442
Sophia-Ball	395	392
Sopagri	171	170
Soudure Autogène	855	870
Sovabail	392	390
Stemi	725	....
Suez (CIP)	234 80	244 20
Taittinger	3610	3710
Télémécanique Elect.	4290	4280
Testut-Aequitas	828	828
Tour Eiffel	252	....
Ufiner	1020	1020
U.T.A.	2650	2467 o
Vicat	384	378
Viniprix	1900	1902
Virax	149 50	149 50
Maroc Sté Brasserie	260	....

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	800	761
Akzo Nv Sico	232	....
Alcan Aluminium	91	100 d
American Brands	356	....
Arbed	480	....
Asturienne Mines	161	....
Banco Popular Espa.	425	....
Banque Ottomane	1890	1892
B.Règlements Int.	26000	26000
Can.Pacifique	77 70	....
Chrysler Corp.	54 95	....
C I R	12 80	....
Commerzbank	790	....
De Beers (port.)	137	....
Dow Chemical	207	....
GBL (Brux Lamb.)	520	....
Gevaert	1130	....
Glaxo Holdings Ltd	78 30	71 60
Goodyear Tire	80	81
Grace and Co (WR)	98	94
GTE Corp.	142 10	....
Honeywell Inc.	358	....
Johannesburg	1445	....
Kubota	25 60	....
Latonia	310	310
Midland Bank	19	....
Noranda Mines	68	....
Olivetti priv.	11 70	....
pakhoed hold.	560	....
Pfizer Inc.	369 50	....
Procter Gamble	393 10	....
Ricoh	30	....
Robeco	253 30	....
Rodamco NV	161 60	161 30
Rolinco	238 20	....
Saipem	6 60	....
Sema Group	52 50	52 70
SKF Aktiebolaget	80	....
Tenneco Inc.	217 60	....
Thorn Electrical	60 70	60 90
Toray Ind.	23 10	....
Vieille Montagne	3000	....
Wagons Lits	1330	....
West Rand Cons.	12 05	12

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	280	....
Buisnel	815	....
Calciphos	155 50	155
C G H Cogenbor	82	....
C. Occid. Forestière	180	....
Chambourcy (M)	978	....
Cochery Bourdin	360	....
Copamex	702	711
Drouot Assurances	203 20	....
Elf Antargaz	1910	....
Europ. Accum.	68	68
Gachot S.A.	79	83 90
Groupe Expansion	203	....
Guy Degrenne	401	....
Haribo Ricqles Zan	210	....
Hoogovens	297	....
Lecteurs du Monde	340	....
[illegible]	240	....
Nicolas	960	....
Paternelle RD	848	....
Particip. Percier	390	395
Rorento N.V.	178 60	177
St-Gobain-Emballage	1995	....
Sema Metra	256	....
S.E.P.R.	1560	....
S.P.R. act. B	323	....
Ulinex	380	....
Waterman	1500	....
Whitman Corp.	95 60	88
Wonder	988	756 o

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 17/10	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats-Unis (1 usd)	5 115	....	5 040	5 490
Ecu	6 933	....	....	....
Allemagne (100 dm)	335 070	....	324 500	345 500
Belgique (100 F)	16 270	....	15 750	16 850
Pays-Bas (100 fl)	297 230	....	288 500	308 500
Italie (1000 lires)	4 472	....	4 250	4 750
Danemark (100 krd)	87 820	....	84	92
Gde-Bretagne (1 L)	9 914	....	9 350	10 150
Grèce (100 drachmes)	3 333	....	4 050	4 050
Suisse (100 f)	396 620	....	391	418
Suède (100 krs)	90 470	....	87	95
Norvège (100 k)	85 340	....	82 600	90 500
Autriche (100 sch)	47 627	....	46 050	49 150
Espagne (100 pes)	5 345	....	5 100	5 650
Portugal (100 esc)	3 798	....	3 500	4 300
Canada (1 $ can)	4 410	....	4 380	4 760
Japon (100 yens)	3 970	....	3 660	3 680

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 17/10
Or fin (kilo en barre)	60500	.....
Or fin (en lingot)	62400	.....
Napoléon (20f)	395	.....
Pièce Fr (10 f)	438	.....
Pièce Suisse (20 f)	441	.....
Pièce Latine (20 f)	360	.....
Souverain	467	.....
Pièce 20 dollars	2200	.....
Pièce 10 dollars	1235	.....
Pièce 5 dollars	870	.....
Pièce 50 pesos	2370	.....
Pièce 10 florins	374	.....

SICAV (sélection) 16/10

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	962 54	939 06
Actilion	195 99	190 74
Agepargne	715 61	684 79
Ageplacement	6893 48	6893 48
Agepremière	108 62	106 30
AGF Actions ex CIP	998 03	971 74
A.G.F. 5000	579 17	565 04
AGF ECU	1011 49	1001 48
AGF Foncier	109 51	105 84
AGF Invest Sicav	102 64	100 14
AGF Interfonds	408 98	397 05
AGF Oblig	1072 78	1067 44
AGF Sécurité Sicav	10970 79	10970 79
A.G.F.I.N.C.O.	600 53	585 88
AMERI-GAN	5521 94	5309 56
Amplitude	579 09	562 22
Arbitrages Court.T.	6197 22	6184 84
Associc	1127 08	1127 08
Atout Futur	335 82	327 63
Aurecic	1093 44	1061 59
Avenir Alizes	1541 79	1511 56
Avenir CIC	100 98	98 04
Axa Capital	141 18	135 10
Axa Europe	116 56	111 54
Axa Investissements	108 22	103 56
Axa NPL	97 62	93 42
Axa Valeurs PER	113 79	108 89
Capimonétaire	5478 09	5472 62
Capiobliq	5585 78	5503 23
Capitacic	1114 27	1097 80
Capital-Monde	343 80	335 41
Cardan Pierre	28 81	28 11
Coexis	1135 85	1108 15
Comptavalor	6068 02	6048 95
Conventimmo	361 80	347 88
Cradinter	448 54	435 48
Credit Mutuel Capital	1107 26	1085 55
C.T.A. Plus	5011 60	5011 60♦
Diese	1124 40	1096 98
Drouot France	756 31	723 74
Drouot Investiss.	891 60	853 21
Drouot Sécurité	229 83	219 83
Drouot Sélection	136 38	130 52
Ecucic	1052 42	1036 87♦
Ecupar	119 66	114 51
Ecureuil Capitalisation	2181 63	2180 03
Ecureuil Invest	363 13	352 55
Ecureuil Monepremière	57599 29	57599 29
Ecureuil Monétaire	33947 83	33947 83
Ecureuil Trésorerie	2105 95	2105 95
Ecureuil Trimestr.	1984 35	1944 90
Elicash	396920 13	396920 13
Energie	266 54	254 45
Eparcic	3097 18	3097 18
Eparcourt-Sicav	4318 06	4307 29
Epargne Associat.	25070 09	25032 54
Epargne Capital	8983 32	8894 38
Epargne Court Terme	584 67	584 67
Epargne Croissance	1468 22	1428 92
Epargne Industrie	85 02	82 74
Epargne J.	60280 55	60280 55
Epargne Long Terme	184 34	179 41
Epargne Monde	1104 36	1074 80
Epargne Obligat.	185 21	180 25
Epargne Première	12551 77	12458 33
Epargne Quatre	1080 94	1051 91
Epargne-Unie	1205 33	1175 93
Epargne Valeurs	407 93	397 01
Epsilon	1151 01	1139 61
Eufinvest	589 82	572 64♦
Eurecic Leaders	945 74	918 19
Eurodyn	1076 57	1050 31
Euro Gan	6452 05	6242 36
Euromaf	28 61	26 22
Fonsicav	12348 15	12348 15
FRANCE-GAN	8710 30	8375 29
France Garantie	261 98	261 44
France Investiss.	439 69	428 97♦
France Oblig.	454 44	449 84
Francic	409 56	391 60
Francic Pierre	104 56	101 51
Francio-Régions	1161 28	1127 47

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Fructi-Association	30 78	30 78
Fructi-Capi	35 26	34 74
Fructi Court	122507 47	122507 47
Fructidor	230 98	227 57
Fructi-Ecu	550	541 87♦
Fructi-Epargne	28 69	27 99
Fructifrance	779 25	760 24
Fructimmo	27 96	27 28
Fructi-Première	10322 75	10170 20
Fructivar	4700 98	4689 16
Futurobliq	1209 14	1179 65
Gestilion	12604 19	12572 76
Gest.Associations	148 15	144 89
Gest. F. Sécur.	10701 64	10192 04
Horizon	1092 15	1060 34
Interepar	100410 92	97486 33
Interobliq	11880	11423 08
Interselection Fce	495 14	480 72
Japacic	147 22	142 93
Jeunepargne	248 26	244 59
Laffitte Amérique	176 52	169 32
Laffitte Europe	238 96	229 21
Laffitte Expan.	236 12	226 49
Laffitte France	301	288 73
Laffitte Immobil.	229 90	220 63
Laffitte Japon	393 70	377 65
Laffitte Oblig.	135 25	129 74
Laffitte Rendement	177 53	170 29
Laffitte Tokyo	339 93	326 07
Latitude	5865 30	5846 53
Lauxel C.T.	10914 58	10914 58
Lauxel L.T.	5916 97	5744 63
Lion Association	11421 19	11421 19
Lion Institution	24929 88	24867 71
Lionplus	832 87	816 54
Lion Trésor	2107 19	2086 33
Lion 20 000	22838 81	22838 81
Livret Bourse Inv.	489 26	475 01
Livret Portefeuil.	629 45	611 12
Méditerranée	166 99	159 80
Mensuel CIC	10085 12	9994 27
Mondial Investissem.	392 22	384 89
Monecic	5431 57	5431 57
Monéden	58271 19	58271 19
Mone.J.	62898 84	62898 84
Monévalor	70742 80	70742 80
Mutualité dépôts	11662 74	11639 46
Mutuelle Unie Sel.	139 78	133 76
Natio Court Terme	244400 00	244400
Natio-Epargne	15089 57	14940 17
Natio-Ep. Ret.	113 46	110 42
Natio Eparg.Trésor	6680 35	6667 02
Natio-Imm.	1136 60	1106 18
Natio-Inter	1160 81	1129 74
Natio-Monétaire	22025 25	22025 25
Natio Obligations	503 37	489 90
Natio-Patrimoine	1350 18	1314 04
Natio-Placements	85841 45	85841 45
Natio-Revenus	995 62	985 76
Natio Sécurité	12233 36	12233 36
Natio-Valeurs	782 13	741 73
Nippon-Gan	5725 11	5504 91
Nord Sud Dévelop.	1281 88	1279 32♦
Obli-Associations	124 86	123 62
Oblicic-Mondial	2302 18	2268 16
Oblicic-Régions	1009 34	994 42
Oblig. tres caté.	153 58	151 29
Oblifica	1131 41	1120 21
Oblisécurité	11097 99	11097 99
Optimax	31791 43	30965 47
Oraction	970 50	946 83
Orvalor	5388 97	5194 08
Paribas Epargne	17807 08	17871 34
Paribas Opportunités	111 17	105 64
Paribas Patrimoine	507 16	488 48
Paribas Revenus	89 49	88 60
Patrimoine Retraite	190 79	187 06
Parvalor	613 44	595 57
Phenix Placements	286 54	278 19
Pierre Investissements	706 32	689 09
Placement A.	1196 51	1173 05
Placements C T	7730 55	7715 12

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Placement J.	6232 62	6220 18
Placement Premier	5673 40	5662 08
Pléiade	116 45	113 33
Poste Gestion	56482 81	56482 81
Première Oblig.	10847 20	10836 36
Priv. Ecureuil	107 19	106 13
Privassociation	25404 89	25404 89
Proficies	1057 88	1032 08
Quartz	118 53	113 69
Réalvalor	827 31	803 21
Renacic	158 34	156
Revenus Trimestr.	5287 75	5215 59
Revenu-Vert	1138 44	1121 62
St Honoré Bio-Alim.	841 63	803 47
St Honoré Global	233 80	223 20
St Honoré Mat Plac.	194 40	185 58
St Honoré Pacifique	546 50	520 76
St Honoré PME	481 02	459 21
St Honoré Real	12950 43	12898 83
St Honoré Services	464 56	446 69
St Honoré Techno	696 05	664 49
Sécuricic	1517 91	1517 91
Sécuri-Gan	13181 68	12923 22
Sécuri-Taux	1206 85	1206 85
Sicaden	691 63	681 41
Sicav Associations	1604 88	1602 48
S.F.I. fr. et etr.	807 30	589 61
Sicav 5.000	383 63	373 36
S.I. Est	1302 35	1246 27
Silvafrance	621 85	605 21
Silvam	387 02	376 66
Silvarente	204 70	200 69
Slivinter	393 95	383 41
S.N.I.	1063 16	1032 19
Sogépargne	306 12	295 06
Sogéroc	53386 80	51812 43
Sogevar	979 86	935 43
Soginter	1169 77	1116 73
Soleil Investissements	493 94	474 94
Solstice	2079 98	2074 79
Stratégie Actions	808 81	777 70
Stratégie Rendement	1208 85	1170 90
Technocic	958 68	930 76
Techno-Gan	5529 88	5317 19
Thesora	559 75	554 21
Tranoplus	131 93	128 25
Trésor Avenir	104 92	103 88
Trésor Plus	1101 29	1090 36
Trésor Real	12400 01	12400 01
Trésoricic	111322 10	111322 10
Trilion	5041 82	4991 90
U.A.P.Investiss.	411 92	397 03
U.A.P. Act. F.	532 54	513 29
U.A.P. Act. Sél.	580 10	569 13
U.A.P. Audif.	593 96	572 51
U.A.P. Alizé	199 58	192 37
U.A.P. Alto	163 49	157 57
UAP Moyen Terme	118 74	114 45
Uni-Associations	118 10	118 10
Uni-Foncier	1282 48	1251 20
Unifrance	529 85	515 95
Uni-Garantie	1320 63	1297 28
Uni Régions	1385 68	1351 88
Unirente	2431 79	2372 48
Univar	207 11	207 11
Univers Actions	1166 07	1137 63
Univers-Obligation	1618 71	1580 20
Valorem	492 08	480 08
Valorg	1798 49	1798 69
Valrea	46095 32	46072 28
Vauban	25026 83	25001 80

PUBLICITÉ FINANCIÈRE

Renseignements : 45-55-91-82, poste 4330

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - ♦ : prix précédent - ■ : marché continu

Bruxelles demande à Madrid de rétablir la circulation

La grève des camionneurs espagnols perturbe l'approvisionnement de l'ensemble de la Péninsule

La Commission de Bruxelles a demandé à l'Espagne de rétablir la libre circulation des poids lourds à la frontière française, interrompue depuis le 14 octobre. La situation est toujours difficile du côté français, où plus d'un millier de camions se trouvent bloqués. En riposte, les routiers français ont décidé de paralyser la circulation locale. En Espagne, de sérieux problèmes d'approvisionnement sont enregistrés dans plusieurs régions, où les déplacements sont devenus quasiment impossibles.

BILBAO

de notre envoyé spécial

La grève des transporteurs routiers espagnols n'a été décidée que par deux syndicats minoritaires : elle paralyse néanmoins une grande partie du pays. Le recours aux piquets de grève est devenu systématique. Placés sur les principales voies d'accès aux abords des grandes villes, ils interceptent tous les camions de passage et les forcent à cesser leur transport sous peine de crever leurs pneus. De longues files de poids lourds se sont ainsi formées sur plusieurs kilomètres à l'entrée de plusieurs centres urbains, rendant la circulation particulièrement difficile. C'est notamment le cas à Bilbao, au Pays basque, principal fief des organisateurs du mouvement, ainsi qu'en Catalogne et en Andalousie.

La prolongation de la grève commence à poser de sérieux problèmes de ravitaillement. Fruits, légumes et viande manquent désormais au Pays basque, en Navarre et en Catalogne. Le marché municipal de Bilbao est fermé depuis deux jours. Le poisson n'est plus déchargé dans les ports de Galice. Diverses entreprises métallurgiques du Pays basque ainsi que plusieurs usines du centre pétrochimique d'Helvea en Andalousie sont sur le point de fermer leurs portes faute de matières premières. Les journaux ne sont plus distribués en province. L'essence est désormais introuvable dans les stations-service des principales villes basques.

Après plusieurs jours de passivité, le gouvernement a fini par réagir en annonçant, mardi 16 octobre dans la soirée, que la police allait désormais intervenir pour rétablir la liberté de circulation. Des accrochages entre piquets de grève et forces de police se sont déjà produits, notamment à Saragosse et sur plusieurs routes andalouses. Parallèlement, les autorités ont entamé des négociations avec les deux associations de camionneurs qui ne se sont pas jointes au mouvement afin de résoudre les problèmes du secteur.

La cause immédiate du mouvement est la hausse du prix de l'essence due à la crise du Golfe, que les camionneurs veulent pouvoir répercuter davantage sur les prix de transport. Ils demandent, à cet égard, l'instauration d'un système permettant l'adaptation automatique de leurs tarifs au prix de l'essence qui, depuis juillet, est révisé tous les quinze jours par les autorités.

Les grévistes réclament en outre plusieurs avantages sociaux, comme le droit à la retraite anticipée. Ils exigent également que des mesures soient prises afin d'empêcher la concurrence déloyale des camionneurs qui ne sont pas enregistrés officiellement et qui « cassent » le marché. Plus globalement, c'est une reconversion générale du secteur qui devient nécessaire : secteur morcelé avec plus de 60 000 entreprises qui ne possèdent en moyenne que deux camions, dont la gestion est généralement déficiente et les coûts prohibitifs. Aussi la Société des camionneurs réclame-t-elle une série d'aides, notamment d'ordre fiscal, permettant aux transports terrestres de se restructurer et de concentrer les entreprises.

THIERRY MALINIAK

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

Claire, Françoise, Sylvie et les autres

VOUS savez ce que j'ai fait hier ? J'ai désigné le meilleur reporter de l'année. Enfin, pas moi toute seule, moi et les autres mecs du prix Pierre-Mille, dont Jacqueline Baudrier. Ce matin, j'annonce ça, toute fière, à mon rédac chef, qui lève le nez, très intéressé : Et c'est qui ?

– Martine Laroche-Joubert.

– Encore ! Chipaux l'a déjà eu en 1988 !

– Quel rapport ? Là, c'était « le Monde » ; maintenant, c'est A 2.

– Et demain ce sera TF 1 because Patricia Allémonière ou France Info. Laurence Simon, bravo !

– Qu'est-ce que tu essayes de me dire là, qu'il n'y en a que pour les nanas ? Je regrette, on n'a plus tellement le choix. Elles sont partout, maintenant, les femmes, dans la presse et les médias. Quand je pense à mes coups de gueule, du temps que j'étais critique de télé, pour obliger les chaînes à confier le 20 heures à une Ockrent ou à une...

– Ouais, ben, t'aurais mieux fait de la fermer. On vous donne le doigt, vous prenez le bras. Vous envahissez les terrains de foot, les circuits de formule 1, tout ça... Désolé, mais c'est pas votre place.

– C'est où, alors, notre place ? Là où ça canarde ? A Kaboul, à Timisoara, à Jérusalem, à Bagdad, à Beyrouth, à Monrovia ou à Ryad, c'est ça ? Qui c'est qu'on envoie en première ligne à tous les coups, c'est nous !

– Normal, il y a plein de coins où faut porter le voile. T'imagines un correspondant de guerre moustachu, en robe longue et en tchador ? Et puis, vous êtes plus résistantes à la chaleur, à la soif et à la douleur, c'est bien connu.

– C'est pour ça, peut-être, qu'à Falguière Sylvie, Claire, Véronique, Sophie, Marie-Pierre, Corine et les autres arrêtent pas de boucler leurs sacs ?

– Non, c'est parce qu'elles le veulent bien. Elles demandent même que ça. Normal, faut qu'elles s'arrachent, les femmes, qu'elles se défoncent, qu'elles s'éclatent, qu'elles se mettent en quatre, en dix, pour arriver à égaler un mec.

– A le surpasser, tu veux dire, et de loin !

– Ah bon ! Première nouvelle ! T'en vois beaucoup, toi, des boucles d'oreilles, ici, à l'étage de la direction ? Bon, allez, suffit. Tiens, voilà 5 balles, va me chercher un café avant de remonter dans ton bocal. Tu peux garder la monnaie.

L'ESSENTIEL

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 17 octobre 1990 a été tiré à 543 979 exemplaires.

Le prix Nobel de physique est attribué à deux Américains et à un Canadien

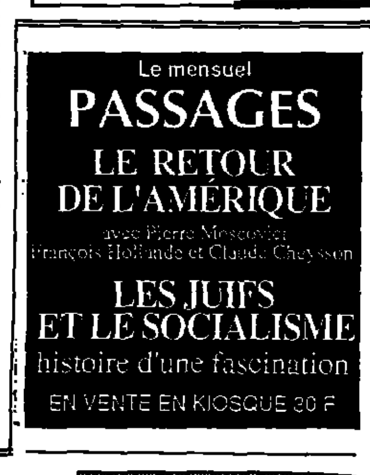
Le prix Nobel de physique 1990 a été décerné à deux Américains, MM. Jerome I. Friedman et Henry W. Kendall du Massachusetts Institute of Technology de Cambridge, et à un Canadien, M. Richard E. Taylor, de l'Université Stanford (Etats-Unis), a annoncé mercredi 17 octobre le comité Nobel à Stockholm.

Le prix Nobel de physique 1990 récompense des expériences faites à la fin des années 60 sur l'accélérateur linéaire de l'université Standford (SLAC). A cette époque, se posait en effet la question de savoir quelle était la véritable structure interne du proton, élément constitutif de l'atome. Pour y répondre, les physiciens accéléraient des particules, en l'occurrence des électrons, qu'ils projetaient violemment sur une cible constituée de protons.

Lors de premières expériences menées en 1967, on constata que, sous le choc, les électrons rebondissaient sur les protons comme des balles de caoutchouc. Phénomène qui semblait indiquer que les protons se comportaient comme des structures « molles ». Mais, d'autres expériences, faites à des énergies plus fortes, montrèrent bientôt que les électrons diffusaient fortement après avoir frappé la cible. Ils perdaient une grande partie de leur énergie initiale et partaient dans des directions faisant un grand angle avec leur trajectoire initiale.

On crut tout d'abord que ce résultat était erroné et mal interprété. Ce type de phénomène laissant penser que la structure interne du proton était faite de grains durs sur lesquels rebondissaient les électrons. Cependant, après un travail minutieux, les expérimentateurs, couronnés par le prix Nobel 1990, purent, avec l'aide des remarquables théoriciens qu'étaient Richard Feynman (prix Nobel 1965) et James Bjorken, montrer qu'il existait bien à l'intérieur des protons des constituants possédant toutes les propriétés attribuées aujourd'hui aux quarks.

Avec ce prix Nobel, on récompense donc ceux qui, pour la première fois, ont mis en évidence au cours d'une expérience l'existence de ces fameux quarks, qu'il n'est possible d'observer que de façon indirecte. D'autre part, il a été également démontré au cours de ces expériences, qu'à l'intérieur du proton, les quarks étaient dans un état de mouvement presque libre.



M. Curien annonce le lancement d'un programme de recherche national sur le génome humain

M. Hubert Curien, ministre de la recherche et de la technologie, a annoncé, lors du conseil des ministres du mercredi 17 octobre, le lancement d'un programme national de recherche sur le génome humain. Ce projet, orchestré par les Etats-Unis, prévoit de dresser, dans la décennie à venir, la carte intégrale du patrimoine héréditaire de l'espèce humaine.

« Pour acquérir la taille critique, le programme génome doit atteindre avant 1992 un niveau de dépenses nouvelles annuelles de 100 millions de francs par an » : telle est la principale information à retenir du communiqué présenté par M. Hubert Curien, qui prévoit ainsi, dans les deux ans à venir, de multiplier par dix le budget officiel actuellement consacré au projet (9 millions de francs en 1989).

Prévu sur quinze ans, pour un coût estimé à 3 milliards de dollars (plus de 15 milliards de francs), le projet international Génome humain de fait appartient encore pour l'essentiel à ses promoteurs américains. Sous l'égide des National Institute of Health (NIH) et du département pour l'énergie, 150 millions de dollars (800 millions de francs) lui ont été consacrés en 1990.

En France, plusieurs laboratoires de recherche publics sont déjà engagés dans ce projet colossal. Mais leurs travaux, pour l'essentiel, restent modestes et dispersés. Infiniment plus que ceux menés par la Grande-Bretagne, qui a su, avec peu de moyens financiers (110 millions de francs pour les trois ans à venir), organiser dans ce domaine une recherche efficace et compétitive.

« Pour participer pleinement à ce qui devient un projet scientifique international », M. Curien a annoncé la création d'un groupement d'Intérêt public (GIP) Génome humain. Celui-ci devra également organiser la coopération avec les autres pays – à commencer par les Etats-Unis, qui ne sont prêts à partager leurs résultats que si s'engage autour du projet Génome humain une véritable coopération internationale, tant technique que financière.

Ca. V.

□ **Au conseil des ministres.** – Le conseil des ministres qui s'est réuni le 17 octobre au palais de l'Elysée a autorisé M. Michel Rocard à engager la responsabilité du gouvernement pour l'adoption du projet de loi de finances pour 1991. Il a également adopté un projet de loi organique, présenté par M. Henri Nallet, garde des Sceaux, modifiant l'ordonnance du 22 décembre 1958 portant loi organique relative au statut de la magistrature et relative à l'amélioration de la gestion du corps judiciaire.

Le conseil a entendu en outre une communication de M. Jean-Pierre Soisson, ministre du travail, sur le bilan des politiques d'aides à la modernisation négociée dans les entreprises.

□ **Le Booker Prize à Antonia Byatt.** – La plus célèbre récompense littéraire britannique, le Booker Prize, a été attribuée, mardi 16 octobre, à Antonia Byatt (qui signe A. S. Byatt) pour son roman *Possession* publié chez Chatto & Windus. Ce livre, chargé de références littéraires et historiques, repose sur une correspondance fictive entre deux poètes de l'époque victorienne. Cinquième roman de l'auteur, *Possession* avait été bien accueilli par la critique. Les Editions des Cendres ont publié, en 1989, le seul livre d'Antonia Byatt traduit en français, *le Sucre* (traduit de l'anglais par Jean-Louis Chevalier), 92 p., 82 F.

□ **Le chef de l'Etat du Rwanda à Paris.** – M. Mitterrand recevra, le 18 octobre, le chef de l'Etat du Rwanda, M. Juvenal Habyarimana, qui désire parvenir rapidement à une « trêve » avec les rebelles, a indiqué, le 16 octobre à Nairobi, le premier ministre belge, M. Wilfried Martens.